

# L'EQUITATION

MENSUEL OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

LA REVUE DE



SPECIAL

- Statuts des Comités Départementaux
- Statistiques des concours GICE pour la saison 2000

NOUVEAU

- Modifications des règlements GICE pour 2001
- Annonces des événements à l'affiche

REF N° 8 ■ AVRIL 2001 ■

Prix au numéro : 50 F ou 7,63 €

# CHAMPIONNATS DE FRANCE

FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION



CSO Fontainebleau 2001  
Hippodrome du Grand Parquet

## DU 23 AU 29 JUILLET

- Hunter
- Cavalières
- Cavaliers Pro 2
- Critérium Pro 1
- Chevaux de 7 ans
- Cavaliers Pro 1

## DU 2 AU 5 AOUT

- Poussins
- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Critérium Juniors
- Juniors

---

## GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS

---



<b>MAGAZINE</b>	Sommaire ..... 3 Avril 2001	Agenda..... 4 Essentiel	Editorial..... 5 La FFE un an après
<b>FFE PRESIDENCE</b>	Vie Fédérale ..... 6 Elections départementales	Vie Fédérale ..... 7 Comités régionaux	Vie Fédérale ..... 9 Commissions composition
<b>MAGAZINE</b>	Forum..... 8 Assises de l'Équitation	Forum..... 10 Courier des adhérents	Actualité..... 13 Vie équestre
	Forum..... 9 Assises de l'attelage	Médias ..... 12 Programmes télévision	Actualité..... 15 A l'affiche
<b>FFE DTN</b>	Sport poney..... 17 Stage de détection	Règlements..... 21 Tous concours GICE	Règlement GICE ..... 24 Saut d'obstacles
	Interview ..... 18 Laurent Cellier	Règlements..... 21 Barèmes pénalités CSO	CSO ..... 26 Fiches de sécurité
	Sport..... 19 Equipe de France dressage	Règlement GICE ..... 22 Attelage	Règlements GICE ..... 27 Voltige
	Sport poney..... 20 Haut niveau	Règlement GICE ..... 23 Concours Complet	
<b>TOURISME</b>	CNTE ..... 28 Communiqué du Comité	Actualité..... 30 Assises de la randonnée	Actualité..... 30 Actions de promotion
<b>FFE CLUB</b>	CNEFE ..... 31 Adhésion 2001	Actualité..... 32 Inscription poneys ANPFS	Adhérents..... 34 Contrat Groupe Privilège
	Adhérents ..... 32 Réponse à vos questions	Championnat ..... 33 Poney-Clubs d'Europe	
<b>GHN</b>	Juridique ..... 35 Fièvre aphteuse	Social..... 36 Diplômes européens	Juridique ..... 37 Transport occasionnel
	Social..... 35 Frais bénévoles	Humour ..... 36 Le dessin de Corentin	
<b>REFERENCE</b>	Coordonnées ..... 38 Services FFE	Statistiques..... 46 Concours GICE 2000	Règlements..... 53 Concours GICE CSO
	Statistiques..... 38 Tableaux de bord	Coordonnées ..... 50 Comités régionaux	Règlements..... 54 Concours GICE Voltige
	Départements..... 40 Statuts types des CDE	Règlements..... 51 Tous concours FFE	Règlements..... 56 Concours CLUB
	Départements..... 44 Règlement intérieur CDE	Règlements..... 51 Concours GICE CCE	Computer-lists..... 58 CSO & Attelage
<b>CALENDRIER</b>	Horse Ball 2001 ..... 58	Concours GICE ..... 60	Concours CLUB 5e CAT ... 86
	Entraînements ACCAF ..... 59	Concours CLUB Poney ..... 70	Sessions BAP..... 92
	Concours FEI Monde.... 59	Jeunes Poneys ANPFS.... 83	



**DU 31 MARS AU  
24 AVRIL**

■ **VACANCES DE PRINTEMPS**

Elles auront lieu du samedi 31 mars au mardi 17 avril pour la zone A, du samedi 14 avril au mercredi 2 mai pour la zone B et du samedi 7 avril au mardi 24 avril pour la zone C.

**DU 27 AVRIL AU  
1er MAI**

■ **SALON DU CHEVAL DE MONTPELLIER**

Le rendez-vous méridional aura lieu ce printemps. Contact 04 67 17 67 17 Fax 04 67 17 67 00  
E-mail [parcexpo@corum-montpellier.com](mailto:parcexpo@corum-montpellier.com).  
Internet [www.cheval-montpellier.com](http://www.cheval-montpellier.com)

**DU 5 AU 8 MAI**

■ **CSIO DE FRANCE A LA BAULE**

La 11e édition du CSIO de la Baule recevra les meilleures équipes européennes de saut d'obstacles. Ce sera le premier CSIO de la saison en extérieur pour cette année de Championnat d'Europe. Grand prix le dimanche 6 mai, Derby le lundi 7 et Coupe des Nations le mardi 8. Contact 02 40 60 02 80. Internet [www.labaule-cheval.com](http://www.labaule-cheval.com)

**AVANT LE  
15 MAI**

■ **APPEL A CANDIDATURES ELECTIONS CDE**

Les candidatures pour les élections des Comités Départementaux d'Équitation sont à adresser à votre CRE avant le 15 mai 2001.

Les convocations aux Assemblées Générales électorales et constitutives vous seront adressées par votre CRE à partir du 22 mai 2001.

Explications page 6.

Texte intégral des statuts des CDE page 40.

Extraits du règlement intérieur des CDE page 44.

**LE 31 MAI  
A 14 H**

■ **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU PONEY CLUB DE FRANCE**

Une assemblée générale extraordinaire du Poney Club de France DNEP aura lieu le jeudi 31 mai 2001 à 14 h au Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte.

**Objet :** Fusion-absorption du Poney-Club de France DNEP dans la FFE.

Acquisition/cession foncière du Parc Equestre. Transfert du Parc Equestre à la FFE.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle AG aura lieu le 26 juin 2001 à 14 h, même adresse, même objet.

**Cette annonce adressée à tous les adhérents a valeur de convocation.**

**LE 31 MAI  
A 15 H**

■ **CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFE**

Une assemblée générale ordinaire de la FFE aura lieu le jeudi 31 mai 2001 à 15 h au Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte.

**Objet :** Fusion-absorption du Poney Club de France DNEP. Transfert du Parc Equestre du Poney Club de France DNEP à la FFE.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle AG aura lieu le 26 juin 2001 à 15 h, même adresse, même objet.

Le vote s'effectuera soit par correspondance, soit sur place.



LA REVUE DE  
L'ÉQUITATION

## EDITEUR

Fédération Française d'Équitation  
9, boulevard Macdonald  
75019 PARIS  
E-mail revue.ffe@free.fr

## SECRETARIAT

Parc Equestre, 41600 LAMOTTE  
T 02 54 94 46 48  
F 02 54 94 46 47

## RÉDACTRICE EN CHEF

Danielle Lambert

## RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Nathalie Fey

## SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Isabelle Tora

## COMITÉ DE RÉDACTION

Hervé Delambre  
Martine Fernet  
Jacinte Giscard d'Estaing  
Danielle Lambert  
Serge Leconte  
Pascal Marry

## PHOTOS

PSV KONICA, J. Morel  
Centre Equestre des Chabarnes  
Dominique Culléret

## Dessin

Corentin

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Jean-Pierre Boucan, Cédric Charles,  
Agnès Corda, Isabelle Crespel, Marie-  
Christine Echaroux, Françoise Girard,  
Élisabeth Hartmann, Jean-Marc  
Lassus, Nathalie Leconte, Valérie  
Neyt, Karine Marszałkowski, Paul  
N'tilla, Sophie de Pas, Bernard Pavis,  
François Piquemal, Valérie Vallet,  
Mélanie Vay, Laure Vial.

## ABONNEMENT

1 an - 300 F

## CONCEPTION

Danielle Lambert  
Serge Leconte

## RÉALISATION - IMPRESSION

J.D.P. Grignon  
77370 FONTENAILLES

## COMMISSION PARITAIRE

0203680336

## DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Jacqueline Reverdy

## TIRAGE

6 000 exemplaires

## DOCUMENT JOINT

Affiche Championnat  
de France des Clubs

## LE PLAISIR DE PARLER D'ÉQUITATION

**Il y a un an vous accordiez votre confiance à l'équipe que j'ai réunie pour réaliser la modernisation de la Fédération selon vos souhaits d'une FFE utile, simple et unie.**

## ■ UNITE

Les nouveaux statuts ont été mis en oeuvre et déclinés au plan régional, puis départemental. Les régions ont maintenant leurs Comités Régionaux. La mise en place des départements sera terminée fin juin. Toute la partie formelle de l'unification est achevée.

## ■ FUSION

La fusion des délégations dans la FFE sera terminée fin juin avec le transfert du Parc Equestre à la FFE. Les deux parties, nationale et internationale de la DTN sont maintenant regroupées

et la restructuration de la DTN est en bonne voie.

## ■ HARMONISATION

FFE CLUB a réussi en moins de six mois à harmoniser les procédures dans le cadre du guichet unique qui répond à vos aspirations. L'harmonisation de tous les règlements sera effective pour la fin de l'année 2001.

## ■ SPORT

Alors que les autres Fédérations ont abordé les Jeux Olympiques en fin de mandat, nous avons dû faire face au plus pressé dans l'urgence. Ce ne sera pas le cas pour Athènes dont la préparation active est déjà en marche. Les championnats 2001 sont tous préparés.

## ■ PROJETS

Nous avons relancé la dynamique de projets. La commission pédagogique planche sur l'équitation adulte. Les brevets profes-



Photo: PSV Jean Morel

sionnels sont en cours de réforme.

**Pour moi, le plus grand sujet de satisfaction aujourd'hui, c'est de voir qu'enfin le débat s'est recentré sur l'essentiel, l'équitation, son développement et les joies des sports équestres, pour le plus grand nombre, dans les meilleures conditions et à tous les niveaux.**

Jacqueline Reverdy

Présidente de la FFE

## OFFICIEL

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire.

## LE 10 DERNIER DELAI

Le fichier des abonnés est arrêté au 10 de chaque mois. Renvoyez votre abonnement avant le 10 pour recevoir le numéro suivant.

Le fichier des concours est arrêté au 10 de chaque mois. Renvoyez votre avant programme avant le 10 pour qu'il paraisse dans le numéro suivant.



## APPEL OFFICIEL A CANDIDATURES POUR LES CDE

**Les Comités Départementaux d'Équitation sont mis en place dès le mois de mai. Le processus doit s'achever avant la fin juin 2001.**

### ■ ATTENTION

Cette page constitue le seul appel officiel à candidature. La campagne pour ces élections est ouverte. Elle s'achèvera avec l'Assemblée Générale Constitutive et Elective dans chaque département.

### ■ TEXTES

Les statuts et l'extrait du règlement intérieur adoptés par le comité directeur FFE du 20 mars 2001 en application des statuts FFE du 15 décembre 1999 figurent en page 40 et suivantes.

### ■ CANDIDATURES

Les élections ont lieu sous la forme d'un scrutin uninominal à un tour. Les candidatures sont individuelles et doivent être adressées par courrier au secrétariat du Comité Régional. Toute can-

didature doit être postée ou déposée avant le **15 mai 2001** et au titre

- soit de la Présidence du Comité Départemental
- soit de la Présidence du Comité Départemental de Tourisme Equestre
- soit du Comité Poney
- soit du Comité Cheval
- soit du Comité Tourisme Equestre
- soit du Collège « Compétition et Spécifique ».

### ■ ELIGIBILITE

Pour être éligible, un candidat doit avoir une licence 1999 et être à jour de sa licence 2001. En outre pour le Comité Poney, le candidat doit être titulaire d'une licence DNEP 1999, pour le Comité Cheval, d'une licence DNSE 1999, et pour le Comité Tourisme Equestre, d'une licence DNTE 1999. Les candidats aux postes de Présidents de CDE ou de Président élu au CDTE peuvent faire accompagner leurs candidatures d'une profession de foi. Celle-ci doit s'inscrire sur un feuillet A4 recto ou recto/verso. Le SIF procédera à la vérification des licences 1999 sur demande de la commission des votes fédérale.

### ■ ASSEMBLEE GENERALE

Après réception des candidatures et au plus tôt le 22

mai 2001, les Comités Régionaux adresseront aux dirigeants des clubs de chaque département, la convocation pour l'Assemblée Générale avec précision de la date, du lieu et de l'heure. Y seront joints les bulletins de vote par correspondance et une copie des professions de foi.

### ■ VOTE

Le vote se fera sur place lors de l'Assemblée Générale Constitutive et Elective. La Commission des Votes Départementale dépouillera le vote à l'Assemblée Générale et proclamera le résultat. Le dépouillement comptabilisant les voix obtenues par chacun des candidats permettra d'établir un classement par catégorie de quatre sièges.

### ■ ELUS

Pour la présidence du CDE et du CDTE, c'est le candidat arrivé en tête qui est élu. Sont élus pour chacun des comités Poney et Cheval, et pour le collège compétition et spécifique, les 4 candidats ayant recueilli le plus de voix sur ces sièges-là. Chacun des comités élira son président. Pour le Comité Tourisme Equestre, sont élues les 3 personnes ayant recueilli le plus de voix puisque le poste de Président de ce comité fait l'objet d'un vote distinct.

### ELECTIONS DU CDE - DECLARATION DE CANDIDATURE

Pour exprimer votre candidature, vous pouvez l'adresser sur papier libre au Comité Régional d'Équitation de votre région ou utiliser ce formulaire. Y joindre photocopie de votre licence 2001 et, si possible, de la licence 1999. A poster ou à déposer avant le 15 mai 2001

Comité Départemental d'Équitation de : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Tél. portable : .....

E-mail : ..... N° de licence 2001 : .....

**Je soussigné déclare être candidat :**

A la Présidence du CDE (1 siège)

A la Présidence du CDTE (1 siège)

Au Comité Cheval (4 sièges)

Au Comité Poney (4 sièges)

Au Comité Tourisme Equestre (3 sièges)

Au Collège Compétition et Spécifique (4 sièges),

en tant que : (préciser la qualité conformément au RI art 2 page 44) .....

Date

Signature



## INSTALLATION DES COMITES REGIONAUX D'EQUITATION

A l'heure où se terminent les élections et où s'effectuent les transferts de patrimoine, les missions et compétences des CRE sont maintenant définies.

### ■ PRESIDENTS DE CRE

Les présidents de CRE ont été réunis pour la première fois les 22 et 23 mars à Paris, sous la présidence de Jacqueline Reverdy. Le débat a été centré sur les relations entre la FFE et les CRE, notamment sur le plan financier.

Des points techniques ont été faits sur la DTN, FFE CLUB et sur la REF.

Les CRE ont été missionnés pour organiser les élections dans les départements.

### ■ TRANSFERT DES PATRIMOINES AUX CRE

Le Comité Directeur réuni le 20/03/01 a approuvé à l'unanimité la motion suivante au sujet du transfert des patrimoines des DREP, des ARTE et des Ligues aux Comités Régionaux, conformément à la logique issue directement de la réforme statutaire du 14 Décembre 1999.

*"Toutes les sommes perçues par la Fédération au titre de la liquidation d'un organe régional*

*d'une des trois anciennes Délégations Nationales seront reversées au CRE concerné.*

*La Fédération Française d'Équitation s'engage à soutenir tout Comité Régional victime d'une dérogation à la lettre et à l'esprit des Statuts des Comités Régionaux d'Équitation sur la question du transfert du patrimoine des DREP et des Ligues aux CRE, et des ARTE aux CRTE.*

*Les transferts de patrimoine devront être terminés avant le 31 décembre 2001."*

### ■ MISSIONS & COMPETENCES DES CRE

Un document sur les missions et compétences des CRE a été établi par le service de la Vie Fédérale de la FFE.

Il précise les enjeux de la mission sportive et politique des régions.

En substance, la région a vocation à assurer l'animation sportive, formations, stages, gestion des calendriers, des championnats régionaux, etc...

Elle a aussi vocation à être l'interlocuteur des instances régionales, Conseil Régional, DRJS, CROS, DRAF, etc... pour orienter la politique régionale en faveur de l'équi-

tation et aller chercher des financements.

Le document précise aussi les modalités de versement des ressources fédérales aux régions.

Disponible au service de la Vie Fédérale sur simple demande.

### ■ COMITE PONEY

Les présidents des Comités Poney de toutes les régions ont été réunis pour la première fois le 19 mars à Paris, sous la présidence de Serge Lecomte.

On a longuement débattu du projet de refonte des compétitions poney entre les circuits CLUB et amateur. Voir page 20.

La question de la formation a été discutée et notamment les modalités d'agrément BAP.

### ■ CONVENTION CRTE CRE

Une convention type CRTE CRE approuvée par la FFE a été établie.

Elle définit les relations des CRTE avec les CRE.

Elle précise leurs missions et compétences, en particulier pour toutes les missions liées à l'infrastructure et à l'aménagement du territoire au titre desquelles le CNTE est agréé par le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Disponible au service de la Vie Fédérale sur simple demande.

### ■ PAGES REGIONS

Vous trouverez page 50, le carnet d'adresses de tous les CRE.

A partir du numéro de mai, la REF fera le tour des régions. Une page sera consacrée à la présentation de chaque Comité Régional.

### ■ ELECTIONS CRE AUVERGNE

Aucune liste n'avait obtenu la majorité absolue au Comité Cheval lors des élections du 23 novembre qui avait porté Pascal Bioulac à la présidence de la région.

Au second tour, le 5 mars, les élus du Comité Cheval obtiennent 63,03 % des suffrages.

Comité Cheval : Marc Bussièrès, Jean-Marie Laurent, Jérôme Villars, Henri Alligier, Danièle Nousse, Frédéric Garcia.

### CONTACT

Pour toute information, FFE, service de la Vie Fédérale 9 boulevard Macdonald 75019 Paris  
Tel 01 53 26 15 04  
Fax 01 53 26 15 88  
E-mail  
ffe.vieassociative@free.fr.



## ORIENTATIONS FEDERALES POUR LA PROCHAINE OLYMPIADE

Un forum s'est tenu à l'Ecole Nationale d'Equitation les 7, 8 et 9 mars 2001 sous le nom d'Assises de l'Equitation.

Cette rencontre a été initiée par les ministères de tutelle, Jeunesse et Sports et Agriculture et la Fédération Française d'Equitation.

### ■ OBJECTIF

L'objectif de ces journées était d'effectuer le bilan de la dernière olympiade et d'envisager les orientations pour les quatre années à venir, en matière sportive, de formation et de développement.

### ■ METHODE

Après une première journée réunissant uniquement les cadres techniques, Jacqueline Reverdy et les représentants

des ministères, plusieurs groupes de travail ont été constitués autour de quatre thèmes. Les filières sportives, de Sydney à Athènes, la formation, le développement.

### ■ SYDNEY ATHENES

Pour chaque thème, une problématique a été définie. Dans le groupe De Sydney à Athènes, il s'agissait des disciplines ayant le statut de discipline de haut niveau. Le constat des JO de Sydney a été établi. Des objectifs ont été définis pour Athènes 2004, ainsi que les stratégies et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

### ■ DEVELOPPEMENT

Sept points correspondant aux grandes orientations ont été discutés.

Place des produits pour les clubs.

Comment aider les clubs à utiliser les nouvelles disci-

plines. Comment aider les clubs à construire des produits innovants. Comment valoriser toutes les disciplines auprès des techniciens, des élus. L'aménagement du territoire, le tourisme équestre, le centre équestre dans la ville. L'aménagement des circuits de compétition Club et Amateur. La cavalerie des centres équestres.

### ■ FORMATION

Les orientations étaient ainsi définies :

La formation des professionnels. Relations institutions, FFE et socio-professionnels. L'architecture globale de la filière Equitation.

La formation des pratiquants.

La formation des bénévoles et plus largement la vie associative.

La formation continue des cadres en activité.

### ■ CONCLUSION

Les résultats des travaux ont fait l'objet d'un rapport qui a été présenté le vendredi matin à l'ensemble des participants. Un débat animé par Jacqueline Reverdy et Joël Delplanque, directeur des sports, a conclu ces journées de travail en évoquant les orientations fédérales pour la prochaine olympiade.

Laurent Cellier, DTN intérimaire

### LES PARTICIPANTS

- Jacqueline Reverdy, présidente de la Fédération Française d'Equitation.
- Joël Delplanque, directeur des Sports
- Alain Mouchel, directeur de la Préparation Olympique.
- Hubert Comis, directeur de l'Ecole Nationale d'Equitation,
- Gilles Johannet, chef du bureau des fédérations uni-sports et du sport professionnel.
- Cécile Veyrier, bureau des fédérations uni-sports et du sport professionnel.
- Béatrice Sichez, bureau de la vie de l'athlète.
- Jérôme Rouillaux, chef du bureau de la vie de l'athlète.
- Yves Berger, sous-direction du Cheval du Ministère de l'agriculture et de la pêche.
- Charles de Certaines, bureau de l'élevage du Ministère de l'agriculture et de la pêche.
- des propriétaires de chevaux,
- des représentants des associations d'éleveurs,
- des élus fédéraux,
- des cadres techniques de la FFE.

### COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

#### A tous les détenteurs d'équidés

Le ministère de l'agriculture et de la pêche rappelle que les équidés ne font pas partie des espèces sensibles à la fièvre aphteuse.

En conséquence, même en cas de foyer déclaré de la

maladie, ils ne font pas l'objet de mesure d'abattage.

En revanche, dans la mesure où ils peuvent véhiculer la maladie, ils sont soumis à certaines restrictions de mouvement et à des mesures de désinfection.



## L'ATTELAGE DRESSE SON ETAT DES LIEUX

Les premières assises nationales d'attelage se sont tenues à Saumur les 3 et 4 mars derniers.

### ■ ATELIERS

Les participants se sont répartis en deux ateliers. L'atelier compétition s'est organisé en trois groupes, haut niveau, niveau national, et organisateurs d'épreuves. L'atelier enseignement et pédagogie a travaillé en deux groupes, l'un sur la pédagogie et la formation, l'autre sur la pratique et le développement de la discipline.

### ■ OBJECTIFS

Laurent Cellier a expliqué : « L'une des missions de la commission d'attelage est le développement. Les clubs sont en recherche de produits. Développer une pratique sportive, c'est la mettre à la portée de tous, y compris des non-initiés.

On a beaucoup à faire pour rendre nos activités lisibles par les gens de l'extérieur. C'est vrai en attelage comme dans les autres sports. »

### ■ MANUEL

La commission s'occupe de relancer son manuel d'attelage. Objectif : offrir un outil de formation adapté à tous les publics. N'oublions pas que l'attelage a la particularité de toucher un large éventail d'adultes. Or ceux-ci ont, quelque part, l'âme autodidacte. La perspective d'intégrer des cours les rebute souvent. Le manuel d'attelage peut alors leur être d'une grande utilité.

### ■ BREVET PROFESSIONNEL

En ce qui concerne la formation professionnelle, on est dans un grand chantier : la loi de 84 a été modifiée le 6 juillet dernier.

Pour mémoire, l'article 43 interdisait à toute personne non titulaire d'un brevet d'état du premier degré d'enseigner une activité physique ou sportive.

Depuis l'été dernier, la loi laisse aux fédérations la liberté de proposer des qualifications professionnelles adaptées aux diverses interventions : animation/initiation, enseignement technique ou entraînement axé vers la compétition.

On pourrait parfaitement imaginer de créer un brevet professionnel par branche d'activité, en attelage comme ailleurs.

### ■ FEI

Les candidatures françaises à tous les appels d'offres de la FEI seront désormais systématiques en attelage comme dans les autres disciplines.

Jean Pierre BOUCAN,  
CTN

### LES PARTICIPANTS

Jean-Louis Heyberger, pdt de l'ass. d'attelage des Pays de la Loire,  
Jean-Pierre Boucan, cadre technique de la FFE,  
Hubert Comis, dir. de l'ENE,

Loïc de La Porté du Theil, écuyer en chef,  
Jean Paul Guerlain, cavalier de dressage, mécène de cette rencontre,  
Laurent Cellier, DTN par intérim,

Jacques Tamalet, entraîneur national,  
Régis Bouchet et Jean-Guy Mercier, membres du CD de la FFE,

Jacques Benoît, pdt de la commission fédérale d'attelage,

Yves Decavele, pdt de la filière équidès des Pays de la Loire

et 180 meneurs, juges, commissaires de pistes, responsables régionaux, organisateurs de concours, enseignants.

### COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

#### DOPAGE 1<sup>È</sup> INSTANCE

Me Florence Mesny de Freminville, Julien-Vincent Brunie, Professeur Bruyas, Marie-Claire Schneider, Jean Siaini

#### DOPAGE APPEL

Me Alain-François Roger, Erick Chombard de Lawe, Geneviève Limouzy,

Jacques-Henri Menard, Pierre-Alain Touchard

#### EQUITATION HUNTER

Anne Duhem, Jean-Paul Heurtefeu, Gérard Largillière, Hervé Louchet d'Albigny, Jean Morel, Jacques Robert, Laurent Verney

#### PÉDAGOGIQUE

Inès Ferté, Valérie Audigé,

Vérène Chevalier, Franck David, Thierry de Pas, Pascale Falanga, Catherine Malen, Agnès Soulet de Brugière, Annick Febvre, Gérard Bonnafont.

#### POLO

Jean-Luc A. Chartier, Jean-Luc Auclair, Jean-Pierre Boucan, Michel Gontier, Pascal Jamet, Didier Lapotre, Lionel

Macaire, Philippe Perrier, Arlette Sadoun, Dereck Remy Smith.

#### EQUITATION CAMARGUE

Bernard Roche, Patrick Alarcon, Denis Ceccarini, Jean Clopes, Fabrice Demunck, Jean-Noël François, Christine Lescot, Stéphane Liger, Philippe Maurel, Denis Prieur, Frédéric Raynaud, Pascal Salmeron



### VALLEE DU RHONE

« Les premiers rêveurs du 3e millénaire souhaitent une piste cyclable sur les chemins de halage qui longent le Rhône et sa superbe vallée. Ce chemin qui a des milliers d'adeptes à pied, à cheval et en VTT ne doit pas devenir une réserve pour une seule discipline.

Restons mobilisés et agissons ensemble pour faire valoir et garder ces chemins de grande randonnée. » Jean-Luc Ronzon, ACCNI 04 74 56 59 23.

Nous ne voulons pas croire que les bords de Rhône puissent être fermés aux cavaliers. Contactez vos élus locaux pour vous en assurer.

C'est leur rôle de préserver les chemins de Grande Randonnée sur leur territoire.

### ATTENTION : NOUVELLES PROCEDURES

Depuis le 1er avril 2001, pour inscrire un équidé sur la liste des poneys et des chevaux pour les concours poney et CLUB, il faudra fournir la photocopie du document SIRE, la taille et le poids de l'animal.

#### SOLUTION 1

Pour connaître le poids d'un cheval, vous avez deux solutions : la première consiste à emmener le cheval dans une gendarmerie équipée d'une bascule. On pèse le van transportant le cheval avec le cheval dedans puis on descend l'animal et on repèse le van à vide.

Lorsque c'est un van deux places, et que vous voulez peser les deux chevaux transportés, il faut les peser l'un après l'autre et non simultanément.

#### SOLUTION 2

La deuxième solution consiste à prendre un certain nombre de mesures sur le cheval et à appliquer la formule suivante : Hauteur au garrot x périmètre thoracique entre T8 et T10 : longueur<sup>2</sup> du canon de l'antérieur gauche. La précision du résultat peut être améliorée par application du coefficient suivant : profondeur de la trace de l'antérieur au niveau de la pince lorsque le cheval trotte à 200 m/min sur un sol sableux, plat et uniforme, arrosé à 12 l d'eau par m<sup>2</sup>.

#### CONTACT

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet [www.ffe.com](http://www.ffe.com) /poisson.avril ou contacter Axel au 06 06 06 06 06. - Isabelle

### RADIO BOCAL & SIF

#### ■ BRAVO

« Duf ! Enfin une page formidable !... Revue de mars page 8 (NDLR Radio Bocal) Continuez dans cette voie. Bravo. Cela change des GICE, SIF, CLAF, CLAG, ORAF, ORAG, etc... Comme récompense, cet amour de photo. C'est le petit Gulliver qui vient faire un bisou au pur-sang anglais du Poney-Club de la Mascotte, 38. » - Simone Geai (72 ans)



#### ■ EXCEDEE

« J'aimerais que vous me renvoyiez au plus vite les licences ci-jointes. Nous avons, en effet, des cavaliers qui ont besoin de leur licence de compétition de toute urgence. Pourquoi n'envoyez-vous pas un courrier ou ne passez-vous pas un coup de fil quand notre compte est insuffisamment



approvisionné ? Cette attente d'un mois est beaucoup trop longue. Faudra-t-il un deuxième mois pour les recevoir ? (La Ligue du Nord nous les renvoyait dans la semaine.)

Je suis, d'autre part, particulièrement excédée en lisant la dernière revue de la FFE (p 8 & 9).

Le but était-il de faire rire ? Ma réaction personnelle à ces pages d'un goût douteux est qu'on a le sentiment que la FFE et le GHN nous prennent vraiment pour des imbéciles, nous, centres équestres !

Votre rôle est aussi de répondre à toutes les questions, même les moins bien formulées ou les plus incongrues sans se moquer des gens.

Je connais très peu de dirigeants qui ont fait une école de commerce ou de gestion avant de se lancer !

Je ne suis pas une anti-FFE. Dois-je le devenir ? Nathalie Dupau, Société Hippique du Cateau, 59. »

#### ■ CORRO SIF

« Nous tenons, par la présente, à vous informer d'appels téléphoniques et de courriers de plus en plus nombreux de la part de nos adhérents concernant le fonctionnement du SIF. (suit en résumé la liste suivante : délais trop longs, problèmes d'engagements concours, erreurs sur les licences, renvoi tardif des documents incomplets, standard inaccessible) La REF 7 en sa page 9, traite avec humour d'un certain nombre de courriers adressés au SIF.

Il nous est possible pour le prochain numéro de vous faire parvenir plusieurs courriers et comptes-rendus de conversations téléphoniques de nos adhérents, au sujet de leur relation avec le SIF qui pourraient également être traités avec humour, mais risqueraient d'entacher l'image de ce service et de le ridiculiser. » Philippe Demaegdt, président du CRE Normandie

Vos appréciations sont variées à l'image des membres de la FFE. C'est la raison pour laquelle, la REF croise les approches : sérieuse, ici, humoristique, là.

Les délais se sont raccourcis après le coup de feu de janvier pour le traitement des licences et concours. Le nouveau standard permet de joindre FFE CLUB plus facilement.

Sur le fond, on ne peut pas pénaliser ceux qui font leurs opérations fédérales dans les normes au profit de ceux qui se trompent ou qui oublient de créditer leur compte.

Au final, en effet, ceux qui font consciencieusement toutes leurs saisies par Minitel paieraient le temps et

le téléphone consacrés à ceux qui utilisent approximativement les formulaires papier.

#### DEMANDE DE LICENCE

Une demande de licence originale d'une cavalière de 11 ans, titulaire du Galop 6, qui joint sur la même feuille tous les renseignements utiles.



#### REPONSE AU PROVERBE CHINOIS

Ô CLAG, ô RAG, ô BEES premiers, deuxièmes, troisièmes, N'ont-ils tant travaillé que pour ce BFD, seul garant de qualité !

Ancienne traduction :

« Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie, N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ! » (Corneille) Isabelle Camus, Ecuries de la Kël, 78 La Boissière Ecole

**Le Brevet Fédéral d'Organisateur a pour première ambition de valider les compétences réelles**

de ceux qui savent organiser des concours. Cela sera l'occasion de construire des outils de formation pour encourager de nouveaux organisateurs.

#### LE PROVERBE "CHINOIS"





## CRINIÈRES DANS LE SOLEIL ET LE VENT DES DESERTS



Photo Centre Equestre des Chabannes 23 Clugnat

## ■ NAMIBIE

A l'occasion de la sortie du film de Sergueï Bodrov, produit par Jean-Jacques Annaud, Crinière au vent, Equidia consacre une soirée au thème qui y est développé, la vie dans le désert de Namibie. Un documentaire, Namibie, une femme, des chevaux, retrace l'histoire vraie de ces chevaux. Jacqueline Ripart les a étudiés et en a ramené de bouleversants clichés. A la suite, des interviews et les coulisses d'un tournage. Equidia mer 4 avr à 21h et jeu 12 avr à 22h30

## ■ YAKOUTIE

La randonnée de 5 étudiants français, pour découvrir une nature grandiose et un peuple attachant. Dans une région sauvage de Sibérie, se rencontrent passé et présent. Equidia lun 9 avr à 21h et sam 14 avr à 22h30

## ■ DUBAI 2001

Des déserts aux hippo-

dromes, les grandes familles disposent des plus belles écuries. Les épreuves d'endurance de Dubaï sont parmi les plus renommées. 160 km, où les Français défendront leur podium mondial face aux émiratis sur leur terrain. A la suite, l'hippodrome de Dubaï s'impose comme une étape incontournable des World Series, avec l'écurie Dubaï millénium. Equidia Dim 22 avr à partir de 21h

## ■ WESTERN

Apprendre l'équitation américaine avec un maître Joe Hayes. En plus de l'initiation avec l'un des meilleurs cavaliers des Etats-Unis, vous découvrirez la vie des cow-boys, et les nombreuses applications de l'équitation western. Equidia mer 25 avr à 21h et lun 30 avr à 22h30

## ■ POLO

La coupe du Monde a lieu tous les 4 ans. Melbourne a été choisie pour l'affrontement des équipes des 5

continents. Anglais et Argentins sont favoris.

Equidia 1e partie qualifications lun 23 avr à 21h et dim 29 avr à 22h30, 2e partie en mai

## ■ EQUITANA

Ce salon d'équitation à vocation européenne, se tient à Essen en Allemagne. A cette occasion a lieu la plus importante manifestation d'équitation western en Europe, la Reining Cup. Les Européens accueillent les plus grands spécialistes américains.

Equidia : Equitana sam 31 mars à 21h, redif dim 8 avr à 22h30 ; Reining Cup dim 1er avr à 22h30;

## ■ COUPE DU MONDE

A ne pas manquer, la finale de la coupe du monde à Göteborg en Suède

Eurosport sam 14 avr à 22h30, rediffusion mer 18 avr à 12h Finale en direct lun 16 avr à 17h

## ■ GRAND PRIX

Les amateurs de spectacles sportifs ont deux rendez-vous, en direct.

Eurosport : GP du Prince de Monaco sam 28 avr à 21h, et Show Jump de Lexington USA dim 29 avr à 20h

## ■ TRUCS ET ASTUCES

Les professionnels du dressage, du CSO, du CCE et de la randonnée vous confient leur meilleures recettes. Ils vous permettent de reproduire chez vous, dans des domaines divers, leur meilleur savoir-faire. Pour se

faciliter la vie au quotidien.

Equidia mer 11 avr à 21h, jeudi 19 avr à 22h30, mer 18 avr à 21h et jeu 26 avr à 22h30

## ■ GRAND NATIONAL 2001

Une soirée spéciale sur cette course mythique, avec une émission spéciale qui retrace les meilleurs moments de la course, un documentaire sur Red Rum, cheval de légende, et un film, Champions, sur l'histoire vraie de Bob Champion, un jockey qui surmonte une terrible maladie pour prendre le départ de cette course.

Equidia sam 7 avr à partir de 21h, Champions dim 1er avr à 21h, lun 9 avr à 22h, Red Rum lun 2 avr 21h, Grand National 2001, les meilleurs moments sam 28 avr à 22h30 et merc 9 mai à 22h30

## ■ EN SELLE



Denis Colin

Nouveau rendez-vous pour le mois d'avril, le magazine En selle, présenté par Denis Colin. C'est un panorama exhaustif sportif et sympathique des aspects de l'équitation. 26 minutes pour avoir en plus des résultats, la découverte d'un concours, le portrait d'un cheval star, et un événement. Eurosport

Agnès Corda



## NOUVEAU PRO-AM PONEY CHEVAL A PARIS-BERCY

Trouver une animation à caractère sportif dans le cadre d'un national ou d'un international n'est jamais bien évident. La formule inaugurée cette année lors du CSIW de Paris Bercy a le double avantage d'intéresser le public et de mobiliser les centres équestres.

### ■ GALOP D'ESSAI

L'année dernière, le premier pro-am de Bercy était un classique relais cavalier sur poney D et cavalier international. « Nous n'avons pas reconduit cette année, craignant une course à l'armement du côté des poneys. » explique Jacinte Giscard d'Estaing, présidente du PHS, qui organise la manifestation.

### ■ SHETLAND

« D'où l'idée d'intégrer les shetlands qui sont par excellence des poneys de centres équestres.

Nous avons lancé, dans la REF 5, un appel à candidatures avec priorité aux clubs ayant vendu 100 places pour la manifestation. » 16 poneys-clubs étaient au rendez-vous le vendredi 2 mars.

La piste était envahie d'obstacles puisque Serge Houtmann y avait monté trois parcours distincts, le relais se faisant avec un couple à shetland, un couple à poney C ou D et un couple international.

### ■ PARISIENS

Le POPB ne pouvant accueillir les poneys pour la nuit, les clubs présents étaient essentiellement parisiens.

On a pourtant remarqué le



Poney Club d'Ezanville : Xuan Lecomte, Alexandre Gros et Fabrice Dumartin

Poney-Club de la Vallée venu de Trainou dans le Loiret et les poney-clubs normands de la Gourmette Saint-Loise, de Saint Lô et de Bois Guillaume, à côté de Rouen. Chaque poney-club avait à l'appui supporters, drapeaux, banderoles et pom pom girls.

D'où une très bonne ambiance le premier soir de la compétition Coupe du Monde.

### ■ PAPA

Pas de chance pour Serge

Lecomte qui voulait rester discret en tribune.

Les lauréats sont ses enfants Xuan, 11 ans, et Armand, 15 ans, associés au français Fabrice Dumartin pour les couleurs du Poney-Club d'Ezanville. Une habitude pour Armand déjà vainqueur de l'édition 2000.

Une première pour la jeune Xuan et pour Fabrice Dumartin qui ont apprécié comme il se doit leur première marseillaise à Bercy. N. Fey



Xuan Lecomte, Alexandre Gros, Serge Lecomte, Jacqueline Reverdy



Tel père, telle fille ?



### ■ SOS MONGOLIE

Une vague de froid terrible a décimé le bétail en Mongolie. Les mongols vivent à 80% de l'élevage. En complément de l'action menée par l'ONU, 1cheval.com et Alliance Mongolie se sont associés pour une campagne destinée à parer ce qui s'annonce comme une catastrophe humanitaire majeure. Ils comptent sur les centres équestres pour réunir des fonds et véhiculer l'information. Les dons peuvent être envoyés par chèque libellé à l'ordre de Alliance Mongolie. Dossier complet sur Internet. Contact 1cheval.com, Alliance Mongolie, Belle Feuille, 81800 Couffouleux Internet www.1cheval.com

### ■ CNREE

Le CNREE a fait une demande de dépôt de bilan auprès des tribunaux. Les cavaliers d'endurance peuvent prendre

leurs licences directement auprès de la FFE. La DTN a repris toute l'activité nationale et internationale de l'endurance. Une secrétaire est affectée à cette discipline. La commission fédérale devra harmoniser le fonctionnement de la discipline dans le cadre de la FFE. Le CNREE n'a pas transmis ses données informatiques à la FFE. Elles ont été reconstituées grâce aux CREE, Comités Régionaux d'Endurance Equestre. Les points de qualification devraient donc tous être remis à jour convenablement. Les CREE assurent la transition en gérant l'activité régionale et départementale.

### ■ BOULONNAIS

Les boulonnais ont réalisé un tir groupé au Salon de l'Agriculture en remportant coup sur le coup le Trophée National du cheval de trait et le Trophée International. Ils s'imposent dans le Trophée international devant 7 équipes, au classement final des épreuves d'attelage et de traction, en paire.

### ■ OUVERTURE DE LA SHF

Dans sa lettre trimestrielle, la SHF liste les réformes intervenues en 2000 et les projets à venir. Depuis le 1er janvier 2001, les engagements des concours jeunes chevaux se font sur GICE.

Les épreuves de cycle classique sont dorénavant ouvertes aux chevaux entiers issus des stud-books européens et reconnus par la WBFSh. Les cycles classique et libre sont ouverts à tous les chevaux de selle. Depuis mars 2001, les résultats des épreuves et les informations destinées aux éleveurs, cavaliers et propriétaires de jeunes chevaux sont disponibles sur [www.shfonline.com](http://www.shfonline.com).

### ■ SERVICE DE DEPISTAGE

Le LAB, laboratoire de la Fédération Nationale des Courses Françaises, propose aux cavaliers de concours un service de dépistage déjà largement utilisé en course. Exception faite des anabolisants, il permet de s'assurer de l'élimination des médicaments administrés aux chevaux. La participation de 300 F HT aux frais d'analyse est très raisonnable. Il faut toutefois fournir l'ordonnance du vétérinaire ayant prescrit le médicament à rechercher. Un autre type d'analyse, plus large, d'un coût de 700 F HT est proposé dans le cadre des visites d'achat. Le LAB répond entre 24 et 72 h selon les molécules. Il vous aide à évaluer la date optimale de dépistage, le plus loin possible de l'administration du médicament et le plus près possible de la compétition à laquelle vous

voulez participer. Appel obligatoire avant envoi de l'urine. Contact Service de Biologie Equine de la FNCF Tel 01 42 68 87 83/87 82 / 87 84 Fax 01 42 68 19 80.

### ■ ANNUAIRE

La 9e édition de l'annuaire du cheval de sport et d'élevage édité par Frédéric Monneron recense les étalons chevaux et poneys autorisés à faire la monte en France. On y trouve également un grand article sur Internet et une rétrospective de l'année de compétition 2000, uniquement en saut d'obstacles.

Contact River Editions  
27 bois Fleuri 27750 La Couture Boussey  
Tel 02 32 36 62 62  
Fax 02 32 36 62 63

### ■ ACSOF

L'association des cavaliers de saut d'obstacles français mène actuellement un bras de fer contre Samsung en collaboration avec l'association internationale référente. Le partenaire des Coupes des Nations dans le monde souhaite, en effet, ne voir repartir que trois cavaliers dans la 2e manche des Coupes de Nations.  
« C'est une épreuve d'équipe. L'équipe a déjà été réduite à quatre cavaliers, nous n'avons plus le droit au réserviste, il faut que les 4 repartent dans la 2e manche.

#### IUP

Des informations détaillées concernant les inscriptions à l'IUP sont accessibles sur le site Internet fédéral [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

#### ERRATUM

Page 11 de la REF 7, lire Finales jeunes poneys dressage à Saumur.



D'autant qu'avec seulement six équipes en 2e manche, cela est tout à fait jouable pour un format télévision puisque c'est l'argument majeur de Samsung. Nous sommes tout à fait décidés à lutter » affirme Philippe Rozier, président de l'ACSO.

■ **APCS**  
Danièle Mars, propriétaire de Rochet M et de Cook du Midour a été élue à l'unanimité le 2 mars présidente de l'APCS, Association des Propriétaires de Chevaux de Sport.

Elle compte rapidement soumettre des idées aux commissions fédérales pour « établir une véritable reconnaissance du statut de propriétaire et contribuer efficacement au développement des sports équestres ». Le président sortant,

Christian Baillet, qui siège à la commission de CSO reste vice-président. Mesdames Delaveau, Marteau et Tritsch l'assisteront à la vice-présidence, Madame Mestrallet aux comptes, M. Katz au secrétariat général.

TOUTES LES MANIFESTATIONS SONT ANNONCÉES SOUS RÉSERVE DE LA POSSIBILITÉ DE LIBRE CIRCULATION DES CHEVAUX, SUITE À L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE.

### ■ COURSES

Sur les hippodromes en avril, signalons le Prix du Président de la République, à Auteuil, en steeple-chase, le dimanche 22. En mai, rendez-vous est pris pour le critérium des 4 ans de trot attelé à Vincennes le 5 et le Grand Steeple de Paris à Auteuil le 27.

Rappelons que votre licence



FFE avec le Galop 1 validé, vous permet d'entrer gratuitement sur tous les hippodromes gérés par France Galop.

Ces hippodromes sont les suivants : Auteuil, Chantilly, Deauville, Longchamp, Maisons-Laffitte, Pau et Saint Cloud.

### ■ FONTAINEBLEAU

Un CSI B est organisé le week-end du 14 avril sur le terrain en herbe du Grand Parquet à Fontainebleau. Ce concours est couplé avec un National 2 où sont attendus plus de 300 couples. Le week-end suivant, plusieurs centaines de poneys s'affronteront pendant 3 jours sur quatre pistes. Épreuve phare du programme, le Grand Prix poney en deux épreuves les samedi et dimanche. Ce Grand Prix sera qualificatif pour les Championnats d'Europe. Il en est de même pour le Grand Prix de dressage



poney programmé aux mêmes dates.

Pour mémoire les Européens poney auront lieu du 23 au 29 juillet à Vejer de la Frontera en Espagne.

A noter aussi à cette date et sur le même site les championnats départementaux CSO poney 1e, 2e et 3e séries.

Contact Affaires équestres de la Ville de Fontainebleau 01 64 23 42 87.

### ■ LACANAU

Pour la 4e année, le Village Cheval Pierre Durand à Lacanau propose un

international jeunes avec au programme un CSI A jeune cavalier et junior, un CSI B junior et un CSI B enfant dit CSICH.

Les dates retenues sont les 5, 6, 7, et 8 mai 2001. GP junior B le lundi 7 mai, GP enfant le mardi 8 mai et GP A JC et junior à la suite. Entrée libre.

Contact Anne Lavaux d'Armayan au 05 56 03 92 00 Fax 05 56 03 91 10 E mail aplus.lacanau@wanadoo.fr Internet www.aplus-lacanau.com.

Attention cette adresse Internet annule et remplace celle publiée dans la REF 3 page 22.





### ■ MONACO

Le très select CSI de Monaco recevra le gratin équestre du jeudi 26 au samedi 28 avril sous le chaiteau de l'Espace Fontvieille. Outre les têtes d'affiches du saut d'obstacles mondial, on y attend également le Cadre Noir de Saumur qui réglera les spectateurs du jumping d'une heure et demie de spectacle tous les jours en fin de soirée. A noter aussi des épreuves poney internationales et nationales. Entrée payante entre 150F et 250F.

Contact BCM Monaco au 00 377 93 50 95 60 E-mail [jumPMC@monaco.net](mailto:jumPMC@monaco.net)



### ■ NATIONAL GRANDES ECOLES

Depuis 2 ans, l'ACCAF, Association des Cavaliers de Course Amateurs de France, a mis en place un Championnat de France d'équitation de course ouvert aux élèves et anciens des Grandes Ecoles. Les écoles les plus prestigieuses sont d'ores et déjà inscrites. Citons l'Ecole Normale Supérieure, Polytechnique, St Cyr, l'ENA ou encore les Mines.



L'objectif est d'intéresser les futurs décideurs au cheval en général, et aux courses en particulier. Trois écoles seront qualifiées lors de chacune des cinq courses qualificatives. Elles seront quinze en lice lors de la finale. Toutes les épreuves se déroulent sur chevaux prêtés. Dernière qualificative le 15 avril à Longchamp. Date est prise pour la finale, le 1<sup>er</sup> mai, à l'hippodrome de St Cloud dans le cadre d'une grande réunion officielle. Contact Jean Coustères 01 42 25 88 33 E-mail : [club-grc@libertysurf.fr](mailto:club-grc@libertysurf.fr)

### ■ NIORT



Du 28 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2001 premier village équestre. La filière équidés en Deux-Sèvres et la ville de Niort, accueillent amateurs

et professionnels dans un hall entièrement dédié au cheval et à son univers. De nombreuses animations et mini conférences sont au programme, avec la troupe de Dominique Coynault, des démonstrations d'équitation américaine, d'attelage, la présentation de chevaux de sport et de loisirs, ainsi que le Célèbre Baudet du Poitou. Contact : Filière équidés en Deux-Sèvres 05 49 77 19 79 ou Foire exposition 05 49 78 71 12.

### ■ CHANTILLY CSO



La 3<sup>e</sup> édition du jumping de Chantilly devient National 1 open. Il se tiendra sur la pelouse du Duc D'Aumale, devant les Grandes Ecuries du 4 au 6 mai. Grand Prix B1 le samedi 5 mai, Grand Prix A1 open le dimanche 6 mai. Contact : 03 44 58 04 75. Fax 03 44 57 23 43

### ■ COMPIEGNE

Organisé par Compiègne Equestre, le CCI \*\* de

Compiègne fêtera ses dix ans du 10 au 13 mai sur le terrain du Grand Parc. Rappelons que l'édition 2000 avait accueilli 17 nations et rassemblé 25 000 spectateurs. Contact : 03 44 40 18 50.

### ■ RECHERCHE EQUINE

La 27<sup>e</sup> journée de la recherche équine organisée par les Haras nationaux le 7 mars a réuni 200 congressistes. Elle a été l'occasion de faire le point sur la croissance et les problèmes ostéo-articulaires et l'inventaire des recherches récentes sur la reproduction, la génétique moléculaire, le comportement et la santé. Compte rendu disponible au prix de 300F + 50F de frais de port auprès des Haras Nationaux. Contact HN, direction du développement, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris cedex 05 T 01 44 08 17 52 F 01 44 08 18 00.

### ■ CHANTILLY POLO



La finale de la 13<sup>e</sup> édition du Trophée International de polo de Chantilly aura lieu le



20 mai au Polo Club du Domaine de Chantilly. Ce sera l'aboutissement de trois semaines de tournoi parrainé par Green Fields. Rappelons qu'en 2000 les joueurs représentaient vingt nations. Site Internet : [www.poloclubchantilly.com](http://www.poloclubchantilly.com). Contact : 01 30 29 31 03

### ■ LA ROUTE DU SEL

Du 1er au 7 juillet 2001, la 17e édition est organisée par Jean-Yves Bonnet, maître écuyer. Cette randonnée a pour

thème le transport historique du sel par les voies romaines.



La Route du Sel est un itinéraire de vacances original, et

médiatique, tant pour les cavaliers que pour les randonneurs à pied ou en VTT. La caravane assure complètement l'intendance. Le parcours total de 200 km sera divisé en étapes de 30 ou 40 km. Les cavaliers arrivent à Sylvanès le dimanche. Ils peuvent randonner ce jour-là sur une boucle. La route associe la visite de sites de l'Aveyron, les rencontres avec les habitants et les festivités. Contact Secrétariat de la

Route du Sel  
Tel 05 65 76 56 26  
Fax 05 65 78 07 04  
Mail [routedusel@wanadoo.fr](mailto:routedusel@wanadoo.fr).

### ■ JABLINES

La base de loisirs et de plein air de Jablines-Annet, 77, accueillera les 24 et 27 mai les championnats d'Ile-de-France de CSO poney. Deuxièmes séries le jeudi de l'Ascension. 3e et 1e séries ainsi que Coupe CSO le dimanche suivant. Contact : 01 60 26 68 79 Fax 01 60 26 68 77.

## STAGE DE DETECTION PONEY A FONTAINEBLEAU

Un stage de détection CSO de couples à poney aura lieu les 17 et 18 avril à Fontainebleau au Grand Parquet. Il s'agit de repérer les couples aptes au haut niveau dont l'équipe de France a besoin et de mettre en place des accords avec les parents des enfants et/ou les propriétaires des poneys.

### ■ CANDIDATURES

Rappelons que la limite d'âge est de 16 ans pour les championnats d'Europe

poney. Le candidat idéal est un donc un bon cavalier de 12 à 14 ans environ, avec un excellent poney. A 15 ou 16 ans, il faut que le couple ait déjà un potentiel international. Les candidatures pour participer à ce stage sont à adresser à la Fédération Française d'Équitation, bureau des compétitions internationales, à l'attention de Sarah Cardoso, avant le 13 avril.

### ■ PRATIQUE

Les meilleurs couples termineront le stage par un travail sur le tour du Grand Prix. Les poneys pourront



être logés sur le Grand Parquet durant le stage et, pour ceux qui seront retenus pour le travail Grand Prix, jusqu'au 22. Pour tous renseignements concernant l'hébergement

des cavaliers et la réservation des boxes, contact André Bonneau Centre Equestre Saint Georges 77630 Arbonne la Forêt Tel 01 64 14 02 37 Fax 01 60 69 25 08.



## DES CIRCUITS MIEUX IDENTIFIES ET PLUS PERMEABLES

Le projet sportif fédéral se construit. Il sera en place pour la saison prochaine. L'objectif est de renforcer l'attractivité et l'intérêt sportif des circuits. Laurent Cellier, DTN intérimaire, fait le point sur les évolutions engagées et sur la méthode de transition progressive qui a été retenue.

### ■ ATTENTION

Les explications qui suivent définissent un projet. Elles n'ont pas force réglementaire. La FFE a pris le parti de vous informer sur les projets en cours. Le but est d'ouvrir le débat. Si des propositions vous interpellent, merci de faire part de vos suggestions aux commissions concernées ou par courrier à la REF.

### ■ PERMEABILITE

« Nous sommes partis d'un constat de la logique de ter-

rain qui fait apparaître trois populations. Les cavaliers de club, avec les chevaux de club, les cavaliers amateurs propriétaires de leur cheval et les cavaliers professionnels dont c'est le métier de faire de la compétition. Si l'on remanie le circuit, c'est pour le rendre plus souple. D'où la nécessité d'inventer des passerelles entre les catégories. La consigne numéro 1 est la perméabilité. Chaque président de commission réfléchit pour voir comment décliner ce concept sur sa propre discipline. L'objectif est trouver un système qui fonctionne pour toutes les disciplines, afin de simplifier les choses et d'être plus lisibles pour le monde extérieur. C'est à dire les spectateurs, les partenaires et les médias.

### ■ TRANSITION

Avant tout, il faut rappeler qu'au jour d'aujourd'hui tout est à l'état de projet.



Laurent Cellier

Aucune orientation définitive n'a été prise. Les commissions feront des propositions de modifications réglementaires qui seront applicables dès la prochaine saison sportive. Le découpage des licences est fait. CLUB correspond aux catégories 6 et 5, amateur à 4 et 3, Pro à 2 et 1. Le circuit CLUB existe. Il a déjà son règlement et son championnat de France. Le règlement est transitoire parce qu'il est prévu de fusionner les poneys et les chevaux. Objectif, un seul règlement CLUB en 2002. Nous travaillons à la redéfinition des épreuves en fonctions de critères techniques indépendamment des cavaliers qui y auront accès. Les critères porteront sur le cheval et le niveau des épreuves. On se rapprochera du système international, ce qui augmentera encore la lisibilité. Il s'agit de définir les épreuves, et de définir les populations, tout en

ayant en ligne de mire la plus grande perméabilité possible.

### ■ IMPERATIFS

Nous avons quelques impératifs. La traçabilité de l'engagement, la fiabilité du résultat, la gestion des flux financiers. C'est une demande des Haras Nationaux pour la fiabilité des indices génétiques. L'hypothèse de la perméabilité pose un problème majeur, celui des gains. Imaginez qu'Eric Navet ait besoin d'aller monter une B1 pour tester ou entraîner un cheval pas trop aguerri. Si les épreuves B lui étaient ouvertes, ce serait un bon outil de travail pour lui. Mais s'il a le droit d'encaisser les gains de l'épreuve, les cavaliers qui montent habituellement ce genre d'épreuve, et dont c'est le pain quotidien ne vont pas forcément être d'accord. Dans cette hypothèse, une solution est à trouver.

### CONCOURS : REGISTRE D'ECURIE OBLIGATOIRE

La gestion nationale des concours CLUB permet à tous les organisateurs de respecter l'obligation de disposer d'un registre d'écurie des équidés présents sur leur terrain. La réglementation européenne l'exige pour des raisons de

traçabilité sanitaire des mouvements d'équidés. Le listing FFE remplit cette obligation. Les concours 5e catégorie ne pouvaient échapper à cette règle. C'est aussi l'une des raisons qui interdit les hors concours.



### ■ STABILITE

Ce qui est maintenu. Les gains en compétition restent inchangés pour la saison 2001. Le montant des engagements et le découpage des épreuves amateurs et pros reste le même. La classification des épreuves est identique. Les championnats de France amateurs et pro sont

maintenus dans des conditions similaires.

### ■ EVOLUTIONS

Ce qui a changé. La 5e catégorie est devenue compétition CLUB. La gestion régionale des concours CLUB s'est transformée en gestion nationale, avec engagement par minitel. Nous serons, de ce fait, en

mesure de placer les clubs en conformité avec les directives européennes sur la traçabilité du déplacement des animaux (voir p. 18). De plus, nous disposerons des premières statistiques de la compétition CLUB en fin d'année. Un Championnat de France des Clubs avec un règlement

national a été créé. Une nouvelle logique de qualification a été mise en place pour permettre à chaque club de participer. Ce qui a changé aussi, c'est que la DTN a déménagé à Boulogne le 19 mars. Nous serons joignables au 01 58 17 58 17. Mais ça c'est pour l'anecdote. — Propos recueillis par N. Fey

## NOUVEAU PROTOCOLE POUR LE DRESSAGE FRANCAIS

La FFE a remanié l'encadrement du dressage de haut niveau.

A l'instar du saut d'obstacles britannique, le dressage français s'organise maintenant autour d'un comité de sélection et d'un chef d'équipe, Margit Otto Crépin.

### ■ ORGANIGRAMME

Par décision en date du 27 février, un Comité de sélection a été nommé. Il est composé d'un membre de la DTN, du chef d'équipe, Margit Otto Crépin, d'un représentant des juges, Bernard Maurel, d'un membre du Bureau fédéral, François Lucas, et de la Présidente de la FFE, Jacqueline Reverdy, membre de droit.

### ■ MOYEN TERME

L'échéance annuelle du dressage français est le Championnat d'Europe de Verden les 10, 11 et 12 août. La FEI a fixé un barème de qualification pour participer aux Européens. Un couple doit obtenir 65 % d'un juge international officiel étranger, sur un CDI, à deux reprises. L'objectif de la nouvelle équipe dirigeante est de parvenir à ce qu'un maximum de cavaliers français se qualifient. C'est la condition pour qu'il y ait un choix pour constituer l'équipe de France.

### ■ ACTIONS

Une première réunion des cavaliers seniors et juniors s'est tenue jeudi 1er mars 2001 pour présenter le dispositif à l'ensemble des cavaliers concernés. Le len-

demain, les cavaliers seniors étaient de nouveau réunis pour décider du planning de la saison à venir et des moyens à mettre en œuvre pour qualifier le maximum de couples français pour Verden. Aucun regroupement senior n'a été prévu. « *Les cavaliers qui le souhaitent peuvent aller travailler avec Margit Otto Crépin* » a expliqué Olivier Le Page, directeur des équipes de France. « *En revanche, nous verrons les juniors et les jeunes cavaliers en stage à Saumur les 17 et 18 mars.* »

### ■ ETAT DES LIEUX

Actuellement Margit Otto Crépin, Marietta Almasy, Michel Assouline, Decia de Paw et Florence Lenzini détiennent les points nécessaires à leur qualification. Dominique d'Esmé, Gilles Siauve et Pierre Subileau

peuvent y prétendre. « *Si nous parvenons à huit qualifiés, ce sera bien* » pense Olivier Le Page. Sous réserve de libre circulation des équidés en Europe, les couples français iront concourir aux CDI du Touquet, s'Hertogenbosch, de Hambourg, de Milan, de Munich, de Stadl Paura, d'Hickstead et d'Aix la Chapelle.

### ■ CONTRAT

Le nouveau dispositif financier fédéral vers les cavaliers de haut niveau a été modifié. Il incite à la réussite en fixant des barèmes de prise en charge des frais en fonction des résultats obtenus. Dans un GP international, à 65 % et plus de la note, la prise en charge sera totale et entre 63 et 65 %, elle sera partielle. N. Fey



## NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR LA COMPETITION PONEY

A partir de la saison 2002 qui débutera après le national Poney 2001, le circuit poney comportera 3 séries Club et 3 séries Amateur.

### ■ PROJETS

Le haut niveau poney est passé à Paris sous l'autorité de la Direction Technique Nationale. Cela concerne les couples qui tournent en Grand Prix et à l'international. Les compétitions jusqu'au Championnat de France inclus sont gérées à Lamotte.

Emmanuelle Schramm a été nommée en novembre DTN Adjoint en charge du dossier compétition poney. Elle a eu le plaisir de constater que le concours complet était déjà

dans une logique très positive, avec un développement qui se confirme, une bonne progression technique, tant des couples que des compétitions elles-mêmes grâce aux efforts d'Emmanuel Quittet et des organisateurs. En saut d'obstacles, Francis Rebel pourra compter sur son appui pour affirmer encore son autorité sur le haut niveau.

En dressage, le chantier prioritaire est l'accessibilité au haut niveau pour un plus grand nombre. Elle souhaite également pouvoir structurer la transition des cavaliers haut niveau poney vers le haut niveau à cheval.

### ■ ESPOIRS

Emmanuelle tente, en collaboration avec Laurent Cellier DTN intérimaire, de faire



Emmanuelle Schramm

entrer certains cavaliers à poney sur la liste des sportifs Espoirs de Jeunesse et Sport.

Si le Ministère accepte leur proposition, ce serait une première. « Cela signifierait qu'ils entrent dans une logique de filière.

C'est à dire que leur passage du haut niveau poney au haut niveau cheval se ferait de façon parfaitement encadrée.

Mais cela veut dire aussi qu'ils devront se plier à certaines contraintes, certains devoirs, dans la logique du haut niveau.

Nous planchons actuellement sur le cahier des charges des droits et devoirs des Espoirs à poney. Ce qui est acquis, c'est que ce statut leur permettrait, entre autres, de pouvoir obtenir des aménagements d'ho-

raires scolaires, et disposer d'un statut légitime à mettre en avant pour solliciter des aides des DRJS, ou des conseils régionaux. »

### ■ EVOLUTION

L'aménagement des circuits de compétition poney est en cours. Il passera par l'évolution des filières actuelles. Les 4e et 3e séries entreront dans la compétition CLUB. Les 1e, 2e et super séries deviendront des niveaux Amateur à part entière dans les disciplines olympiques.

Une passerelle entre les deux circuits sera mise en place.

Ce qui n'empêchera pas forcément les compétitions de se dérouler pendant les mêmes concours, comme c'est le cas actuellement. Contact DTN : Tél 01 58 17 58 17.

### NOUVELLES SERIES PONEY

PONEY DNEP SÉRIES CHT 2001	CLUB NOUVELLES SÉRIES	AMATEUR PONEY NOUVELLES SÉRIES
4e série	3e série	
3e série	2e série	
	1e série	
2e série		3e série
1e série		2e série
super série		1e série

On retrouvera les catégories B, C, D & E dans toutes les séries.

Le championnat E poney sera strictement réservé aux équidés de plus d'1,49 m ferrés ayant au moins un auteur poney, père ou mère.

Aucune dérogation ne sera accordée pour la saison 2002.



## REACTUALISATION DE L'ENSEMBLE DES REGLEMENTS

Sur deux numéros, la REF publie l'ensemble des modifications intervenues depuis la publication des règlements livres 2000 pour les concours à gestion GICE. Vous en trouverez l'esprit dans les pages qui suivent et la lettre à partir de la page 51, en rubrique Référence.

### ■ TEXTES

Aucun règlement livre par discipline n'a été imprimé en 2001 pour les compétitions fédérales à gestion GICE. Entre le milieu de la saison 2000 et le début de la saison 2001, des rectificatifs ont été publiés au BO GICE. Les modifications qui suivent vous permettent de

☞ REFERENCES REGLEMENTAIRES ☞				
	REGLEMENTS OFFICIELS	BO CONCOURS DE REFERENCE	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	GESTIONNAIRE INFORMATIQUE
AMATEUR & PRO	DNSE 2000 & réédition 2001 + BO GICE	BO GICE hebdomadaire	BO GICE hebdomadaire	CFE GICE
PONEY	DNEP 1999 + REF	Minitel 3615 FFE	REF	SIF
CLUB 50 CAT.	CLUB 2001 + REF	Minitel 3615 FFE	REF	SIF
JEUNES CHEVAUX	SHF 2001	BO GICE hebdomadaire	BO GICE Hebdomadaire	CFE GICE
JEUNES PONEYS	ANPFS 2001	Minitel 3615 FFE	ANPFS	SIF

rectifier le règlement livre que vous avez pu acquérir début 2000. Les règlements 2002 seront à votre disposition au prochain Salon du Cheval de Paris, en décembre.

### ■ METHODE

Pour les niveaux amateur et pro, ce sont les commissions sportives qui travaillent sur les règlements de chaque discipline et sur ceux des championnats. Elles ont pour objectif de stabiliser au maximum les règlements pour aboutir

à des règlements valables au minimum deux ans. Leurs propositions sont centralisées par la DTN qui les présente au bureau de la FFE pour approbation. Ensuite, il faut la validation de la sous-direction du cheval du ministère de l'agriculture, dans la mesure où les règlements peuvent avoir des incidences sur les indices génétiques, donc sur l'élevage.

### ■ OBJECTIFS

Nous avons interrogé les ini-

tiateurs des modifications qui suivent, présidents et membres de commissions, cadres techniques et DTN. Mise en conformité avec les règlements FEI, adaptation à la progression d'une pratique sportive, création ou suppression d'épreuves et de classements permanents, amélioration de la sécurité ou adaptation à la réalité du terrain, sont les principales causes de modifications qu'ils ont été données. - N. Fey

### BAREMES DE PENALITES EN CSO SELON LES REGLEMENTS LIVRES APPLICABLES

	GICE	SHF	CLUB	PONEY
Règlement applicable jusqu'en	fin 2001	fin 2001	Juillet 2001	Juillet 2001
<b>■ BAREME A</b>				
Obstacle renversé (barre)	4 points	4 points	4 points	4 points
1 <sup>er</sup> désobéissance	4 points	4 points	4 points	3 points
2 <sup>e</sup> désobéissance	Elimination	Elimination	6 points	6 points
3 <sup>e</sup> désobéissance			Elimination	Elimination
Pénalité pour démolition	4 secondes	4 secondes	6, 8 ou 10 secondes	6, 8 ou 10 secondes
1 <sup>er</sup> chute	Elimination	Elimination	8 points	8 points
2 <sup>e</sup> chute			Elimination	Elimination
Pénalité pour temps dépassé parcours	1 pt par seconde	1 pt par seconde	1/4 pt par seconde	1/4 pt par seconde
Pénalité pour temps dépassé barrage	1 pt par seconde	1 pt par seconde	1 pt par seconde	1/4 pt par seconde
<b>■ BAREME C</b>				
Obstacle renversé (barre) extérieur	5 secondes		5 secondes	5 secondes
Obstacle renversé (barre) palais	4 secondes		4 secondes	4 secondes
Obstacle renversé (barre) 2 phases	3 secondes		3 secondes	3 secondes
1 <sup>ère</sup> désobéissance	Temps		Temps	Temps
2 <sup>e</sup> désobéissance	Elimination		Temps	Temps
3 <sup>e</sup> désobéissance			Elimination	Elimination
Pénalité pour démolition	4 secondes		6, 8 ou 10 secondes	6, 8 ou 10 secondes
1 <sup>er</sup> chute	Elimination		Temps	Temps
2 <sup>e</sup> chute			Elimination	Elimination
Pénalité pour temps dépassé	1 pt par seconde		1 pt par seconde	1 pt par seconde



# CHAMPIONNATS SPECIFIQUES & CLASSEMENT PERMANENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, un classement permanent sur 365 jours, a été mis en place. Il est parrainé par Attelage Magazine. Il est utilisé pour les qualifications dans les championnats qui sont éclatés sur plusieurs compétitions spécifiques

## ■ CHAMPIONNATS

La grande nouveauté de l'attelage en 2001 est la création de championnats spécifiques, sur des sites différents, pour chaque catégorie. « En mélangeant tout le monde, c'était la grande fête » explique Jacques Tamalet, entraîneur national « mais allez faire passer un attelage à 1 shet-

land dans le même parcours que celui des 4 traits ». La formule est parlante. Les championnats, adaptés à chaque série, vont devenir plus techniques. « et par le fait, plus intéressants pour les meneurs et pour les spectateurs. Et surtout plus lisibles. Les compétitions, avec 20 partants dans chaque championnat, vont pouvoir se tenir sur deux jours au lieu de trois. »

## ■ POINTS

Les points du classement permanent sont attribués aux meneurs selon la grille ci-dessous. Ils correspondent au meilleur classement dans chaque épreuve. Le nombre de points est corrigé par un coefficient selon le nombre de partants. Il est de 0,75 pour moins de cinq partants et de 1,25 pour plus de dix

partants. Le terme de partant indique les participants au premier test de la série.

## ■ SERIES

Ce classement permanent, remis à jour à l'issue de chaque compétition compte neuf séries. 1 poney, 2 poneys, 4 poneys, 1 cheval, 2 chevaux, 4 chevaux, 1 trait, 2 traits, 4 traits. Il signale les concours pris en compte.

## ■ QUALIFICATION

Ce classement est utilisé pour déterminer les cavaliers qualifiés aux championnats de France. Seront qualifiés pour le championnat de France les 20 premiers de chaque série. C'est le dernier classement publié avant la clôture des engagements qui sera pris en compte.

## ■ COUPE DE FRANCE

Une Coupe de France d'attelage est instituée sur les résultats du classement permanent. Le classement est arrêté au 30 octobre 2001. En cas d'égalité au classement final, les couples seront départagés par l'addition des points obtenus en dressage sur les compétitions prises en compte. En cas de nouvelle égalité, les points de la maniabilité seront additionnés.

## ■ CADEAUX

Cette Coupe de France fera l'objet d'une remise des prix et cadeaux par Attelage Magazine lors du Salon du Cheval, du Poney et de l'Âne, à Paris. Coupes, plaques, flots, cadeaux et diplômes seront distribués aux trois premiers de chaque série.

## ■ PARTICIPATION

Pour participer, il suffit de détenir une licence sportive en cours de validité correspondant à sa catégorie. Les meneurs étrangers peuvent participer à la Coupe de France à condition d'être résidents en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, d'être titulaires de la licence sportive correspondant à l'épreuve, de mener un cheval ou des chevaux inscrits sur les listes des chevaux de sport, engagés dans les conditions prévues au BO et répondant aux conditions de qualification des épreuves. - N. Fey

### BAREME POUR LE CLASSEMENT PERMANENT ATTELAGE MAGAZINE

Intern. 1 : concours international auquel participent au moins 2 nations étrangères - la France, Intern. 2 : au moins 3 nations - la France, Intern. 3 : au moins 5 nations. CAD : Coupe Alpes Danube.

PLACE	INDIVIDUELS						EQUIPES	
	Epreuve C	Epreuve B	Epreuve A & Intern. 1	CAT FRANCE & Intern. 2	CAT EUROPE, CAD & Intern. 3	CAT MOSCOU	CAD, CAD & EUROPE	CAT MOSCOU
1er	10	15	30	35	40	45	35	40
2e	8	13	28	32	38	43	30	35
3e	6	11	26	30	36	41	25	30
4e	5	10	24	28	34	39	20	25
5e	4	9	22	26	32	37		20
6e	3	8	20	24	30	35		
7e	2	7	18	22	28	33		
8e	1	6	16	20	26	31		
9e	1	5	14	18	24	29		
10e	1	4	12	16	22	27		
11e	1	3	10	14	20	25		
12e	1	2	8	12	18	23		
13e	1	2	6	10	16	21		
14e	1	2	4	8	14	19		
15e	1	2	4	6	12	17		
16e	1	2	4	5	10	15		
17e	1	2	4	5	8	13		
18e	1	2	4	5	6	11		
19e	1	2	4	5	5	9		
20e	1	2	4	5	5	7		

En internationaux, un seul classement est pris en compte en cas d'épreuve par équipe, le plus favorable.





## MESURES DE SECURITE RENFORCEES EN CCE

Les principaux changements, adoptés sur proposition de la commission CCE, visent à améliorer la sécurité et à développer le nombre de participants. S'y ajoutent des ajustements aux modifications des règlements FEI.

### ■ QUALIFICATION

Une limite d'âge minimum de 16 ans a été fixée pour les participations aux CCI\* et CCI\*\* : « Il s'agit d'une mesure sécuritaire pour les enfants. » précise Jean-Michel Foucher, président de la commission de CCE.

### ■ MEDICAL

A partir de 2002, les cavaliers devront obligatoirement porter un brassard contenant une fiche médicale avec les informations de base en cas d'accident. Cette mesure est recommandée pour 2001. La commission médicale fédérale planche actuellement sur le contenu de la fiche. Quelques éléments sont d'ores et déjà précisés, voir REF 8 page 51.

### ■ CHUTES

En accord avec les modifications réglementaires FEI, dans toutes épreuves, la 1<sup>re</sup> chute du cheval est élimina-

toire, la 1<sup>re</sup> chute du cavalier est pénalisée de 60 points et la seconde éliminatoire.

### ■ INSPECTION

Chaque cheval a des allures qui lui sont propres. Il a été établi que dans les épreuves A1, ce serait le même juge qui inspecterait les chevaux au départ et à l'arrivée.

### ■ CSO

Les nouvelles règles du CSO français et international ne seront pas appliquées en concours complet sur l'épreuve de CSO pour l'année 2001. Le refus coûte toujours 5 points, tout comme une barre. La commission réfléchit à une possibilité de réforme pour l'année 2002. En revanche, l'idée de la commission CSO d'imposer des fiches de sécurité sur les chandeliers arrière des obstacles à plusieurs plans a été reprise. Elle est recommandée pour 2001 et sera obligatoire en 2002. Voir REF 6 page 40.

### ■ FOND

Les normes du fond des B1 et B2 ont été modifiées voir REF 7 pages 27 et 52 pour les distances et pour le temps, erratum ci-contre.

### ■ OUVERTURE

Un cavalier titulaire du galop 7 et d'une licence CLUB



Jean Lou Bigot

peut participer à cinq épreuves de niveau D selon les modalités d'engagement GICE. Des championnats de France minimes et cadets ont été créés pour 2001 à la demande de l'entraîneur des jeunes, Philippe Mull. Ils se tiendront à Bonneville du 13 au 15 juillet. Leurs règlements sont publiés dans cette revue. Notons qu'ils sont ouverts aux cavaliers à poney, qui peuvent se qualifier sur des épreuves poneys.

### ■ PROGRAMME

Pour inciter les organisateurs à s'ouvrir à un public de cavaliers le plus large possible, demande leur est faite de programmer obligatoirement une B2 et une A2 s'il est prévu une B1. L'objectif est de proposer dans la même compétition des épreuves pour les profes-

sionnels et pour les amateurs.

### ■ CHAMPIONNATS

Le critérium, qui n'attirait pas pléthore de candidats a été purement et simplement évacué du calendrier. L'idée du circuit a été privilégiée. Les cavaliers qui couraient le critérium sont donc invités à participer à la Coupe de France. Voir tous les calendriers page 52. – N. Fey

### ERRATUM

Page 52 de la REF 7, à propos de l'article 238 de CCE, le reste n'est pas sans changement car les modifications de distance ont entraîné des modifications de temps. Pour l'article 211, en B2, la modification doit comporter «sauf pour les juniors.»



## UN CHAMPIONNAT PRO 1 PLUS OUVERT

Après les amendements au règlement national, voir REF 6 page 40, voici les modifications adoptées, sur proposition de la commission CSO, pour les Championnats de France et pour le calcul du classement national permanent. Objectif, ouvrir et clarifier.

### ■ TROIS MANCHES

Après une longue période de championnat 1e catégorie limité à deux épreuves, une chasse et deux manches, décision a été prise l'année passée, en cours de saison, de revenir au classique une chasse, une manche, finale en deux manches. « Cette décision de raccourcir le championnat avait été prise en 1991 » explique Philippe Rozier, membre de la commission CSO, « parce que le grand parquet était en très mauvais état après la grande semaine. Notre souci était d'économiser les chevaux. Maintenant que la question du terrain est résolue, le retour à l'ancienne norme, réinitée l'année passée, a été entériné par la FFE. Reste que la date, juillet, tombe au milieu de la saison. » « C'est après le Championnat d'Europe » tempère Jean-Maurice

Bonneau, entraîneur national, « donc les dates nous conviennent pour cette année. »

### ■ CHAMPIONNAT

Davantage de cavaliers vont pouvoir se présenter au Championnat de France Pro 1. Réservé traditionnellement aux 25 meilleurs français, il avait été ouvert aux 35 premiers du classement national 1e catégorie l'année passée. La mesure a été élargie cette année aux 40 premiers. Le classement de référence sera celui du 24 juin 2001 publié au BO le 2 juillet 2001. Les 20 premiers devront obligatoirement concourir dans ce championnat, à l'exception des dames qui peuvent toujours opter pour le Championnat de France cavalières et les jeunes cavaliers et juniors pour le critérium. Les vingt suivants pourront éventuellement choisir de courir le Critérium national. « Cela nous permet de mieux gérer la saison en fonction de la forme de nos chevaux à cette date et s'inscrit dans une logique de progression. » précise Philippe Rozier

### ■ UNE PARTICIPATION

Le droit de participation reste limité à un seul Championnat, même lieu,



Nicolas Delmotte, champion 2e cat en 99, 2e des 1e cat en 2000

mêmes dates. En l'occurrence, Pro 1, critérium, cavalières et Pro 2 ont leur championnat planifié à Fontainebleau du 25 au 29 juillet 2001. Jusqu'ici juniors et cavalières pouvaient courir deux championnats. Cet avantage a été retiré aux cavalières. En revanche, tous les cavaliers (ères) peuvent engager sur le Championnat des chevaux de 7 ans qui aura lieu en même temps. Deux chevaux peuvent être engagés dans les championnats évoqués, mais un seul sera autorisé à prendre le départ. A noter que les cavaliers étrangers titulaires d'une licence compétition FFE et n'ayant pas représenté leur pays pendant l'année en cours, peuvent prendre part

aux Championnats de France de CSO.

### ■ COTES DES PARCOURS

La nouveauté 2001 est la fixation de cotes à ne pas dépasser pour l'ensemble des championnats de saut d'obstacles des Pro aux jeunes en passant par les amateurs. Vous trouverez ci-contre le tableau des cotes maximum des obstacles, en complément des rectificatifs réglementaires de la page 53.

### ■ 7 ANS

Deux modifications d'importance ont été ajoutées au règlement du championnat de France des chevaux de 7 ans. Premièrement, tous les chevaux de 7 ans pourront s'engager quel que soit le



montant de leurs gains. Deuxièmement, la première épreuve sera une piste de type barème A jugée au barème C. « Nous avons eu l'année passée des problèmes de lecture des points sur la première épreuve » explique Jean-Claude Bouard, président de la commission CSO, « ce barème et le document sur les cotes imposées devraient clarifier définitivement la situation ».

### ■ AMATEUR 3

Pour les Championnats de France Amateur 3, les cavaliers participants sont maintenant désignés par les

Comités Régionaux. Une notion de sélection objective sur les résultats en épreuves C1 a toutefois été ajoutée.

### ■ CLASSEMENT NATIONAL

La modification majeure est la prise en compte du Grand Prix de la Ville en plus du Grand Prix Coupe du Monde dans les CSIW.

Le même coefficient est applicable.

Cette appellation GP de la ville est générique, elle indique l'autre GP de la rencontre Coupe du Monde, comme le GP Ericsson à Bercy.

Par ailleurs, le classement du championnat junior sera à l'avenir pris en compte.

### ■ PROJET

Sous réserve de l'accord des Haras Nationaux, une nouvelle disposition pourrait s'appliquer cette saison sur les Nationaux 1. Les organisateurs qui le désirent, pourraient proposer, le dimanche, deux Grands Prix. Un petit Grand Prix et un Grand Prix classique. Les cavaliers pourraient s'engager dans ces épreuves le samedi soir, en fonction de la forme et du comportement de leurs chevaux sur les deux jours

précédents de compétition. Pour le calcul des indices HN et pour le classement permanent, le petit GP serait affecté d'un coefficient 0,5, le GP restant sur les mêmes modalités de calcul, c'est à dire en fonction de la dotation. Ce projet présente de grands avantages pour les cavaliers. Inconvénient pour les organisateurs, il faudra disposer d'un secrétariat équipé en informatique, sur place, pour sortir les listes de partants.

Si le projet est validé, les organisateurs auraient le choix entre l'ancienne et la nouvelle formule. - N.Fey

### COTES MAXIMUM DES OBSTACLES CHAMPIONNATS

Il est de la responsabilité du commissaire de piste de respecter les cotes indiquées ci-dessous. De plus, il devra prévoir dans chaque étape 2 obstacles verticaux d'une hauteur de + 5 cm par rapport aux cotes du tableau. Pour le championnat Pro 1, la rivière sera entre 3,80 m et 4 m.

	ETAPE 1	ETAPE 2	FINALE
<b>■ CHAMPIONNATS SENIORS</b>			
Pro 1	145	150	150
Critérium National Pro	140	145	145
Cavalières Pro	135	140	140
Pro 2	135	140	140
Chevaux de 7 ans	135	140	140
<b>■ CHAMPIONNATS JEUNES</b>			
Juniors	135	140	140
Critérium Juniors	130	135	140
Cadets	125	130	130
Minimes	110	115	
Benjamins	100	105	
Poussins	90	95	
<b>■ CHAMPIONNATS AMATEUR</b>			
Amateurs 3 Juniors	125	125	130
Amateurs 3 Seniors	120	120	125
Amateurs 3 Entreprises (corpo)	120	120	125
Amateurs 4 Juniors	120	120	125
Amateurs 4 Seniors	115	115	120
Amateurs 4 Entreprises (corpo)	115	115	120

UNE BANQUE D'IMAGES EXCEPTIONNELLES

[www.psvphoto.com](http://www.psvphoto.com)

11 rue de la République  
 75002 Paris  
 Tél : 01 46 46 07 17  
 Fax : 01 46 46 07 18  
 E-mail : [psvphoto@psvphoto.com](mailto:psvphoto@psvphoto.com)



## EN SECURITE SUR VOTRE PARCOURS D'OBSTACLES

Les fiches de sécurité sont obligatoires sur les seconds et troisièmes plans des obstacles de volée et sur les rivières barrées à partir du 1<sup>er</sup> juin 2001 en CSO Amateur et Pro. La sécurité du cheval et de son cavalier se trouvent au cœur de cette décision.

### ■ BENEFICIAIRES

On peut aisément faire le parallèle entre l'industrie automobile qui tire avantage des avancées technologiques de la F1 en matière de sécurité et l'imposition au plus grand nombre de

normes de sécurité réservées jusqu'alors aux compétitions internationales. Certes contraignantes au début, « elles diminuent les risques d'accidents graves d'environ 80 % » affirme Serge Houtmann, chef de piste international. Philippe Rozier souligne que « les cavaliers les plus exposés sont les amateurs et leurs chevaux, et qu'il est temps qu'ils bénéficient des mêmes systèmes de sécurité que nous. »

### ■ EPREUVES

Toutes les épreuves à engagement GICE en saut d'obstacles sont concernées par cette obligation. Voir REF 6 page 40. L'utilisation des fiches de sécurité est recommandée pour toutes les autres épreuves.

### ■ OBSTACLES

Trois obstacles sont concernés par cette mesure. Les oxers, les spa et les rivières. Le plan postérieur pour les obstacles larges, les 2<sup>e</sup> et

3<sup>e</sup> plans pour les spa et la barre placée sur la rivière. Il s'agit d'équiper le chandelier de fiches de sécurité des deux côtés. Ces normes sont également obligatoires au paddock.

### ■ CARACTERISTIQUES

Son mécanisme doit permettre un mouvement vertical parallèle vers le bas, non pivotant. Il ne doit pas présenter d'angle coupant. La partie mobile doit se remettre en place facilement. La force nécessaire au déclenchement du dispositif doit être d'environ 135 Kg, c'est à dire se déclencher sous un choc de 22 à 24 Kg. Les fiches de sécurité des deux cotés de l'obstacle doivent être de fonctionnement identique.

### ■ VASTE MARCHÉ

Un modèle français et plusieurs étrangers sont actuellement disponibles sur le marché. Ils sont en cours d'agrément par la FFE. Ils sont adaptables aux chandeliers traditionnels perforés ainsi qu'aux chandeliers équipés de rails. On peut les acquérir auprès de Picardie Loisirs, JLB et Spring Garden. Picardie Loisirs est le seul actuellement à proposer un modèle français, mis au point par ses soins.

### ■ BUDGET

Il vous en coûtera entre 240 et 340 Francs HT à l'unité. L'amortissement est réalisé sur l'organisation de moins de 10 jours de concours si l'on tient compte des économies réalisées puisque l'on a moins de barres et de chandeliers cassés. Sans présumer des frais vétérinaires et médicaux évités. Pour monter un parcours de type Grand prix, il faut entre 20 et 24 fiches.

### ■ ASTUCES

Ce matériel peut être acheté collectivement ou individuellement. Certains chefs de piste se déplacent avec leurs fiches de sécurité en poche. Pour limiter les convoitises, certains y font graver leurs initiales !

### ■ APPEL FFE

La FFE souhaite agréer des fiches de sécurité françaises. L'appel est lancé dans ces colonnes pour inciter les fabricants à proposer des modèles répondant aux normes à des tarifs avantageux. N'hésitez pas à mettre la puce à l'oreille de votre fournisseur habituel. -Valérie Neyt





## LES PRESIDENTS DE JURY IMPOSES

Le grand changement apporté, sur proposition de la commission voltige, est la désignation, par la FFE, du président du jury à partir du niveau national 2. Par ailleurs, les qualifications requises pour la participation en Championnats de France sont resserrées.

### ■ INDIVIDUEL SENIOR

Chez les individuels seniors, les voltigeurs devront obligatoirement avoir participé à deux nationaux 1 ou internationaux dans la saison pour s'engager dans ce championnat. Devenu pléthorique au fil des années, avec de grandes disparités dans le niveau des participants, le championnat individuel senior tend ainsi à devenir plus homogène et par là même plus agréable à regarder pour les spectateurs.

### ■ DISPOSITIONS GENERALES

Sur l'ensemble des championnats, le système des deux manches traditionnelles qui avait été bouleversé en 2000 pour convenue de l'organisateur du championnat, a été rétabli. Seules les cinq meilleures équipes à l'issue de la 1<sup>re</sup> manche pourront participer à la 2<sup>e</sup> manche.

### ■ LICENCES

Quel que soit le championnat couru, les chefs d'équipe devront présenter les licences de tous les voltigeurs et longeurs, faute de quoi la participation ne sera pas possible. Inutile donc de se présenter sans licence avec une bonne raison, ça ne marchera plus !

### ■ OUVERTURE

Le championnat D8 est de nouveau ouvert à tous les longeurs, y compris ceux qui ont participé à des internationaux. « *A jeune cheval, vieux longeurs. Cette disposition lésait les grands clubs de voltige qui ne pouvaient pas présenter leurs jeunes équipes.* » explique Jean-Michel Pinel, entraîneur national.

Dans le même esprit, côté chevaux, les épreuves sont ouvertes aux chevaux de 6 ans et plus dès lors qu'ils ont participé à au moins une épreuve officielle dans l'année.

### ■ AUGMENTATION

Sur l'ensemble du circuit national, les engagements et les dotations ont augmenté, en proportion plus importante pour les dotations. « *Les prix n'avaient pas été changés depuis 5 ans,* continue Jean-Michel Pinel, *les dotations ont été très sensiblement augmentées de*

*sorte que l'équipe victorieuse puisse amortir l'ensemble des frais engagés pour participer, c'est à dire transport, hébergement de toute l'équipe sur la base d'un gîte ou d'un hôtel de petite gamme.* »

Exemple, la dotation d'une épreuve par équipe passe à 10 000 F pour les A8/B8 et à 8 000 F pour les D8.

### ■ PRESIDENT

Révolution dans la voltige, les présidents de jury seront désignés par la fédération.

« *Il est bien évident qu'un président de jury et ses juges, nommés par un club qui organise une épreuve et présente dans le même temps une équipe ou des voltigeurs individuels, voit toutes ses décisions discutées. C'est comme si on faisait arbitrer les matchs de foot par les copains de l'une des deux équipes. Même si les juges sont encore nommés par l'organisateur, la présence d'un président de jury extérieur va être bénéfique. Néanmoins les clubs continueront d'amener leurs propres juges. Cela leur permet de se tenir au courant des règlements et de se remettre constamment en question par rapport à leurs connaissances. Là aussi, le président de jury fédéral,*



*épaulé par un juge national ou candidat national, pourra être d'un apport intéressant, en réactualisant à chaque compétition les connaissances de chacun en termes réglementaires.* »

### ■ JUGES

Côté juges, le système se resserre. Pour être juge national ou le rester, il conviendra d'avoir obtenu une note supérieure à 15 au test bisannuel, de suivre la formation fédérale et d'avoir officié au minimum à deux reprises sur une compétition officielle dans l'année. Ces minima qui visaient la promotion nationale, sont maintenant requis pour le maintien. Faute d'y répondre, le juge national redevient juge régional. De même, pour le candidat national, à ceci près que la note minimale requise est de 12, et pour le juge régional dont la note est fixée à 10. N. Fey



# LE PRINTEMPS DU

## Mission réaffirmée

De par ses statuts propres, ceux de la Fédération Française d'Équitation et conformément aux dispositions de la convention qui lie contractuellement les deux organismes, le Comité National de Tourisme Équestre a été confirmé et conforté dans sa mission d'organiser, développer et promouvoir le tourisme équestre dans ses formes les plus variées ainsi que les compétitions qui y sont spécifiquement attachées.

Pour ce faire, avec le soutien de Jacqueline Reverdy, le CNTE reçoit de la Fédération Française d'Équitation les personnels, moyens administratifs et ressources financières nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le CNTE possède son propre D.T.N.A., chargé de la mise en place, du suivi et de la coordination de toutes les actions de développement technique liées au Tourisme Équestre.

## Décollage

Après une période de mise en route bien compréhensible, eu égard aux importants changements intervenus dans son fonctionnement, après les différentes élections organisées dans les régions pour installer les Comités Régionaux d'Équitation et, par là même, les ARTE nouvelle formule, le CNTE peut, aujourd'hui, aborder la phase opérationnelle nécessaire à la réalisation concrète de ses objectifs.

Dans le prolongement de l'installation des CRE, la mise en place des structures départementales interviendra à partir du 21 mars prochain et durera 7 à 8 semaines.

Chacun comprendra qu'il n'est pas opportun d'attendre cette échéance pour opérer notre mouvement dans le sens prévu, conformément à la ligne que nous nous sommes tracée et au budget élaboré à cet effet.

## Vocation naturelle

Le tourisme équestre, dans une acception prenant en compte les différents aspects de l'activité, a pour vocation :

- d'animer au sens le plus large du terme
- de former des cadres et des pratiquants
- d'organiser une pratique sportive spécifique

## Piliers du Tourisme Équestre

Le CNTE concentre ses efforts sur deux piliers d'importance voisine, qui requièrent, l'un comme l'autre, une attention constante.

Il s'agit, d'une part, des professionnels, spécifiquement

concernés dans les différents aspects du métier et, d'autre part, des cavaliers individuels, regroupés ou non dans des associations.

En fonction de la cible visée, l'attention portée à chaque secteur devra être diversifiée, les besoins et attentes n'étant pas forcément les mêmes.

Toutes les démarches entreprises donneront à chaque famille sa juste place. Cette approche n'exclut pas une initiative particulière à l'égard d'un public non cavalier, potentiellement intéressé par les activités de tourisme liées aux équidés et aux valeurs qu'elles véhiculent.

## Priorité à l'action

Débarassé des tâches administratives qui alourdissaient son fonctionnement, le CNTE nouveau peut, désormais, consacrer ses forces vives à l'action et revoir à la hausse des objectifs hier insuffisamment pris en compte.

Nous n'aurions aucune excuse de laisser à d'autres le soin de faire à notre place ce pour quoi nous sommes prioritairement destinés.

## Chemins, gîtes et relais

Dans cette optique, le volet infrastructure du CNTE va faire l'objet d'une véritable politique de recensement, de préservation, de développement, de mise à disposition des randonneurs à cheval, dans les formes les plus appropriées, du vaste réseau d'itinéraires équestres dont notre territoire est pourvu. Aucun des moyens nécessaires pour y parvenir ne sera négligé.

Avec notre partenaire l'Institut Géographique National, son expertise et son appui technique, il sera fait en sorte que le Plan National de Randonnée Équestre (PNRE) couronne la démarche. Cette opération comportera, ipso facto, une action équivalente à l'égard des gîtes, relais et centres équestres impliqués dans le maillage général. Une labellisation revue et corrigée, tirée sans ambiguïté vers le haut, sera instituée vis-à-vis des structures accueillant cavaliers et chevaux.

## Grands événements

Sans en altérer l'esprit, l'organisation des grands événements nationaux et internationaux (Equirando, championnats sportifs, événements ponctuels...) fera l'objet d'une réforme en profondeur dans la façon de préparer, structurer, vivre et médiatiser ces manifestations.

Des moyens financiers supplémentaires seront affectés à l'ensemble pour en accroître l'impact et les retombées.

Des évolutions, telles que la mise sur pied d'un Equirando junior, sont d'ores et déjà programmées. Premier effet tangible à Vichy, en juillet prochain.



# TOURISME EQUESTRE

## Aide aux professionnels

L'amélioration de la qualité des établissements, des prestations, des produits, la diffusion d'une information basée sur le sérieux et la vérité des prix, nécessite la poursuite d'une politique de labellisation des structures, d'aide à la promotion et à la commercialisation.

Cette aide doit se traduire par la défense des acquis en matière de diplômes professionnels, par une meilleure définition des produits touristiques liés au cheval, par des aides à la formation, par des campagnes de publicité et toutes actions de promotion susceptibles de faire connaître et apprécier les activités du tourisme équestre, tant auprès du grand public que dans le cadre même de la Fédération.

## Cavaliers individuels

Les cavaliers individuels, généralement regroupés en dynamiques associations, ont, de tout temps, constitué l'aspect original du tourisme équestre et une grande part de sa vitalité, de ses forces vives. Leur efficacité n'est pas à démontrer et le CNTE sait ce qu'il leur doit notamment en matière d'animation du terrain et dans le domaine des chemins. Il doit poursuivre activement une démarche forte dans leur direction et ne pas donner à penser, comme certains tentent - à tort et non sans arrière-pensée - de l'accréditer, qu'il s'en désintéresse. Aucun des aspects qui les préoccupent actuellement ne lui est indifférent.

## Partenariat

Les partenariats actuels, à caractère commercial ou autres (Haras Nationaux, ONF, IGN, Parcs Naturels) seront approfondis, si possible étendus, améliorés. D'autres seront recherchés de même que les sponsors susceptibles de trouver leur intérêt à cheminer à nos côtés.

Les relations avec les autres disciplines de nature, non motorisées, sont formalisées dans le cadre du nouveau Conseil Supérieur des Sports de Nature. Les rencontres de travail ont lieu, de façon régulière, au sein du CNOSF avec, en particulier, les acteurs de la randonnée pédestre, du VTT, du cyclotourisme, de montagne et d'escalade...

## Formation

Le CNTE, comme ses devancières, accorde et accordera à la formation au sens le plus étendu, la plus grande attention, aussi bien à l'égard des professionnels que des pratiquants.

Pour tenir compte des évolutions indispensables, toutes mesures appropriées continueront d'être envisagées, étudiées et mises en place chaque fois que de besoin.

Un effort particulier sera apporté au développement des Galops de Pleine Nature, comme à la formation des gardes à cheval.

## Pratique sportive

La commission sportive avec la direction technique, examine et suit les évolutions du TREC monté et attelé (règlements, championnats, formation des pratiquants, des juges, des organisateurs...)

Elle propose les modifications nécessaires, suscite les recherches.

La création de championnats de TREC « jeunes » vient d'être décidée.

## Communication

En toute logique, la communication s'applique aux différents secteurs de l'activité sans en négliger aucun aspect. Elle doit être tournée aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur, avec la même volonté de satisfaire les attentes des uns et des autres.

Les lacunes, connues, seront comblées.

La communication bénéficiera, en 2001, d'un budget sans précédent qui permettra, en la matière, la mise en oeuvre d'une véritable politique pour :

- Annonces et publicité dans la presse spécialisée ou non,
- Salons et manifestations diverses,
- Action de presse générale, avec création de documents adaptés,
- Relations internationales, recherche de contacts,
- Editions d'ouvrages,
- Amélioration des supports actuels (catalogue Cheval Nature, Estafette)
- Recherche de labellisation de produits liés à l'activité (selles, vans, véhicules...)
- Création d'un document pour recherche de sponsors.

## C'est le printemps !

Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que le CNTE entame une véritable évolution, pourquoi pas une révolution. Le printemps du tourisme équestre, avec un peu d'avance sur le calendrier, commence maintenant.

Le Comité Directeur du CNTE



## ASSISES DES INFRASTRUCTURES DE LA RANDONNEE EQUESTRE

Le CNTE organise, les 14 et 15 juin prochains, les assises des infrastructures de la randonnée équestre. L'événement, présidé par Jacqueline Reverdy et Jacques Aguétant, aura lieu à Paris en un lieu qui n'est pas encore définitivement fixé.

### ■ INFRASTRUCTURES

Sentiers et chemins, gîtes et relais, sont les éléments indispensables à la pratique de la randonnée équestre. Il est donc parfaitement logique que cet aspect essentiel de l'activité figure au tout premier plan des

préoccupations des dirigeants du CNTE.

### ■ AGIR DIFFEREMMENT

Le CNTE souhaite prendre ce problème à bras le corps pour être en mesure de répondre aussi complètement que possible aux attentes des randonneurs à cheval, tant au niveau de l'information que de l'utilisation. Il entend résoudre les difficultés d'une manière différente de ses devancières, l'ANTE et la DNTE.

### ■ ACTEURS

Les principaux acteurs nationaux, régionaux et départementaux de la randonnée non motorisée seront rassemblés autour des représentants des ministères et



CE des Chabannes, Cluzat, 23

des administrations. Il s'agira d'aborder, d'une manière très exhaustive, les différents problèmes qui se posent aujourd'hui aux utilisateurs des sentiers et chemins, en métropole et outre-mer.

### ■ THEMES

Six thèmes principaux, portant sur les divers aspects du phénomène,

seront abordés et débattus dans des ateliers de réflexion. Une synthèse générale sera donnée à l'issue et diffusée dans un document édité et publié. Une information complète sur cet événement sera donnée dans la REF 9. Contact et renseignements CNTE, 9 Bld Macdonald 17019 Paris Tel 01 53 26 15 50 Fax 01 53 26 15 51

### A CHEVAL

Les deux catalogues 2001 de France Randonnée, regroupés en un seul réversible, sont parus. Une partie A Cheval, réservée aux adultes propose 33 produits. L'autre par-

tie, Vacances à Cheval est destinée aux jeunes de 6 à 17 ans et offre 16 produits.

L'ensemble de ces 49 produits est le fruit d'une sélection réalisée par les partenaires de l'opération

Commercialisation et Promotion des Produits de Tourisme Equestre, entreprise

sous l'égide du ministère du tourisme avec le CNTE, la Fédération Nationale du Cheval FNC, le Syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre, SNETE, et l'agence de voyages France Randonnée.

Le document 2001 et tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de France Randonnée. Contact France Randonnée, 9 rue des Portes Mordelaises 35000 Rennes Tel 02 99 67 42 21 Fax 02 99 67 42 23

E-mail [francerandonnee@wanadoo.fr](mailto:francerandonnee@wanadoo.fr) Internet [www.france-randonnee.fr](http://www.france-randonnee.fr)

### SPORTS NATURE

Le CNTE sera présent à la 17e édition du Salon de la Randonnée et des Sports Nature les 30, 31 mars et 1er avril prochains. Stand E 36 - F35. Cette manifestation très fréquentée par les candidats à l'aventure en milieu naturel se tient au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris - hall 5-1.





## ADHESION 2001 AU CNEFE : 30 AVRIL DERNIER DELAI

Si ce n'est déjà fait, adhérez au CNEFE avant le 30 AVRIL. Vous pourrez ainsi bénéficier de l'enseigne EFE et des actions et propositions de services détaillées

dans les REF 3 page 37, REF 5 page 23 et REF 6 page 34.

### ■ ADHESION

Le CNEFE est une association indépendante regroupant les clubs qui ont adhéré

à sa charte de qualité. Tous les groupements CLAF, CLAG, ORAF et ORAG peuvent adhérer directement au CNEFE en remplissant, en signant et en renvoyant le bulletin d'adhésion ci-dessous. La FFE offre l'adhésion 2001 au CNEFE à tous les

groupements CLAF, CLAG, ORAF et ORAG ayant édité plus de 100 licences en 2001. Les groupements qui ont délivré moins de 100 licences 2001 au moment de leur adhésion au CNEFE doivent régler la cotisation de 500F.



## DEMANDE D'ADHESION 2001 AU CNEFE

### COMITE NATIONAL DES ECOLES FRANCAISES D'EQUITATION

*J'atteste sur l'honneur satisfaire aux critères exigés par la CHARTRE DE QUALITE DES ECOLES FRANCAISES D'EQUITATION*

- Ayant délivré plus de 100 licences 2001 au titre de mon établissement, je demande à la FFE de régler mon adhésion au CNEFE
- Je règle directement mon adhésion au CNEFE et je joins un CB de 500 F à l'ordre du CNEFE

NOM ..... Prénom .....

Dirigeant  Président

Code adhérent FFE.....  CLAF  CLAG  ORAF  ORAG

Nom de l'établissement .....

Adresse du siège social .....

..... E-mail.....

Tél..... Fax .....

Date..... Cachet du Club..... Signature

**Ce bulletin est à retourner avant le 30 avril à : FFE CLUB / CNEFE Parc Equestre 41600 Lamotte**



### INSCRIPTIONS PONEYS ANPFS

Le 25 février au Parc Fédéral de Lamotte, l'ANPFS en collaboration avec les Haras Nationaux, a procédé à l'inscription de poneys à son livre généalogique.

Messieurs Hourcabié, directeur du Haras National de Blois, Clérin, sous-directeur, et Lassoux, président de l'ANPFS, ont apprécié les qualités des seize poneys présentés.

Les poneys ont été évalués sur un dispositif d'obstacles de Patrick Lefèvre.

Certains poneys déjà agréés dans leur race, obtenaient leur qualification facteur de PFS.

Les poneys pouvaient aussi être inscrits à titre initial pour avoir accès au cycle classique jeunes poneys de sport.

Pour les mâles, cette inscription est le préalable à toute reconnaissance éventuelle en tant qu'éta-  
lons.

Elle permet aux juments d'avoir une production enregistrée comme PFS, Poney Français de Selle. La prochaine inscription se fera à l'occasion du Sologn'Pony début septembre.

Contact ANPFS  
Tel 02 54 83 72 00

### LICENCE CLUB

Il faut que votre certificat soit parvenu au SIF au moment de l'édition de votre licence CLUB, pour qu'elle soit mentionnée sur votre licence.

Si ce n'est pas le cas et que vous voulez justifier de votre licence, il suffit de présenter une copie d'écran Minitel de votre fiche cavalier au président de jury par exemple.

La copie d'écran est la preuve que le cavalier est en règle.

### EDITION DE LICENCES ET DIPLOMES

A partir de votre PC, vous pouvez éditer vous-même vos licences, vos diplômes et vos duplicata, directement, sur des formulaires envoyés gratuitement par FFE CLUB.

La société Esis édite un logiciel uniquement disponible sur CD rom.

L'édition papier de vos documents se fait après leur saisie sur Minitel.

Ce logiciel fonctionne sur un PC équipé d'un modem interne ou externe, avec fonction minitel, et une imprimante standard, jet d'encre ou laser. Il est disponible sous 48 H en colissimo, recommandé, contre remboursement au prix de 680 F TTC. Le modem peut vous être proposé en sus.

Contact : Esis BP 18  
78570 Andresy  
01 39 74 25 15.

Reprise en plein air, au Centre Equestre des Chabannes, 23



### RCPE

La Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé, peut être prise en même temps que la licence de pratiquant. Dans le cas contraire, le club affilié doit envoyer au SIF, par courrier ou fax, une demande en précisant le Code Adhérent FFE, le numéro de licence du propriétaire et le numéro SIRE de l'équidé. Le montant de la RCPE sera débité du compte adhérent FFE. Vous pouvez adresser votre chèque à FFE CLUB en précisant le code adhérent au dos. Chaque propriétaire recevra un courrier de l'assureur pour confirmation de l'assurance. Contact FFE CLUB Karine 02 54 94 46 46.

### ENREGISTREMENT SIF

Les chevaux participant actuellement à des compétitions GICE, et devant être engagés en concours CLUB, doivent être enregistrés au SIF. Le délai pour l'inscription est d'environ 2 jours après réception des documents à FFE CLUB. Contact Delphine 02 54 94 46 31.

### PONY-GAMES

Le stage d'entraîneur Pony-Games prévu au Parc Equestre Fédéral du lundi 14 mai 10h au vendredi 18 mai 13h, sera animé par Isabelle Pierrard, entraîneur national Pony-Games, Emmanuelle Schramm, DTN adjoint sport poney et Jean-Pierre Boucan CTN poney.

### ADULTES

Vous trouverez au dos de la feuille verte d'expédition de la REF, un formulaire d'enquête à retourner à FFE CLUB pour faire part à la commission pédagogique de votre expérience et de vos suggestions concernant l'équitation adulte.

### OUTRE-MER

Le championnat de France d'Outre-Mer aura lieu au Parc Equestre Fédéral de Lamotte du 18 au 22 juillet dans le cadre du Championnat de France des Clubs.

Voir règlement page 56



## CHAMPIONNATS DES PONEY-CLUBS D'EUROPE

Les championnats des Poney-Clubs d'Europe qui auront lieu lors du National Poney 2001 sont ouverts sur candidature.

Pour demander sa sélection, il suffit de copier ou de renvoyer

le formulaire ci-dessous avec tous les renseignements demandés.

### ■ SELECTION

Voir règlement REF 7, page 46. Il s'agit d'épreuves combinées CSO et cross.

Pour les catégories où le nombre d'équipes candidates sera supérieur au nombre d'équipes françaises autorisées, les équipes seront sélectionnées suivant les résultats de leur club au National Poney 2000 en A3 élite, B2 élite et C2 élite.

### ■ PARTICIPATIONS

Les participations au Championnat des Poney-Clubs d'Europe sont prises en compte dans le nombre maximum d'engagements autorisés pour les poneys et pour les cavaliers au National 2001.

### CANDIDATURE AUX CHAMPIONNATS DES PONEY-CLUBS D'EUROPE A, B, C

DU 30 JUIN AU 2 JUILLET 2001

Nom du Poney-Club : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Fax : ..... Code adhérent FFE.....

#### ■ EQUIPE DE CATÉGORIE A

NOM, PRÉNOM DES CAVALIERS	N° LICENCE	NOM DES PONEYS	N° SIRE
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

#### ■ EQUIPE DE CATÉGORIE B

NOM, PRÉNOM DES CAVALIERS	N° LICENCE	NOM DES PONEYS	N° SIRE
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

#### ■ EQUIPE DE CATÉGORIE C

NOM, PRÉNOM DES CAVALIERS	N° LICENCE	NOM DES PONEYS	N° SIRE
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....



## AVANTAGE PRIVILEGE POUR GARANTIR VOS REVENUS



Répondre aux questions que vous vous posez en matière d'assurance, vous apporter des solutions, c'est l'engagement du Cabinet PEZANT. Pour le 2ème volet de cette rubrique, nous avons choisi : l'assurance Prévoyance.

### ■ PRIVILEGE

Dans le cadre du statut privilège de la FFE, le Cabinet PEZANT avec GENERALI, Assureur officiel de la Fédération, propose une protection financière aux

dirigeants, moniteurs et collaborateurs des clubs adhérent à la FFE.

### ■ EXPOSE

Lors de nos contacts avec les Centres équestres, les dirigeants et moniteurs ont exprimé leur souci d'être couverts de leurs pertes de revenus, s'il leur était impossible d'exercer temporairement ou définitivement leur activité professionnelle, suite à un accident ou en cas de maladie.

Pour répondre aux besoins particuliers des professionnels de l'équitation que vous êtes, nous avons élaboré un contrat groupe de garantie financière.

### ■ AVANTAGES

Indemnités journalières versées :  
 . Au 1er jour, suite à acci-

dent, avec ou sans hospitalisation.

. Au 1er jour, suite à maladie, avec hospitalisation.

. Au 31ème jour, suite à maladie, sans hospitalisation

Les garanties vous restent acquises lorsque vous êtes en compétition.

Extension gratuite des garanties à la vie privée. (Voir détail sur Notice à nous demander).

### ■ EXEMPLE

Personne de 31 à 35 ans.  
 Décès accident : 200 000 F.  
 Invalidité totale accident : 400 000 F.  
 Indemnité par jour, 200 F.  
 Prime/mois : 166 F

### ■ PRECISION

Pour les exploitants non salariés, votre régime obligatoire de base ne prévoit aucune garantie d'in-

demnités journalières ni de capital décès, seulement une rente de l'ordre de 1 500 F/ mois jusqu'à 60 ans en cas d'invalidité totale.

Pour les salariés MSA ou S.S., votre régime obligatoire de base prévoit 50 % du salaire à partir du 4e jour en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité totale jusqu'à 60 ans, 3 mois de salaire en cas de décès.

### ■ CONTACT

Retournez le coupon-réponse ci-dessous en le complétant, le Cabinet PEZANT vous adressera la notice des offres de garantie à partir de laquelle vous déterminerez votre choix et une demande d'adhésion. Ces documents vous seront envoyés gratuitement et sans engagement.



## UNE EQUIPE DEDIEE EST A VOTRE SERVICE, CONSULTEZ-NOUS

Cabinet Pezant 25 Quai de la Londe BP 3032 14017 Caen Cedex 2, T 02 31 06 11 60, F 02 31 94 24 74



### DEMANDE DE DEVIS D'ASSURANCE A RETOURNER AU CABINET PEZANT

Nom du club :  
 Adresse :

N° adhérent FFE :  
 Responsable légal :  
 Titulaire de Carte Privilège :

Tél. :

Fax. :

NOM, Prénom :  
 Date de naissance



## S'INFORMER POUR POUVOIR DEPLACER LES EQUIDES

Au moment où le présent article est rédigé, 22 Mars, des mesures sanitaires interdisant le déplacement des équidés sont toujours en place ☹️. Ces mesures ont fait l'objet d'assouplissements et se sont de nouveau durcies, suite à l'apparition de nouveaux foyers potentiels.

### ■ DEPLACEMENTS

Tout déplacement ☹️ est impossible dans les « zones de surveillance » ☹️. Si

vous vous trouvez dans l'une de ces zones, vous serez averti par le Préfet ou par la DSV. Le contrôle très strict de ces zones est mis en place par un arrêté préfectoral diffusé également aux maires des communes concernées. Aucune mesure d'abattage des équidés ne sera prise. En dehors de ces zones, vous pouvez sortir en promenade et randonnée, participer à des rassemblements équestres, en respectant les conditions mises en place par le Ministère de l'Agriculture pour les équidés.

### ■ DEPLACEMENTS :

Contactez votre DSV pour obtenir le modèle de déclaration de transport obligatoire et les conditions sanitaires et réglementaires à respecter.

### ■ S'INFORMER

Toutes informations générales récentes, arrêtés ministériels, circulaires, adresse des DSV, carte de France des zones de surveillance... sont disponibles sur le site internet des Haras Nationaux : [www.haras-nationaux.com](http://www.haras-nationaux.com)

### ■ CONTACT

En cas de problèmes particu-

liers, contactez le GHN et signalez vos difficultés à FFE CLUB.

### REFERENCES EPIZOOTIE

☹️ Interdiction : arrêté ministériel du 5 mars 2001 abrogé et remplacé par l'arrêté du 19 mars 2001

☹️ Déplacements : circulaire DGAL du 6 Mars 2001 modifiée par la circulaire du 22 mars 2001

☹️ Zone de surveillance : directive européenne n° 85-511 du 18 Novembre 1985 modifiée

## REDUCTIONS D'IMPOT POUR LES BENEVOLES

Depuis le 8 juillet 2000, les bénévoles qui n'ont pas obtenu de prise en charge de leurs frais par un organisateur d'événement en 2000 peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur leur propre déclaration de revenus.

### ■ CONDITIONS

Les frais doivent être engagés dans le cadre d'une

activité bénévole, sans contrepartie et en vue de la réalisation de l'objet social d'un organisme d'intérêt général à caractère social ou sportif, comme un organisateur de compétitions officielles FFE.

Ils doivent être dûment justifiés, comme par exemple par une note d'essence, d'hôtel ou par le détail des kilomètres parcourus. Ils doivent être constatés dans les comptes de l'organisme.

### ■ DECLARATION D'ABANDON

Le bénévole doit renoncer expressément au remboursement des frais engagés. L'organisme doit conserver la déclaration d'abandon ainsi que les pièces justificatives.

### ■ COMMENT

Complétez la ligne UD du titre 7 de la déclaration de revenu n° 2042 et joignez impérativement la ou les

notes délivrées par le ou les organismes.


Ces notes doivent mentionner la déclaration d'abandon, les montants des frais abandonnés, et les références à la loi sur le sport.

### REFERENCE BENEVOLES

☹️ : Article 41 de la loi sur le sport du 6 juillet 2000 qui vient modifier l'article 200 - 1 du Code Général des Impôts.




# RECONNAISSANCE DE CERTAINS DIPLOMES EUROPEENS

Trois diplômes étrangers bénéficient d'une reconnaissance  par la commission nationale des équivalences du Ministère de la jeunesse et des Sports. Cette reconnaissance permet aux titulaires de ces diplômes d'accompagner, d'animer ou d'enseigner contre rémunération en référence à l'article 43 de la loi sur le sport du 16 Juillet 1984

## DROIT DU TRAVAIL


### ■ TRAVAILLEUR ETRANGER

Le droit européen organise la liberté de circulation des travailleurs au sein de l'Union Européenne . N'importe quel salarié peut occuper un emploi où il le souhaite sur le territoire de l'Europe des quinze.

A la différence d'un salarié venant d'un pays hors CEE, le salarié citoyen de l'Union Européenne a un droit automatique à travailler où il veut à l'intérieur de la com-

munauté européenne. Son titre de séjour pour résider régulièrement n'est qu'une formalité.

### ■ CREATION D'ENTREPRISE


Un citoyen de l'Union peut s'installer en France avec les mêmes facilités que s'il souhaitait travailler en tant que salarié .


## ENSEIGNEMENT SPORTIF


### ■ CARTE PROFESSIONNELLE


L'étranger qui souhaite

## REFERENCES DIPLOMES

 Reconnaissance : B.O. Jeunesse et Sports N° 1 du 31 01 2000

 Travailleur : art. 48 du traité de l'Union Européenne Entreprise : Rég. Européen N° 1390/81 du 12 Mai 1981, J.O. des communautés européennes, réf. L143

 Carte professionnelle : Décret du 3 septembre 1993

enseigner l'équitation en France doit demander sa carte professionnelle à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, dès lors qu'ils est rémunéré pour ses activités. 

## EQUIVALENCE DES DIPLOMES EUROPEENS

PAYS	NOM DU DIPLOME	DIPLOME FRANCAIS CORRESPONDANT
BELGIQUE	Moniteur d'équitation de l'Administration de l'éducation physique, des sports et de la vie de plein air (ADEPS)	BEES 2, option équitation.
	Aide moniteur d'équitation de l'Administration de l'éducation physique, des sports et de la vie de plein air (ADEPS)	BEES 1, option activités équestres.
ANGLETERRE	Assistant Instructor's Certificate de la British Horse Society	BAPAAT, option loisirs de pleine nature, supports supports techniques randonnée équestre et poney.

### ■ INTERNATIONAL TRAINERS PASSEPORT

Les travaux menés sous l'égide de la FEI depuis 1992 ont permis de passer des accords entre 22 pays qui reconnaissent entre eux titres et diplômes.

Ces accords permettent d'obtenir un passeport international d'enseignant entraîneur. Les Français peuvent ainsi aller enseigner dans de nombreux pays étrangers. Pour tout renseignement et obtention du passeport, contacter la DTN. Le tableau des correspondances sera publié dans la REF 9.






## FAIRE SIGNER UNE DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les établissements équestres sont régulièrement amenés à transporter des équidés sans être des professionnels du transport. Nous vous proposons un modèle de décharge de responsabilité qu'il est fortement recommandé de faire signer par les propriétaires des chevaux transportés.

### ■ TEXTES

Ce modèle a été rédigé en prenant en compte deux éléments législatifs principaux. Le premier  précise les obligations des transporteurs publics d'animaux vivants. Il fixe notamment une indemnité maximale pour préjudice subi par l'animal de 10.500 F pour un cheval et de 5.300 F pour un poney.


Le second  reconnaît la


validité et l'efficacité d'une clause limitative de responsabilité. Sauf en cas de faute lourde, l'établissement équestre peut donc limiter sa responsabilité.

### ■ ASSURANCE

Il est toutefois souhaitable de proposer une assurance au propriétaire de l'équidé. Il faut signer un contrat dans lequel l'assureur prend en compte la décharge.

### REFERENCES TRANSPORT

 Obligations des transporteurs publics, décret du 12 février 2001, disponible sur simple demande au GHN. Contact 02 54 83 02 02 Fax 02 54 83 02 03

 Limitation de responsabilité, arrêt de la Cour d'Appel de Caen, rendu le 03 octobre 2000

### DECHARGE LIMITATIVE DE RESPONSABILITE DANS LE CADRE DU TRANSPORT DES CHEVAUX

Vu la participation aux activités de l'établissement et le montant du remboursement forfaitaire de l'animal en cas d'accident défini par le décret du 12 février 2001 :

Entre l'établissement équestre ..... ci-après nommé l'établissement équestre et M. .... ci-après nommé le propriétaire.

Le propriétaire préfère recourir à la solution proposée par l'établissement équestre, qui n'est pas un professionnel du transport. La somme acquittée est une participation aux frais et non le prix d'un transport.

Concernant l'indemnisation du préjudice tel qu'il résulterait d'un événement subi par l'animal au cours du transport, et notamment le risque de mort ou de maladie de l'équidé au cours de celui-ci, Le propriétaire décharge de toute responsabilité l'établissement équestre pour un événement affectant la santé de l'animal. En déchargeant l'établissement équestre de toute responsabilité, le propriétaire a bien conscience qu'il interdit à son assureur éventuel de se retourner contre le bénéficiaire de cette décharge, notamment en ce qui concerne la responsabilité qui serait susceptible d'être recherchée pour les opérations de transport, d'embarquement ou de débarquement de l'animal ou du matériel l'accompagnant.

Le propriétaire déclare :

- connaître le véhicule et l'agréer dans son état actuel,
- connaître le conducteur et l'agréer,
- savoir que le conducteur n'a pas souscrit d'assurance spéciale.

Le propriétaire : (1) Rayer la mention inutile

- déclare d'ailleurs souscrire une assurance personnelle pour couvrir ce risque (1)
- déclare ne pas souhaiter s'assurer et assume ces risques en toute connaissance de cause (1).

Fait en deux exemplaires, dont une copie est remise à chacune des parties,

A ..... le ..... Signature

Signature précédée de la mention : bon pour accord pour une durée d'une année et assurance par mes propres moyens du risque maladie, invalidité mortalité.



## TOUS LES SERVICES

### ■ FFE PRESIDENCE

**Direction**  
81/83 avenue Edouard Vaillant  
Immeuble le Quintet Bât E  
92517 Boulogne Billancourt cedex  
T 01 58 17 58 01 / 03  
F 01 58 17 58 00

**Vie Fédérale**  
9 bd Macdonald 75019 PARIS  
T 01 53 26 15 04  
F 01 53 26 15 88

**Communication**  
9 bd Macdonald 75019 PARIS  
T 01 53 26 15 97  
F 01 53 26 15 41

### ■ FFE DTN

81/83 avenue Edouard Vaillant  
Immeuble le Quintet Bât E  
92517 Boulogne Billancourt cedex  
**Secrétariat du DTN**  
T 01 58 17 58 73 / 74  
F 01 58 17 58 53

### COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

F 01 58 17 58 53  
**Attelage / Voltige**  
T 01 58 17 58 65

**Endurance**  
T 01 58 17 58 78

**Dressage / Poneys**  
T 01 58 17 58 71

**Grands événements /  
Concours Complet**  
T 01 58 17 58 70

**Internationaux en France**  
T 01 58 17 58 72

**Saut d'Obstacles**  
T 01 58 17 58 68 / 69

### COMPÉTITIONS NATIONALES

F 01 58 17 58 60  
**Attelage / Concours complet**  
T 01 58 17 58 66

**Dressage / Amazone**  
T 01 58 17 58 63

**Horse-Ball / Voltige**  
T 01 58 17 58 65

**Saut d'Obstacles**  
T 01 58 17 58 64 / 47

**Endurance**  
T 01 58 17 58 78

### ■ FFE TOURISME

9 bd Macdonald 75019 Paris  
**Standard**  
T 01 53 26 15 50 F 01 53 26 15 51

## COORDONNEES

### ■ FFE CLUB

Parc équestre 41600 Lamotte  
**Standard adhérents**  
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47

**Standard cavaliers**  
Tél 02 54 94 46 00

**Adhésions, licences & examens**  
F 02 54 94 46 20

**Compétition club**  
F 02 54 94 46 30

**Formation & pédagogie**  
F 02 54 94 46 40

**Parc équestre Fédéral**  
T 02 54 94 46 91 F 02 54 94 46 90

### ■ SIF

Minitel 3614 FFE et 3615 FFE  
14490 Litteau. T 02 31 51 21 10  
Internet : [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

### ■ GICE CFE

Minitel 3615 FFECOMPET  
Bar E. Immeuble le Quintet.  
81-83 avenue Edouard Vaillant  
92517 Boulogne Billancourt cedex  
**Comptes & engagements**  
T 01 58 17 58 41 / 01 58 17 58 42  
F 01 58 17 58 45

## REFERENCE

**Horaires & renseignements**  
T 01 58 17 58 54 F 01 58 17 58 60

**Résultats**  
T 01 58 17 58 59 / 01 58 17 58 56  
Fax 01 58 17 58 60

### ■ ADRESSES UTILES

**Assureur Poney et Cheval**  
Generali France Assurances Cabinet  
PEZANT, 25 quai de la Londe  
BP 3032  
14017 Caen cedex  
T 02 31 06 11 60 F 02 31 94 24 74

**Assureur Tourisme**  
AXA Assurances CCGA,  
135 Rue des Stations 59800 Lille  
T 03 20 15 17 17 F 03 20 54 55 44

**Service Juridique, Fiscal & Social**  
GHN Parc équestre, 41600 Lamotte  
T 02 54 83 02 02 F 02 54 83 02 03

**Comité National des Ecoles  
Françaises d'Équitation**  
Parc équestre 41600 Lamotte  
T 02 54 94 46 21 F 02 54 94 46 51

**Enregistrement des Equidés**  
SIRE, BP3  
19231 Arnac Pompadour cedex  
T 05 55 73 83 83 F 05 55 73 94 83

## TABLEAUX DE BORD

## STATISTIQUES

## REFERENCE

# LICENCES 2001 : LES VOSGES DEPASSENT LES 100 %



**Bravo aux 37 clubs  
des Vosges, seul  
département à avoir  
dépassé le total des  
licences 2000 avant  
le 15 mars 2001.**

### ■ DECODAGE

**Valeur absolue.**  
Les deux 1<sup>er</sup> colonnes,  
Licences 2001, donnent le  
rang par rapport au nombre

de licences distribuées au  
15 mars.

**Valeur relative.**  
Les deux suivantes, Taux de  
Renouvellement, donnent la  
proportion de licences 2001  
par rapport au total 2000.

### ■ TOP DEPARTEMENTS

**Valeur absolue**

1. Yvelines, 14 973
2. Nord, 13 999
3. Seine et Marne, 12 393

**Valeur relative**

1. Vosges, 103,50 %
2. Loire, 99,95 %
3. Haute Marne, 98,86 %

### ■ TOP REGIONS

**Valeur absolue**

1. Ile de France, 66 909
2. Rhone Alpes, 31 205
3. Normandie, 22 492

### Valeur relative

1. Poitou Charente, 92,14 %
2. Ile de France, 91,34 %
3. Lorraine, 91,20 %

### LES ADHERENTS DE LA FFE AU 15 MARS

CATÉGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
CLAF	1218	23%
CLAG	2297	44%
DRAF	1118	21%
DRAG	578	11%
Clubs (CLAG + CLAF)	3515	67%
Organisateurs (ORAG + DRAF)	1697	33%
Associations (CLAF + DRAF)	2337	45%
Non Associatifs (CLAG + DRAG)	2875	55%
<b>TOTAL</b>	<b>5212</b>	<b>100%</b>



DPT	NOM	LICENCES 2001		TAUX DE RNVT		LICENCES 2000
		RANG	TOTAL	RANG	%	
67	Bas Rhin	8	7 336	34	88,84%	8 258
68	Haut Rhin	41	3 590	60	83,88%	4 280
<b>TOTAL ALSACE</b>		<b>15</b>	<b>10 926</b>	<b>7</b>	<b>87,14%</b>	<b>12 538</b>
24	Dordogne	60	2 292	25	91,31%	2 510
33	Gironde	5	8 831	36	88,47%	9 982
40	Landes	76	1 654	40	87,47%	1 891
47	Lot Et Garonne	73	1 730	58	84,31%	2 052
64	Pyrenees Atlantiques	40	3 741	44	86,52%	4 324
<b>TOTAL AQUITAINE</b>		<b>6</b>	<b>18 248</b>	<b>5</b>	<b>87,90%</b>	<b>20 759</b>
03	Allier	72	1 775	95	59,93%	2 962
15	Cantal	84	1 298	33	88,84%	1 461
43	Haute Loire	86	1 235	62	83,39%	1 481
63	Puy De Dome	46	3 175	49	85,72%	3 704
<b>TOTAL AUVERGNE</b>		<b>19</b>	<b>7 483</b>	<b>22</b>	<b>77,88%</b>	<b>9 608</b>
21	Cote D'Or	32	4 137	19	92,28%	4 483
58	Nievre	92	1 033	90	70,95%	1 456
71	Saone Et Loire	49	3 113	66	82,53%	3 772
89	Yonne	66	2 081	92	66,53%	3 128
<b>TOTAL BOURGOGNE</b>		<b>16</b>	<b>10 364</b>	<b>20</b>	<b>80,72%</b>	<b>12 839</b>
22	Cote D'Armor	48	3 124	48	85,75%	3 643
29	Finistere	22	5 049	43	86,93%	5 808
35	Ile Et Vilaine	25	4 642	42	87,29%	5 318
56	Morbihan	35	4 111	81	78,82%	5 216
<b>TOTAL BRETAGNE</b>		<b>8</b>	<b>16 926</b>	<b>14</b>	<b>84,69%</b>	<b>19 985</b>
18	Cher	61	2 274	55	84,63%	2 687
28	Eure Et Loir	54	2 786	46	86,15%	3 234
36	Indre	68	1 868	37	88,20%	2 118
37	Indre Et Loire	30	4 314	41	87,29%	4 942
41	Loir Et Cher	62	2 249	61	83,42%	2 696
45	Loiret	28	4 552	50	85,64%	5 315
<b>TOTAL CENTRE VAL DE LOIRE</b>		<b>7</b>	<b>18 043</b>	<b>11</b>	<b>85,95%</b>	<b>20 992</b>
08	Ardennes	77	1 641	29	89,77%	1 828
10	Aube	74	1 725	21	91,85%	1 878
51	Marne	38	3 769	65	82,62%	4 582
52	Haute Marne	78	1 471	3	98,86%	1 488
<b>TOTAL CHAMPAGNE ARDENNES</b>		<b>17</b>	<b>8 606</b>	<b>4</b>	<b>88,21%</b>	<b>9 756</b>
20	Corse	75	1 711	47	86,02%	1 989
<b>TOTAL CORSE</b>		<b>22</b>	<b>1 711</b>	<b>10</b>	<b>86,02%</b>	<b>1 989</b>
06	Alpes Maritimes	33	4 132	30	89,55%	4 614
83	Var	39	3 765	87	73,92%	5 093
<b>TOTAL COTE D'AZUR</b>		<b>18</b>	<b>7 897</b>	<b>18</b>	<b>81,35%</b>	<b>9 707</b>
25	Doubs	51	2 968	28	90,70%	3 270
39	Jura	81	1 329	85	77,09%	1 724
70	Haute Saone	89	1 153	91	68,63%	1 680
90	Territoire De Belfort	91	1 060	7	97,52%	1 087
<b>TOTAL FRANCHE COMTE</b>		<b>20</b>	<b>6 508</b>	<b>15</b>	<b>83,86%</b>	<b>7 761</b>
11	Aude	70	1 796	72	82,05%	2 189
30	Gard	24	4 688	24	91,60%	5 118
34	Herault	18	5 485	22	91,65%	5 985
48	Lozere	98	515	93	65,11%	791
66	Pyrenees Orientales	63	2 180	73	81,95%	2 660
<b>TOTAL LANGUEDOC ROUSSILLON</b>		<b>11</b>	<b>14 664</b>	<b>6</b>	<b>87,58%</b>	<b>16 743</b>
19	Correze	67	1 911	76	81,04%	2 358
23	Creuse	97	534	94	64,18%	832
87	Haute Vienne	64	2 147	45	86,16%	2 492
<b>TOTAL LIMOUSIN</b>		<b>21</b>	<b>4 592</b>	<b>19</b>	<b>80,82%</b>	<b>5 682</b>
54	Meurthe Et Moselle	26	4 621	68	82,40%	5 608
55	Meuse	88	1 186	57	84,41%	1 405
57	Moselle	19	5 421	12	95,71%	5 684
88	Vosges	53	2 809	1	103,50%	2 714
<b>TOTAL LORRAINE</b>		<b>13</b>	<b>14 037</b>	<b>3</b>	<b>91,20%</b>	<b>15 391</b>

DPT	NOM	LICENCES 2001		TAUX DE RNVT		LICENCES 2000
		RANG	TOTAL	RANG	%	
09	Ariege	95	852	88	72,95%	1 168
12	Aveyron	79	1 466	67	82,50%	1 777
31	Haute Garonne	20	5 358	83	78,13%	6 858
32	Gers	83	1 305	53	85,18%	1 532
46	Lot	93	939	80	78,84%	1 191
65	Hautes Pyrenees	80	1 407	31	88,94%	1 582
81	Tarn	56	2 679	18	92,47%	2 897
82	Tarn Et Garonne	82	1 306	9	96,81%	1 349
<b>TOTAL MIDI PYRENEES</b>		<b>10</b>	<b>15 312</b>	<b>16</b>	<b>83,43%</b>	<b>18 354</b>
59	Nord	2	13 999	38	88,14%	15 882
62	Pas De Calais	12	6 770	59	84,20%	8 040
<b>TOTAL NORD</b>		<b>4</b>	<b>20 769</b>	<b>8</b>	<b>86,82%</b>	<b>23 922</b>
14	Calvados	37	3 971	89	71,42%	5 560
27	Eure	17	5 782	84	77,98%	7 415
50	Manche	43	3 237	63	83,38%	3 882
61	Orne	57	2 555	75	81,71%	3 127
76	Seine Maritime	10	6 947	79	79,07%	8 786
<b>TOTAL NORMANDIE</b>		<b>3</b>	<b>22 492</b>	<b>21</b>	<b>78,18%</b>	<b>28 770</b>
75	Paris	15	6 352	4	98,59%	6 443
77	Seine Et Marne	3	12 393	32	88,92%	13 938
78	Yvelines	1	14 973	14	94,86%	15 784
91	Essonne	4	11 100	16	93,99%	11 810
92	Hauts De Seine	7	8 417	39	87,93%	9 572
93	Seine Saint Denis	65	2 084	52	85,20%	2 446
94	Val De Marne	23	4 749	11	95,94%	4 950
95	Val D'Oise	11	6 841	70	82,31%	8 311
<b>TOTAL PARIS ILE DE FRANCE</b>		<b>1</b>	<b>66 909</b>	<b>2</b>	<b>91,34%</b>	<b>73 254</b>
44	Loire Atlantique	13	6 670	69	82,38%	8 097
49	Maine Et Loire	27	4 566	35	88,82%	5 141
53	Mayenne	87	1 188	74	81,82%	1 452
72	Sarthe	50	2 972	56	84,58%	3 514
85	Vendee	45	3 210	15	94,38%	3 401
<b>TOTAL PAYS DE LA LOIRE</b>		<b>5</b>	<b>18 606</b>	<b>9</b>	<b>86,12%</b>	<b>21 605</b>
02	Aisne	29	4 452	27	90,71%	4 908
60	Oise	9	7 334	82	78,54%	9 338
80	Somme	34	4 123	17	93,70%	4 400
<b>TOTAL PICARDIE</b>		<b>9</b>	<b>15 909</b>	<b>12</b>	<b>85,32%</b>	<b>18 646</b>
16	Charente	55	2 699	5	98,29%	2 746
17	Charente Maritime	31	4 224	10	96,35%	4 384
79	Deux Sevres	58	2 516	23	91,62%	2 746
86	Vienne	59	2 349	77	80,50%	2 918
<b>TOTAL POITOU CHARENTE</b>		<b>14</b>	<b>11 788</b>	<b>1</b>	<b>92,14%</b>	<b>12 794</b>
04	Alpes Haute Provence	85	1 252	20	91,99%	1 361
05	Hautes Alpes	96	840	86	73,94%	1 136
13	Bouches Du Rhone	6	8 602	64	82,89%	10 377
64	Vaucluse	42	3 561	26	90,89%	3 918
<b>TOTAL PROVENCE</b>		<b>12</b>	<b>14 255</b>	<b>13</b>	<b>84,89%</b>	<b>16 792</b>
01	Ain	21	5 073	6	97,95%	5 179
07	Ardeche	68	1 868	54	84,75%	2 204
26	Drome	47	3 161	71	82,21%	3 845
38	Isere	16	5 931	96	59,65%	9 943
42	Loire	36	4 034	2	99,95%	4 036
69	Rhone	14	6 490	51	85,36%	7 603
73	Savoie	71	1 789	13	95,01%	1 883
74	Haute Savoie	52	2 859	78	79,55%	3 594
<b>TOTAL RHONE ALPES</b>		<b>2</b>	<b>31 205</b>	<b>17</b>	<b>81,50%</b>	<b>38 287</b>
97	D.O.M.	44	3 226	8	97,02%	3 325
98	Nouvelle Calédonie	90	1 076	97	52,69%	2 042
99	Etranger	94	870	98	20,78%	4 186
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>362 422</b>		<b>85,13%</b>	<b>425 727</b>



# STATUTS TYPES DES COMITES DEPARTEMENTAUX

## ATTENTION :

PLUSIEURS VERSIONS DES STATUTS ONT CIRCULÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE. LE TEXTE DÉFINITIF QUI EST LE SEUL VALABLE EST CELUI QUI EST PUBLIÉ CI-DESSOUS.

En application des statuts fédéraux adoptés le 14 Décembre 1999. Texte adopté par le Comité Directeur du 20 mars 2001.

## TITRE I - BUT ET COMPOSITION

### ■ ARTICLE I - OBJET

L'Association dite Comité Départemental d'Équitation (CDE) de .....

est un organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation. Elle a pour but :

- D'encourager, de promouvoir, d'orienter, de développer, d'animer, d'enseigner, d'encadrer, de coordonner, d'organiser les activités équestres sous toutes leurs formes de pratique, à l'exclusion des courses à pari mutuel et de l'élevage.
- De développer, en particulier dans la jeunesse, le goût et la pratique des activités équestres, de participer au contrôle de leur enseignement, de régir et organiser les sports et les compétitions équestres.
- De défendre les intérêts de tous les pratiquants d'équitation et de représenter ceux qui y adhèrent.
- De créer et de maintenir un lien entre elle-même et ses groupements sportifs affiliés et établissements agréés.
- De participer à la formation de l'encadrement et de la pratique de l'équitation, et des futurs encadrants voire d'être elle-même organisatrice de formations initiales.
- D'œuvrer pour garantir le respect des règles sportives nationales et internationales en équitation et l'éthique du sport définie par le Comité National Olympique et

Sportif Français et le Comité International Olympique.

g) De collaborer dans son domaine et par ses compétences aux actions des pouvoirs publics et de représenter la FFE auprès d'eux.

h) Le Comité Départemental d'équitation doit assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination illégale et veiller à l'observation des règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Il doit respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives et les faire appliquer par les membres qui la composent.

Il est régi par la loi du 1er juillet 1901, les lois et règlements en vigueur et par les présents statuts. Sa durée est illimitée.

Il doit avoir son siège dans le département ..... Tout transfert de ce siège doit être soumis à délibération du Comité Directeur.

### ■ ARTICLE II - COMPOSITION

Le Comité Départemental se compose des groupements sportifs affiliés à la FFE et constitués dans les conditions prévues par le chapitre II du titre Ier de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, dont le siège social est situé géographiquement dans le département

..... Il peut comprendre également, dans les conditions fixées par les statuts, d'une part, des établissements agréés conformément à l'article 30 de l'annexe du décret n°85-236 du 13 février 1985 relatif aux statuts types des Fédérations sportives dont le siège social est situé géographiquement dans le département

..... et, d'autre part, à titre individuel, des personnes physiques dont la candidature est agréée par le Comité Directeur, ainsi que des

membres donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres d'honneur.

### ■ ARTICLE III - RADIATION ET DÉMISSION

La Qualité de membres du Comité Départemental se perd par la démission, qui, s'il s'agit d'une personne morale, doit être décidée dans les conditions prévues par ses statuts, ou par la radiation prononcée selon l'article VI des statuts de la FFE.

### ■ ARTICLE IV - MISSIONS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Les missions du Comité Départemental d'équitation sont exercées dans le cadre de la délégation accordée par la Fédération Française d'Équitation. Elles concernent :

- La contribution à l'organisation des formations.
- L'organisation et la coordination des calendriers d'activité.
- L'organisation des formations des techniciens fédéraux.
- L'évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants licenciés à la Fédération.
- La définition des éventuelles applications locales de tous les règlements concernant les activités équestres lorsque ceux-ci le prévoient.
- Contribution, autant que nécessaire, à l'organisation de toutes les épreuves sportives se déroulant sur son territoire.
- L'organisation d'assemblées, congrès, conférences, expositions, cours, stages et examens fédéraux.
- L'organisation d'actions de promotion des activités équestres : l'édition et la publication de tout document.
- Le développement des établissements, des installations, des matériels utilisés par les activités équestres y compris la compétition.
- La participation à tous les organismes par affiliation ou convention afin de promouvoir les activités équestres.
- L'organisation et la maîtrise des

sélections départementales dans les diverses catégories et disciplines sportives.

l) La représentation, au plan départemental, de la Fédération Française d'Équitation.

### ■ ARTICLE V - LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE

1 - Le Comité Départemental d'Équitation constitue, en son sein, sous la forme d'une association déclarée, un "Comité Départemental de Tourisme Équestre".

2 - Les statuts de ce Comité Départemental doivent être compatibles avec ceux du Comité Départemental d'Équitation :

- que l'Assemblée Générale se compose des représentants élus des groupements affiliés à la Fédération, ainsi que des représentants désignés par les établissements agréés par la Fédération.
- que ces représentants disposent, à l'Assemblée Générale, d'un nombre de voix correspondant au nombre de licences fléchées Tourisme Équestre délivrées dans le groupement, ou dans l'établissement.

Les statuts du Comité Départemental de Tourisme Équestre doivent prévoir, en outre, que l'association est administrée par un Comité Directeur composé d'un président et de 3 membres, élus à ce titre et au titre de membres du Comité Directeur Départemental lors de l'Assemblée Générale électorale confondue du Comité Départemental et du Comité Départemental du Tourisme Équestre. Le président est directement élu par les représentants des groupements affiliés et par les représentants des établissements agréés, répertoriés par la Fédération au titre de ce comité. Les modalités des élections suivent les règles fixées par les articles XII et XIV des présents statuts.

3 - Sur la base de la convention que le Comité National de Tourisme



Equestre a arrêté avec la Fédération Française d'Équitation, le "Comité Départemental de Tourisme équestre" est lié par convention avec le Comité Départemental pour exercer certaines des missions relatives à l'organisation de la pratique de l'équitation.

Les rapports entre le Comité Départemental et le Comité Départemental du Tourisme Equestre sont définis par le règlement intérieur.

## TITRE II - L'ASSEMBLEE GENERALE

### ARTICLE VI - COMPOSITION

a) L'Assemblée Générale du Comité Départemental d'équitation se compose des représentants élus des groupements affiliés ainsi que des représentants légaux des établissements agréés, à raison d'un représentant par groupement ou établissement.

Ces représentants doivent être licenciés pour l'année en cours à la fédération et être en règle par rapport aux dettes qu'ils auraient contractées auprès de la Fédération et de ses différents organes.

b) Ils disposent d'un nombre de voix correspondant au nombre de licences délivrées dans le groupement affilié ou dans l'établissement agréé ; dans ce dernier cas, le représentant désigné est porteur des voix des licenciés de l'établissement, sauf avis contraire signifié lors de la prise de licence par le licencié.

Le barème retenu est donc : « une licence = une voix ».

c) Pour l'Assemblée Générale électorale du Comité Directeur Fédéral, le barème prévu au b) de cet article s'applique selon les règles définies à l'article XII.

Le règlement intérieur précise les conditions dans lesquelles sont portées à la connaissance des électeurs les différentes candidatures.

d) Une commission des votes est constituée par le Comité Directeur préalablement à chaque Assemblée Générale. Le mode de désignation de ses membres est prévu par le

règlement intérieur. Elle peut être assistée par un huissier désigné par le Comité Directeur. Les candidats aux élections ne peuvent pas en être membres.

Elle a pour mission de s'assurer de la validité et de la confidentialité des procédures de vote pendant l'Assemblée Générale. Elle indique au Président du Comité Départemental d'équitation, pour qu'il le communique à l'Assemblée Générale, le nombre de votants présents ainsi que le nombre de voix qu'ils détiennent.

e) Peuvent assister à l'Assemblée Générale, avec voix consultative, les membres du Comité Départemental d'équitation y adhérant à titre individuel, un représentant du ministre chargé des sports, un représentant du ministre chargé de l'agriculture, un représentant de l'EPA des Haras Nationaux et, sous réserve de l'autorisation du Président, les agents rétribués par la Fédération et le Comité Départemental d'équitation ainsi que les agents de l'Etat détachés ou mis à disposition.

f) Le Président de la FFE et le Président du Comité Régional d'Équitation (CRE) sont invités de droit à l'Assemblée Générale. A ce titre ils reçoivent les documents fournis à l'Assemblée Générale.

### ARTICLE VII - RÔLE

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président. Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le Comité Directeur ; en outre, elle se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par le Comité Directeur ou par le tiers des membres de l'assemblée représentant le tiers des voix.

L'ordre du jour est fixé par le Comité Directeur.

Exceptée dans les cas prévus par les articles XIX et XX, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si le tiers au moins de ses membres, représentant le tiers des voix, est exprimé. Dans le cas contraire, l'assemblée est à nouveau convoquée après un délai mini-

mal de 21 jours. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale définit, oriente et contrôle la politique générale. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du Comité Directeur et sur la situation morale et financière du Comité Départemental d'équitation. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Cette Assemblée Générale devra avoir lieu avant l'Assemblée Générale du CRE et celle de la FFE pour l'exercice correspondant.

L'Assemblée Générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans. Elle décide seule des emprunts. Les votes de l'Assemblée Générale portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

Les procès verbaux de l'Assemblée Générale et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux groupements sportifs affiliés, aux établissements agréés par la Fédération et au Comité National de Tourisme Equestre, ainsi qu'aux services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à la FFE et au CRE.

## TITRE III - ADMINISTRATION

### SECTION I - LE PRÉSIDENT

#### ARTICLE VIII - PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION - ELECTION

Le Président du Comité Départemental d'équitation est élu par les membres de l'Assemblée Générale, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est organisé un deuxième tour, auquel ne participent que les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier

tour. Le règlement intérieur fixe les modalités d'organisation de l'élection. Le mandat du Président commence et expire avec celui du Comité Directeur.

Les candidats à la présidence ne peuvent être candidats à d'autres fonctions au sein du Comité Directeur du Comité Départemental d'Équitation.

Les candidats à la présidence ont la possibilité de présenter leur programme, avant l'élection, selon les modalités prévues au règlement intérieur.

Le Président est membre du Comité Directeur du Comité Départemental d'équitation.

#### ARTICLE IX - PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION - ATTRIBUTIONS

Le Président préside les Assemblées Générales, le Comité Directeur et le Bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente le Comité Départemental d'équitation dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Le Président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation du Comité Départemental d'équitation en justice ne peut être assurée, à défaut du Président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial délivré par le Président.

#### ARTICLE X - PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION - VACANCE

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit (démission, radiation,...), les fonctions du Président sont exercées provisoirement par un membre du bureau élu au scrutin secret par le Comité Directeur. Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir, le cas échéant, complété le Comité Directeur, l'Assemblée Générale élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.



### ■ ARTICLE XI - INCOMPATIBILITÉS

Le mandat de Président doit être soumis aux règles de compatibilités légales.

La Présidence du Comité Départemental d'Équitation est incompatible avec un poste électif au Comité Directeur de la FFE ou à un poste électif d'un Comité Régional d'Équitation. Les deux mandats ne peuvent être cumulés plus de trois mois.

### Section II - Le Comité Directeur

#### ■ ARTICLE XII - COMPOSITION

a) Le Comité Départemental d'équitation est administré par un Comité Directeur constitué du Président et de 16 membres, et exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale.

En même temps que l'élection du Président, l'Assemblée Générale élit le Comité Directeur dont les postes sont pourvus suivant les modalités définies par le règlement intérieur :

- 4 membres au titre de la « Compétition et spécifique ».
- 4 membres au titre du « Comité Pony ».
- 4 membres au titre du « Comité Cheval ».
- 4 membres au titre du « Comité Tourisme Équestre ».

Les représentants des groupements affiliés et des établissements agréés du département correspondant au Comité Départemental, membres de l'Assemblée Générale Départementale élisent l'ensemble des membres du Comité Directeur, ils disposent à ce titre d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées dans les groupements affiliés ou dans les établissements agréés qu'ils représentent et dans les conditions prévues au b) de l'article VI.

Pour l'élection du Président et des membres du Comité Directeur au titre de la « Compétition et spécifique », les membres de l'Assemblée Générale disposent d'un nombre de voix égal au nombre total de licences, toutes catégories

confondues, prises par les groupements ou établissements qu'ils représentent.

Pour l'élection des membres du Comité Directeur au titre du Comité « Pony » les membres de l'Assemblée Générale disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences prises dans la catégorie « Pony », définie par les statuts fédéraux par les groupements ou établissements qu'ils représentent. Pour l'élection des membres du Comité Directeur au titre du Comité « Cheval », les membres de l'Assemblée Générale disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences prises dans la catégorie « Cheval » définie par les statuts fédéraux par les groupements ou établissements qu'ils représentent. Pour l'élection des membres du Comité Directeur au titre du Comité de « Tourisme Équestre », les membres de l'Assemblée Générale disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences prises dans la catégorie « Tourisme Équestre » définie par les statuts fédéraux par les groupements ou établissements qu'ils représentent.

b) Les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée de quatre ans selon les conditions prévues par le règlement intérieur. Ils sont rééligibles. Le mandat du Comité Directeur expire au cours des six mois qui suivent les derniers Jeux Olympiques d'été. Les postes vacants au Comité Directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'Assemblée Générale suivante dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

c) Ne peuvent être élus au Comité Directeur :

- 1) Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
- 2) Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obs-

tacler à son inscription sur les listes électorales.

3) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

4) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une interdiction d'exercice par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

#### ■ ARTICLE XIII - DISSOLUTION DU COMITÉ DIRECTEUR

L'Assemblée Générale peut mettre fin au mandat du Comité Directeur dans les conditions ci-après :

- Elle doit avoir été convoquée à cette fin par la majorité du Comité Directeur ou par un tiers de ses membres représentant un tiers des voix.
- Les deux tiers des membres représentant le tiers des voix de l'Assemblée Générale doivent être présents ou représentés.
- La révocation du Comité Directeur doit être prononcée à la majorité des suffrages exprimés et des bulletins nuls.

#### ■ ARTICLE XIV - FONCTIONNEMENT

Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président du Comité Départemental d'équitation ; la convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.

Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Le Comité Directeur suit l'exécution du budget.

Le Conseiller Technique Départemental assiste avec voix consultative aux séances du Comité Directeur.

Les agents rétribués du Comité Départemental d'équitation peuvent assister aux séances avec voix consultative s'ils sont autorisés par le Président.

Les procès verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président du Comité Départemental d'équitation peut inviter toute personne pour assister aux

réunions du Comité Directeur. Les membres du Comité Directeur ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

### TITRE IV - LE BUREAU

#### ■ ARTICLE XV - COMPOSITION DU BUREAU

Le bureau exécutif est composé par, outre le Président du Comité Départemental :

- Le Président du Comité Pony.
- Le Président du Comité Cheval.
- Le Président du Comité Tourisme Équestre.

2 membres élus par le Comité Directeur, dont au moins 1 est membre du Comité Directeur, sur proposition du Président.

Le Comité Directeur élit au sein du bureau au minimum un Secrétaire Général et un Trésorier sur proposition du Président.

Le Président du Comité Départemental peut inviter toute personne pour assister aux réunions du bureau avec voix consultative.

Le mandat du bureau prend fin avec celui du Comité Directeur.

#### ■ ARTICLE XVI - AUTRES ORGANES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Outre les Comités « Pony », « Cheval » et « Tourisme équestre », dont les attributions sont précisées au règlement intérieur, et les commissions dont la création est prévue par la loi et les textes d'application, le Comité Directeur institue les commissions nécessaires au fonctionnement du Comité Départemental.

### TITRE V - RES-SOURCES ANNUELLES

#### ■ ARTICLE XVII

Les ressources annuelles du Comité Départemental comprennent :

- Les subventions de toutes natures.
- Le revenu de ses biens.
- Les recettes provenant de mani-



festations, stages, conférences ou publications de toutes natures.

- Les ressources créées à titre exceptionnel, s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente.  
- Le produit des rétributions perçues pour services rendus.  
Des dotations fédérales peuvent être fixées par la FFE sur convention d'objectifs. Le cas échéant, le versement de cette dotation est subordonné notamment à l'envoi à la FFE des documents sociaux et comptables de l'exercice précédent, ainsi qu'à la réponse aux demandes d'informations spécifiques complémentaires.

#### ■ ARTICLE XVIII

La comptabilité du Comité Départemental est tenue conformément aux principes et méthodes comptables définis par la réglementation en vigueur. L'arrêt annuel des comptes est au 31 août.

Le Comité Départemental de Tourisme équestre doit communiquer chaque année au Comité Départemental d'Équitation, l'ensemble de ses documents comptables et financiers et ses objectifs chiffrés pour l'année suivante, par convention annuelle d'objectifs.

La présentation des comptes du Comité Départemental sera faite sur le format fourni par la FFE. La Fédération pourra se faire communiquer à tout moment les documents comptables. Elle pourra faire diligenter toute étude qu'elle jugera utile.

### TITRE VI - MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

#### ■ ARTICLE XIX - MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale, dans les conditions prévues au présent article, sur proposition du Comité Directeur ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale, représentant le dixième des voix.

Le projet de modification statutaire, ainsi que l'ordre du jour prévu pour

l'Assemblée Générale modificative doivent être préalablement soumis à l'approbation du Comité Directeur de la Fédération Française d'Équitation.

Dans l'un ou l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modifications, est adressée aux groupements sportifs affiliés, aux établissements agréés par la Fédération, 5 semaines au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée. Aucune modification ne pourra être proposée sans l'accord préalable de la Fédération Française d'Équitation.

L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour ; la convocation est adressée aux membres de l'Assemblée trente jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'Assemblée Générale statue sans conditions de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des votants représentant au moins deux tiers des voix.

#### ■ ARTICLE XX - DISSOLUTION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

L'Assemblée Générale ne peut prononcer la dissolution du Comité Départemental d'Équitation que si elle est convoquée spécialement à cet effet. Elle se prononce dans les conditions prévues par les troisième et quatrième alinéas de l'article XIX ci-dessus.

Le projet de dissolution et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur cette dissolution doivent être préalablement soumis à l'approbation du Comité Directeur de la Fédération Française d'Équitation.

#### ■ ARTICLE XXI

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs

commissaires chargés de la liquidation des biens du Comité Départemental d'Équitation. Les biens doivent revenir de droit à la Fédération Française d'Équitation.

#### ■ ARTICLE XXII

Les délibérations de l'Assemblée Générale concernant la modification des statuts, la dissolution du Comité Départemental d'Équitation et la liquidation de ses biens sont adressés sans délai au Président de la FFE.

### TITRE VII - SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

#### ■ ARTICLE XXIII

Le Président du Comité Départemental d'Équitation ou son délégué fait connaître dans les trois mois à la Préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où il a son siège social tous les changements intervenus dans la direction du Comité. Le rapport moral et le rapport financier sont adressés chaque année au Président de la FFE et du CRE.

#### ■ ARTICLE XXIV - RÈGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est préparé par la Fédération Française d'Équitation et adopté par son Comité Directeur.

Il comprend, en outre les règles qui régissent le Comité Départemental d'Équitation et ses activités :

- Le règlement disciplinaire.
  - Le règlement de lutte contre le dopage.
  - Le règlement médical.
  - Le code électoral qui définit les conditions des élections et des votes.
- Toute modification du Règlement Intérieur doit préalablement être approuvée par le Comité Directeur de la Fédération Française d'Équitation.

### TITRE VIII - DISPOSITIONS TRANSITOIRES

#### ■ ARTICLE XXV -

#### COMPOSITION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Au lendemain du vote des présents statuts, l'ensemble des groupements sportifs affiliés et des établissements professionnels, régulièrement répertoriés dans chaque délégation qui vote les statuts (DNTE, DNEP, DNSE) sont membres du Comité Départemental d'Équitation de .....

#### ■ ARTICLE XXVI - CONDITIONS DES ÉLECTIONS

Pour les premières élections des instances dirigeantes à l'issue du vote des présents statuts, il sera tenu compte des licences délivrées en 1999 pour le calcul des voix dont disposeront les groupements sportifs et les établissements professionnels.

Pour le premier Comité Directeur, la méthode de définition des électeurs et de répartition des voix se fait selon les modalités appliquées pour les élections fédérales du 21 mars 2000 et sur la base des fichiers des groupements équestres des trois délégations en 1999. Les incompatibilités définies dans l'article XI des présents statuts, ne s'appliquent pas au premier mandat qui se terminera six mois après les Jeux Olympiques de 2004. À titre dérogatoire aux présents statuts et après le vote par l'Assemblée Générale ratifiant cette proposition, les mandats du Comité Directeur et du Président débutent à l'issue des premières élections et se termineront au plus tard six mois après les Jeux Olympiques de 2004 dans les conditions prévues à l'article XII. Les Comités Départementaux pré-existant au titre d'une ou plusieurs délégations organisent une fusion-absorption avec les Comités Départementaux d'Équitation, Poney et Sports Équestres avec le CDE et le Comité de Tourisme Équestre avec le COTE, sous réserve des accords respectifs du Comité Départemental d'Équitation et du Comité Départemental de Tourisme Équestre.



## EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DES COMITES DEPARTEMENTAUX

En application des statuts fédéraux adoptés le 14 Décembre 1999.  
Texte adopté par le Comité Directeur du 20 mars 2001.

## ■ PRÉAMBULE

En application de l'article X des statuts de la Fédération Française d'Équitation et de l'article XXIV des statuts types du Comité Départemental d'Équitation, le présent extrait du règlement intérieur complète pour partie les statuts du Comité Départemental d'Équitation et en organise l'application pour les articles concernés.

## ARTICLE 1 - LA COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le Comité Directeur est composé de 17 membres pour le Comité Départemental d'Équitation, qui se répartissent comme suit :

- 1 siège pour le président.
- 4 sièges pour le collège « compétition et spécifiques ».
- 4 sièges pour le Comité Poney.
- 4 sièges pour le Comité Cheval.
- 4 sièges pour le Comité Tourisme équestre.

Le Comité Directeur du Comité Départemental, doit comporter au minimum :

- 1 jeune de moins de 26 ans.
- 4 femmes.
- 3 enseignants ou animateurs d'équitation disposant des titres attestant de leur qualités suivant les critères de la réglementation en vigueur.

## ■ ARTICLE 2 - CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être candidat, la personne doit être titulaire d'une licence de pratiquant en cours de validité, soit :

- Pour le Comité « PONEY », le candidat devra être titulaire d'une licence identifiée Poney.
- Pour le Comité « CHEVAL », le candidat devra être titulaire d'une licence identifiée Cheval.
- Pour le Comité « TOURISME ÉQUESTRE », le candidat devra être titulaire d'une licence identifiée

Tourisme Équestre.

Pour le Collège « COMPÉTITION », le candidat devra être titulaire d'une licence de pratiquant.

Le collège "Compétition et Spécifique" doit comporter 4 élus au maximum, au titre des qualités suivantes :

- Médecin.
- Vétérinaire.
- Cavalier de compétition.
- Organisateur de manifestations équestres.
- Corporatif.
- Cadre technique.

Il ne peut y avoir deux personnes de la même "qualité".

Les cadres techniques sont les animateurs et enseignants diplômés en règle avec la réglementation en vigueur qui sont les juges, arbitres, commissaires reconnus inscrits sur les listes fédérales officielles.

Un candidat à la Présidence doit être soutenu par au moins 5 dirigeants de clubs affiliés ou agréés par le biais d'une attestation spécifique.

## ■ ARTICLE 3 - MODALITÉS ÉLECTORALES

L'Assemblée Générale constitue le collège électoral. Celui-ci est composé de l'ensemble des Présidents des groupements sportifs affiliés à la FFE ainsi que de l'ensemble des dirigeants des groupements équestres agréés par la FFE, et dont le siège social est installé dans le Département correspondant au Comité Départemental d'Équitation.

a) Le président du Comité et les membres du collège « Compétition et spécifique » sont élus par l'ensemble du collège électoral.

b) Les membres du Comité « Poney » sont élus par les Présidents des groupements sportifs affiliés et les dirigeants des groupements équestres agréés au titre de leurs licences délivrées au cours de l'exercice précédent aux cavaliers définis par les statuts de la FFE et relevant sur le plan des

élections fédérales de votes « Poney ».

c) Les membres du Comité « Cheval » sont élus par les Présidents des groupements sportifs affiliés et les dirigeants des groupements équestres agréés au titre de leurs licences délivrées au cours de l'exercice précédent aux cavaliers définis par les statuts de la FFE et relevant sur le plan des élections fédérales de votes « Cheval ».

d) Les membres du Comité « Tourisme équestre » sont élus par les Présidents des groupements sportifs affiliés et les dirigeants des groupements équestres agréés au titre de leurs licences délivrées au cours de l'exercice précédent aux cavaliers définis par les statuts de la FFE et relevant sur le plan des élections fédérales de votes « Tourisme équestre ».

L'acte de vote est effectué par le représentant légal de l'établissement :

- Le Président pour les groupements affiliés.
- Le représentant désigné des établissements agréés.

Les cavaliers licenciés ne souhaitant pas que leur voix soit portée par le représentant légal de leur groupement affilié ou de leur établissement agréé doivent en informer le président de la Commission des Votes en écrivant au Comité Départemental et en précisant leur numéro de licence et leur groupement ou établissement.

## ■ ARTICLE 4 - MODE DE SCRUTIN

Le scrutin est secret, il est organisé sous la direction et le contrôle de la Commission des votes prévue à l'article XII des statuts fédéraux.

Les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale au titre des licences délivrées au cours du dernier exercice achevé. Les élections ont lieu sous la forme d'un scrutin uninominal à 1 tour par le collège électoral défini ci-dessus.

Le président du Comité Départemental d'Équitation est élu à titre spécifique sur une candidature spécifique.

Le président du Comité Départemental de Tourisme Équestre est élu à titre spécifique sur une candidature spécifique. Chacun des candidats à un poste au Comité Directeur autre que celui du Président de Comité Départemental d'Équitation ou du Comité Départemental de Tourisme Équestre peut se présenter au titre, soit :

- Du Comité Poney.
- Du Comité Cheval.
- Du Comité Tourisme Équestre.
- Du Collège Compétition et Spécifique.

Cette Candidature doit correspondre aux conditions d'éligibilité définies par cet extrait de règlement intérieur et comporter les mentions permettant de contrôler l'application des contraintes de composition de l'Assemblée. Il y a :

- 4 sièges réservés pour le Comité Poney.
- 4 sièges réservés pour le Comité Cheval.
- 3 sièges réservés pour le Comité Tourisme Équestre.
- 4 sièges réservés pour le collège Compétition et Spécifiques.

qui s'ajoutent au siège de Président du Comité et au siège du Président du Comité Départemental de Tourisme Équestre.

Les candidatures doivent préciser les critères suivants :

- Homme ou femme.
- Moins de 26 ans ou non.
- Le ou les catégories à laquelle le candidat appartient dans la liste suivante : vétérinaire ou médecin, cavalier de compétition, organisateur de manifestations équestres, corporatif, et « cadre technique ».
- Sont élus les candidats arrivés en tête de leur Comité ou collège jusqu'au 4<sup>e</sup> rang pour le Poney, le Cheval, et Compétition et spécifiques et jusqu'au 3<sup>e</sup> rang pour



le Tourisme Équestre. Le Comité Poney et le Comité Cheval élisent leur président. En cas de litige, celui-ci sera tranché par le Président du Comité Départemental d'Équitation.

La candidature à la présidence du Comité Départemental d'Équitation ou du Comité Départemental de Tourisme Équestre n'est pas compatible avec la candidature au titre d'un des trois comités ou du collège Compétition et spécifiques.

#### ARTICLE 5 - LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le Comité Directeur du Comité Départemental d'Équitation arrête la date, le lieu et l'heure de l'Assemblée Générale Elective ainsi que son ordre du jour.

Il prépare et adresse aux membres du collège électoral les éléments nécessaires aux scrutins y compris la convocation. Il organise l'Assemblée Générale et le dépouillement des votes.

L'ensemble du processus, qui doit préserver l'anonymat du vote, est placé sous l'autorité de la Commission des Votes qu'il désigne dans les conditions suivantes :

- La Commission des Votes est composée de 5 personnes désignées.

- Le Président du Comité Départemental désigne le Président de la commission des votes ainsi qu'un assesseur.

- Le représentant « Poney » est désigné par le Président du Comité « Poney ».

- Le représentant « Cheval » est désigné par le Président du Comité « Cheval ».

- Le représentant « Tourisme équestre » est désigné par le Président du Comité « Tourisme équestre ».

Les membres de la Commission des Votes ne peuvent être candidats à l'élection dont ils assurent la surveillance.

Le collège électoral doit être informé de la tenue des Assemblées Générales non électives au plus tard, trois semaines avant le jour de l'Assemblée Générale.

Le collège électoral doit être informé de la tenue des Assemblées Générales Electives au plus tard six semaines avant la date de l'Assemblée avec appel de candidatures.

Le Comité Départemental doit adresser les professions de foi des candidats à la Présidence du Comité Départemental, au plus tard 3 semaines avant le jour de l'Assemblée Générale.

Ces professions de foi doivent être fournies au Comité Départemental pour routage, quatre semaines avant l'assemblée générale du Comité Départemental, qui en assure la reproduction et la diffusion. Les candidatures et les professions de foi doivent prendre la forme d'un feuillet de type A4 ou de type A3 plié en deux. Ils peuvent être imprimés recto-verso suivant le modèle fourni.

Les professions de foi de chaque candidats au Comité à la Présidence « Tourisme équestre » sont constitués d'un A4 (recto simple ou recto-verso) et sont jointes aux professions de foi des candidats à la Présidence du Comité Départemental d'Équitation.

#### ARTICLE 6 - MODALITÉS TRANSITOIRES

À titre transitoire et pour la mise en place des Comités Départementaux, la Fédération Française d'Équitation procédera à l'organisation des Assemblées Générales Constitutives et Electorales via le CRE.

Les Assemblées Générales seront à la fois Constitutives et Electives. Elles seront organisées à partir de fichiers issus des trois délégations nationales actives avant la réforme statutaire du 14 Décembre 1999 et sur la base des fichiers 1999 utilisé par les élections fédérales du 21 Mars 2000.

Pour la constitution de la première Commission des Votes,

- La Présidence du CRE désignera 1 représentant ainsi que son assesseur

- Le représentant « Poney » est désigné par le Président du Comité

poney du Comité Régional d'Équitation du département concerné

- Le représentant « Cheval » est désigné par le Président du Comité Cheval du Comité Régional d'Équitation du département concerné

- Le représentant « Tourisme équestre » est désigné par le Président du Comité Tourisme Équestre du Comité Régional d'Équitation du département concerné

Les comités élus auront mandat jusqu'aux élections qui suivront les Jeux Olympiques 2004.

Le Comité Départemental d'Équitation sur poney et le Comité Départemental des sports équestres lorsqu'ils existent s'engagent à établir avec le Comité Départemental d'Équitation un protocole d'accord fixant le calendrier de dissolution et les conditions de dévolution de

leurs biens à soumettre au vote de leurs Assemblées Générales respectives.

Pour ce qui concerne les rapports entre le Comité Départemental de Tourisme Équestre et le Comité Départemental d'Équitation ceux-ci seront régis par le même cadre que celui défini par la convention nationale entre la Fédération Française d'Équitation et le Comité Nationale de Tourisme Équestre.

#### ARTICLE 7 - LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Cet extrait de règlement intérieur du Comité Départemental d'Équitation sera complété par le texte du règlement intérieur type fourni à cet effet par la Fédération Française d'Équitation après approbation de son Comité Directeur. Ce règlement intérieur devra faire l'objet d'une approbation formelle par l'Assemblée Générale du Comité Départemental d'Équitation.

## L'Étalon

*Le journal des passionnés de l'équitation de pleine nature*

Équitation, stages, milieux, TREC, Equirando, surveillance des chemins, protection de l'environnement

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
4 Numéros + 1 Hors série pour 80 F

Le hors série Cheval Nature 2001, l'équivalent du Tourisme Équestre indispensable pour préparer vos week-ends et vos vacances à cheval ou en randonnée

BILLET D'ABONNEMENT  
À découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'Centre du CNE, 9 bd Mordénat 75019 Paris

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

COMITÉ NATIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



## 565 438 ENGAGEMENTS POUR 50 931 061 F DISTRIBUES

La saison 2000 des concours GICE est marquée par une progression de 2 % des engagés et de 5 % des sommes distribuées.

Sur les quatre disciplines gérées par GICE, c'est le CSO qui domine dans une proportion qui varie de 75 à 92 %, selon les indicateurs.

### ■ DECODAGE

Les chiffres du grand tableau pages suivantes, par région et par département concernent la saison sportive 2000. Nous faisons figurer le rang des départements et des régions par rapport au nombre d'engagés et par rapport aux sommes distri-

buées. Pour un département, le rang est calculé en fonction de l'ensemble des départements, pour une région, en fonction de l'ensemble des régions.

### ■ PARTANTS

En dressage, 88 % des inscrits ont effectivement pris part aux épreuves, en CSO, 82 % et en CCE, 72 %. En Attelage, GICE comptabilise les meneurs engagés et les chevaux partants. Il y a eu 985 engagés pour 1573 partants.

### ■ TOP DEPARTEMENTS

Par les engagés

**Attelage** : 1. Eure ; 2. Loir et Cher ; 3. Yonne.

**CCE** : 1. Landes ; 2. Sarthe ; 3. Maine et Loire.

**CSO** : 1. Manche ; 2. Nord ; 3. Gironde.

**Dressage** : 1. Bouches du Rhône ; 2. Maine et Loire ; 3. Seine Maritime.

**Total** : 1. Manche ; 2. Nord ; 3. Gironde.

Par les sommes distribuées

**Attelage** : 1. Yonne 2.

Deux-Sèvres 3. Loiret-Cher.

**CCE** : 1. Landes 2. Maine-et-Loire 3. Corrèze.

**CSO** : 1. Manche 2. Seine-et-Marne 3. Gironde.

**Dressage** : 1. Maine-et-Loire 2. Loire-Atlantique 3. Seine-Maritime.

**Total** : 1. Manche 2. Seine-et-Marne 3. Gironde.

### ■ TOP REGIONS

Par les engagés

**Attelage** : 1. Normandie ; 2. Rhône Alpes ; 3. Poitou Charentes.

**CCE** : 1. Pays de Loire ; 2. Ile de France ; 3. Aquitaine.

**CSO** : 1. Normandie ; 2. Ile de France ; 3. Pays de Loire.

**Dressage** : 1. Ile de France ; 2.

Normandie ; 3. Pays de Loire.

**Total** : 1. Normandie ; 2. Ile de France ; 3. Pays de Loire.

Par les sommes distribuées

**Attelage** : 1. Poitou-Charentes 2. Bourgogne 3. Normandie.

**CCE** : 1. Ile-de-France 2. Pays de la Loire 3. Aquitaine.

**CSO** : 1. Normandie 2. Ile-de-France 3. Aquitaine.

**Dressage** : 1. Pays de la Loire 2. Ile-de-France 3. Normandie.

**Total** : 1. Ile-de-France 2. Normandie 3. Pays de la Loire.

### ■ TOP CSO

Le CSO domine très largement dans tous les secteurs. Le dressage devance le CCE par le nombre de concours, d'épreuves et de partants. Toutefois, le CCE distribue davantage de prix.

### ■ TOP GAINS

Ce sont les propriétaires des chevaux des attelages

### COMPARAISON ENTRE LES DISCIPLINES

DISCIPLINE	CONCOURS		EPREUVES		PARTANTS		SOMMES DISTRIBUÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT EN F	%
Attelage	32	1,80 %	230	1,76 %	1 573	0,34 %	677 423	1,33 %
CCE	177	9,98 %	1 021	7,83 %	16 748	3,61 %	4 424 748	8,69 %
CSO + Hunter	1 327	74,84 %	9 957	76,36 %	425 756	91,73 %	42 787 534	84,01 %
Dressage	237	13,37 %	1 832	14,05 %	20 062	4,32 %	3 041 356	5,97 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 773</b>	<b>100 %</b>	<b>13 040</b>	<b>100 %</b>	<b>464 139</b>	<b>100 %</b>	<b>50 931 061</b>	<b>100 %</b>

Source : page 6 du rapport CFE GICE 2000.

### RAPPORT ENTRE MONTANT DES ENGAGEMENTS & GAINS DES CHEVAUX EN KF

NIVEAU	ATT			CCE			DRE			CSO			HUN			TOTAL		
	Eng	Gains	%	Eng	Gains	%	Eng	Gains	%	Eng	Gains	%	Eng	Gains	%	Eng	Gains	%
A	53	164	32 %	473	1 304	36 %	405	1 177	34 %	8 920	14 047	71 %				10 851	16 692	65 %
B	121	514	24 %	782	1 118	70 %	370	728	51 %	14 034	15 479	91 %				15 307	17 837	86 %
C				896	1 016	98 %	549	798	70 %	10 274	8 084	128 %				11 819	9 898	119 %
D				2 024	989	205 %	644	338	191 %	11 191	4 768	235 %	412	410	100 %	14 271	6 505	230 %
<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>678</b>	<b>26 %</b>	<b>4 275</b>	<b>4 425</b>	<b>97 %</b>	<b>2 743</b>	<b>3 641</b>	<b>90 %</b>	<b>45 419</b>	<b>47 378</b>	<b>107 %</b>	<b>412</b>	<b>410</b>	<b>100 %</b>	<b>52 248</b>	<b>50 932</b>	<b>97 %</b>

N.B. : Source : page 7 du rapport CFE GICE 2000. Chiffres arrondis en KF et sans décimales pour les pourcentages.

Attelage ne comporte pas les chiffres pour les épreuves C et D. Hunter a été globalisé. Nous l'avons comptabilisé en D.



EVOLUTION 1999 / 2000

ANNÉES	1999	2000	EVOLUTION
Nombre de concours	1 782	1 773	- 0,50 %
Nombre d'épreuves	13 039	13 040	-
Nombre d'engagés	554 224	565 438	+ 2,02 %
Nombre de partants	458 467	464 139	+ 1,23 %
Taux de participation	82,72 %	82,08 %	- 0,64 %
Montant des engagements	48 852 100 F	52 270 734 F	+ 6,99 %
Montant des sommes distribuées (1)	48 455 300 F	50 931 061 F	+ 5,10 %
Nombre de chevaux différents engagés	35 548	36 832	+ 3,61 %
Montant des sommes affectées aux chevaux (2)	76 936 345 F	77 169 304 F	+ 3,03 %

(1) Gains acquis dans les concours niveau Départemental à National 1.

(2) Gains et primes acquis dans les épreuves d'élevage, les épreuves fédérales, les concours internationaux en France et à l'étranger. Source : page 3 du rapport GICE CFE 2000.

de concours B qui sont les plus heureux. Leurs engagements ne représentent que 24 % des sommes qui leur sont distribuées.

Ils sont suivis des attelages

de concours A, 32 %, et des propriétaires de chevaux de dressage en concours A, 34 %.

■ TOP ENGAGEMENTS

En moyenne, ce sont les

organiseurs d'épreuves CSO catégorie D qui sont les plus heureux.

Quand ils distribuent 100 F, ils perçoivent 235 F d'engagements.

On trouve ensuite les CCE D, 205 F d'engagements pour 100 F de prix et les concours de dressage D, 191 F d'engagements pour 100 F distribués.



Photo : PFF Jean Marie



Photo : PFF Jean Marie



Photo : PFF Jean Marie



Photo : PFF Jean Marie



DIFF. / Région	TOTAL GENERAL					EQUITAGE					CCE					CSO					DRESSAGE				
	Epi.	ENGAGIM.	SOMMES DIST.			Epi.	ENGAGIM.	SOMMES DIST.			Epi.	ENGAGIM.	SOMMES DIST.			Epi.	ENGAGIM.	SOMMES DIST.			Epi.	ENGAGIM.	SOMMES DIST.		
	Nb	Rc	Nb	Rc	MONTANT	Nb	Rc	Nb	Rc	MONTANT	Nb	Rc	Nb	Rc	MONTANT	Nb	Rc	Nb	Rc	MONTANT	Nb	Rc	Nb	Rc	MONTANT
57 Bas Rhin	248	19	9 248	36	513 338	16	8	54	9	32 378	7	57	90	58	8 050	172	21	8 898	37	451 662	53	20	408	36	20 246
58 Haut Rhin	100	64	2 963	88	193 362	0	25	0	25	0	14	42	178	48	12 200	74	63	2 685	65	127 342	12	65	102	81	3 820
<b>Alsace</b>	<b>348</b>	<b>17</b>	<b>12 211</b>	<b>21</b>	<b>706 698</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>54</b>	<b>9</b>	<b>32 378</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>268</b>	<b>21</b>	<b>26 250</b>	<b>246</b>	<b>17</b>	<b>11 381</b>	<b>20</b>	<b>624 804</b>	<b>65</b>	<b>16</b>	<b>518</b>	<b>20</b>	<b>24 066</b>
24 Dordogne	186	30	6 539	41	476 210	0	25	0	25	0	16	18	435	31	40 884	178	30	8 080	25	434 462	3	75	24	74	1 064
33 Gironde	403	3	18 642	3	3 002 179	0	25	0	25	0	5	24	383	15	81 862	328	3	17 655	3	1 881 931	88	12	804	21	38 186
40 Landes	89	62	3 020	45	488 289	0	25	0	25	0	36	1	1 665	1	388 452	27	78	1 095	85	42 003	38	36	260	40	17 344
47 Lot et Garonne	68	68	3 179	50	413 264	0	25	0	25	0	7	38	215	28	40 860	57	69	2 899	45	369 945	4	61	65	86	2 450
64 Pyrénées Atlant.	189	39	5 370	48	415 228	0	25	0	25	0	7	39	194	46	17 552	127	48	4 645	48	320 063	52	14	531	11	77 611
<b>Aquitaine</b>	<b>852</b>	<b>536</b>	<b>27 504</b>	<b>4</b>	<b>3 765 178</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	<b>2 892</b>	<b>3</b>	<b>5 78 610</b>	<b>717</b>	<b>6</b>	<b>32 374</b>	<b>3</b>	<b>3 048 404</b>	<b>168</b>	<b>5</b>	<b>1 484</b>	<b>6</b>	<b>128 184</b>
01 Ailier	144	26	7 540	20	853 823	0	25	0	25	0	21	30	304	38	32 108	114	25	7 023	19	786 640	8	40	213	23	35 083
15 Cantal	101	81	3 111	62	253 591	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	83	58	2 881	58	248 126	18	52	120	50	7 456
43 Haute Loire	25	84	955	86	54 782	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	25	82	955	83	54 782	0	78	0	78	0
83 Puy de Dôme	110	40	5 241	35	529 872	0	25	0	25	0	8	48	142	51	14 002	98	39	5 047	28	513 884	4	88	52	70	2 088
<b>Auvergne</b>	<b>380</b>	<b>14</b>	<b>16 847</b>	<b>12</b>	<b>1 682 153</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>446</b>	<b>18</b>	<b>46 102</b>	<b>320</b>	<b>14</b>	<b>18 016</b>	<b>11</b>	<b>1 681 426</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>385</b>	<b>15</b>	<b>44 625</b>
21 Côte d'Or	237	13	11 435	14	1 087 934	6	16	33	20	15 545	18	27	342	5	206 380	184	14	10 735	16	859 377	29	29	325	42	18 832
58 Nièvre	42	80	1 212	81	83 505	0	25	0	25	0	15	33	270	48	30 652	27	83	942	87	62 853	0	78	0	78	0
71 Saône et Loire	203	27	7 492	17	889 672	0	25	0	25	0	23	9	638	13	83 603	148	26	6 481	18	787 005	33	21	378	27	29 085
89 Yonne	87	67	2 824	83	223 973	0	3	87	1	72 530	17	26	344	38	33 004	34	69	2 128	72	111 294	10	58	85	54	7 145
<b>Bourgogne</b>	<b>549</b>	<b>122</b>	<b>27 688</b>	<b>9</b>	<b>2 315 884</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>168</b>	<b>2</b>	<b>88 075</b>	<b>73</b>	<b>4</b>	<b>1 594</b>	<b>5</b>	<b>353 638</b>	<b>393</b>	<b>12</b>	<b>20 286</b>	<b>10</b>	<b>1 828 529</b>	<b>71</b>	<b>11</b>	<b>788</b>	<b>13</b>	<b>52 842</b>
22 Côtes d'Armor	124	38	5 258	51	381 554	3	25	0	25	0	7	58	70	55	10 050	117	34	5 688	44	371 504	0	26	0	26	0
29 Finistère	215	22	8 000	31	585 182	7	17	27	15	22 880	7	61	59	57	8 950	184	28	8 742	24	545 021	17	44	172	48	8 558
35 Ille et Vilaine	240	16	10 828	11	1 163 922	9	7	52	8	34 580	24	21	481	9	168 700	161	16	9 743	12	916 977	48	9	632	19	43 685
56 Morbihan	273	11	13 180	15	1 030 582	0	25	0	25	0	6	58	92	38	34 500	225	11	12 815	11	974 647	42	16	473	34	21 445
<b>Bretagne</b>	<b>857</b>	<b>438</b>	<b>28 765</b>	<b>5</b>	<b>3 181 255</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>57 248</b>	<b>44</b>	<b>13</b>	<b>622</b>	<b>8</b>	<b>222 280</b>	<b>887</b>	<b>4</b>	<b>36 788</b>	<b>5</b>	<b>2 898 149</b>	<b>104</b>	<b>7</b>	<b>1 277</b>	<b>10</b>	<b>73 886</b>
18 Charente	145	53	4 056	48	417 675	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	115	53	3 588	80	242 301	38	18	458	5	175 374
28 Essai et Loir	78	88	2 893	85	210 125	0	25	0	25	0	10	37	212	42	22 452	25	73	1 644	70	120 086	41	8	747	17	67 607
36 Indre	104	50	4 488	54	328 805	0	25	0	25	0	10	39	211	27	51 810	83	50	4 047	59	243 347	11	38	238	25	31 448
37 Indre et Loire	155	21	9 038	19	889 959	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	152	18	8 989	13	888 580	4	78	49	72	1 379
41 Loir et Cher	52	77	1 334	74	148 935	0	2	84	3	40 842	0	66	0	66	0	26	81	981	79	81 849	17	35	289	31	26 144
45 Loiret	104	35	6 108	52	335 186	0	25	0	25	0	15	16	455	29	48 853	89	35	5 653	51	294 342	0	78	0	78	0
<b>Centre Val de Loire</b>	<b>637</b>	<b>827</b>	<b>23 835</b>	<b>8</b>	<b>2 328 494</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>84</b>	<b>7</b>	<b>40 842</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>878</b>	<b>11</b>	<b>115 115</b>	<b>480</b>	<b>8</b>	<b>24 912</b>	<b>9</b>	<b>1 878 585</b>	<b>103</b>	<b>4</b>	<b>1 781</b>	<b>4</b>	<b>101 852</b>
08 Ardennes	99	29	1 251	84	70 588	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	30	77	1 199	81	86 884	9	67	52	57	4 584
10 Aube	109	48	4 857	61	297 436	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	94	43	4 554	58	250 882	19	54	103	52	7 334
51 Marne	117	41	5 176	48	447 749	0	25	0	25	0	18	19	420	11	95 772	84	42	4 576	47	341 008	15	43	180	45	10 964
52 Haute Marne	33	25	1 748	72	152 832	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	29	72	1 714	67	151 652	4	73	32	73	1 240
<b>Champ. Ardenn.</b>	<b>298</b>	<b>161</b>	<b>8 308</b>	<b>18</b>	<b>828 645</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>420</b>	<b>13</b>	<b>95 772</b>	<b>237</b>	<b>18</b>	<b>12 043</b>	<b>17</b>	<b>888 746</b>	<b>43</b>	<b>28</b>	<b>367</b>	<b>19</b>	<b>24 122</b>
20 Corse	88	89	926	83	88 014	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	62	85	801	78	85 024	6	74	25	25	990
Corse	88	22	926	22	88 014	0	17	0	17	0	0	22	0	22	0	62	22	901	22	85 024	6	22	25	22	990
<b>06 Alp. Marit.</b>	<b>139</b>	<b>34</b>	<b>6 138</b>	<b>38</b>	<b>511 285</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>53</b>	<b>106</b>	<b>34</b>	<b>38 382</b>	<b>105</b>	<b>33</b>	<b>5 779</b>	<b>33</b>	<b>448 858</b>	<b>24</b>	<b>38</b>	<b>251</b>	<b>32</b>	<b>25 157</b>
83 Var	104	55	3 900	42	461 577	7	23	11	23	9 570	0	66	0	66	0	84	57	3 768	36	433 815	17	51	120	38	18 082
<b>Côte d'Azur</b>	<b>243</b>	<b>19</b>	<b>10 838</b>	<b>17</b>	<b>972 782</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>9 570</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>106</b>	<b>20</b>	<b>38 382</b>	<b>189</b>	<b>18</b>	<b>9 548</b>	<b>18</b>	<b>883 571</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>371</b>	<b>16</b>	<b>43 248</b>
25 Doubs	93	58	3 180	55	323 029	0	25	0	25	0	21	32	293	22	64 882	58	62	2 728	57	249 807	14	49	121	48	8 510
70 Jura	78	58	3 775	58	321 488	0	25	0	25	0	8	40	187	44	18 780	70	84	3 588	50	382 708	0	78	0	78	0
70 Haute Saône	38	76	1 560	77	120 996	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	36	74	1 560	69	120 996	0	78	0	78	0
90 T. de Belfort	29	82	1 028	88	39 162	0	25	0	25	0	0	66	0	66	0	15	84	806	86	33 285	14	53	119	58	5 877
<b>Franche Comté</b>	<b>238</b>	<b>21</b>	<b>8 553</b>	<b>28</b>	<b>894 725</b>	<b>0</b>	<b>1</b>																		



Dépt. / Région	TOTAL GÉNÉRAL					DONT ATTILAGE					DONT CCF					DONT CSO					DONT DRESSAGE					
	EPR.		ENGAGEM.		SOMMES GÉN.	EPR.		ENGAGEM.		SOMMES GÉN.	EPR.		ENGAGEM.		SOMMES GÉN.	EPR.		ENGAGEM.		SOMMES GÉN.	EPR.		ENGAGEM.		SOMMES GÉN.	
	NO	RC	NO	RC	MONTANT	NO	RC	NO	RC	MONTANT	NO	RC	NO	RC	MONTANT	NO	RC	NO	RC	MONTANT	NO	RC	NO	RC	MONTANT	
19 Corse	107	68	2 365	27	740 708	0	14	34	13	26 830	14	20	418	3	338 282	40	75	1 480	49	316 508	44	19	433	18	58 090	
23 Creuse	30	87	794	87	88 346	0	25	0	25	0	3	85	12	85	1 475	25	87	714	80	81 443	4	80	68	63	3 378	
87 Haute Vienne	142	31	6 424	37	511 949	0	25	0	25	0	21	34	489	10	101 412	86	37	5 587	43	378 555	25	28	748	24	33 982	
<b>Limousin</b>	<b>281</b>	<b>20</b>	<b>9 583</b>	<b>15</b>	<b>1 338 963</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>34</b>	<b>11</b>	<b>26 830</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>919</b>	<b>4</b>	<b>441 169</b>	<b>161</b>	<b>21</b>	<b>7 781</b>	<b>18</b>	<b>774 504</b>	<b>73</b>	<b>9</b>	<b>849</b>	<b>9</b>	<b>96 486</b>	
54 Meurthe Mos.	108	33	8 295	33	545 863	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	127	31	5 984	27	519 114	42	31	388	30	26 748	
55 Meuse	33	88	914	87	44 413	0	25	0	25	0	7	49	127	53	11 499	19	86	733	87	30 168	7	85	59	64	2 787	
57 Moselle	195	15	11 061	18	898 831	8	25	7	24	6 825	10	44	148	50	14 500	129	13	10 895	15	877 508	0	78	0	78	0	
88 Vosges	165	43	4 909	28	583 558	8	22	13	22	11 178	1	84	20	35	35 600	167	41	4 612	28	523 527	51	24	354	23	23 255	
<b>Lorraine</b>	<b>562</b>	<b>1103</b>	<b>25 9</b>	<b>18</b>	<b>2 082 665</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>18 061</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>291</b>	<b>17</b>	<b>81 550</b>	<b>432</b>	<b>9</b>	<b>22 225</b>	<b>8</b>	<b>1 858 313</b>	<b>180</b>	<b>12</b>	<b>722</b>	<b>14</b>	<b>52 881</b>	
09 Ariège	25	78	1 320	80	98 756	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	25	78	1 320	78	88 756	0	78	0	78	0	
12 Aveyron	80	85	2 751	47	418 380	0	25	0	25	0	16	16	480	33	38 892	64	85	2 281	40	379 488	0	78	0	78	0	
31 Hte Garonne	172	13	10 258	28	636 616	0	25	0	25	0	19	8	768	38	56 384	138	17	9 300	23	551 623	15	42	192	28	28 685	
32 Gers	58	72	2 258	75	133 291	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	57	87	2 184	68	131 215	8	83	84	21	2 078	
46 Lot	11	91	354	82	17 080	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	11	88	354	90	17 080	0	78	0	78	0	
65 Htes Pyrénées	37	81	1 128	85	56 454	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	31	79	1 078	84	54 323	6	88	52	88	2 132	
81 Tarn	101	88	2 722	73	151 532	11	70	15	10	30 914	4	50	116	80	8 200	47	64	2 337	73	84 357	38	37	254	38	18 051	
82 Tarn Garonne	97	83	3 002	71	129 911	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	80	80	2 842	64	173 559	17	48	180	55	8 352	
<b>Midi Pyrénées</b>	<b>581</b>	<b>823</b>	<b>293</b>	<b>13</b>	<b>1 692 080</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>30 914</b>	<b>39</b>	<b>5</b>	<b>1 242</b>	<b>12</b>	<b>103 476</b>	<b>448</b>	<b>11</b>	<b>21 714</b>	<b>12</b>	<b>1 588 384</b>	<b>83</b>	<b>13</b>	<b>722</b>	<b>12</b>	<b>57 228</b>	
59 Nord	422	2	18 935	12	1 158 935	13	12	38	16	21 202	31	34	262	37	34 477	343	2	18 203	10	1 089 488	25	27	342	44	13 287	
62 Pas de Calais	278	12	12 115	7	1 320 443	0	25	0	25	0	7	89	89	59	8 402	242	12	11 678	7	1 245 973	28	23	387	7	116 888	
<b>Nord</b>	<b>700</b>	<b>731</b>	<b>850</b>	<b>6</b>	<b>2 529 378</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>21 202</b>	<b>38</b>	<b>18</b>	<b>331</b>	<b>19</b>	<b>42 879</b>	<b>585</b>	<b>7</b>	<b>29 872</b>	<b>6</b>	<b>2 335 481</b>	<b>64</b>	<b>14</b>	<b>789</b>	<b>8</b>	<b>128 836</b>	
14 Calvados	327	7	17 394	6	1 382 353	0	25	0	25	0	3	62	59	63	5 200	324	4	12 145	4	1 377 153	0	78	0	78	0	
27 Eure	173	28	9 164	21	834 323	9	1	87	8	37 943	0	86	0	86	0	147	18	8 788	20	775 858	17	34	291	35	20 724	
50 Manche	467	121	329	1	2 902 310	0	25	0	25	0	37	10	591	14	82 291	409	1	20 423	1	2 208 088	21	30	316	8	119 821	
61 Orne	158	28	6 870	32	554 805	7	25	7	25	0	7	43	167	48	18 080	119	20	8 147	31	453 903	25	13	549	10	84 872	
76 Seine Marit.	413	0	18 107	4	1 835 058	9	8	52	7	34 182	35	12	515	21	65 585	317	7	16 585	5	1 271 518	52	3	940	3	212 812	
<b>Normandie</b>	<b>1 548</b>	<b>172</b>	<b>689</b>	<b>2</b>	<b>7 308 849</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>148</b>	<b>3</b>	<b>72 105</b>	<b>82</b>	<b>6</b>	<b>1 332</b>	<b>8</b>	<b>170 136</b>	<b>318</b>	<b>1</b>	<b>89 095</b>	<b>1</b>	<b>8 628 225</b>	<b>125</b>	<b>2</b>	<b>2 098</b>	<b>3</b>	<b>438 378</b>	
44 Loire Atlant.	293	14	11 323	13	1 110 325	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	225	15	10 510	14	881 388	88	6	813	2	228 945	
49 Maine et Lore	236	24	8 631	10	1 197 894	3	13	37	18	20 370	42	3	1 242	2	380 326	128	28	8 404	29	497 884	83	3	948	1	289 214	
53 Mayenne	72	70	2 340	66	204 268	0	25	0	25	0	88	41	178	36	40 750	56	70	3 118	66	180 164	8	21	45	87	3 352	
72 Sarthe	300	8	16 427	8	1 350 875	0	25	0	25	0	48	2	1 657	8	180 538	243	9	14 882	8	1 188 161	8	58	23	59	4 178	
85 Vendée	129	45	4 897	53	332 470	0	25	0	25	0	25	13	495	18	70 320	86	48	4 247	55	254 752	8	48	155	51	7 388	
<b>Pays de Loire</b>	<b>1 040</b>	<b>343</b>	<b>818</b>	<b>3</b>	<b>4 195 830</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>20 370</b>	<b>136</b>	<b>1</b>	<b>3 573</b>	<b>2</b>	<b>681 832</b>	<b>748</b>	<b>3</b>	<b>37 974</b>	<b>4</b>	<b>2 968 441</b>	<b>153</b>	<b>2</b>	<b>2 034</b>	<b>1</b>	<b>933 087</b>	
02 Aisne	133	47	8 756	64	221 381	0	25	0	25	0	10	48	124	47	17 325	80	47	4 288	83	184 182	30	23	387	37	18 849	
60 Oise	302	8	16 294	9	1 287 263	7	4	64	11	29 261	18	17	445	18	74 500	256	8	15 485	9	1 148 593	21	37	300	22	38 889	
80 Somme	88	71	2 290	89	185 598	0	25	0	25	0	0	86	0	86	0	53	88	2 134	74	188 874	15	47	158	12	76 234	
<b>Picardie</b>	<b>583</b>	<b>1023</b>	<b>240</b>	<b>11</b>	<b>1 894 222</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>84</b>	<b>10</b>	<b>28 261</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>569</b>	<b>14</b>	<b>91 825</b>	<b>482</b>	<b>10</b>	<b>21 884</b>	<b>13</b>	<b>1 438 654</b>	<b>88</b>	<b>18</b>	<b>823</b>	<b>7</b>	<b>133 482</b>	
16 Charente	125	44	4 994	38	488 854	9	19	23	12	27 300	30	11	580	18	28 577	81	49	4 244	42	377 041	18	49	147	49	7 838	
17 Charente M.	189	32	8 292	34	538 030	8	15	34	14	22 810	4	47	131	23	80 780	147	32	5 928	34	437 940	30	33	289	43	16 580	
79 Deux Sèvres	110	48	4 811	80	273 524	9	10	48	2	58 530	6	82	58	64	4 000	92	45	4 447	61	288 792	3	84	60	68	2 187	
86 Vienne	74	73	2 243	70	185 542	0	25	0	25	0	16	23	386	29	67 780	58	71	1 722	73	110 483	8	50	135	53	7 278	
<b>Poitou Charent.</b>	<b>503</b>	<b>1318</b>	<b>240</b>	<b>14</b>	<b>1 485 950</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>105</b>	<b>1</b>	<b>108 640</b>	<b>56</b>	<b>7</b>	<b>1 153</b>	<b>7</b>	<b>209 057</b>	<b>378</b>	<b>13</b>	<b>18 241</b>	<b>14</b>	<b>1 134 261</b>	<b>51</b>	<b>16</b>	<b>841</b>	<b>12</b>	<b>33 892</b>	
05 Hautes Alpes	7	84	104	93	11 200	0	25	0	25	0	7	55	104	54	11 200	0	83	0	83	0	0	0	76	0	76	0
13 Bouches Rh.	257	18	9 754	25	682 819	0	25	0	25	0	30	22	481	32	28 000	160	27	8 378	22	576 201	57	7	974	16	67 618	
84 Vaucluse	43	88	625	75	126 504	7	18	27	19	18 980	21	31	307	17	25 931	8	88	231	88	27 618	7	82	65	80	3 925	
<b>Provence</b>	<b>307</b>	<b>1810</b>	<b>483</b>	<b>19</b>	<b>828 523</b>	<b>7</b> </																				



## ■ ALSACE

Départements 67 68  
**Président Jean-Pascal Jobst**  
 37 boulevard de la Victoire  
 67000 Strasbourg  
 T 03 88 36 08 82  
 F 03 88 25 69 54  
 E-mail  
 jean.pascal.jobst@wanadoo.fr

## ■ AQUITAINE

Départements 24 33 40 47 64  
**Président Frédéric Morand**  
 Hippodrome du Bouscat  
 BP 95  
 33492 Le Bouscat  
 T 05 56 28 01 48  
 F 05 56 16 26 55  
 E-mail  
 aquitaine.equitation@wanadoo.fr

## ■ AUVERGNE

Départements 03 15 43 63  
**Président Pascal Bioulac**  
 BP 83  
 15200 Mauriac  
 A partir du 15/04/01:  
 46 boulevard Pasteur  
 63000 Clermont Ferrand  
 T 04 71 68 24 85  
 F 04 71 67 38 36

## ■ BOURGOGNE

**Président Jean-Pierre Papet**  
 Départements 21 58 71 89  
 CREPS Dijon-Bourgogne  
 15 rue Pierre de Coubertin  
 21000 Dijon  
 T 03 80 38 29 95  
 F 03 80 31 62 93  
 E-mail  
 crebourgogne@wanadoo.fr

## ■ BRETAGNE

Départements 22 29 35 56  
**Président Hervé Gelebart**  
 5 bis rue Waldeck Rousseau  
 BP 307  
 56100 Lorient  
 T 02 97 84 44 00  
 F 02 97 84 89 33  
 E-mail creb@wanadoo.fr

## ■ CENTRE VAL DE LOIRE

Départem. 18 28 36 37 41 45  
**Président Mark Bottemine**  
 La Filaudière  
 37530 Montreuil en Touraine  
 T 02 47 47 20 53  
 F 02 47 66 76 07  
 E-mail  
 mbottemine@touraine.cci.fr

## ■ CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements 08 10 51 52  
**Présidente Marie-Claude Raoul Mouny**  
 27 rue des Moulins 51100 Reims  
 A partir du 20/05/01:  
 16 avenue du 29 Août 1994  
 51430 Tinquieux  
 T 03 26 87 58 30  
 F 03 26 87 51 34 E-mail  
 champagne-ardenne@equita.net

## ■ CORSE

Département 20  
**Président José Pietroni**  
 Casa Fiurita 20167 Tavacò  
 T 04 95 52 90 75  
 F 04 95 52 90 75

## ■ CÔTE D'AZUR

Départements 06 83  
**Président Gilbert Ligier de la Prade**  
 410 avenue de la Libération  
 06700 Saint Laurent du Var  
 T 06 07 70 67 77  
 E-mail gdelaprade@aol.fr

## ■ FRANCHE COMTÉ

Départements 25 39 70 90  
**Président Bernard Traglio**  
 52 rue de Dole 25000 Besançon  
 T 03 81 52 67 40  
 F 03 81 51 55 64  
 E-mail cre.fc@oreka.com

## ■ ILE DE FRANCE

Dép. 75 77 78 91 92 93 94 95  
**Président Francois Lucas**  
 56 rue de Renaudes 75017 Paris  
 T 01 47 66 10 03  
 F 01 42 67 08 51  
 E-mail cre.if@yahoo.fr

## ■ LANGUEDOC ROUSSILLON

Départements 11 30 34 48 66  
**Président Frédéric Petrequin**  
 Maison des Sports  
 200 av du Père Soulas  
 34094 Montpellier Cedex 05  
 T 04 67 41 78 53  
 F 04 67 54 15 35  
 E-mail crelr@club-internet.fr

## ■ LIMOUSIN

Départements 19 23 87  
**Président Emmanuel Quittet**  
 Tour n°4 Haras de Pompadour  
 19230 Arnac Pompadour  
 T 05 55 73 60 99  
 F 05 55 98 57 65

## ■ LORRAINE

Départements 54 55 57 88  
**Président Jean Collin**  
 Maison des Sports 13 rue Jean  
 Moulin 54510 Tomblaine  
 T 03 83 18 32 52  
 F 03 83 18 32 53  
 E-mail  
 yves.pontet@hippoplus.com

## ■ MIDI-PYRÉNÉES

Dép. 09 12 31 32 46 65 81 82  
**Président Gérard Gelis**  
 31 chemin des Canalets  
 31400 Toulouse  
 T 05 61 52 12 88  
 F 05 61 25 70 22

## ■ NORD-PAS DE CALAIS

Départements 59 62  
**Président Hervé Delloye**  
 Rue du Pont 59173 Blangheim  
 T 03 28 43 25 94  
 F 03 28 43 21 55  
 E-mail hedell@wanadoo.fr

## ■ NORMANDIE

Départements 14 27 50 61 76  
**Président Philippe Demaegdt**  
 181 rue d'Auge 14000 Caen  
 T 02 31 84 61 87  
 F 02 31 84 61 91  
 E-mail  
 ligue.normandie1@wanadoo.fr

## ■ PAYS DE LA LOIRE

Départements 44 49 53 72 85  
**Président Pascal Dubois**  
 BP 126 44154 Ancenis Cedex  
 T 02 40 83 10 95  
 F 02 40 83 11 19 E-mail  
 Equitation.Pays.de.la.Loire@wanadoo.fr

## ■ PICARDIE

Départements 02 60 80  
**Président Hubert Gandon**  
 9 Av Henri Adnot ZAC de  
 Mercières 60200 Compiègne  
 T 03 44 86 81 57  
 F 03 44 86 53 60  
 E-mail  
 ligue.equestre@wanadoo.fr

## ■ POITOU-CHARENTES

Départements 16 17 79 86  
**Président Guy Arles-Dufour**  
 BP 33 17413 St Jean d'Angely  
 T 05 46 32 12 30  
 F 05 46 32 50 50

## ■ PROVENCE

Départements 04 05 13 84  
**Président Jean-Claude Savournin**  
 Centre Equestre le Deven  
 Chemin de la Pinède  
 13800 Istres  
 T 04 42 56 10 87  
 F 04 42 55 32 60 E-mail  
 istres.centreequestre@free.fr

## ■ RHÔNE-ALPES

Dépt 01 07 26 38 42 69 73 74  
**Président Yves Tourvieille**  
 Hippodrome de Lyon-Parilly  
 4 av Pierre Mendès France  
 BP 34 69676 Bron Cedex  
 T 04 37 90 53 29  
 F 04 37 90 03 74

## ■ LA RÉUNION

Département 97  
**Président Frédéric Vassas**  
 41 rue du Four à Chaux  
 97410 St Pierre la Réunion  
 T 00 262 25 55 21  
 F 00 262 35 56 45



## ARTICLE SUPPLEMENTAIRE POUR TOUS LES REGLEMENTS FFE

## ■ CIRCUITS

L'additif suivant est à ajouter à tous les règlements généraux des compétitions FFE, à savoir règlement Poney 1999, règlement expérimental

CLUB 2001 et règlement général 2000 des compétitions à gestion GICE.

## ■ ADDITIF

Pour l'ensemble des manifestations équestres

organisées par des organismes affiliés ou agréés par la FFE, concours CLUB, poney, amateur et pro, la FFE se réserve un droit d'annulation pour cas de force majeure ou pour raison sanitaire.

En cas d'annulation pour les motifs ci-dessus, les engagements seront annulés automatiquement et remboursés dans leur intégralité sur le compte engageur des participants.

**SUR L'ENSEMBLE DES REGLEMENTS DES DISCIPLINES ET DES CHAMPIONNATS, TOUS LES DNSE SONT REMPLACÉS PAR FFE ET LIGNE PAR CRE. LA LISTE DES CLUBS POUVANT PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES SOCIÉTÉS EST REMPLACÉE PAR À TOUTES LES SOCIÉTÉS ET ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS OU AGRÉÉS À LA FFE.**

LES ANNÉES PRISES EN COMPTE POUR LES QUALIFICATIONS SONT SYSTÉMATIQUEMENT À REPOUSSER D'UN AN. 1999 REMPLACE 98, 2000 REMPLACE 99 ETC... SAUF INDICATION PARTICULIÈRE. 1<sup>E</sup> CATÉGORIE EST À REMPLACER PAR PRO 1, 2<sup>E</sup> CATÉGORIE PAR PRO 2, 3<sup>E</sup> CATÉGORIE PAR AMATEUR 3 ET 4<sup>E</sup> CATÉGORIE PAR AMATEUR 4.

## RECTIFICATIFS 2001 AU REGLEMENT CCE

■ Art. 202, page 11, ligne 2. Une épreuve B2 ne peut être programmée que s'il est prévu une B1 ou une A2

■ Art 210, page 23, qualification, dernière ligne, ajouter, **Seuls les cavaliers âgés de 16 ans et plus sont autorisés à participer aux CCI\* et CCI\*\*.**

■ Art 217, page 32, tenue et poids, ligne 30, ajouter, **Est obligatoire un brassard contenant la fiche médicale.**

Celle-ci est recommandée pour 2001, obligatoire en 2002. Elle apportera toutes les indications possibles afin de renseigner le médecin du concours sur les antécédents de l'accidenté, ces informations n'ayant aucun caractère officiel :

- groupe sanguin ;
- allergies ;
- antécédents chirurgicaux ;
- syndromes neurologiques...

■ Art 230, page 53, calcul du résultat, paragraphe 2, chutes :

- 1<sup>e</sup> chute du cheval..... élimination

- 1<sup>e</sup> chute du concurrent..... 60 points de pénalité

■ Art 233, page 57, inspection des chevaux, article 3, ajouter. **Dans les épreuves A1, le membre du jury qui inspecte les chevaux à l'arrivée de la phase E ne peut être changé pendant l'épreuve afin de conserver le même jugement.**

■ Art 235, page 59, le saut d'obstacles, règles à appliquer. Lire Le règlement des CSO 2001 est appliqué, sauf ce qui concerne le décompte des points (barème des pénalités art 240).

Ajouter : **Les fiches de sécurité sur les chandeliers arrière des oxers sont recommandés en 2001.**

■ Art 238, page 65, normes pour le fond « épreuves sans steeple ». Temps optimum en minutes et secondes, pour la distance minimum, épreuve B1 et B2, ~~5'40~~ remplacé par 5'27, distance maximum ~~5'40~~ remplacé par 6'11. Temps limite à ne pas dépasser, épreuve B1 et B2, distance minimum ~~40'40~~ remplacé par 10'54, distance maximum ~~44'38~~ remplacé par 12'22.

Pénalisation aux obstacles, ligne 8 et 9, toutes catégories :

- 1<sup>e</sup> chute du cheval ..... élimination

- 1<sup>e</sup> chute du cavalier.... 60 points

- 2<sup>e</sup> chute du cavalier..... élimination

■ Art 239, page 67, Normes pour le fond d'une "B avec Steeple", pénalisation aux obstacles, phase B Steeple, Phase D cross :

- 1<sup>e</sup> chute du cheval ..... élimination

- 1<sup>e</sup> chute du cavalier.... 60 points

- 2<sup>e</sup> chute du cavalier..... élimination

## ERRATUM

Page 52 de la REF 7, à propos de l'article 238 de CCE, le reste n'est pas sans changement car les modifications de distance ont entraîné des modifications de temps. Pour l'article 211, en B2, la modification doit comporter «sauf pour les juniors. »



## RECTIFICATIFS 2001 CHAMPIONNATS DE FRANCE CCE

## ■ TITRE

CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITERIUM NATIONAL 2000 remplacé par ET COUPE DE FRANCE 2001.

Tous les apparitions de Critériums sont à supprimer.

## ■ PRO 1

Conditions de qualification et épreuves prises en compte. Sont qualifiés les couples ayant terminé (...) dans les deux cas avec un maximum de 80 points de pénalité aux obstacles sur le fond pour 1998 et 2000 remplacé par 2000 et 2001, 160 points pour 1999, inchangé.

## ■ PRO 2

Il se déroulera à Vittef du 6 au 9 septembre 2001 lors du CCI\*\* Qualification

Le couple cavalier/cheval devra être qualifié pour les CCI\*\* et avoir obtenu un classement en B dans l'année en cours avant le 19 août.

## Engagements

Les cavaliers devront faire une demande de participation accompagnée des justificatifs de qualification qui devront parvenir à la FFE avant le 15 août 2001.

## ■ CALENDRIERS

CHAMPIONNAT PRO 1

7-8 avril : Tartas A1

28-29 avril : Pau A1

31 mai - 4 juin : Dijon A1

30 juin - 4 juillet : Pompadour A1

28-29 juillet : Saumur A1

1-2 septembre : Dinard Bonnefontaine A1  
le classement définitif sera annoncé à l'issue de l'épreuve de Dinard Bonnefontaine.

COUPE DE FRANCE PRO 1 & 2

Calendrier des étapes de la Coupe

19-20 mai : Tartas A2

9-10 juin : La Flotte en Ré A2

13-15 juillet : Bonneville A2

30 juillet : Cluny A2

à définir : Plan Médoc

8-9 septembre : Jardy A2 open

## ■ AMATEUR 3

Le championnat de France Amateur 3 se déroulera à Tartas pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Dotation engagement :

Leur montant figure au programme publié au BO GICE.

## ■ AMATEUR 4 SENIORS ET JUNIORS

Les championnats de France Amateur 4 seniors et juniors se dérouleront à Tartas pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Qualification

(...) et un prix C depuis le 1er janvier de l'année précédente.

Dotation engagement :

Leur montant figure au programme publié au BO GICE

## ■ SOCIÉTÉS PAR ÉQUIPE NIVEAU D

Il se déroulera à Ambazac du 21 au 22 juillet 2001

Dotation engagement :

Leur montant figure au programme publié au BO GICE

## ■ CHEVAUX DE 7 ANS

Il se déroulera à Dijon sur le CCI\* du 31 mai au 4 juin 2001

## ■ CHAMPIONNAT JUNIORS

Il se déroulera à Dijon sur le CCI\* du 31 mai au 4 juin 2001

## ■ COUPE DE FRANCE JUNIORS

Elle se déroulera à Bonneville du 13 au 15 juillet 2001

Déroulement des épreuves /

Cross : Normes d'une épreuve B à l'exception de la vitesse (520m/m) remplacé par 550m/m

Dotation engagements :

Leur montant figure au programme publié au BO GICE

## ■ CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES CAVALIERS

Il se déroulera à Compiègne du 10 au 13 mai.

Qualification / Cavaliers : Agés de 17 à 21 ans au cours de l'année civile 2001

## ■ MINIMES

Le championnat de France minimes se déroulera à Bonneville du 13 au 15 juillet 2001.

Qualification

Cavaliers et chevaux

Ouvert aux cavaliers benjamins et minimes titulaires d'une licence Amateur 4 ou 3 de l'année en cours au titre du CCE, ayant obtenu depuis le 1er janvier de l'année précédente un classement ensemble ou séparément en épreuve individuelle de niveau D, ou en épreuve D1 ou supérieure Pony.

Ouvert aux chevaux et poneys de 6 ans et plus, inscrits sur la liste des chevaux de sport. Un cavalier ne peut monter que

deux chevaux ou poneys maximum.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

■ Dressage : Reprise d'une épreuve D

■ Cross : Norme d'une épreuve D avec une phase A d'environ 3000 mètres et une phase de récupération.

■ CSO : normes d'une épreuve D

DOTATION ENGAGEMENT

Leurs montants figurent au programme publié au BO GICE

Prix : huit prix minimum distribués aux 8 premiers du Championnat.

## ■ CADETS

Le championnat de France cadets se déroulera à Bonneville du 13 au 15 juillet 2001.

Qualification

Cavaliers et chevaux : Ouvert aux cavaliers minimes et cadets, titulaires d'une licence Amateur 4 ou 3 de l'année en cours au titre du CCE, ayant obtenu depuis le 1er janvier de l'année précédente un classement ensemble ou séparément en épreuve individuelle de niveau C ou en Grand Prix Pony.

Ouvert aux chevaux et poneys de 6 ans et plus inscrits sur la liste des chevaux de sport. Un cavalier ne peut monter que 2 chevaux ou poneys maximum.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

■ Dressage : Reprise d'une épreuve C.

■ Cross : Normes d'une épreuve C avec une phase A d'environ 3000 mètres et une phase de récupération.

■ CSO : normes d'une épreuve C

DOTATION ENGAGEMENT

Leurs montants figurent au programme publié au BO GICE

Prix : huit prix minimum distribués aux 8 premiers du Championnat.

## REFERENCE REGLEMENTAIRE

Rappel : seul le BO GICE hebdomadaire a force réglementaire pour les concours GICE. La publication REF est destinée à une plus ample information des adhérents.



**SUR L'ENSEMBLE DES RÈGLEMENTS DES DISCIPLINES ET DES CHAMPIONNATS, TOUS LES GISE SONT REMPLACÉS PAR FFE ET LIGUE PAR CRE. LA LISTE DES CLUBS POUVANT PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES SOCIÉTÉS EST REMPLACÉE PAR À TOUTES LES SOCIÉTÉS ET ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS OU AGRÉÉS À LA FFE.**

**LES ANNÉES PRISES EN COMPTE POUR LES QUALIFICATIONS SONT SYSTÉMATIQUEMENT À REPOUSSER D'UN AN. 1999 REMPLACE 98, 2000 REMPLACE 99 ETC... SAUF INDICATION PARTICULIÈRE.**

## RECTIFICATIFS 2001 CHAMPIONNATS DE FRANCE CSO

Dispositions communes, ajouter :

**Pour les concurrents de plusieurs nationalités, titulaires d'une licence FFE, leur participation n'est autorisée qu'à la condition qu'ils n'aient pas défendu les couleurs d'une autre nationalité autre que française au cours de l'année.** Ligne 15, (...) à l'exception des cavaliers juniors et des cavalières (...)

Tous les licences sportives de Xe catégorie sont remplacés par licence amateur ou pro au titre du CSO.

### ■ PRO 1

Toutes les mentions CCF sont supprimées.

Ce Championnat se déroule à Fontainebleau du 25 au 29 juillet 2001.

Ligne 2 et 3 supprimées

#### QUALIFICATION

Cavaliers : 5 lignes supprimées et remplacées par :

**Ce Championnat est ouvert aux 40 premiers du classement permanent Pro 1 2001 arrêté au 24 juin 2001 et publié au BO GICE du 2 juillet 2001 avec l'obligation pour les 20 premiers de participer à ce championnat et la possibilité pour les 20 suivants de choisir de partir dans le critérium national Pro 1 plutôt que dans le championnat Pro 1. Le choix devra être fait à l'engagement, les cavaliers ne pouvant s'engager que dans l'une ou l'autre des deux épreuves.**

Supprimer : il sera pourvu au rem-

placement des places ainsi libérées en qualifiant le 26e, etc., uniquement dans ce cas et dans la limite de la 35e place.

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 10 juillet 2001.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

2) Deuxième étape (...) elle se déroule en une deux manches (...)

L'ordre de départ sera l'inverse du classement de 1e étape.

3) Troisième étape En deux manches au barème A sans chrono, à 400m/m avec éventuellement un barrage au chrono en cas d'ex-æquo.

1e manche : l'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

2e manche : elle pourra se dérouler sur un parcours différent.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire obtenu à l'issue des deux premières étapes et de la 1e manche de la troisième étape.

Seuls peuvent disputer la troisième étape les 20 premiers cavaliers (ières) ayant terminé le parcours des deux premières étapes et ayant obtenu le moins grand nombre de points de pénalités à l'issue de ces deux étapes. En cas d'ex-æquo à la 20e place, tous les 20e classés sont sélectionnés. Le forfait d'un cavalier ou d'un cheval dans une étape, n'entraî-

ne pas la qualification du suivant.

Un certificat médical et vétérinaire est exigé en cas d'indisponibilité d'un cavalier ou d'un cheval.

Classement, ligne 21... à l'issue du classement des deux trois étapes.

### ■ CHEVAUX DE 7 ANS

Ce championnat se déroule à Fontainebleau du 25 au 29 juillet 2001

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 10 juillet 2001

#### QUALIFICATION DES CHEVAUX

Supprimer : Le Championnat de FRANCE des 7 ans est réservé aux chevaux de cette génération ayant gagné 10.000 F à la date des engagements. Remplacer par : Ce Championnat est réservé aux chevaux de 7 ans.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

Lignes 3 et 4 remplacées par Les cotes des obstacles des 3 étapes figurent en annexe I. (voir REF 8 page 25)

### ■ CRITERIUM NATIONAL PRO 1

Ce critérium se déroule à Fontainebleau du 25 au 29 juillet 2001

#### QUALIFICATION

##### CAVALIERS

Du 26e 41e au 120e cavalier(ière) répertoriés sur le classement Pro 1 arrêté au 24 juin 2001 et publié au BO GICE du 2 juillet 2001.

Il n'est pas pourvu au remplacement des places correspondantes

à celles des cavalières ayant opté pour le Championnat de FRANCE des cavalières ni à ceux figurant entre la 26e et 35e place 21e et la 40e place qui ont opté pour le Championnat de FRANCE Pro 1.

#### ENGAGEMENT

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 10 juillet 2001.

### ■ PRO 2

Le championnat des Pro 2 se déroule à Fontainebleau du 25 au 29 juillet 2001.

#### QUALIFICATIONS ET ENGAGEMENTS

##### Pro 2

Les 120 premiers cavaliers (ières) répertoriés (ées) sur le classement Pro 2 arrêté au 24 juin et publié au BO GICE du 2 juillet 2001.

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 10 juillet 2001.

### ■ CAVALIÈRES PRO 1 & PRO 2

Toutes les cavalières de Pro 1 et les cavalières répertoriées jusqu'à la 250e place du classement Pro 2 arrêté au 24 juin et publié au BO GICE du 2 juillet 2001. Les engagements doivent être effectués pour le mardi 10 juillet 2001.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

Remplacer 25 juin par 24 juin 2001.

### ■ AMATEURS 4 SENIORS ET JUNIORS

Ces championnats se dérouleront à Auvers du 5 au 8 juillet 2001. Les engagements doivent être effectués pour le mardi 26 juin 2001.



### ■ AMATEURS 3 SENIORS ET JUNIORS

Ces championnats se déroulent à Auvers du 5 au 8 juillet 2001.

Qualification, ajouter :

**Participation :** la participation à ces championnats est fondée sur les performances des cavaliers ou cavalières Amateur 3 dans les épreuves C1 organisées par les Comités Equestres Régionaux au cours de l'année. Les engagements doivent être effectués pour le mardi 26 juin 2001.

### ■ EQUITATION D'ENTREPRISE AMATEURS 3 & 4

Le championnat Amateur 4 se déroule à Auvers du 5 au 8 juillet 2001.

Le championnat Amateur 3 se déroule à Auvers du 5 au 8 juillet 2001.

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 26 juin 2001.

La fiche d'inscription devra être renvoyée à la FFE pour le 13 avril 2001.

Cotes pour les obstacles voir

annexe I (REF 8 page 25)

### ■ CLUBS HIPPIQUES PAR EQUIPE DE CAVALIERS AMATEURS 3 & 4

Ces championnats se déroulent à Phalempin les 14 et 15 juillet 2001.

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 3 juillet 2001.

### ■ JEUNES

Ces championnats se déroulent à Fontainebleau du 2 au 5 août.

Cotes pour les obstacles voir annexe I (REF 8 page 25)

Les cavaliers sélectionnés doivent effectuer leurs engagements pour le mardi 10 juillet 2001.

### ■ VETERANS

Les championnats se dérouleront à Pernay du 29 au 30 septembre 2001.

Les engagements doivent être effectués pour le mardi 18 septembre 2001.

Sont qualifiés les cavaliers nés en 1956 et avant.

## RECTIFICATIFS 2001 AU REGLEMENT DE VOLTIGE

### ■ ART 5, ORGANISATEURS

b) d'établir un programme (...) précisant :

le nom du président de jury pour les concours départementaux, régionaux et nationaux-2.

### ■ ART 10, JURY

2. a) championnat de France, championnat de France des sociétés et Nationaux 1 : 5 juges officiels désignés par la FFE. Pour ces compétitions, un juge contrôlant la qualité des allures et/ou un juge conseil pourront être désignés par la FFE.

b) Nationaux 2 de 3 à 5 juges officiels dont 1 président de jury désigné par la FFE à la charge de l'organisateur et au moins un juge candidat National ou un juge National choisi par l'organisateur.

c) Régionaux de 3 à 5 juges officiels choisis par l'organisateur dont 1 président de jury

National ou Candidat National

d) Départementaux de 3 à 5 juges officiels choisis par l'organisateur

e) Les juges officiels choisis

par l'organisateur le sont prioritairement dans la liste des juges accompagnateurs.

Les juges désignés par la FFE ne peuvent être juges accompagnateurs ou chefs d'équipe.

3. Juge accompagnateur : 2ème alinéa

Pour qu'une équipe participe au classement, le nom du juge accompagnateur doit être porté sur l'engagement. Celui-ci doit être disponible sur l'ensemble du concours.

Qualifications

### ■ ART 15, VOLTIGEURS

les 4 premiers alinéas sont remplacés par

a) Tous les longeurs et les voltigeurs individuels doivent être titulaires d'une licence compétition amateur V4 (minimum galop 7 voltige et connaissances générales).

Les voltigeurs d'équipe doivent être titulaires d'une licence compétition CLUB minimum avec le galop 7 de voltige.

Un voltigeur peut faire partie d'une équipe A8, B8, D8 et B4 jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle il a atteint ses 18 ans.

Dans les épreuves par équipe A, B, C et D aucune limite d'âge minimum n'est fixée.

### ■ ART 19, LE CHEF D'EQUIPE

Le chef d'équipe doit être titulaire d'une licence sportive est remplacé par d'une licence de pratiquant.

### ■ ANNEXE III

#### NOTE POUR LE CHEVAL

Le système de notation qui allait de 0 à 2,5 à 5 à 7 à 10 passe à 0-2,5-5-7,5-10

Quatrième colonne : supprimer « rebond-terme sa foulée ».

Un système de notation comme suit a été ajouté :

10	Excellent
9	Très Bien
8	Bien
7	Assez Bien
6	Satisfaisant
5	Suffisant
4	Insuffisant
3	Assez Mal
2	Mal
1	Très Mal
0	Non Exécuté

### ■ ANNEXE XI JUGE VOLTIGE

L'ensemble du paragraphe a été éliminé et remplacé par :

• Juge national : test tous les 2 ans, note >|= 15 + Formation Fédération + 2 juge-

ments officiels

A. Note >|= 15 au test C.N

B. Secrétariat Juge,

Secrétariat Juge aux allures

C. Juge N1 blanc assisté du juge conseril

D. Jugement en N1

• Juge Candidat National : Test tous les 2 ans, note >|= 12 + 2 jugements officiels dans l'année.

Test 12/20 minimum

Si note < | = 10 -> Juge Départemental

• Juge Régional : test tous les 2 ans, note >|= 10 + 2 jugements officiels dans l'année

Test 10/20 minimum

• Juge Départemental (non officiel) : Formation initiale avec un juge formateur

Cursus Juge Formateur

Départemental :

Initiation théorique

Auditeur libre au cours d'un stage de formation animé par un juge formateur.

Animation d'un stage de formation en présence d'un juge formateur.

Valable 3 ans, sous conditions de suivre les formations.

• Juge formateur de juges régionaux :

Liste proposée par la FFE.



## RECTIFICATIFS 2001 CHAMPIONNATS DE FRANCE VOLTIGE

## CHAMPIONNATS DE VOLTIGE EN CERCLE

## ■ CONDITIONS

• Les championnats de France de Voltige en Cercle se dérouleront à Montivilliers du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2001

• 1. Championnat individuel

Seniors ajouter :

Les voltigeurs doivent avoir obligatoirement participé à deux Nat 1 dans la saison. Une sélection à un international à l'étranger compense la participation à un Nat 1.

Qualification :

Présentation obligatoire et impérative de la licence à la réunion des chefs d'Équipes.

ligne 9 (...) Ayant participé au Championnat d'Europe ou du Monde précédent

Suppression de la fin du paragraphe comme suit :

~~Le Championnat des Sociétés D8 est fermé aux longeurs ayant participé à des internationaux en 2000 à l'étranger pour la FRANCE, sauf s'ils longent un cheval pour lequel ce championnat est la première épreuve de l'année en compétition officielle.~~

• Les chevaux, Ligne 6 de 6 ans et plus ayant participé en l'an 2000 à au moins une épreuve officielle, pour les Championnats individuels minimes et Championnats des Sociétés C8 et D8

7 ans et plus pour les autres épreuves.

Est remplacé par : de 6 ans et plus ayant participé en 2001 à au moins une épreuve officielle.

• Déroulement des épreuves : Le paragraphe a été supprimé et remplacé comme suit :

## ■ INDIVIDUELS

Les championnats individuels seniors et minimes se dérou-

lent en 2 manches conformément au règlement classe A

1<sup>e</sup> manche : l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des Chefs d'Équipe par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

2<sup>e</sup> manche : l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement de la première manche.

Cet ordre de passage est établi et affiché à la suite de la première manche.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche les 15 premiers concurrents hommes et les 15 premiers concurrents femmes ayant obtenu la note de 4 minimum.

## ■ EQUIPES A8/B8

Le championnat de France des équipes A8/B8 se déroule en 2 manches.

1<sup>e</sup> manche : imposés et libres, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des Chefs d'Équipes par tirage au sort entre les équipes régulièrement engagées.

2<sup>e</sup> manche : imposés, l'ordre de passage des imposés de la deuxième manche est l'ordre inverse du classement de la première manche.

Libres, l'ordre de passage des libres deuxième manche est l'ordre inverse du classement établi et affiché à l'issue de la 1<sup>e</sup> manche.

Seuls les 5 meilleures équipes à l'issue de la première manche peuvent participer à la deuxième manche.

## ■ EQUIPES C8 ET D8

Le championnat de France des Sociétés C8 et D8 se déroule en 2 manches.

1<sup>e</sup> manche : imposés et libres, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des Chefs d'Équipe par tirage au

sort entre les équipes engagées.

2<sup>e</sup> manche : cette manche est composée d'un libre uniquement, l'ordre de passage des équipes est l'ordre inverse du classement établi à la première manche.

Seules les 5 meilleures équipes à l'issue de la première manche dans chaque catégorie peuvent participer à la deuxième manche.

## ■ CLASSEMENT

Classement, lignes 10 à 18 remplacées par :

Est déclarée Championne de France par équipe A8/B8 l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches.

Est déclarée Championne de France par équipe C8 l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des 3 passages (imposés, libres et libres)

Est déclarée Championne de France par équipe D8 l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des 3 passages (imposés, libres et libres).

## ■ CHEVAUX

Prix des Haras Nationaux (réservé aux chevaux français)

Ligne 6 à 9 remplacées par :

Ce prix récompense les meilleurs couples cheval/longeur dans les compétitions, Individuel Homme Seniors + Individuel Femme Seniors et Équipe A8/B8 sur la durée du concours.

La note est attribuée en prenant les 5 notes du cheval données par les juges (note du cheval pour les individuels et note du cheval et d'impression pour les équipes).

Ligne 18, ajouter :

Ne participent au classement que les chevaux ayant obtenu une note minimum de 5 en individuel et de 4 en équipe A8/B8. Seuls les chevaux obtenant les notes suivantes participent au classement :

en individuel > ou = à 5 sur 10  
en équipe > ou = à 4 sur 10

## ■ DOTATION :

elle fera l'objet d'une publication au BO.

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES VOLTIGEURS OPEN

## ■ CONDITIONS

Le championnat de France des jeunes voltigeurs se déroulera à Dinard du 2 au 4 juin 2001

Qualification, voltigeurs, ligne 4, ajouter :

• Pour les équipes de 8 voltigeurs, un voltigeur peut être âgé de 13 ans dans l'année civile.

• Déroulement des épreuves / L'épreuve se déroule en deux manches : étape 1 et 2 prévues au règlement de catégorie option épreuves par équipes de 4 voltigeurs remplacé par 1 manche se compose d'un programme imposé et d'un programme libre.

Étape 1 :

Programme imposé, première partie

Programme imposé, deuxième partie.

Ligne 12. Note sur 10 devient Non Noté.

Lignes 14 et 15 sont remplacées par :

Sortie en appui sur les bras (préparation libre), vers l'appui tendu renversé intérieur avec parade (tenue du poignet intérieur seulement autorisée).



## CONCOURS GICE VOLTIGE

### REGLEMENTS

### REFERENCE

#### Note sur 10

• Jury / Le jury, ajouter : est désigné par la FFE.

Les lignes 2 et 3 sont supprimées et remplacées par : Il comprend un Président et quatre juges parmi les juges accompagnateurs.

• Dernière ligne, supprimer : et sont sous la responsabilité du Chef d'Equipe.

• Classement / Les trois dernières lignes sont remplacées par En cas

d'égalité entre deux équipes, le meilleur total des 2 livres déterminera la place. En cas de nouvelle égalité, le meilleur imposé 2e manche déterminera la place.

#### CRITERIUM DES CHEVAUX DEBUTANTS HARAS NATIONAUX

Cette épreuve se déroulera lors du

championnat de France de voltige en cercle open à Montivilliers du 29 juin au 1er juillet.

Lignes 4,5,6 supprimées et remplacées par : Tous les chevaux âgés de 5 ans minimum peuvent participer à cette épreuve. Reprise jeunes chevaux 2e partie, lignes 10 à 13 supprimées et remplacées par :

Le résultat est calculé sur le total de la moyenne attribuée par les juges de voltiges + la moyenne

attribuée par le ou les juges aux allures.

Prix des Haras Nationaux, ajout : Dotation - Engagement : leurs montants figureront au programme publiée au BO.

Seuls sont classés avec gains, les chevaux de 5, 6 et 7 ans inscrits au stud book d'une des races françaises de chevaux de selle ou au registre du « Cheval de Selle ».

## CONCOURS CLUB

### REGLEMENTS

### REFERENCE

# CHAMPIONNAT DE FRANCE CSO DES CLUBS D'OUTRE-MER

#### ■ DATE

Le Championnat de France des cavaliers d'outre-mer aura lieu lors du Championnat de France des Clubs du 18 au 22 juillet 2001 au Parc Equestre Fédéral de Lamotte.

#### ■ QUALIFICATIONS

Ce championnat est ouvert à tous les cavaliers titulaires du galop 4 minimum et d'une licence de compétition CLUB délivrée par un club situé sur un territoire ou un département d'outre-mer ; ainsi qu'à tous les cavaliers francophones, titulaires d'une licence de compétition club, résidant dans un pays francophone.

Tous les chevaux et poneys doivent être inscrits au SIF conformément au règlement des

concours Club 2001. Sur demande écrite, avant le 10 juin, les chevaux et les poneys peuvent être fournis par la FFE. Les engagements sont ouverts à compter du 15 juin.

La clôture des engagements est fixée au vendredi 22 juin 12 h.

#### ■ NORMES TECHNIQUES

Les côtes aux obstacles sont celles des catégories E open.

#### ■ ORDRE DE PASSAGE

Pour chaque manche, les 3 cavaliers de l'équipe entrent ensemble sur le terrain et passent dans l'ordre préalablement donné par le chef d'équipe. Les individuels passent après les équipes.

1<sup>o</sup> manche, barème A sans chro-

no, les équipes et les individuels passent dans l'ordre du BO. Un cavalier éliminé lors de la 1<sup>o</sup> manche totalisera le maximum de points + 20pts. Il peut repartir sur la 2<sup>o</sup> manche.

2<sup>o</sup> manche barème A au chrono, les équipes partent dans l'ordre inverse de celui du classement de la 1<sup>o</sup> manche. Les individuels passent dans l'ordre inverse du classement individuel de la 1<sup>o</sup> manche. Le cavalier éliminé sur la 2e manche totalise le maximum de points de la manche + 20 pts.

#### ■ CLASSEMENT

Le championnat comporte un classement individuel et un par équipe. Le classement final par équipe est établi en totalisant les points de

pénalités des cavaliers dans les 2 manches. L'équipe qui totalise le moins de points est déclarée vainqueur. En cas d'égalité, le total des temps des 3 cavaliers de la 2<sup>o</sup> manche départage les équipes ex aequo. Le classement individuel est établi en totalisant les points des 2 manches. En cas d'égalité le temps de la 2<sup>o</sup> manche départage les ex aequo.

#### ■ PARTICIPATIONS

Les couples de nationalité française qui participent au championnat de France des Clubs d'outre-mer ont accès à une deuxième participation en CSO lors du championnat de France des Clubs, dans la série pour laquelle ils sont qualifiés.

# ADDITIF AU REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EFE

#### ■ APPLICATION

Les additifs suivants sont à ajouter en complément du règlement du championnat de France des EFE, REF 5 pp 22 et 23.

Pour ce qui n'est pas précisé au présent règlement, le règlement du championnat de France des Clubs s'applique.

#### ■ EFE QUALIFIABLES

La liste des EFE adhérentes au CNEFE en 2001 et donc qualifiables pour le Championnat sera transmise aux CRE et aux Comités Départementaux fin AVRIL.

#### ■ ENGAGEMENTS

Les engagements pour le Championnat seront ouverts à

compter du 15 juin.

Ils devront être saisis directement par les EFE sélectionnées au SIF avant le vendredi 22 Juin à 12 h par Minitel 3615 FFE, rubrique concours CLUB.

Les engagements des équipes ne seront pris en compte qu'après confirmation de leur comité départemental à FFE CLUB

avant le vendredi 22 Juin, 12 h par fax ou par courrier.

Le Comité Régional d'Équitation est qualifié pour organiser la sélection en lieu et place du Comité Départemental, si celui-ci n'en organise pas.



## MODALITES PRATIQUES DES CONCOURS CLUB 5E CATEGORIE

### ■ ORIENTATION

Afin de promouvoir le lancement du nouveau circuit de compétition CLUB 5e catégorie chevaux et poneys, les dispositions suivantes sont applicables à tous les concours CLUB jusqu'au concours du week-end du 27 mai 2001 inclus.

### ■ ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Les engagements sur le terrain sont possibles pour toutes les compétitions, sauf disposition contraire de l'organisateur. La part fédérale du tarif des engagements sur le terrain n'est

pas majorée.

En mars, avril, et mai 2001 la part fixe fédérale des engagements sur le terrain est la même que celle qui est prélevée pour les engagements passés par minitel.

### ■ ENREGISTREMENT SIF DES EQUIDES

Les inscriptions sont à effectuer à FFE CLUB. Par mesure dérogatoire, jusqu'au 27 mai 2001 inclus, il est possible de les effectuer sur le terrain auprès de l'organisateur. Pour chaque concours, des formulaires sont joints au dossier organisateur.

Ces formulaires d'inscription des équidés sur la liste du SIF, doivent être adressés lisiblement remplis, immédiatement à l'issue de la compétition à FFE CLUB.

### ■ AVANT-PROGRAMMES

Le délai réglementaire de transmission des avant programmes au SIF est fixé au 10 du 2e mois qui précède le concours. Jusqu'au 27 mai 2001 inclus, ce délai peut être ramené à 1 mois. Dans ce cas, ces concours ne seront pas publiés au Bulletin Officiel des Concours CLUB 5<sup>e</sup> catégorie de la REF. Ils paraîtront uniquement au

minitel 3615 FFE, rubrique concours CLUB. Les engagements pour ces concours s'effectuent dans les conditions prévues ci-dessus.

### ■ QUALIFICATION

Pour toutes les disciplines, et dans toutes les épreuves du championnat, la qualification des cavaliers peut être obtenue avec des poneys ou chevaux différents, la qualification des chevaux ou poneys peut être obtenue avec des cavaliers différents. Les couples participant au championnat peuvent donc avoir été qualifiés séparément.

## RECTIFICATIFS REGLEMENT EXPERIMENTAL CONCOURS CLUB

### ■ GENERAL

Ajouter : En 2001, un cavalier titulaire du Galop 7 et d'une licence CLUB, peut participer à 5 épreuves niveau D en concours à gestion GICE (attention engagement nominatif, pas de changement de monte ni d'engagement sous XI).

### ■ CCE & CSO

Les épreuves de 2e série des concours CLUB CCE & CSO, gérées par le SIF qualifient les chevaux, les poneys et les cavaliers pour les épreuves du Championnat de France des Clubs en CCE & CSO 2e série - de 26 ans et 2e série + 26 ans qui se dérouleront sur des cotes E 2e série. Les épreuves de 1e série des concours CLUB CCE & CSO, gérées par le SIF qualifient les chevaux, les poneys et les cavaliers pour les épreuves du Championnat de France des clubs en CCE & CSO 1e série - de 26 ans et + 26 ans qui se dérouleront sur des cotes E 1e série.

### ■ DRESSAGE

Les épreuves de 2e série des concours CLUB dressage, gérées par le SIF qualifient les chevaux,

les poneys et les cavaliers pour les épreuves du Championnat de France des Clubs en dressage 2e série toutes catégories d'âge qui se dérouleront sur des reprises par équipes imposées et libres 2e série. Les épreuves de 1e série des concours CLUB dressage, gérées par le SIF qualifient les chevaux les poneys et les cavaliers pour les épreuves du Championnat de France des Clubs en dressage 1e série, toutes catégories d'âge qui se dérouleront sur des reprises par équipes imposées et libres 1e série.

### ■ HORSE BALL

Page 70, Article 20.3 a Les différentes catégories d'épreuves, « 26 ans et + 26 ans » sont regroupées en « toutes catégories d'âge ».

### ■ HUNTER

• Additif : Les épreuves de 1e série des concours CLUB hunter gérées par le SIF qualifient les chevaux les poneys et les cavaliers pour les épreuves du Championnat de France hunter 1e série + de 26 ans et - de 26 ans qui se disputent sur des cotes E 1e série.  
• Page 76 Chapitre XXI Hunter équitation Article 21.4 Normes techniques 1<sup>re</sup> série Figures

imposées, lire : « Oui ». 1<sup>re</sup> série  
Arrêt, lire : « Oui ». 1<sup>re</sup> série  
Slalom lire : « Oui »

### ■ POLO

• L'article 1 du règlement polo des concours Poney 1999 page 157 est remplacé par ce qui concerne les âges des joueurs par l'article 31 page 19 du règlement général de ce même règlement. Le règlement concernant la partie élite ne change pas.

• Article 25 concernant les pénalités. Pénalité 4 il faut lire : Un coup franc est accordé à l'équipe qui bénéficie de la pénalité, la balle étant placée sur la ligne des 25 mètres en face de l'endroit où elle est sortie (ligne de 15 mètres si le terrain mesure moins de 60 mètres de long).

### ■ TREC

#### • Additif

Les épreuves 1e série et 2e séries des concours CLUB sont l'une et l'autre qualificatives pour le Championnat de France des Clubs TREC 2e série, toutes catégories d'âge

• Article 24.4 - NORMES TECHNIQUES 24.4 d - Epreuve de présentation du couple  
Liste du matériel à présenter lors de cette épreuve : Tous les membres de l'équipe doivent disposer du matériel des listes « Divers » et « Matériel de sécurité ».

En ce qui concerne le matériel des listes « Trousse de pharmacie vétérinaire et humaine » et « Trousse de maréchalerie », Un exemplaire suffit pour l'équipe.

#### • CHAPITRE VI Article 6.1 - Epreuve nomenclature 6.1 a - Niveau des épreuves

	CAVALIERS MINEURS	CAVALIERS MAJEURS
TREC	G4 mini	0

#### • CHAPITRE XXIV - TREC Article 24.3 - Catégories d'épreuves

	2e SÉRIE	1e SÉRIE
Cavaliers	de 26 ans	+ de 26 ans
Chevaux et Poneys	A, B, C, D et E	C, D et E



### CSO PRO 1

1	Eric	NAVET	455,50	3	Arnaud	BOURDOIS	235,00
2	Thierry	POMEL	418,50	4	J Baptiste	MARTINOT	223,50
3	Michel	ROBERT	401,00	5	Simon	DELESTRE	221,50
4	Philippe	ROZIER	389,00	6	Edouard	MATHE	218,00
5	Michel	HECART	327,00	7	Alexandra	FRANCART	214,50
6	Herve	GODIGNON	296,50	8	Juliette	SANCHEZ	202,50
7	Alexandra	LEDERMANN	277,50	9	Julien	DAUNAT	198,50
8	Olivier	GUILLOIN	274,50	10	Alexandra	RANTET	197,00
9	Edouard	COUPERIE	267,50	11	Sylvain	MONTIGNY	193,50
10	Olivier	JOUANNETEAU	258,00	12	Franck	SCHILLEWAERT	190,00
11	Hubert	BOURDY	229,00	13	Kevin	STAUT	187,00
11	Nicolas	DELMOTTE	229,00	14	Christophe	DEJOUET	185,50
13	Gilles	DE BALANDA	202,50	15	Walter	LAPERTOT	181,00
14	Jean Marc	NICOLAS	191,00	16	Cedric	HUREL	171,50
15	Laurent	LE VOT	189,00	17	Jean Luc	MOURIER	170,00
16	Jacques	BONNET	180,00	18	Christophe	HUREL	168,00
17	Larovic	LEYGUE	178,50	19	Xavier	VACHER	165,00
18	Marie	PELLEGRIN	176,00	19	Roman	MARTEAU	165,00
19	Patrice	DELAYEAU	168,50	21	Christian	THOMAZO	164,00
20	Alexis	GAUTIER	153,00	22	Jean Luc	DUFOUR	160,50
21	Gilbert	DEJARR	150,50	23	Jean Paul	KIRCHER	159,00
22	Fabrice	DUMARTIN	148,00	24	Laurent	GOFFINET	156,00
23	Robert	BREUL	142,00	25	Philippe	VANDERLYNDEN	150,00
24	Bruno	ROCUET	125,00	26	Christophe	GARNIER	149,00
25	Blandine	ROUX	123,00	27	Frederic	ALVES	147,50
26	Stephane	DELAVERAU	113,50	28	Bruno	LECHEVALIER	147,00
27	Roger Yves	BOST	95,50	29	Jean Manuel	CHARMES	145,00
28	Jerome	HUREL	94,50	30	Vincent	FEREY	144,00
29	Florent	ANGOT	92,00	31	Sebastien	BATILLAT	140,00
30	Jerome	GACHIGNARD	89,00	32	Franck	VANCRAYELINGHE	138,50
31	Jacques	BOURVEN	84,00	33	J. Francois	L HOSTE	137,00
32	Bernard	DUNAMEL	83,50	34	David	LUMET	136,50
33	Leslie	PELAT	83,00	35	Olivier	ROBERT	136,00
34	Bernard	SAINSAARDS	80,00	36	Jimmy	JEAN	135,50
34	Eric	DUMONT	80,00	37	Adelaide	MALANDAIN	134,00
36	Anne Laure	GAUTIER	79,00	38	Vincent	HUREL	133,50
37	Xavier	DUCOTTERD	72,00	39	Marie	HECART	132,50
38	Philippe	LEONI	70,00	40	Jerome	DEBAS MONTAGNER	132,00
38	Patrick	POLETTI	68,00	41	Thomas	ROUSSEAU	128,50
40	Frederic	BOUVARD	65,50	42	Gautier	KOLMANN	127,50
				43	Nicolas	PIERRE	126,50
				43	Jean	LE MONZE	126,50
				45	Dominique	CERCY	124,50
				46	Christophe	LE GARREC	123,50
				47	Dominique	BENTEJAC	120,50

### CSO PRO 2

1	Bernard	SCHOTSMANS	260,50
2	Bruno	BROUCOSAUT	250,50

48	Frederic	BUSQUET	120,00
49	Laurent	FOURNIER	119,50
50	Bernard	CLOT	117,50

### ATTELAGE 1 CHEVAL

1	A. Violaine	BRISOU	262,50
2	Danièle	AMAR	178,50
3	Stephane	MEYSON	177,50
4	Philippe	GRATPANCHE	130,00
5	Martine	VERNAY	116,25
6	Sandra	BUQUET	106,75
7	Benoit	VERNAY	98,75
8	Gerard	VAZELLE	86,75
9	Sebastien	MOURIER	86,25
10	Christophe	DEPARIS	85,50

### ATTELAGE 2 CHEVAUX

1	Frederic	BOUSQUET	215,25
2	Francois	DUTILLOY	215,00
3	Jean Pierre	BRISOU	192,25
4	Eve	CADI	182,50
5	Jean	GUERRA	157,25
6	Gerard	DUPONT	145,50
7	Pierre	JUNG	131,25
8	Jean Claude	CAMPOLI	128,75
9	Nadine	RAACH	118,00
10	Joachim	FREY	107,00

### ATTELAGE 4 CHEVAUX

1	Lois	BASTY	152,50
2	Georges	CARDY	109,75
3	Bernard	POUVREAU	106,50
4	Stephane	DOUMENC	91,25
5	Patrick	REBULARD	89,75
6	Gerard	SAINTE BEUVE	82,50
7	Pascal	PICARD	71,50
8	Pascal	HEDIGER	69,25
9	Benjamin	AILLAUD	58,00
10	Marc	JUSTICE	44,00

### ATTELAGE 1 PONEY

1	Gregory	BENOIT	113,50
2	Aelis	ARDDIN	83,75
3	Gilles	CURNIER	81,00
4	William	TOUBLANC	80,00
5	Jean Michel	OLIVE	76,50

6	Mathilde	LOGEAY	75,75
7	Odile	BESNIER	69,50
8	Jean Marie	CHAUSSONNIERE	69,75
9	Isabelle	GIFFARD PEYRE	55,25
10	Louis	PIERRON	54,50

### ATTELAGE 2 PONEYS

1	Jean Marie	VILLANUEVA	156,25
2	Suzanne	MAUGUIN	100,00
3	Fabienne	BLANC	93,25
4	Francoise	DEPLANCHE	92,50
5	Eric	MOURIER	84,75
6	Jean	ESCUOIER	80,50
7	Benoit	CHEVALIER	78,50
8	Christian	CURNIER	75,50
9	Dominique	BAYART	73,75
9	Gilles	MOUSSU	73,75

### ATTELAGE 4 PONEYS

1	Jean Francois	CHANTEUR	112,25
2	Frederic	GOBEAUD	79,25
3	Reni	CHEZE	78,50
4	Daniel	PERRET	72,25
5	Christophe	NICOLAS	70,50

### ATTELAGE 1 CHEVAL DE TRAIT

1	Jean	QUEMENER	155,00
2	Herve	CONAN	140,00
3	Eric	DEBIGNY	127,00
4	Yann	LEVAVASSEUR	125,00
5	Hubert	LEFRANCOIS	103,00

### ATTELAGE 2 CHEVAUX DE TRAIT

1	Rene	MULLER	132,50
2	Alan	BERLAND	117,75
3	Gerard	BRUNET	115,00
4	Bernard	GRIMONPREZ	108,25
5	Christine	BILLEBAULT	90,75

### ATTELAGE 4 CHEVAUX DE TRAIT

1	Emanuel	BENOIT	127,50
2	Thierry	KEUFER	127,25
3	Patrick	MAUDET	90,25
4	Thibault	COUDRY	87,50
5	Gerard	BILLEBAULT	87,00

# HORSE BALL

## SAISON 2001

## CALENDRIER

### CLASSEMENT GENERAL PHASES REGIONALES

PHILLES	NATIONALE 1	NATIONALE 2	NATIONALE 3
Sud Est	1er Aramond Gard 1 2e Arles 1	3e Aramond Gard 2	4e St Remy 5e Arles 2
Ile de France	1er Gif sur Yvette 1 2e Chambly 1 3e Pasty 1	4e Chatenay Malabry 5e Chambly 2	6e Bourgheroulde 7e Montbard
Nord		1e Haubourdin	2e Le Havre 3e Le Cateau
Rhône Alpes	1e Chambéry	2e Montluel 1	3e Loire sur Rhône 4e Miribel 5e UCPA du Rhône 1
Sud Ouest	1e Blanzac	2e St Selve	3e Castres
Ouest	1e Saumur	2e Fougères 3e St Nazaire	4e Le Blanc 5e Angers

### PHASES FINALES : NATIONALE 1

Les équipes d'Aramond Gard 1, Arles 1, Gif sur Yvette 1, Chambly 1, Pasty 1, Chambéry, Blanzac et Saumur participent aux phases finales de :

St Selve 3 et 4 mars  
Soissons 21 et 22 avril  
St Nazaire 19 et 20 mai  
Aramon 22 au 22 juin

### PHASES FINALES : NATIONALE 2

Les équipes de Aramond Gard 2, Chatenay Malabry, Chambly 2, Haubourdin, Montluel 1, St Selve, Fougères et St Nazaire participent aux mêmes phases finales que les Nationales 1.

### PHASES FINALES : NATIONALE 3

**Nord**  
Les équipes de Bourgheroulde, Montbard, Le Havre, Le Cateau, Le Blanc et Angers participent aux phases finales de :

Soissons 21 et 22 avril  
St Nazaire 19 et 20 mai  
Aramon 22 au 22 juin

**Sud**  
Les équipes de St Remy, Arles 2, Loire sur Rhône, Miribel, UCPA du Rhône 1 et Castres participent aux phases finales de :

St Selve 3 et 4 mars  
Aramon 22 au 22 juin



## PREVISIONNEL

MAI 2001

Le calendrier des courses officielles se trouve dans le BO SIF. La participation à une course d'entraînement est obligatoire avant d'avoir

le droit de participer à une course officielle. Les entraînements sont ouverts aux PS ou SF. Renseignements ACCAF 01 53 75 25 60.

DATE	RÉGION	HIPPODROME
5 mai	Languedoc Roussillon	Nîmes
5 mai	Midi Pyrenees	Toulouse
16 mai	Rhône Alpes	Chatillon sur Chalarone

## PREVISIONNEL

MAI 2001

Disc	Date	Lieu	CATEGORIES
ATT	03-06 mai	Emsditten (ALL)	CAIP-B 1-2-4
ATT	04-06 mai	Altenfelden (AUT)	CAI-A 1-2-4
ATT	18-20 mai	Poznan (POL)	CAI-A 1-2
ATT	18-20 mai	Ste Justine de Newton, OE (CAN)	CAI-B
ATT	31 mai-03 juin	St Gallen (SUI)	CAI-A 4/CSI0****
CCE	03-06 mai	Atlanta, GA (EU)	CCI****
CCE	04-06 mai	Marbach (ALL)	CIC**/CICYJ*
CCE	04-06 mai	Nafrendorf (ALL)	CCI*
CCE	05-06 mai	Wakarapa (NZL)	CIC***/**/*
CCE	09-10 mai	Tilfiorth (GB)	CIC*
CCE	10-13 mai	Buffalo, TX (EU)	CCI**/*
CCE	18-13 mai	Compiègne (FRA)	CCI**
CCE	11-13 mai	Bialy Bor (POL)	CCI**/*
CCE	11-13 mai	Rio de Janeiro, RJ (BRE)	CCI**/*
CCE	12-13 mai	Hamburg-Horn (ALL)	CIC***
CCE	17-20 mai	Kolesa (CZE)	CCI*
CCE	17-20 mai	Lexington, VA (EU)	CCI*
CCE	17-20 mai	Porto Alegre, RS (BRE)	CCI*
CCE	17-21 mai	Dosyos, Kelowna, BC (CAN)	CCI*/CIC**
CCE	18-20 mai	Wiener Dienshof (AUT)	CCI***/CIC**/*
CCE	19-21 mai	Naracoorte (AUS)	CIC**
CCE	20 mai	Rolleston (GB)	CIC**
CCE	23-27 mai	Taupo (NZL)	CCI***/**/*
CCE	24-27 mai	Moscow (RUS)	CCI**
CCE	24-27 mai	Parker, CO (EU)	CIC**/*
CCE	24-27 mai	Sarvholm (SUE)	CCI*
CCE	24-27 mai	Saumur (FRA)	CCI***
CCE	24-27 mai	The Plains, VA (EU)	CCI**/*
CCE	24-27 mai	Wahldorf-Lope (ALL)	CIC*/CIC**
CCE	31 mai-03 juin	Blaney Castle (IRL)	CCI**/*
CCE	31 mai-04 juin	Dijon-Bonvaux (FRA)	CCI*
CSO	03-06 mai	Barcelona (Botta d'Or) (ESP)	CSIYJP
CSO	04-06 mai	Cervia (ITA)	CSIJ-A/CSI-A Femmes
CSO	04-06 mai	Mendoza (ARG)	CSI-C
CSO	04-06 mai	Modena Parco Novi Sad (ITA)	CSIYJP
CSO	04-06 mai	Sachendorf (AUT)	CSI-B
CSO	05-08 mai	La Baule (FRA)	CSI0****
CSO	05-08 mai	Lacanau (FRA)	CSIYJ-A/CSIJCh-B
CSO	05-08 mai	Rodez (FRA)	CSI-C
CSO	10-13 mai	Berlin (ALL)	CSI-A
CSO	11-13 mai	Almaty (KAZ)	CSIO
CSO	11-13 mai	La Baule (FRA)	CSIV-B
CSO	11-13 mai	Le Touquet (FRA)	CSIP-A/CCI***/CDIP
CSO	11-13 mai	Migliorino Pisano (ITA)	CSI-B/C
CSO	11-13 mai	Buenos Aires (Tartugas) (ARG)	CSI-W
CSO	11-13 mai	Treffen-Schneewitzhof (AUT)	CSI-B
CSO	11-13 mai	Wroclaw (POL)	CSI-W

## ENTRAÎNEMENTS ACCAF

## OFFRE D'EMPLOI ACCAF

L'ACCAF recherche pour son siège, Paris 9e, un emploi jeune pour gestion et développement de la discipline équitation de course auprès des cavaliers de Centres Equestres et Poney-Clubs.

Niveau Bac ou équivalent.

Bonne utilisation Word, Excel et Internet.

Renseignements 01 53 75 25 60

## CONCOURS FEI MONDE

Disc	Date	Lieu	CATEGORIES
CSO	12-13 mai	Mosonmagyaróvár (HON)	CSI-C
CSO	17-20 mai	Aach (ALL)	CSI-A
CSO	17-20 mai	Buenos Aires (Sol de Mayo) (ARG)	CSI0****
CSO	17-20 mai	Wales and West (GB)	CSIYJ-B
CSO	18-20 mai	Fontainebleau (FRA)	CSI-C/CSIJ-A/CSIJCh-B
CSO	18-20 mai	Giardini di Corcolle (ITA)	CSI-C
CSO	18-20 mai	Grenoble-Jarrie (FRA)	CSI-C
CSO	18-20 mai	Istanbul (TUR)	CSI-C
CSO	18-20 mai	Portoferra (ITA)	CSI-A
CSO	24-27 mai	Eindhoven (HOL)	CSI-A/CSI-C
CSO	24-27 mai	Hamburg (Derby) (ALL)	CSI-A/CCI****
CSO	24-27 mai	München-Riem (ALL)	CSI-A/CCI****
CSO	24-27 mai	Rome (ITA)	CSI0****
CSO	25-27 mai	Busto Arsizio (ITA)	CSI-C
CSO	25-27 mai	Courlans (FRA)	CSIP-A
CSO	25-27 mai	La Courneuve (FRA)	CSI-A
CSO	25-27 mai	Le Mans (FRA)	CSI-C/CSIJCh-B
CSO	25-27 mai	Moorsele (BEL)	CSI-B
CSO	25-27 mai	Wroclaw (POL)	CSI-W
CSO	25 mai-03 juin	Pietromaritzburg (RSA)	CSI-W
CSO	30 mai-03 juin	Spruce Meadows, Calgary (CAN)	CSI-W
CSO	31 mai-03 juin	Madrid (ESP)	CSI-A
CSO	31 mai-03 juin	St Gallen (SUI)	CSI0****/CAI-A 4
DRE	04-06 mai	Jazefin (POL)	CDI0**
DRE	04-06 mai	Sydney (AUS)	CDI****
DRE	10-13 mai	Lipca (SLO)	CDI(W)
DRE	11-13 mai	Le Touquet (FRA)	CDI****/CDIP/CSIP-A
DRE	17-20 mai	Kreutztal (AUT)	CDI****
DRE	18-20 mai	Blomfield, MI (EU)	CDI****
DRE	18-20 mai	Lecce-Milano (ITA)	CDI****
DRE	18-20 mai	Minsk (BLR)	CDI(W)
DRE	24-27 mai	Hamburg (Derby) (ALL)	CDI****/CSI-A
DRE	24-27 mai	München-Riem (ALL)	CDI****/CSI-A
DRE	24-27 mai	Saint-Nizier-de-Fornas (FRA)	CDIYJ
DRE	25-27 mai	Wayne, IL (EU)	CDI*
END	05 mai	Asheville, NC (EU)	CEI-A/B
END	05 mai	Carson City, NV (EU)	CEI-A
END	06 mai	Ribiers (130 km) (FRA)	CEI-B
END	08-10 mai	Bialystok (POL)	CEI-A
END	12 mai	Dronninglund (DEN)	CEI-A
END	12-13 mai	Jerez de la Frontera (ESP)	CEI-A
END	19 mai	Guerindan (130 km) (FRA)	CEI-B
END	28 mai	Idanhaçã (POR)	CEI
END	26 mai	Peer (160 km/130 km) (BEL)	CEI-A/B
END	26 mai	Périgord (130 km) (FRA)	CEI-B
VOL	04-06 mai	Treviso (ITA)	CVI**
VOL	12-13 mai	Frensdorf (CZE)	CVI**



**LES RÉGLEMENTS DNSE 2000 MODIFIÉS PAR LES PUBLICATIONS AU BO GICE HEBDOMADAIRE RÉGISSENT LES CONCOURS GICE. SEUL LE BO GICE A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS À GESTION GICE.**

Disc	Début	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Closure
AT	6 mai	BRETAGNE 29 PLOUGASTEL	E	LE JONCOUR, 29470 PLOUGASTEL, 02 98 40 68 06, 02 98 40 23 79	200129031	24 av
AT	6 mai	PAYS DE LOIRE 72 LA BAZOGE	R		200172011	
AT	6 mai	ILE DE FRANCE 77 GREZ ARMAINVILLIERS	R		200177055	
AT	6 mai	LORRAINE 88 LAVELINE DEVANT BRUYERES	N2		200188015	
AT	6 mai	ILE DE FRANCE 95 MARLY LA VILLE	E, R	J.F. TRANGOSI, 60170 RIBECOURT, 03 44 76 73 85, 03 44 76 28 90	200195015	24 av
AT	8 mai	PROVENCE 13 LES BAUX DE PROVENCE	N2		200113015	
AT	8 mai	PAYS DE LOIRE 72 LA BAZOGE	N2		200172012	
AT	13 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 52 - MONTIGNY LE ROI	E		200152007	
AT	19 mai	PAYS DE LOIRE 49 LE LION D'ANGERS	E		200149033	
AT	20 mai	NORMANDIE 27 EVREUX	N2		200127011	
AT	20 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 30 - MEJANNES LE CLAP	E, N2	C.E. du Mas du Chêne, 30430 BARJAC, 04 66 24 46 10, 04 66 24 41 00	200130021	9 mai
AT	27 mai	PICARDIE 60 COMPIEGNE	N1		200160041	
AT	27 mai	ALSACE 67 NEEWILLER	N2		200167008	
AT	27 mai	ILE DE FRANCE 77 - MAISONS ROUGES	R		200177056	
AT	27 mai	MIDI-PYRÉNÉES 81 - GOURJADE À CASTRES	N1		200181010	
CE	1 mai	ILE DE FRANCE 78 - BONNEVILLE BOISSETS	E label, N2, R	Pierre CATIER, 78610 LES BREVIAIRES, 01 34 84 67 55, 01 30 46 33 61	200178028	17 av
CE	1 mai	POITOU - CHARENTES 86 - VOUNEUIL SOUS BIARD	E, R	CEE de la Gouraudière, 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD, 05 49 53 31 02, 05 49 53 32 43200186012	200186012	17 av
CE	4 mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT	E label	F. CHAUVIN et D. LAMOUR, 59268 SANCOURT, 03 27 83 61 82, 03 27 83 61 82	200159053	17 av
CE	6 mai	LORRAINE 57 - ELVANGE	R	Arnick FEBVRE, 54510 TOMBLAINE, 06 80 88 85 02, 03 83 18 32 53	200157019	24 av
CE	8 mai	RHÔNE-ALPES 01 - LYON NEYRON	E label, N2	J.E. MOES ou L. MARC, 01700 NEYRON, 04 78 55 35 19, 04 78 55 34 78	200101030	24 av
CE	13 mai	AQUITAINE 47 - MONTAYRAL	E, N2, R	Martine CAUMONT, 47500 MONTAYRAL, 05 53 71 11 47, 05 53 71 11 20	200147001	2 mai
DR	1 mai	MIDI-PYRÉNÉES 12 - SAINT AFFRIQUE	R2		200112008	
DR	1 mai	MIDI-PYRÉNÉES 32 - VIC FEZENSAC	R2	Pierre SABATHE, 32190 VIC FEZENSAC, 05 62 06 42 57,	200132009	17 av
DR	1 mai	AQUITAINE 33 - MIOS	R2		200133055	
DR	1 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 34 - MONTPELLIER SALON DU CHEVAL	N2	Béatrice JOUBERT, 34130 MAUGUIO, 04 67 29 68 95, 04 67 29 68 95	200134017	17 av
DR	1 mai	PAYS DE LOIRE 49 - SAUMUR	N1		200149001	
DR	6 mai	PICARDIE 02 - SOISSONS	R2	Francis ENNUYER, 02200 SOISSONS, 03 23 73 21 92, 03 23 74 80 98	200102018	24 av
DR	6 mai	PROVENCE 13 - AIX EN PROVENCE	R1		200113008	
DR	6 mai	NORMANDIE 27 - VILLERS SUR LE ROULE	R2		200127001	
DR	6 mai	BRETAGNE 29 - GOUESNACH PENFRAT	R2		200129002	
DR	6 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 51 - SAINTE MENEHOULD	R2		200151001	
DR	6 mai	NORD 59 - CYSOING	R2		200159056	



Disc	Debut	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Closure
DR	6 mai	ALSACE 68 - COLMAR	R2		200168005	
DR	6 mai	RHÔNE-ALPES 73 - LA BIOLLE	R1		200173001	
DR	8 mai	PROVENCE 13 - ISTRES	R2	Jean Claude SAVOURNIN, 13800 ISTRES, 04 42 56 10 87, 04 42 55 32 60	200113009	24 avr
DR	8 mai	POITOU - CHARENTES 17 - DOMPIERRE SUR MER	R2		200117026	
DR	8 mai	LIMOUSIN 19 - POMPADOUR	R2		200119015	
DR	8 mai	AQUITAINE 47 - NERAC	R2		200147013	
DR	8 mai	ILE DE FRANCE 77 - HAUTEFEUILLE	N2		200177001	
DR	8 mai	ILE DE FRANCE 77 - HAUTEFEUILLE	N2		200177048	
DR	8 mai	ILE DE FRANCE 95 - LIVILLIERS	D		200195009	
DR	12 mai	PAYS DE LOIRE 49 - LE LION D'ANGERS	E		200149031	
DR	13 mai	PICARDIE 02 - LA CAPELLE	R2		200102017	
DR	13 mai	RHÔNE-ALPES 07 - ANNONAY	R1		200107001	
DR	13 mai	FRANCHE COMTE 25 - MATHAY	R2		200125014	
DR	13 mai	MIDI-PYRÉNÉES 31 - HOUNEDIS	R2		200131025	
DR	13 mai	AQUITAINE 33 - BLANQUEFORT	R2		200133056	
DR	13 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 34 - ANIANE	R2		200134014	
DR	13 mai	PAYS DE LOIRE 49 - LE LION D'ANGERS	E, R1	BOUTOLLEAU, 49220 LE LION D'ANGERS, 02 41 18 05 05, 02 41 18 05 15	200149010	2 mai
DR	13 mai	LORRAINE 55 - LISLE EN BIGAULT	R2		200155003	
DR	13 mai	NORD 59 - FAUMONT	R2		200159005	
DR	13 mai	BOURGOGNE 71 - BOSJEAN	R2		200171022	
DR	13 mai	POITOU - CHARENTES 86 - MIGNALOUX BEAUVOIR	R2		200186016	
DR	13 mai	ILE DE FRANCE 95 - ANDILLY	R2		200195010	
DR	20 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 10 - SAINT GERMAIN	R1		200110001	
DR	20 mai	AUVERGNE 15 - MAURIAC LE VIDEAN	R2		200115010	
DR	20 mai	POITOU - CHARENTES 17 - ECURAT	R2		200117027	
DR	20 mai	BRETAGNE 35 - PLERIGUER	R2		200135003	
DR	20 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 37 - SAINT QUEN LES VIGNES	R2		200137001	
DR	20 mai	PAYS DE LOIRE 44 - LA BAULE	N1		200144001	
DR	20 mai	NORMANDIE 61 - LE PIN	R2		200161003	
DR	20 mai	AUVERGNE 63 - CHATEL GUYON	R2		200163012	
DR	20 mai	ALSACE 67 - STRASBOURG	R2		200167006	
DR	20 mai	RHÔNE ALPES 69 - VILLEURBANNE	R1		200169004	
DR	20 mai	ILE DE FRANCE 77 - JAULINES	R2		200177050	
DR	20 mai	MIDI-PYRÉNÉES 81 - CAMBUNET SUR SOR	R1		200181004	
DR	20 mai	LIMOUSIN 87 - AMBAZAC	R2		200187018	

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Région Département Lieu	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	Circuit
DR	24 mai	LIMOUSIN 19 - SAINTE FEREOLE	R2		200119011	
DR	24 mai	NORMANDIE 27 - CONCHES	R2	Sylvie MOULLESEAU, 27190 CONCHES, 02 32 30 22 56, 02 32 30 14 30	200127002	9 mai
DR	24 mai	AQUITAINE 64 - BIARRITZ	R2		200164020	
DR	27 mai	BOURGOGNE 21 - BRAZAY EN PLAINE	R2		200121030	
DR	27 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 41 - LAMOTTE BEUVRON	R2		200141001	
DR	27 mai	RHÔNE ALPES 42 - SAINT NIZIER DE FORNAS	R1		200142003	
DR	27 mai	LORRAINE 54 - VEZELISE	R1		200154020	
DR	27 mai	NORMANDIE 61 - LA CHAPELLE MONTLIGÉON	R2		200161004	
DR	27 mai	AQUITAINE 64 - BIARRITZ	N2		200164001	
DR	27 mai	AQUITAINE 64 - BIARRITZ	N2		200164024	
DR	27 mai	PICARDIE 80 - ROVES	R2		200180008	
DR	27 mai	ÎLE DE FRANCE 91 - SAINT YON	D	Olivier SAIGNAT, 91650 SAINT YON, 06 07 87 74 94, 01 64 58 63 90	200191032	15 mai
SD	1 mai	AUVERGNE 03 - MOULINS II	N2, NOP	LANGLOIS, 03000 BRESSOLLES, 06 81 03 18 00, 04 70 44 68 72	200103007	17 avr
SD	1 mai	CHAMPAGNE ARDENNES 10 - SAINT GERMAIN	R		200110006	
SD	1 mai	PROVENCE 13 - AIX EN PROVENCE	N2		200113023	
SD	1 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 18 - CHATEAUNEUF SUR CHER	D, R		200118004	
SD	1 mai	FRANCHE-COMTÉ 25 - VALENTIGNEY	D, R		200125001	
SD	1 mai	RHÔNE ALPES 26 - MONTELIMAR	D, R		200126008	
SD	1 mai	NORMANDIE 27 - MANNEVILLE BEUZEVILLE	D, R		200127007	
SD	1 mai	MIDI PYRÉNÉES 31 - VACQUIERS	D, R	Jean Luc FAU, 31340 VACQUIERS, 05 61 82 08 71, 05 61 82 37 44	200131006	17 avr
SD	1 mai	AQUITAINE 33 - CARTELEQUE	D		200133019	
SD	1 mai	AQUITAINE 33 - GRADIGNAN II	N1, N2	Bernard FRANCOIS, 33670 LA SAUVE, 05 56 23 23 54, 05 56 23 23 54	200133071	17 avr
SD	1 mai	LANGUEDOC ROUSSILLON 34 - MONTPELLIER	N2	SALON DU CHEVAL		200134019
SD	1 mai	BRETAGNE 35 - FOUGERES	D		200135018	
SD	1 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 36 - LE BLANC	N2		200136005	
SD	1 mai	RHÔNE ALPES 42 - ESSERTINE EN DONZY	D, R		200142010	
SD	1 mai	NORMANDIE 50 - FERVACHES	D, N2, R		200150020	
SD	1 mai	NORMANDIE 50 - VILLEDIEU LES POELES	N2		200150081	
SD	1 mai	PAYS DE LOIRE 53 - CHATEAU GONTIER	E, H	Bertrand SCHENAUER, 53200 CHATEAU GONTIER, 06 20 68 00 23,	200153013	17 avr
SD	1 mai	LORRAINE 55 - LISLE EN RIGAUT	D, R	Patrick FÉNART, 55000 LISLE EN RIGAUT, 06 80 24 09 47, 03 29 71 33 15	200155001	17 avr
SD	1 mai	BRETAGNE 56 - VANNES	N2		200156021	
SD	1 mai	LORRAINE 57 - ELVANGE	D, E, N2	Louis SEICHEPINE, 57690 ELVANGE, 03 87 94 36 24,	200157003	17 avr
SD	1 mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT I	D, N2, R	F. CHAUWIN et D. LAMOUR, 59268 SANCOURT, 03 27 83 61 82, 03 27 83 61 82	200159014	17 avr
SD	1 mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT II	CRE	Comité Régional d'Équitation, 59173 BLARINGHEM,	200159052	17 avr
SD	1 mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT	E	F. CHAUWIN et D. LAMOUR, 59268 SANCOURT, 03 27 83 61 82, 03 27 83 61 82	200159054	17 avr

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	REGION Département Lieu	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLOTURE
SO	1-mai	NORD 59 - MAUBEUGE	CSI A	Société Hippique de Maubeuge, 59605 MAUBEUGE, 03 27 69 14 13, 03 27 69 14 47	200156055	17-avr
SO	1-mai	NORMANDIE 61 - ARGENTAN	R	Yves LEGOUT, 61200 SEVIGNY, 02 33 67 58 92,	200161009	17-avr
SO	1-mai	ALSACE 67 - SARRE UNION	E		200167041	
SO	1-mai	NORMANDIE 76 - CANTELEU	D, R		200176015	
SO	1-mai	ILE DE FRANCE 77 - BARBIZON	D, N2, R		200177012	
SO	1-mai	POITOU - CHARENTES 79 - PARTHENAY	R		200179006	
SO	1-mai	PICARDIE 80 - SALDUEL	H, R		200180003	
SO	1-mai	PICARDIE 80 - AMIENS SALDUEL	E, H, R	Arnie PETIT, 80000 AMIENS, 03 22 52 23 60, 03 22 52 23 60	200180011	17-avr
SO	1-mai	ILE DE FRANCE 91 - BOISSY SOUS SAINT YON	N2		200191006	
SO	1-mai	ILE DE FRANCE 95 - CERGY PONTOISE II	N1	Patrick RAVIAT, 95610 ERAGNY SUR OISE, 06 07 49 11 45, 01 34 50 06 79	200195013	17-avr
SO	3-mai	NORMANDIE 14 - NOTRE DAME D'ESTREES I S.H.F.	E	SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE, 75007 PARIS, 01 53 59 31 36, 01 53 59 31 30	200114031	17-avr
SO	3-mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 45 - SARAN	E	Flavin SIBUET, 45770 SARAN, 02 38 73 68 94, 02 38 73 68 94	200145021	17-avr
SO	3-mai	CHAMPAGNE ARDENNES 51 - REIMS TINGUEUX II	E	Guillaume LE GOUPEL, 51430 TINGUEUX, 03 26 04 60 80, 03 26 84 27 52	200151023	24-avr
SO	3-mai	LORRAINE 54 - ROSIERES AUX SALINES	E	Denis PARMENTELOT, 54110 ROSIERES AUX SALINES, 03 83 48 14 18, 03 83 46 91 70	200154026	17-avr
SO	4-mai	RHÔNE ALPES 01 - BOURG EN BRESSE S.H.F.	E	SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE, 75007 PARIS, 01 53 59 31 36, 01 53 59 31 30	200101029	17-avr
SO	4-mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT III	E	F. CHAUWIN et D. LAMOUR, 59268 SANCOURT, 03 27 83 61 82, 03 27 83 61 82	200159050	17-avr
SO	4-mai	PAYS DE LOIRE 85 - LA ROCHE SUR YON	E	Société Hippique Yonnaise, 85000 LA ROCHE SI YON, 02 51 05 38 34, 02 51 36 10 88	200185022	17-avr
SO	6-mai	RHÔNE ALPES 01 - IZERNORE	D, R	Séverine PELTIER, 01580 IZERNORE, 04 74 76 96 28,	200101011	24-avr
SO	6-mai	PICARDIE 02 - BERTAUCOURT	D, E, R	Jean Marc POIRET, 02800 LA FERRE, 03 86 22 73 71, 03 23 56 42 41	200102002	24-avr
SO	6-mai	COTE D'AZUR 06 - VALBONNE	N2		200106007	
SO	6-mai	PROVENCE 13 - MARSEILLE	R		200113024	
SO	6-mai	NORMANDIE 14 - NOTRE DAME D'ESTREES	N2	Jean Pierre VILAULT, 14340 NOTRE DAME D'ESTREES, 02 31 63 13 03, 02 31 83 43 76	200114007	24-avr
SO	6-mai	POITOU - CHARENTES 16 - CHERVES RICHEMONT	R		200116002	
SO	6-mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 18 - AUBIGNY SUR NERE	D, R		200118005	
SO	6-mai	CORSE 20 - PISCIATELLO	D, R		200120004	
SO	6-mai	AQUITAINE 24 - TERRASSON	D, R		200124009	
SO	6-mai	FRANCHE COMTE 25 - VALENTIGNEY	N0P		200125018	
SO	6-mai	RHÔNE ALPES 26 - TREIGNIEUX	D, R		200126009	
SO	6-mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 28 - LUISANT	D, R		200128007	
SO	6-mai	BRETAGNE 29 - PLOUZANE	R		200129011	
SO	6-mai	LANGUEDOC ROUSSILLON CRE, N2 34 - MONTPELLIER			200134004	
SO	6-mai	BRETAGNE 35 - SAINT GONDRAN LA HAC	D, R		200135020	
SO	6-mai	RHÔNE ALPES 38 - CHANAS	D, R		200138016	
SO	6-mai	RHÔNE ALPES 42 - MARCOUX BOEN	D, R	Jean GRANGE, 42130 MARCOUX, 04 77 97 51 14, 04 77 97 50 83	200142011	24-avr
SO	6-mai	MIDI-PYRÉNÉES 46 - FIGEAC	D, R	Miles DESOMBES et MARTINEZ, 46100 FIGEAC, 06 15 76 80 60,	200146002	24-avr

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Courses
SD	6 mai	NORMANDIE 50 - BRIX	D, R	Gunther COMMARD, 50650 ST MARTIN LE GREARD, 06 03 22 78 63, 02 33 21 07	19200150021	24 avr
SD	6 mai	NORMANDIE 50 - LA HAYE PESNEL	D, E, R	Raphaël DULIN, 50870 SUBLIGNY, 02 33 61 50 23, 02 33 61 18 24	200150022	24 avr
SD	6 mai	CHAMPAGNE ARDENNES 51 - TINGUEUX REIMS	R		200151010	
SD	6 mai	CHAMPAGNE ARDENNES 51 - REIMS TRIQUEUX III	D, E, R		200151024	
SD	6 mai	LORRAINE 54 - ROSIERES AUX SALINES	R		200154007	
SD	6 mai	PICARDIE 60 - CHANTILLY	N2, NOP	Cercle Hippique de Chantilly, 60500 CHANTILLY, 03 44 58 04 75, 03 44 57 23 43	200160011	24 avr
SD	6 mai	PICARDIE 60 - SAINT GERMER DE FLY	D, R	Fabrice GAVELLE, 60850 SAINT GERMER DE FLY, 03 44 82 62 27, 03 44 05 91 94	200160012	24 avr
SD	6 mai	AUVERGNE 63 - LEZOUX	D, N2, R		200163004	
SD	6 mai	PAYS DE LOIRE 72 - LE MANS	N1, N2, R		200172018	
SD	6 mai	RHÔNE ALPES 74 - PRESILLY	N2		200174003	
SD	6 mai	ILE DE FRANCE 75 - PARIS	D, CRE, R		200175006	
SD	6 mai	NORMANDIE 76 - SAINT SAENS	D, R		200176016	
SD	6 mai	ILE DE FRANCE 77 - NEMOURS LA BROUSSE	D, CRE, N2, R		200177013	
SD	6 mai	ILE DE FRANCE 77 - POMPEUSE	D, R		200177014	
SD	6 mai	PAYS DE LOIRE 85 - LA ROCHE	D, R		200185008	
SD	6 mai	PAYS DE LOIRE 85 - LA ROCHE SUR YON	D, E, R	STÉ HIP. YONNAISE, 85000 LA ROCHE SUR YON, 02 51 05 38 34, 02 51 36 10 88	200185023	24 avr
SD	6 mai	BOURGOGNE 89 - VILFARDEAU I	D, N2, R	ALIX, 89240 VILFARDEAU, 03 86 41 36 33	200189007	24 avr
SD	6 mai	ILE DE FRANCE 92 - BOULOGNE BILLANCOURT	N2		200192004	
SD	7 mai	AQUITAINE 33 - LE TAILLAN MEDOC	D, R		200133076	
SD	7 mai	NORMANDIE 76 - ROUEN HAUTOT SUR SEINE	E	Henri de BEAUPUIS, 76113 HAUTOT SUR SEINE, 06 80 45 35 61, 02 35 34 49 80	200176056	24 avr
SD	8 mai	MIDI PYRÉNÉES 12 - RODEZ COMBELLES	R	Dominique LOPEZ ou DUPIUY, 12000 RODEZ, 05 65 77 30 00, 05 65 78 08 33	200112012	24 avr
SD	8 mai	MIDI PYRÉNÉES 12 - RODEZ COMBELLES	CSI-C	Géard DUPIUY, 12000 RODEZ, 05 65 77 30 00, 05 65 78 08 33	200112013	24 avr
SD	8 mai	PROVENCE 13 - AIX EN PROVENCE	R		200113025	
SD	8 mai	POITOU - CHARENTES 17 - PUILBOREAU	R		200117003	
SD	8 mai	POITOU - CHARENTES 17 - PUILBOREAU SUR LA ROCHELLE	D		200117037	
SD	8 mai	BRETAGNE 22 - GUINGAMP	D		200122011	
SD	8 mai	AQUITAINE 24 - SARLAT	D, R		200124010	
SD	8 mai	FRANCHE COMTÉ 25 - VALENTIGNEY	N1, NOP		200125002	
SD	8 mai	FRANCHE COMTÉ 25 - GENEUILLE	CRE		200125003	
SD	8 mai	MIDI PYRÉNÉES 31 - VACQUIERS	N2		200131007	
SD	8 mai	AQUITAINE 33 - LE TAILLAN	D, R		200133020	
SD	8 mai	AQUITAINE 33 - LACANAU OCEAN	CSLJAJC	Village Cheval Pierre Durand, 33680 LACANAU, 05 56 03 92 00, 05 56 03 91 10	200133072	24 avr
SD	8 mai	AQUITAINE 33 - LACANAU OCEAN	CSLJB	Village Cheval Pierre Durand, 33680 LACANAU, 05 56 03 92 00, 05 56 03 91 10	200133073	24 avr
SD	8 mai	AQUITAINE 33 - LACANAU OCEAN	CSJES	Village Cheval Pierre Durand, 33680 LACANAU, 05 56 03 92 00, 05 56 03 91 10	200133074	24 avr
SD	8 mai	BRETAGNE 35 - FOUGERES	N2		200135019	

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Region Département Lieu	Catégories	Organisation	N°	Closure
SO	8 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 45 - OLIVET	D, N2, R	ADC Didier SCHAULY, 45100 OLIVET, 02 38 25 32 28.	200145005	24 avr
SO	8 mai	BRETAGNE 58 - LA GACILLY	D, R	Bernard DOINET, 56200 LA GACILLY, 02 99 08 55 94, 02 99 08 55 06	200156022	24 avr
SO	8 mai	LORRAINE 57 - THIONVILLE MANOM	D, E, CRE, N2, R	Jean-Michel RINN, 57100 THIONVILLE MANOM, 06 14 55 17 02.	200157004	24 avr
SO	8 mai	NORD 59 - SANCOURT	N1		200159015	
SO	8 mai	NORD 59 - CAMBRAI SANCOURT II	CRE		200159057	
SO	8 mai	NORD 62 - CAMBRAI SANCOURT	D, E, NOP, R		200162035	
SO	8 mai	AUVERGNE 63 - LEZDUX	R		200163013	
SO	8 mai	ALSACE 67 - BIRLENBACH	H, N2		200167017	
SO	8 mai	NORMANDIE 76 - ROUEN HAUTOT SUR SEINE	D, N2, R	Henry DE BEAUPUIS, 76113 ROUEN HAUTOT SUR SEINE, 06 80 45 35 61, 02 35 34 49 80	200176017	24 avr
SO	8 mai	ILE DE FRANCE 77 - MONTEVRAIN	D, R		200177015	
SO	8 mai	ILE DE FRANCE 78 - MAISONS LAFFITTE	N2, R	CAPELLE, 78000 LE MESNIL LE ROI, 01 39 62 40 10, 01 39 62 40 10	200178009	24 avr
SO	8 mai	ILE DE FRANCE 78 - BAZAINVILLE I	D, N2, R	Daniel MARIE, 78550 BAZAINVILLE, 06 07 18 11 00, 01 34 87 67 04	200178044	24 avr
SO	8 mai	LIMOUSIN 87 - VERNEUR SUR VIENNE	D, R		200187003	
SO	8 mai	ILE DE FRANCE 91 - AUVERS SAINT GEORGES	N2		200191007	
SO	8 mai	ILE DE FRANCE 92 - BOULOGNE BILLANCOURT	N1		200192012	
SO	9 mai	PAYS DE LOIRE 72 - LE MANS	D, N2, R		200172019	
SO	9 mai	PAYS DE LOIRE 72 - LE MANS BOULERIE JUMP II	D, E, N1, N2, R	Ph. ROSSL, 72530 YVRE L'ÉVÊQUE, 02 43 89 66 93, 02 43 89 47 43	200172039	24 avr
SO	10 mai	NORMANDIE 14 - NOTRE DAME D'ESTREES II S.H.F.	E	SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE, 75007 PARIS, 01 53 59 31 38, 01 53 59 31 30	200114032	24 avr
SO	10 mai	LORRAINE 57 - THIONVILLE MANOM II	E	Jean-Michel RINN, 57100 THIONVILLE MANOM, 06 14 55 17 02.	200157023	24 avr
SO	10 mai	ILE DE FRANCE 78 - BAZAINVILLE II	E	Daniel MARIE, 78550 BAZAINVILLE, 06 07 18 11 00, 01 34 87 67 04	200178045	24 avr
SO	10 mai	BOURGOGNE 89 - VILFARDEAU II	E	ALIX, 89240 VILFARDEAU, 03 86 41 36 33.	200189016	24 avr
SO	12 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 10 - TROYES SAINT GERMAIN	NOP		200110015	
SO	13 mai	PICARDIE 02 - HIRSON	D, R		200102003	
SO	13 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 11 - TRESBES	R		200111001	
SO	13 mai	NORMANDIE 14 - BAYEUX	D, R		200114008	
SO	13 mai	POITOU - CHARENTES 17 - LE CHATEAU D'OLERON	N2		200117005	
SO	13 mai	LIMOUSIN 19 - POMPADOUR	N2		200119002	
SO	13 mai	BOURGOGNE 21 - FOUCHANGES	N2, D, R		200121011	
SO	13 mai	FRANCHE COMTE 25 - BOUJAILLES	D, E, R	Daniel MENESTRIER, 25560 BOUJAILLES, 03 81 49 37 40.	200125004	2 mai
SO	13 mai	RHÔNE ALPES 26 - LES ROCHES MONTELMAR	D, R		200126010	
SO	13 mai	RHÔNE ALPES 26 - SAVASSE	D, R		200126017	
SO	13 mai	BRETAGNE 29 - LANDIVISIAU	N2		200129012	
SO	13 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 30 - CENDRAS	D, R	Mes BENALI ET MAZOYER, 30480 CENDRAS, 04 66 78 77 88.	200130006	2 mai
SO	13 mai	AUVERGNE 33 - ARCACHON	N1, NOP		200133021	
SO	13 mai	AUVERGNE 33 - LALANDE DE FRONSAC	D		200133022	
SO	13 mai	BRETAGNE 35 - BOURBARRE	R		200135021	



Disc	Debut	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Cours
SO	13 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 37 - TOURS PERNAY I	N1	Nathalie JURANVILLE, 37230 TOURS PERNAY, 02 47 52 46 42, 02 47 52 46 42	200137006	1 mai
SO	13 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 41 - BLOIS	D, N2, R		200141003	
SO	13 mai	RHÔNE ALPES 42 - ANDREZIEUX BOUTHEON	D, N2, R		200142012	
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 44 - MESOUERI	D, R		200144011	
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 49 - LA POMMERAYE	D, R	Constance Baron - Lasfeld, 49620 LA POMMERAYE, 02 41 77 73 31, 02 41 77 77 72200149015	200149030	2 mai
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 49 - LA POMMERAYE	E	Constance BARON, 49620 LA POMMERAYE, 02 41 77 73 31, 02 41 77 77 72	200149030	2 mai
SO	13 mai	NORMANDIE 50 - GAVRAY	D, R		200150023	
SO	13 mai	NORMANDIE 50 - BRIX	D, R	Grégory ANGOT, 50700 BRIX, 02 33 41 09 00, 02 33 21 07 19	200150024	2 mai
SO	13 mai	CHAMPAGNE ARDENNES 52 - SAINT DIZIER	R		200152003	
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 53 - LAVAL	E, H	Claire DUFEU, 53000 LAVAL, 06 81 04 22 86, 02 43 66 85 18	200153006	2 mai
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 53 - LAVAL	E, H	Claire DUFEU, 53000 LAVAL, 06 81 04 22 86, 02 43 66 85 18	200153015	2 mai
SO	13 mai	LORRAINE 54 - PONT A MOUSSON	R		200154004	
SO	13 mai	LORRAINE 55 - LOISEY	R		200155002	
SO	13 mai	BRETAGNE 56 - MALGUENAC	D, R		200156023	
SO	13 mai	LORRAINE 57 - FORBACH	N2		200157005	
SO	13 mai	BOURGOGNE 58 - YARENNES VAUZELLES	N2		200158001	
SO	13 mai	PICARDIE 60 - BELLOY	D, N, R		200160013	
SO	13 mai	NORMANDIE 61 - MAUVES SUR HUISNE	D, R		200161010	
SO	13 mai	AQUITAINE 64 - LONS	D, R		200164009	
SO	13 mai	MIDI PYRÉNÉES 65 - AURENSAN	R		200165002	
SO	13 mai	ALSACE 67 - GELSPOLSHEIM	N2		200167018	
SO	13 mai	ALSACE 67 - GELSPOLSHEIM	D, N2, R		200167040	
SO	13 mai	RHÔNE ALPES 69 - MARCY L'ÉTOILE	D, R		200169007	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 75 - PARIS	N1, NOP		200175016	
SO	13 mai	NORMANDIE 76 - MONTVILLIERS	D, N2, R		200176018	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 77 - JOUARRE	D, N2, R		200177016	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 78 - RAMBOUILLET	N2		200178010	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 78 - JOUY EN JOSAS	N1		200178036	
SO	13 mai	PAYS DE LOIRE 85 - SAINTE GEMME LA PLAINE	H		200185009	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 91 - CHILLY MAZARIN	R		200191008	
SO	13 mai	ILE DE FRANCE 94 - VINCENNES	D, R		200194003	
SO	16 mai	CHAMPAGNE ARDENNES 10 - BRIENNE LE CHATEAU	E		200110017	
SO	16 mai	PROVENCE 13 - PUYRICARD	N2		200113026	
SO	16 mai	MIDI PYRÉNÉES 31 - VACOUIERS	E	Jean-Luc FAU, 31340 VACOUIERS, 05 61 82 08 71, 05 61 82 37 44	200131034	2 mai
SO	16 mai	CENTRE VAL DE LOIRE 37 - TOURS PERNAY II	E	Nathalie JURANVILLE, 37230 PERNAY, 02 47 52 45 42, 02 47 52 46 42	200137020	2 mai

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2<sup>EME</sup> MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Closure
SD	17 mai	NORMANDIE 50 - AUVERS V	E	Alan HINARD, 50500 AUVERS, 02 33 42 04 95, 02 33 42 82 82	200150076	2 mai
SD	20 mai	RHÔNE-ALPES 01 - LYON MIRIBEL	D, R		200181012	
SD	20 mai	PICARDIE 02 - COUVRON LAON	D, R		200102004	
SD	20 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 10 - ROMILLY	N2		200110007	
SD	20 mai	PROVENCE 13 - MARSEILLE	R		200113027	
SD	20 mai	PROVENCE 13 - ALLAUCH	D, R	DUPLESSIS, 13190 ALLAUCH, 04 91 68 41 85.	200113048	9 mai
SD	20 mai	NORMANDIE 14 - CAEN SHUC	D		200114009	
SD	20 mai	NORMANDIE 14 - CAEN	D, R		200114033	
SD	20 mai	AUVERGNE 15 - NEUSSARGUES	N2		200115003	
SD	20 mai	POITOU - CHARENTES 17 - MAZERAY	N2		200117006	
SD	20 mai	POITOU - CHARENTES 17 - ECURAT	H, R		200117007	
SD	20 mai	BOURGOGNE 21 - CHATILLON	N2		200121012	
SD	20 mai	BRETAGNE 22 - EROUY	D		200122012	
SD	20 mai	FRANCHE-COMTE 25 - GENEUILLE	D, R		200125005	
SD	20 mai	BRETAGNE 29 - PONT L'ABBE	R		200129013	
SD	20 mai	AQUITAINE 33 - SAINT SEURIN SUR L'ISLE	N1		200133023	
SD	20 mai	AQUITAINE 33 - BLANQUEFORT	D, R		200133024	
SD	20 mai	LANGUEDOC ROUSSILLON 34 - GRABELS	R		200134005	
SD	20 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 36 - NEUVY SAINT SEPULCRE	D, R		200136006	
SD	20 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 37 - PERNAY	N2		200137007	
SD	20 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 37 - TOURS PERNAY	N2		200137021	
SD	20 mai	RHÔNE-ALPES 38 - GRENOBLE JARRIE	N2		200138017	
SD	20 mai	RHÔNE-ALPES 38 - LE PIN	D, R		200138018	
SD	20 mai	PAYS DE LOIRE 44 - PORNICHE	N2		200144012	
SD	20 mai	PAYS DE LOIRE 49 - SEGRE	D, R		200149016	
SD	20 mai	NORMANDIE 50 - SAINT LO	D, R		200150025	
SD	20 mai	NORMANDIE 50 - AVRANCHES	E, N2	R. GAUDIN DE VILLAIN, 50300 ST MARTIN DES CHAMPS, 02 33 58 17 61.	200150026	9 mai
SD	20 mai	NORMANDIE 50 - ACQUEVILLE	D, R		200150027	
SD	20 mai	NORMANDIE 50 - AVRANCHES	E		200150080	
SD	20 mai	LORRAINE 54 - NANCY LUDRES	N2		200154005	
SD	20 mai	BRETAGNE 56 - MAURON	N2		200156024	
SD	20 mai	NORD 59 - BONDUES	N2		200159016	
SD	20 mai	NORD 59 - GRANDE SYNTHE	D, R	GILMET, 59380 SPYCKER, 03 28 27 11 12, 03 28 27 11 12	200159017	9 mai
SD	20 mai	PICARDIE 60 - MONCHY HUMIERES	D, R		200160014	
SD	20 mai	NORMANDIE 61 - BRETONCELLES	D, R		200161011	

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Région Département Lieu	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLOTURE
SD	20 mai	NORD 62 - HARDELOT	N2, R		200162010	
SD	20 mai	NORD 62 - VEROUIGNEUL	N1		200162011	
SD	20 mai	AQUITAINE 64 - GOES OLORON SAINT MARIE	D, R		200164029	
SD	20 mai	ALSACE 67 - ECKWERSHEIM	N2		200167019	
SD	20 mai	PAYS DE LOIRE 72 - PARIGNE LE POLIN	D, R		200172020	
SD	20 mai	NORMANDIE 76 - SAINT JACQUES DARNETAL	D, N2, R		200176019	
SD	20 mai	NORMANDIE 76 - YVETOT MEZERVILLE	D, R		200176020	
SD	20 mai	NORMANDIE 76 - SAINT JACQUES SUR DARNETAL	N2, R	Gérard CAUCHOIS, 76100 SAINT JACQUES SUR DARNETAL, 02 35 23 43 62,	200176058	9 mai
SD	20 mai	ILE DE FRANCE 77 - URY	D, R		200177017	
SD	20 mai	ILE DE FRANCE 77 - BOIS FLEURI	D, CRE, R		200177018	
SD	20 mai	ILE DE FRANCE 78 - LE PERRY EN YVELINES	D		200178011	
SD	20 mai	MIDI-PYRÉNÉES 82 - SAINT ETIENNE DE TULMONT	N2		200182001	
SD	20 mai	COTE D'AZUR 83 - DRAGUIGNAN	N2		200183004	
SD	20 mai	ILE DE FRANCE 91 - DRVEAU	D, E	Danièle BERTHER, 91590 DRVEAU, 01 64 57 58 77, 01 69 90 19 56	200191009	9 mai
SD	20 mai	ILE DE FRANCE 95 - AUVERS SUR OISE	N2		200195002	
SD	23 mai	NORMANDIE 50 - AVRANCHES	E		200150078	
SD	24 mai	POITOU - CHARENTES 17 - VILLEDoux	R		200117002	
SD	24 mai	POITOU - CHARENTES 17 - SAINTE SOULLE	R		200117008	
SD	24 mai	BOURGOGNE 21 - SAULIEU	R		200121013	
SD	24 mai	BRETAGNE 22 - POMMERIT JAUDY	N2		200122013	
SD	24 mai	AQUITAINE 24 - EYMET	D, R		200124012	
SD	24 mai	BRETAGNE 29 - BRASPARTS	D		200129014	
SD	24 mai	MIDI-PYRÉNÉES 31 - HOUNEDIS	CRE		200131009	
SD	24 mai	MIDI-PYRÉNÉES 31 - HOUNEDIS MONTAIGUT	CRE	Claude COMBE, 31530 MONTAIGUT S/SAVE, 05 61 85 43 37,	200131035	15 mai
SD	24 mai	RHÔNE ALPES 38 - PONT DE BEAUVOISIN	D		200138018	
SD	24 mai	PAYS DE LOIRE 44 - LA BAULE	D, R		200144013	
SD	24 mai	PAYS DE LOIRE 44 - SAUTRON	N2		200144020	
SD	24 mai	LORRAINE 54 - ARMAUCOURT	H		200154023	
SD	24 mai	BRETAGNE 56 - GUIDEL	R		200156025	
SD	24 mai	LORRAINE 57 - DIEUZE	D		200157006	
SD	24 mai	PICARDIE 60 - REDERIE DARGIES	D, R		200160015	
SD	24 mai	ALSACE 67 - SALMBACH	CRE		200167020	
SD	24 mai	BOURGOGNE 71 - DRACY LE FORT	H		200171007	
SD	24 mai	PICARDIE 80 - MORCHAIN NESLE	D, R		200180004	
SD	24 mai	POITOU - CHARENTES 86 - CHATELLERAULT FONTEVEILLE	R		200186003	

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Debut	Région Département Lieu	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	Clôture
SD	24 mai	POITOU - CHARENTES 86 - POITIERS	D, R	Section Equestre de Fonteville, 86100 CHATELLERAULT, 200189021 05 49 21 11 16, 05 49 83 39 59	15 mai	
SD	25 mai	BOURGOGNE 71 - CLUNY II	E, H, NDP	Lionel SIMONET, 71250 JALOGNY, 06 68 26 72 53.	200171028	15 mai
SD	26 mai	RHÔNE ALPES 74 - JUVIGNY	D, R		200174004	
SD	27 mai	AUVERGNE 03 - MONTLUÇON VILLIERS	R		200103008	
SD	27 mai	CÔTE D'AZUR 06 - VILLENEUVE LOUBET	N2		200106008	
SD	27 mai	CHAMPAGNE-ARDENNES 10 - CLÉREY	R		200110008	
SD	27 mai	POITOU - CHARENTES 16 - BRIE	R		200116003	
SD	27 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 18 - VIGNOUX SUR BARANGEON	D, N2, R		200118006	
SD	27 mai	CORSE 20 - PORTICCIÒ	D, R		200120005	
SD	27 mai	BRETAGNE 22 - SAINT CAST	D, R		200122014	
SD	27 mai	RHÔNE ALPES 26 - PUYGIRON	D, R	Philippe AUBERT, 26100 PUYGIRON, 04 75 53 90 56, 04 75 53 81 75	200126011	15 mai
SD	27 mai	BRETAGNE 29 - CARHAIX	D		200129015	
SD	27 mai	MIDI-PYRÉNÉES 31 - TOULOUSE PECH DAVID	N2		200131008	
SD	27 mai	AQUITAINE 33 - LEGE	N2		200133025	
SD	27 mai	AQUITAINE 33 - LEGE CAP FERRET I	N2, R	Frédéric MORAND, 33110 LE BOUSCAT, 06 20 72 56 31.	200133069	15 mai
SD	27 mai	AQUITAINE 33 - LEGE CAP FERRET II	N2	F. MORAND, 06 20 72 56 31.	200133070	15 mai
SD	27 mai	LANGUEDOC-ROUSSILLON 34 - SAINT GELY DU FESC	N2		200134006	
SD	27 mai	BRETAGNE 35 - BOURGBARRE	R		200135022	
SD	27 mai	CENTRE-VAL DE LOIRE 37 - MONTLOUIS	D, N2, R		200137008	
SD	27 mai	FRANCHE COMTE 39 - RAHON	D, R		200139003	
SD	27 mai	AQUITAINE 40 - MONT DE MARSAN	D, R		200140007	
SD	27 mai	RHÔNE ALPES 42 - SAINT GENEST LERPT	D, N2, R		200142013	
SD	27 mai	PAYS DE LOIRE 44 - LE PIN	D, R		200144014	
SD	27 mai	PAYS DE LOIRE 44 - CROSSAC	N2		200144015	
SD	27 mai	NORMANDIE 50 - MUNEVILLE LE BINGARD	D, N2, R		200150028	
SD	27 mai	NORMANDIE 50 - LES PIEUX	D, R		200150029	
SD	27 mai	LORRAINE 54 - MALZEVILLE PIXERECOURT	N2		200154006	
SD	27 mai	BRETAGNE 56 - LANESTER	N2		200156028	
SD	27 mai	NORD 59 - MARCO EN BAROEUL	N2		200159018	
SD	27 mai	PICARDIE 60 - RIBECOURT DRESLINCOURT	D, R		200160016	
SD	27 mai	NORMANDIE 61 - SEES	D, N2, R		200161012	
SD	27 mai	NORD 62 - SAINT VENANT	D		200162012	
SD	27 mai	ALSACE 67 - MOLSHEIM	N2		200167021	
SD	27 mai	RHÔNE ALPES 69 - DARDILLY	D, R		200169008	
SD	27 mai	BOURGOGNE 71 - CLUNY III	N1, N2	Lionel SIMONET, 71250 JALOGNY, 06 68 26 72 53.	200171008	15 mai

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2ÈME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**



Disc	Date	Région	Catégorie	Organisateur	N°	Cours
SD	27 mai	PAYS DE LOIRE 72 - LE MANS	D, N2, R		200172021	
SD	27 mai	PAYS DE LOIRE 72 - LE MANS BOULERIE JUMP III	D, N2, R		200172040	
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 75 - PARIS	D, N2, R, CRE		200175007	
SD	27 mai	NORMANDIE 76 - BOIS GUILLAUME	D, N2, R		200176021	
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 77 - LA ROCLETTE	D, N2, R, CRE		200177019	
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 77 - LA FERTE SOUS JOUARRE	D, R		200177020	
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 77 - JOUARRE	NOP		200177060	
SD	27 mai	MIDI-PYRENEES 82 - VALENCE D'AGEN	R		200182002	
SD	27 mai	PROVENCE 84 - L'ISLE SUR SORGUE	R		200184007	
SD	27 mai	LIMOUSIN 87 - SAINT YRIEIX LA PERCHE	N2		200187004	
SD	27 mai	BOURGOGNE 89 - VILFARDEAU	R		200189008	
SD	27 mai	FRANCHE-COMTE 90 - BAVILLIERS	R		200190001	
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 91 - SAINT YON	D, N2, R, E	Olivier SAIGNAT, 91650 SAINT YON, 06 07 87 74 94, 01 64 58 63 90	200191010	15 mai
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 91 - SAINT YON	E, N2, R	Olivier SAIGNAT, 91650 SAINT YON, 06 07 87 74 94, 01 64 58 63 90	200191010	15 mai
SD	27 mai	ILE DE FRANCE 95 - CERGY PONTOISE	N2		200195003	
SD	30 mai	MIDI-PYRENEES 32 - SAINT MARTINOD	E		200132011	
SD	31 mai	BOURGOGNE 71 - CLUNY IV	E	Guillaume BLANC, 71250 CLUNY, 03 85 59 85 12,	200171027	15 mai

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**

**LE RÈGLEMENT DNEP 1999 MODIFIÉ PAR LES PUBLICATIONS ECHO DES PONEYS JUSQU'À AOÛT 2000 ET REF DEPUIS SEPTEMBRE 2000 RÉGIT LES CONCOURS PONEY. SEULE LA REF A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS PONEY.**

Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	CLOT 12 h	ENGT
							MINITEL	TERRAIN
<b>■ ADDITIF AU B.O. DU MOIS D'AVRIL 2001</b>								
CSO	19 avr	Centre Val de Loire	DP3 G7CG G7DR G7SD G7CR	DP3 avec Galop Test 7, 60F	FFE CLUB, Parc Equestre, 41600 Lamotte. Tel: 02-54-84-46-46.	3454	13 avr	OUI
CSO	20 avr	Cote d'Azur	C2 D2 E2 D1	9h30: CDE/2 D1, 50F.	Poney Club des Ecuries, Le Tremblant, 06210 Mandelieu. Tel: 04-93-49-88-35.	3455	13 avr	OUI
CSO	20 avr	Ile de France	A4 A3	60 maxi par epreuve. 50F.	Poney Club des Hts Pres, Beugnon, 77370 Maison Rouge. Tel: 01-64-01-67-40 / 06-08-24-76-87.	3453	13 avr	NON
CSO	22 avr	Alsace	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 C1 B3 C3 D3 E3	8h: 2eS D1 1eS 3eS Chp Dpt 50F.	Ecurie de l'île du Rhin, 68500 Vogelgrun. Tel: 03-89-72-38-57 Championnat Departemental 68.	3274	13 avr	OUI
CSO	22 avr	Aquitaine	D1 C1 D2 C2 B2 D3 C3 A4	8h30: 1eS 2eS 3/4eS Chp Dpt 50F	Ecuries des Pyrenees, C Thomas, Route d'Arzacq 84230 Sauvagnon. Tel: 05-59-33-71-71. Chp Dptal.	3275	13 avr	NON
DRE	22 avr	Bourgogne	OP3 E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1	8h: OP3 2eS 1eS Chp Dptal 50F.	Poney Club de l'Aiguillon, Rte de Tellecey, 21270 Binges. Tel: 03-80-31-73-76. Champ Dptal 21.	3276	13 avr	OUI
CCE	22 avr	Bretagne	OP3 B2 OP2 D2 E2	8h: OP3 B2 OP2 D2 E2, 100F.	Kerguelen Epatation, Village de Kerguelen, 56260 Larmor Plage. Tel: 02-97-84-22-29.	3245	13 avr	OUI
CSO	22 avr	Centre Val de Loire	D1 C1 B1 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 A3 A4 B3 C3 OP3	8h30: 1eS 2eS D1 A3/4 3eS, 50F.	Poney Club, Sentre des Ronces, Le Gorgey, 28300 Saint Prest. Tel: 02-37-36-04-56.	3460	13 avr	OUI
CSO	22 avr	Centre Val de Loire	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 A4 A3 B3 OP3 B1 C1 D1	Chp Dptal 41, 50F	Ecuries de la Boulonniers, Tel: 02-54-80-78-93. Lieu: Parc Hipp de Mondoubleau (41). Chp Dptal.	3461	13 avr	NON
CCE	22 avr	Languedoc Roussillon	A3 A4	10h: A3 A4, 150F.	Club Hippique Ste Croix, Mas de Moulin, 66330 Cabestany. Tel: 04-68-67-17-82.	3463	13 avr	OUI



Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h		Engt
							MINITEL	TERRAIN	
CSO	22-avr	Normandie	B1 C1 B1 D2 D01 E2 C2 C01 B2 B01 A4 A3 B3 C3 D3	9h:DCB1 DCB2 A4 ABCD3 50F.	Poney Club, 6 rue de la Vieille Eglise, 14123 Fleury sur Orne. Tel: 02 31 34 89 67.	3467	13-avr	OUI	
CSO	22-avr	Ile de France	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1 A4 A3 B3 C3 D3 E3	Horaires: contacter club, 50F.	Poney Club de la Commanderie, Ch de Busseau 77140 St Pierre les Nemoirs. Tel: 01 64 28 32 94.	3277	13-avr	OUI	
CCE	22-avr	Ile de France	A4 A3	Horaires: contacter club, 150F.	C H UCPA Maisons Laiffite, 42 av Lekan 78800 Maisons Laiffite. Tel: 01 39 62 09 12.	3468	13-avr	OUI	
CSO	22-avr	Ile de France	OP3 B2 OP2	OP3/2: 40 engts max, 60F.	Poney Club de Reves, 21 avenue de Bourbon Busset, 91610 Ballancourt Tel: 01 64 93 34 36.	3469	13-avr	NON	
DRE	22-avr	Ile de France	OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1 E2	Limitations: Engts 50/70/80F.	Poney Club de Reves, 21 avenue de Bourbon Busset, 91610 Ballancourt Tel: 01 64 93 34 36, 10 engts max en OP3 BCD/2.	3470	13-avr	NON	
Pony Games	22-avr	Pays de la Loire	PA4 PA3 PA2 PG3	Horaires par tel le 20.4. PG2 MG3 MG2	Poney Club le Patin, 49150 Le Gouffrais. Tel: 02 41 82 71 34. Chpt Optal 49. Serie 4/3 jeux 1 2 3 4 5 6 7 8. 2eS: 1 3 4 5 15 16 17 19 20 22 24 25.	3476	13-avr	OUI	
CSO	22-avr	Picardie	B1 C1 B1 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A3 A4 B3 C3 D3 E3	Horaires: contacter club, 50F.	As Hippique du Vimeu, 51 rue Marcs Brét, 80130 Froville. Tel: 03 27 30 29 36.	3278	13-avr	OUI	
CSO	22-avr	Poitou Charentes	D01 OP2 C2 B2 OP3 D3 A3 A4	8h30: 01 2eS 3eS A3/4 60F.	Poney Club le Moulin de l'Illette, 17600 Saigny. Tel: 05 46 02 34 93	3477	13-avr	OUI	
Pony Games	22-avr	Poitou Charentes	PA4 PA3 PG3	Horaires: contacter le club	La Petite Sarce, Chassat Joel. Tel: 05 49 48 98 16. Lieu: Mazière sur Bourde (86). Jeux 1 2 3 4 5 6 7 8.	3280	13-avr	OUI	
CSO	22-avr	Provence	E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 B1 C1 D1 E3 D3 C3 B3 A3 A4	2 pistes. Debut 9h, 50F.	C E Pastro, 33 trav de Carthage, 13008 Marseille. 04 91 73 77 94.	3478	13-avr	NON	
Pony Games	22-avr	Rhone Alpes	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Contacteur club. Chp Dpt, 200F.	C E Les Palmes, Ort les Merles, 26120 Montemé. 05 80 98 59 46.	3281	13-avr	OUI	
DRE	28-avr	Cote d'Azur	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires selon Nb. 50F. Chp Reg	Club Hippique de la Garde, RN 98, 83130 La Garde. 05 03 48 49 52. Chp Regional Cote d'Azur.	3460	20-avr	OUI	
CSO	28-avr	Mid Pyrenees	B3 OP3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F.	Ecurie Dieu Boss, Clar, 8 Carré Dieu Boss, Clar, 65800 Chcs. Tel: 05 62 36 27 36.	3481	20-avr	OUI	
CSO	29-avr	Centre Val de Loire	A3 A4 B3 OP3 D2 B2 C2 C1 E2	Horaires: contacter club, 50F.	Lancey Equitation, 1 rue de la Chartre, 28190 Lancey. Telfax: 02 37 23 21 23.	3483	20-avr	OUI	
CSO	29-avr	Cote d'Azur	E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1 A3 A4 B3 OP3	9h:EDCB2 BCD1 A3/4 B3 OP3 50F.	Club Hippique de la Garde, RN 98, 83130 La Garde 05 03 48 49 52. Champ Départemental 83.	3484	20-avr	OUI	
DRE	29-avr	Lorraine	B3 OP3 B2 OP2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F.	C E de la Forêt de Haye, Zone de Loisirs 54840 Vélaine en Haye. Tel: 03 83 23 26 02.	3485	20-avr	OUI	
CSO	29-avr	Mid Pyrenees	B3 OP3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F.	Ecurie Dieu Boss, Clar, 8 Carré Dieu Boss, Clar, 65800 Chcs. Tel: 05 62 36 27 36.	3487	20-avr	OUI	
CSO	29-avr	Ile de France	B2 B3 OP3 OP2	9h30: B2 B3 OP3 OP2, 50F.	Poney Club de la Roche Cassee, 37 rte de la Glandou, 77960 Chailly en Brie. Tel: 01 64 39 90 90, 83/2: 20 max, OP3/2: 50 max.	3488	20-avr	NON	
CSO	29-avr	Ile de France	OP3 B3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	8h:OP3 B3 BCD/2 BCD/1, 60F.	Poneyland de Paris Beauregard, Allée de la Gde Promenade, 78170 La Celle St Cloud. 01 39 82 02 01 C02: 50 max, OP3: 60 B3: 30 B2: 20.	3489	20-avr	NON	
CSO	29-avr	Ile de France	B1 C1 D1 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 OP3 A3 G7S0	9h: 1eS 2eS 01 3eS, 50F.	Naras des Chartres Ecuries Xavier Malbe, 91410 Corbreuse. Tel: 06 61 89 56 49.	3491	20-avr	OUI	
CSO	29-avr	Ile de France	A3 A4	9h: A3 A4, 50F.	Poney Club de Lady Javelin, 85 rte d'Azers, 91510 Javelin sur Juine. Tel: 01 60 82 74 74. Champ Départemental 91.	3492	20-avr	NON	
CCE	29-avr	Ile de France	A3 A4	Horaires: contacter club, 150F.	Poneyland, 77 rue Roger Salengro, 97160 Antony. 01 46 68 05 76. Engts max A3: 15 équipes, A4: 10.	3493	20-avr	NON	
Pony Games	29-avr	Ile de France	PA2 PG2 MG2 PA3 PA4 PG3 MG3	Debut 12h. Chpt Optal, 150F.	Réas de Jardy, 88 de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01 47 01 35 30. Chpt Optal 92. 4/3eS jeux 1 2 4 5 7 8. 2eS jeux 1 8 9 12 13 19	3494	20-avr	OUI	
CCE	29-avr	Ile de France	OP3 B2 C2 D2	Horaires: tel 27 4 100F.	Bayard Equitation UCPA, Avenue du Polygone, 75012 Paris. Tel: 01 43 05 46 87.	3495	20-avr	NON	
CSO	29-avr	Picardie	A4 A3	11h: A4/3 60F. Chp Inter Region	DRE Picardie 03 44 86 81 57. Lieu Ateliers du Val de Selle, Rte de Looilly, 80160 Conty. Chp Inter Regional Champ Ard. Nord Picardie	3499	20-avr	OUI	
<b>■ BULLETIN OFFICIEL DU MOIS DE MAI 2001</b>									
CSO	01-mai	Alsace	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 B3 C3 D3 E3 A4 A3 B01 C01 D01	9h:BCDE2 BCD1 BCDE3 A4/3 70F	Eperon du kochersberg, Rue de la Carrière, 67370 Truchtersheim. 03 88 69 70 57 / 88 65 (fax). Champ Départemental 67.	3505	20-avr	NON	
CCE	01-mai	Aquitaine	OP3 B3 B2 C2 D2 C1 D1 A3 A4	9h30: 3eS 2eS 1eS A. 100/150F.	Poney Club de Ste Foy, Les Gaillards, 33220 Les Lèves et Thoumeyragues. 05 57 41 22 70. Champ Départemental 33	3507	20-avr	NON	
CSO	01-mai	Aquitaine	OP3 B3 A3 A4	9h:OP3 B3 A3 A4 50 F	Centre Equestre UCPA, Château de Belfort, Issac, 33160 St Médard en Jalles. tel: 05 56 05 05 33.	3508	20-avr	NON	
CCE	01-mai	Aquitaine	A3 A4	10h: A3 A4, 150F.	Centre Equestre UCPA, Château de Belfort, Issac, 33160 St Médard en Jalles. tel: 05 56 05 05 33.	3509	20-avr	NON	
CSO	01-mai	Aquitaine	D1 C1 D2 C2 B2 OP3 A4	8h30: DC1 DCB2 OP3 A4, 50F.	Ecuries des Pyrénées, C Thomas, Route d'Arzac, 64230 Sauvagnon. Tel: 05 59 33 71 71.	3510	20-avr	NON	
Pony Games	01-mai	Auvergne	PA4 PA3 PG3 MG3	Horaires: contacter club, 150F	Ecole d'Equitation d'Aurillac, Poney Club, Av de Julien, 15000 Aurillac. Tel: 04 71 48 98 00.	3511	20-avr	OUI	
CSO	01-mai	Bretagne	D3 C3 B3 E3 A3 A4 B1 C1 D1 B2 C2 D2 E2	9h:DCBE3 A3/4 BCD1 BCDE2, 60F.	C E du Manoir de Trouzillet, 29870 Trégrenou. Tel: 02 98 04 01 20 (Marie Therese Stephaël).	3512	20-avr	NON	
CSO	01-mai	Bretagne	B2 OP2 D2 E2 B3 C3 D3 E3 B1 C1 D1	8h: B/OP/D/E2 BCD/E3 BCD/1 50F.	Kerguelin Equitation, Village de Kerguelin, 56260 Larmor Plage. Tel: 02 97 84 22 29.	3513	20-avr	OUI	
CSO	01-mai	Centre Val de Loire	A4 A3 B3 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1	Horaires: contacter club, 50F.	Lancey Equitation, 1 rue de la Chartre, 28190 Courville sur Eure. Tel: 02 37 23 21 23.	3514	20-avr	OUI	
CSO	01-mai	Centre Val de Loire	OP3 A4 A3 B3	11h:OP3 14h: A4 A3 B3, 50F.	Base Equestre Raid Aventure, 23 route de Dreux, 3515 28500 Tressé. Tel: 02 37 82 28 89.	20-avr	OUI		



DISC	DATE	REGION	Epreuves	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 h		ENCL
							MINUTEL	TERRAIN	
CSO	01 mai	Centre Val de Loire	D1 C1 B1 D2 C2 B2 D3 C3 DP3 B3 A3 A4	8 h30:12/3eS 11 h: B3 A3/4 50F.	CFE la Grenadière, 37540 St Cyr sur Loire. Tel: 02-47-41-58-32. Chp Dptal 37 + finale challenge Comité Equestre Indre et Loire, 2 postes	3518	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Centre Val de Loire	D1 C1 B1 D2 C2 B2 OP3 B3 A3 A4	Horaires à la cloche: 50/70F.	Etrier Wallon, Rte de Sully 45500 Pouilly Lez Gen. 02-38-67-04-77 / 38-05-26 (fax).	3519	20 avr	OUI	
Pony Games	01 mai	Centre Val de Loire	MG3 PA3 PA4 PG3	En matinée, 150F.	Etrier Wallon, Rte de Sully 45500 Pouilly Lez Gen. 02-38-67-04-77 / 38-05-26 (fax).	3520	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Cote d'Azur	B3 DP3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 C1 D1	9h: B3 DP3 BCD2 01 C01, 50F.	Centre Hippique, 909 ch de Font de Courault, 06250 Mougins. Tel: 04-93-45-75-81.	3521	20 avr	OUI	
DRE	01 mai	Cote d'Azur	C2 D2 E2 C1 D1	Horaires selon engagés, 50F.	Club Hippique de la Garde, RN 98, 83130 La Garde, 06 03 48 49 52	3522	20 avr	OUI	
Pony Games	01 mai	Languedoc Roussillon	MG3 MG2 PG3 PA4 PA3 PA2 PG2	début 9h, Chp Dptal 34, 150F.	C E des Trois Fontaines, Tel: 04-67-88-76-76. Lieu: salon du cheval Parc Expo Montpellier (34) Chpt Dptal 34, 43eS jeux 1 2 3 5 7 8, 1 3 8 12 18 19 22 25.	3524	20 avr	NON	
CSO	01 mai	Languedoc Roussillon	D3 C3 B3 A3 A4 B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1	8h30:3eS 60F 2eS D1 1eS 70/90F	Poney Club Catalan, Domaine des Moussellous, 86200 Elne, Tel: 04-68-22-58-90, Chpt Dptal 86	3525	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Limousin	D2 C2 B2 A4 A3 B3 C3 D3	8h30:DCB2 A4/3 BCD3, 50F.	Centre Equestre, Ceranis, 19460 Naves, Tel: 05-55-26-02-25, Chpt Départemental 19.	3526	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Lorraine	B3 C3 D3 E3 A3 A4 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F.	C E Drouot, 11 rue du Seme R A, 54500 Vandœuvre, 03-83-55-40-77.	3530	20 avr	OUI	
Pony Games	01 mai	Lorraine	PA3 PA4 PG3 MG3	14h:A3/4 BCD3 BCDE3, 150F.	Ecole d'Équitation Philippe Aurs, Route de deux Pans, 57200 Sarreguemines, 03-87-95-09-24	3531	20 avr	OUI	
CCE	01 mai	Midi Pyrénées	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires selon Nb, 100F.	C H de Pibrac, Rte de Leignac, 31520 Pibrac, Tel: 05-61-86-60-26 Champ Régional Midi Pyrénées	3532	20 avr	NON	
CSO	01 mai	Midi Pyrénées	OP3 OP2 B3 A3	Horaires: contacter club, 50F.	Ecole d'Équitation de Siranac, 45400 St Cere, 05-65-38-19-32.	3533	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Normandie	A4 A3 B3 C3 D3 E3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Début 9h, 70F.	Centre Equestre, Avenue de la Libération, 14470 Courseulles sur Mer, 3534 Tel: 02-31-37-82-04.	3534	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Normandie	B1 C1 D1 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A3 A4 B3 C3 D3	9h:1eS 2eS D1 A3/4 3eS	Ecuries Digeon-Chevillier, Parc d'Almazan, Rue Pierre Brossolette 76680 St Simeon, 02-35-37-07-89, A4/3 sur Zéni piste 14h	3535	20 avr	OUI	
Voltage	01 mai	Ile de France	OP3 MOUS POUS OP2 OP2, 150F.	14h:OP3 Mous Pous	Ecuries de Jean Baptiste, 9 rue Grande, 77140 Nozville, Tel: 01-64-29-07-30, Champ Régional Ile de France	3537	20 avr	NON	
Pon.Fox	01 mai	Ile de France	OPEN	10h, Chpt Régional, 50F.	Ecuries de Jean Baptiste, 9 rue Grande, 77140 Nozville, Tel: 01-64-29-07-30, Champ Régional Ile de France	3538	20 avr	NON	
CCE	01 mai	Ile de France	B3 C3 D3 E3	9h:BCDE3, 100F, Chp Inter Reg	C E Base de Louvres St Quentin en Yvelines, RD 917, 78190 Trappes 01-30-62-20-12, Chp Inter Region IDF	3539	20 avr	NON	
Polo	01 mai	Ile de France	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN SEN ELIT	Horaires: contacter club, 400F	Asso Sportive la Claf de Vouste, Lieu: Moulin de la Forge, 78730 Longvilliers, 01-30-88-44-15, 06-84-39-74-28	3541	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Ile de France	B1 C1 D1 B2 C2 D2 E2	9h:BCD1, BCDE2, Chp Dptal, 50F.	Haras des Chânes Ecuries Xavier Malbe, 91410 Corbeuse, Tel: 06-61-89-56-48, Chp Départemental 91 Zone série	3542	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Ile de France	B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1	Horaires 27-4, 80F, Chp Dpt	Haras de Jardy, Bd de Jardy 92430 Marnes la Coquette, Tel: 01-47-01-35-30, Chpt Dptal 92	3543	20 avr	NON	
CSO	01 mai	Ile de France	D1 C1 DP2 C01 D01 OP3 A3 A4	Horaires: contacter club, 60F.	C E de Vaux, Moulin de Giez, 95270 Vaux, 01-34-09-35-09, 10 mai en C1 et D1	3544	20 avr	NON	
CSO	01 mai	Picardie	E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1 B3 C3 D3 E3	9h30:2eS 60F 1e 70F 14h:3eS 50	CRE Picardie 03-44-86-81-57, Lieu Ateliers du Val de Selle, Rte de Loeully, 80160 Conty, Chp Inter Regional Champ Ard, Nord Picardie séries 2 et 1	3550	20 avr	OUI	
CCE	01 mai	Picardie	A3 A4	9h:A3/4 Chp Inter Reg, 180F	CRE Picardie 03-44-86-81-57, Lieu Ateliers du Val de Selle, Rte de Loeully, 80160 Conty, Chp Inter Regional Champ Ard, Nord Picardie	3551	20 avr	OUI	
Pony Games	01 mai	Picardie	MG2 MG3 PG2 PG3 PA4 PA3 PA2	Début 9h30, Chp Inter Reg 180F	CRE Picardie 03-44-86-81-57, Lieu Ateliers du Val de Selle, 80160 Conty, Chp Inter Region Champ Ard Nord Picardie, 4:3eS jeux 1 2 3 4 5 8, 2eS 1 6 10 13 17 18 22 26	3552	20 avr	OUI	
Carnas	01 mai	Picardie	A3 DP3	14h:A/OPEN Chp Inter Reg, 180F	CRE Picardie 03-44-86-81-57, Lieu Ateliers du Val de Selle, 80160 Conty, Chp Inter Region Champ Ard Nord Picardie	3553	20 avr	OUI	
Voltage	01 mai	Picardie	MOUS POUS OP3 OP2	15h30:Mous Pous OP3/2, 180F.	CRE Picardie 03-44-86-81-57, Lieu Ateliers du Val de Selle, 80160 Conty, Chp Inter Region Champ Ard Nord Picardie	3554	20 avr	OUI	
DRE	01 mai	Poitou Charentes	B2 C2 D2 A3 DP3	9h:2eS 60F Carrousel A/OP 100F	Poney Club de la Ballonniers, 86490 Beaumont, 05-49-85-54-45, Chp Dptal 86 série 2.	3556	20 avr	OUI	
Polo	01 mai	Rhône Alpes	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN ELIT	Début 9h, Chp Régional, 300F.	Poney 2000, 04 77 94 71 04, Lieu: Ferme Ego de l'Étang Grenouillet, 3559 47210 Cranfilles, Chp Régional Rhône Alpes	3559	20 avr	NON	
CCE	02 mai	Aquitaine	A4 A3	Dr 10h Ford 11h SD 14h, 150F.	Poney Club du Grand Lis, 40170 St Julien en Bons, 05-58-42-75-26, Champ Départemental 40.	3560	20 avr	NON	
CCE	05 mai	Cote d'Azur	D2 E2 C1	Dr 5-5, Cr + SD à 6-5, 100F.	Club Hippique de la Garde, RN 98, 83130 La Garde 06-03-48-49-52, Boxes à réserver, Chpt Dptal 83	3564	27 avr	OUI	
DRE	05 mai	Cote d'Azur	GP1	Grand Prix 5 et 6 Ma	Club Hippique de la Garde, RN 98, 83130 La Garde, 06-03-48-49-52, Boxes à réserver	3565	27 avr	OUI	
DRE	05 mai	Ile de France	B1 C1 D1	L'après midi, Chp Régional, 50F.	Sports Equestres, Parc de Chapus 77830 Parnou, Tel: 01-64-31-81-74 Boxes à réserver, Chp Régional IDF	3567	27 avr	OUI	
CSO	05 mai	Picardie	B1 C1 D1	18h30:BCD1, Chp Dptal, 50F.	Société Hippique Amiens Dury, Tel 03-22-95-02-24,3568 Lieu: Terrain du tour des Jours, 80480 Dury, Chpt Dptal 80.	27 avr	NON		



DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 H		ENGT
							MINITEL	TERRAIN	
CSO	06-mai	Aquitaine	D1 C1 B1 D2 C2 B2 D3 C3 B3 A3 A4	Horaires selon engages 60 F	C E de la Reole. Rte de Monsiege. 33190 La Reole. 05 56 61 19 85. Cheapt Departemental 33.	3569	27 avr	NON	
CSO	06-mai	Bretagne	E3 D3 C3 B3 A3 A4 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires apres cloture 50 F	Pony Express. La Ville Tournais. 22190 Pleinn. Tel: 02 96 74 70 81	3572	27 avr	OUI	
Pony Games	06-mai	Bretagne	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires: contacter club. 150F	Rosnes du Reden. Kerarcoueden. 17 route de kerder. 29950 Goueznac'h. Tel: 02 98 54 67 07. 4/3eS jours 1 2 3 4 5 6 7 8. 2eS 2 8 9 13 15 19 20 24 26.	3573	27 avr	OUI	
Pole	06-mai	Bretagne	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN	Horaires a la cloture. 150 F	Ecuries du Reden. Kerarcoueden. 17 route de kerder. 299503574 Goueznac'h. Tel: 02 98 54 67 07. Cheapt Regional Bretagne.	27 avr	OUI		
CCE	06-mai	Bretagne	B3 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires a la cloture. 100 F	Poney Club de Caudan. Kerviec. 56850 Caudan. 02 97 81 01 76. Clp Dptal 56 si le concours 2916 est annule.	3575	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Centre Val de Loire	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Debut 8h Clp Regional. 100F.	Poney Club de la Vallee. 18260 Assigny. Tel: 02 48 73 84 88. Clp Regional Centre Val de Loire.	3577	27 avr	NON	
CSO	06-mai	Centre Val de Loire	B2 B0I C2 C0I D2 D0I A3 A4 B3 C3 D3	9h-2eS D1 60F A4/3 3eS 50F	Poney Club Chartres. Route de Nogent le Phay. 28000 Chartres. Tel: 02 37 30 10 10.	3578	27 avr	NON	
DRE	06-mai	Champagne Ardennes	OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1 G6DR G7DR	Horaires selon Nb. 50 F	Poney Club. 7 rue Achille Moreau 08300 Avancou. 03 24 38 82 20. Clp Dptal 08 avec Galop test 6/7.	3583	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Franche Comte	A3	10h. Cheapt Dptal. 150F	Poney Club. 83 av Jean Jaures. 70400 Heicourt. 03 84 46 22 42. Cheapt Departemental 70.	3587	27 avr	NON	
C.PC. CSO	06-mai	Languedoc Roussillon	A B C DE	Horaires par telephone. 150 F	Poney Club La Bardette. Quartier l'Evesque. 30610 Sauve. Tel: 04 66 77 07 72 / 06 13 04 11 72.	3588	27 avr	OUI	
Arnelage	06-mai	Languedoc Roussillon	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN	debut 9h. 50F.	Poney Club La Bardette. Quartier l'Evesque. 30610 Sauve. Tel: 04 66 77 07 72 / 06 13 04 11 72.	3589	27 avr	OUI	
C.PC.CR	06-mai	Languedoc Roussillon	A OPEN	Horaires par telephone. 100F	Poney Club La Bardette. Quartier l'Evesque. 30610 Sauve. Tel: 04 66 77 07 72 / 06 13 04 11 72.	3590	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Languedoc Roussillon	D2 D0I D1	14h-D2 D1 D1 50F.	Club Hip Ste Croix. Max du Moulin 80330 Cabestany. 04 68 67 17 82.	3591	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Languedoc Roussillon	A4 A3	Horaires: contacter club. 150F	Club Hip Ste Croix. Max du Moulin 80330 Cabestany. 04 68 67 17 82.	3592	27 avr	OUI	
Pony Games	06-mai	Midi Pyrenees	PA4 PA3 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires: contacter club. 150F	Poney Club. Les Courrouets. 82350 Albias. Tel: 05 63 30 38 45.	3594	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Nord	A3 A4	9h30-A3 A4. 50F.	Poney Club. Avenue du Carleu. 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03 20 05 26 39.	3595	27 avr	OUI	
Pony Games	06-mai	Nord	PA4 PA3 PA2	14h-A4 A3 A2.	Poney Club. Avenue du Carleu. 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03 20 05 26 39. A4/3 jours 1 2 3 4 5 6 7 8. A2 1 2 3 4 5 6 7 8 12 19 20 24.	3596	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Nord	E3 D3 C3 B3 B2 B0I C2 C0I D2 D0I E2 B1 C1 D1	9h-EDCB3 BCD E2 D1 BCD1. 50F.	C E de l'Elincelle. 231 boulevard Henri Maréchal. 62210 Avion. Tel: 03 21 78 11 03.	3597	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Normandie	D2 C2 B2 D1 C1 B1 A4 A3 B3 C3 D3	9h-2eS 1eS A4/3 3eS 100/150F.	Haras des Mairies Berdres. 61400 La Chapelle Montligeon. Tel: 02 33 73 95 53. Clp Dptal 61	3598	27 avr	OUI	
DRE	06-mai	Normandie	D2 C2 B2 D1 C1 B1 B3 C3 D3	9h-DCB/2 DCB/1 BCD/3. 50F.	Haras des Mairies Berdres. 61400 La Chapelle Montligeon. Tel: 02 33 73 95 53. Clp Dptal 61	3599	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Ile de France	B3 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 B0I C0I D0I	Horaires a la cloture. 50/60F.	Domaine de LIPICA. 77300 Ozon la Ferrière. Tel: 01 64 40 31 31.	3601	27 avr	OUI	
DRE	06-mai	Ile de France	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2	Clp Regional IDF. 50F.	Sports Equestres. Parc de Chapuis 77830 Parnéou. Tel: 01 64 31 51 74 Clp Region Ile de France	3602	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Ile de France	A3 B3 OP3 B2 B0I C2 C0I D2 D0I B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 50F.	La Courbette. 42 rue de Chartres. 91790 Bossy sous St Yon. Tel: 01 64 91 31 14.	3603	27 avr	OUI	
Haras Ball	06-mai	Ile de France	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN	Clp Regional. 150F.	PC de Brimborion. 01 46 26 31 20. Lieu: Poney Club de Montecin. CD 53. 91570 Bieures. Clp Region.	3604	27 avr	NON	
CCE	06-mai	Ile de France	B3 OP3 B2 C2 D2 B1 C1	Clp Dptal. Horaires 5-5. 100F.	UCPA La Courneuve. Avenue Roger Salengro. 93120 La Courneuve. Tel: 01 48 38 62 63. Clp Dpt 93. OP3/C2: 30 heurs max. D2-40	3606	27 avr	NON	
CSO	06-mai	Ile de France	A4 A3 A	A4/3 - Coupe CSO A. 50/150F. Horaires a partir de 4 5.	C.H. Municipal de St Maix. Route des Bruyeres. 94440 Marillès en Bri. 01 45 95 27 27 / 47 99. Clp Regional Ile de France	3607	27 avr	NON	
CSO	06-mai	Normandie	E3 D3 C3 B3 A4 A3 B1 C1 D1 B2 C2 D2	8h30-3eS A 1eS 2eS. 70F.	CRE Normandie 02 33 51 21 80 Lieu: Centre de Promotion de l'Elevage. Chemin Madelaine. 50000 St Ls. Boxes 250F/3 rails au 02 35 70 72 95.	3608	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Pays de la Loire	D1 C1 DP3 A4 A3 B2 C2 D2 E2	Horaires: contacter club. 50F.	C E de Manoir. La Batarderie. 44310 St Philbert de Grand Lieu. Tel: 02 40 78 85 67.	3609	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Pays de la Loire	D2 E2 C2 B2 D1 C1 B1	Horaires: contacter club. 100F	C.E. Regional Val de Loire. 4 rte du Landreau du Parc. 44880 Sainte Lucie sur Loire. 07 40 25 70 16	3610	27 avr	NON	
CCE	06-mai	Pays de la Loire	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires le 3 5. 100F.	Poney Club de la Blaisy. Route de Luché. D13 72510 Mansigné. Tel: 02 43 46 10 86.	3612	27 avr	OUI	
CSO	06-mai	Picardie	E2 D2 D0I C2 C0I B2 B0I A4 A3 B3 C3 D3 E3	9h-2eS D1 3eS. Clp Dptal 50F.	Société Hippique Amiens Dary. Tel 03 22 95 02 24. Lieu: terrain du Tour des Haies. 80480 Dary. Clp Departemental 80.	3615	27 avr	NON	
Pony Games	06-mai	Poitou Charentes	PA3 PA2 PG3 PG2 MG3	Horaires: contacter club. 150F	Le Lieu Garou. Centre Equestre. 79120 Lézay. Tel: 05 49 25 04 04.	3616	27 avr	OUI	
CCE	06-mai	Poitou Charentes	B3 OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires a la cloture. 100F.	Centre Education Equestre de la Gouraudière. 86580 Vouneuil sous Biard. 05 49 53 31 02. Clp Dptal	3617	27 avr	NON	



DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°		
						Clot 12 h	MINTEL	TERRAIN
Attelage	06-mai	Provence	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN SEN	Horaires: contacter club, 50F.	A C Manosquins, 04-92-72-06-29, Lieu: C E Le Pilon, Quartier des Naisses, 04100 Manosque, Champ Regional Provence	3618	27-avr	OUI
Veltige	06-mai	Provence	MOUS POUS OP3 OP2	Horaires: contacter club, 150F.	A C Manosquins, 04-92-72-06-29, Lieu: C E Le Pilon, Quartier des Naisses, 04100 Manosque, Champ Regional Provence.	3619	27-avr	OUI
CSO	06-mai	Provence	E3 D3 C3 B3 A4 A3 B2 B0I C2 C0I D2 D0I E2 B1 C1 D1	Debut 8h, Chp Dptal, 50F.	Ecuries du Mas Neuf, Impasse du Mas Neuf, 13300 Salon de Provence 04-90-53-32-25, Chp Dptal 13.	3620	27-avr	OUI
CSO	06-mai	Rhone Alpes	E3 D3 C3 B3 A4 A3 E2 D2 D0I C2 C0I B2 B0I D1 C1 B1	8h30:3eS 2eS D1 1eS, 60/70F.	Centre Equestre, Les Plantas, 26400 Crest, Tel: 04-75-25-05-64, Champ Departemental 26	3622	27-avr	NON
Pony Games	06-mai	Rhone Alpes	MG2 MG3 PA2 PA4 PA3 PG2 PG3	Briefing 10h, Chp Region, 150F.	Poney Club du Peillard, 80 rue des Moulins, 38460 St Romain de Jalonas, Tel: 04-74-90-99-81, Champ Regional Rhone Alpes.	3623	27-avr	NON
Attelage	06-mai	Rhone Alpes	BENJ CAD JUN MIN MOUS POUS SEN	Debut 10h, Chpt Regional, 50F.	Poney Club du Peillard, 80 rue des Moulins, 38460 St Romain de Jalonas, Tel: 04-74-90-99-81, Champ Regional Rhone Alpes.	3624	27-avr	NON
CSO	06-mai	Rhone Alpes	B3 C3 D3 E3 A4 A3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h30:BCDE3 A4I3 BCDE2 BCD1 50F.	Poney Club, Domaine de Villos, 42123 Saint Cyr de Favières, Tel: 04-77-64-93-19 / 06-75-21-50-51	3625	27-avr	OUI
CSO	06-mai	Rhone Alpes	E3 D3 C3 B3 A4 A3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h30:EDCBA3 A4 BCDE2 BCD1 60F.	Ferme de la Dame Blanche, Ch de Combarembert, 69630 Chaponost, Tel/fax: 04-78-45-06-26, Champ Departemental 69.	3627	27-avr	NON
Foto	07-mai	Bretagne	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN	Horaires a la cloture, 150F.	Ricours du Redon, Kerancoreen, 17 route de kender, 29950 Gouesnac'h, Tel: 02-98-54-67-07	3628	27-avr	OUI
CSO	07-mai	Centre Val de Loire	B3 C3 D3 B1 C1 D1	9h:BCD3 50F BCD1 70F, Chp Dpt	Poney Club Chartrain, Route de Nogent le Phaye, 28000 Chartres, 02-37-30-10-10, Champ Dptal 28.	3629	27-avr	NON
CSO	07-mai	Normandie	E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1 A4 A3 B3 C3 D3 E3	8h30:2eS 1eS A 3eS, 70F.	CPE Normandie 02-33-51-21-80 Lieu: Centre de Promotion de l'Elevage, Chemin Madeleine, 50000 St Lo, Boxes 250F/3 nuits au 02-35-70-72-95.	3637	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Aquitaine	D2 C2 B2 D3 C3 B3	9h:DCB2 DCB3, 50F.	CSA Equestre, Base aerienn 120, Carac (33), Tel: 06-75-20-19-88 / 06-87-14-88-30, Boxes a louer	3632	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Auvergne	D2 D0I E2 C2 C0I B2 B0I A3 A4 B3 C3 D3 E3 B1 C1 D1	Contacteur club, Chp Dpt, 50F.	Poney Club les Therauts, 03340 Neully le Real, 04-70-43-87-63, Champ Departemental 03.	3633	27-avr	NON
CSO	08-mai	Bourgogne	D2 E2 C2 B2 A4 A3 B3 OP3 B1 C1 D1 G6S0 G7S0	8h30, Horaire selon Nb, 50/60F.	Poney Club des 4 Vents, Ecuries de Fours, 58250 Fours, Tel: 03-86-50-25-69, Chpt Dptal 58	3634	27-avr	OUI
DRE	08-mai	Bretagne	B3 C3 D3 E3 E-3 B2 C2 D2 E2 E-2 B1 C1 D1 A3 OP3	Horaires/Mtl, Chp Dptal 60/150F.	Poney Club de Creho Min, 22140 Begard, Tel: 02-98-45-31-20, Fax: 02-98-45-21-48, Chp Dptal 22	3635	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Centre Val de Loire	B2 B0I C2 C0I D2 D0I A3 A4 B1S C1S D1S	9h:BCD2 D1 60F A 50F 1SP 110F.	Poney Club Chartrain, Route de Nogent le Phaye, 28000 Chartres, 02-37-30-10-10, Champ Dptal 28	3637	27-avr	NON
DRE	08-mai	Centre Val de Loire	B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires selon Nb, 50F.	Ecuries de la Chesolle, 37390 Mettray, Tel: 02-47-51-27-94, Champ Departemental 37	3639	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Centre Val de Loire	D1 C1 B1 D2 C2 B2 OP3 B3 A3 A4	Horaires a la cloture 50/70F.	Etier Wallon, Rte de Sully 45500 Pouilly Lez Gen, 02-38-67-04-77 / 38-05-26 (fax).	3640	27-avr	OUI
Pony Games	08-mai	Centre Val de Loire	MG3 PA3 PA4 PG3	La matinée, Chpt Dptal, 150F.	Etier Wallon, Rte de Sully 45500 Pouilly Lez Gen, 02-38-67-04-77 / 38-05-26 (fax), Champ Dptal 45.	3641	27-avr	OUI
DRE	08-mai	Centre Val de Loire	OP2 C1 D1 OP3 OP3 B2 B1 A3	Ouvert 9h Chp Regional, 60/200F.	C E des Brosses, La Petite Brosse 45720 Coullons, 02-38-29-20-16 Champ Regional Centre Val Loire	3642	27-avr	NON
DRE	08-mai	Champagne Ardennes	OP3 C2 D2 C1 D1 B2 B1	9h:OP3 C0I1 B2I1 Chp Reg 50 F.	Asso Hippique Ferme de la Cense, Route de Navion, 08300 Rethel, Tel: 03-24-38-52-87, Chp Regional Champagne Ardennes.	3644	27-avr	NON
CSO	08-mai	Cote d'Azur	B3 C3 D3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	9h:BCD3, BCDE2 BCD1 CR, 50F.	Poney Club des Ecoureals, Le Tremblant, 06210 Mandelieu, Tel: 04-93-48-88-35, Chp Regional Cote d'Azur series 2 et 1	3645	27-avr	OUI
Attelage	08-mai	Languedoc Roussillon	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN SEN	9h, Horaires selon Nb, 60F.	Poney Club La Bardette, Quartier l'Esquep, 30610 Sauvè, Tel: 04-66-77-07-77 / 06-13-04-11-72, Champ Departemental 30	3646	27-avr	OUI
Pony Games	08-mai	Languedoc Roussillon	PG3 PA3 MG3 PA4 PG2 PA2 MG2	9h:3eS 15h:2eS, 150F.	CE du Pays de l'Or, Le Bosc Viel 34130 Maugeio Tel: 04-67-29-52-01 4/3eS jeux 1 2 3 5 6 7, 2eS 1 2 3 5 6 22 23	3649	27-avr	OUI
CCE	08-mai	Languedoc Roussillon	A4 A3	Horaires: contacter club, 150F.	Club Hip Ste Croix, Mas du Moulin 68330 Cabestany, 04-68-67-17-82, Champ Departemental 66	3650	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Limousin	B3 C3 D3 E3 A3 A4 B2 C2 D2 E2	Horaires selon Nb, 50F.	C E Orygène, Rte de la Sagne, 23500 Felletin, 05-55-66-48-07.	3652	27-avr	NON
Pony Games	08-mai	Nord	PG2 MG2 PA2	Briefing 14h, 150F.	Poney Club, Route de St Amand, 59199 Bruille St Amand, Tel: 03-27-34-17-31	3657	27-avr	NON
DRE	08-mai	Nord	OP3 B3 B2 B1 A3 OP3 C2 D2 E2 C1 D1	9h30, Avec carrousel 50/150F.	SHR de Cysong, Chemin de Bois de Cabrijoux, 59830 Cysong, Tel: 03-20-79-43-01	3658	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Nord	B1 C1 D1 B2 B0I C2 C0I D2 D0I E2 E3 D3 C3 B3 A3 A4	10h:1eS 2eS D1 14h:3eS, 50F.	C E du Fort d'Ane, Fort Gassion, 62120 Ane sur la Lys, Tel/fax: 03-21-95-60-88.	3659	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Ile de France	B3 C3 D3 A4 A3 B0I B2 C0I C2 D0I D2 D1	8h30:3eS 8h30:2eS D1 1eS, 50F.	UCPA Base de Loisirs, Rue de Tenezey, 77590 Bois le Roi, Tel: 01-64-81-33-03	3661	27-avr	NON
CSO	08-mai	Ile de France	OP3 B3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	9h:OP3 B3 BCD2 BCD1, 50F.	C H de la Jonction, Route des Princessees, RN 13, 78100 Saint Germain en Laye, 01-33-73-05-37, 60 maxi en B3/OP3	3662	27-avr	NON
CSO	08-mai	Ile de France	B3 C3 D3 E3 B1 C1 D1	Chpt Dptal 78, 50F.	Ass Arnaud Le Gossez, Route de Bullion, 78830 Bornivilles, Tel: 06-82-37-47-22, Chpt Dptal 78.	3663	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Ile de France	A3 A4 OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F.	Haras du Val des Genets, Rte de Gil sur Yvette, 78117 Chateaufort 01-60-19-12-55 / 06-85-21-24-25	3664	27-avr	OUI
Pony Games	08-mai	Ile de France	MG2 MG3 PA2 PA3 PA4 PG2 PG3	Horaires: contacter club, 200F.	Asso Sportive la Clef de Voûte, Lieu: Moulin de la Forge, 78730 Longueville, 01-30-88-44-15, 06-84-39-74-28	3665	27-avr	OUI
CSO	08-mai	Ile de France	A4 A3 OP3 C0I	Horaires: contacter club, 50F.	Haras du Val, Route des Parquets, 95390 St Prix, 01-34-16-56-14.	3668	27-avr	NON
CCE	08-mai	Ile de France	A4 A3 B3 OP3	Indiv 50F Epreuves 150F.	Haras du Val, Route des Parquets, 95390 St Prix, 01-34-16-56-14.	3669	27-avr	NON



DISC	DATE	REGION	EPRUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIQU - INFORMATION	N°	CLUB 12 H ENCL	
							MINUTE	TERRAIN
CSO	08 mai	Ile de France	B3 B2 C3 C2 D2 D1	Horaires: contacter club. 50F.	C E d'Herblay Cergy Pontoise. Ch des Tilleuls. 95220 Herblay. Tel: 01 34 50 06 79.	3670	27 avr	OUI
CSO	08 mai	Normandie	D3 C3 B3 A4 A3 B1 C1 D1 B2 C2 D2	8h30. 80F. Champ Inter Regional	CRE Normandie 02 33 51 21 80 Lieu: Centre de Promotion de l'Élevage. Chemin Madeleine. 50000 St Lo. Boxes 250F/3 nuits au 02 35 70 72 95. CIR Bretagne Normandie Pays de la Loire.	3668	27 avr	OUI
CSO	08 mai	Pays de la Loire	E3 D3 C3 B3 A3 A4 B2 C2 D2 E2	8h: EDCB3 A3/4 BCDE2. 50F.	Club des Îles. Boulevard des Pas Eschantes. 44230 St Sébastien sur Loire. Tel: 02 40 80 54 80.	3671	27 avr	NON
CSO	08 mai	Pays de la Loire	E3 D3 C3 B3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	8h: DCB3 BCD2 D1 BCD1. 50F.	Écuries de Kerdaud. Route d'Herbiac. 44350 Guérande. Tel: 02 40 62 00 02.	3672	27 avr	OUI
CCE	08 mai	Pays de la Loire	A3 A4 A OPEN	8h30. CCE A 150F Coupe Cr 200F.	C.E. Regional Val de Loire. 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Lucie sur Loire. 02 40 25 70 16.	3673	27 avr	NON
CSO	08 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B3 C3 D3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 E3 B1S C1S D1S	2 postes. 80F sauf 1eSP 110F.	Etrier de Corne. Les 3 Quartiers. 49630 Corne. tel: 02 41 45 08 65.	3674	27 avr	OUI
CCE	08 mai	Pays de la Loire	B3 C3 D3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1	Avec D1 sur 50 du CCE 50/100F	Club Hippique du Mans. Le Tertre. 72560 Changé. 02 43 40 02 66. 02 43 40 16 23 (fax).	3676	27 avr	OUI
DRE	08 mai	Picardie	D1 D2 E2 C1 C2 B1 B2 E3 D3 C3 B3	Debut 9h. Chpt Dptal. 80F.	Poney Club. 530 av de 14 Juillet. 80000 Amiens. Tel: 03 22 89 80 97 / 06 72 72 09 52. Chpt Dptal 80	3679	27 avr	NON
DRE	08 mai	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 DP3 A3	Contacteur club. 50/150F.	Maison du Poney. 17139 Dompierre sur Mer. Tel: 05 46 25 50 40. Chp Region Poitou Charentes 2eS.	3682	27 avr	NON
Pony Games	08 mai	Poitou Charentes	PA4 PA3 PG3 PG2	Horaires closure. Chp Dpt 150F	Poney Club de la Ballonnière. 86490 Beaumont. 05 49 85 54 45. Etape 5 challenge MAIF. Chp Dptal 4/3eS jeux 1 2 3 4 5 6 7 8. 2eS 1 2 3 4 9 10 11 12.	3684	27 avr	OUI
CCE	08 mai	Provence	A4 A3 B3 C3 D3 E3	Horaires selon Nb. 100/150F.	Écuries de Riboulan. Ch du Camp Long. 13250 Cornillon Confoux. 04 90 50 43 77. Champ Regional Provence	3687	27 avr	NON
Pony Games	08 mai	Provence	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	8h30. Contacter club 150 F	C E Salonas. Ch des Bastidettes. 13300 Salon de Provence. Tel: 04 90 56 96 85. 4/3eS jeux 1 2 3 4 5 6 7 8. 2eS 1 2 4 12 13 14 18 23.	3688	27 avr	NON
DRE	08 mai	Provence	DP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h30. Contacter club 50 F	Écuries du Mas Neuf. Impasse du Mas Neuf. 13300 Salon de Provence Tel: 04 90 53 37 25.	3689	27 avr	NON
DRE	08 mai	Rhône Alpes	B3 C3 D3 E3 A3 DP3 B1 C1 D1 B2 C2 D2 E2	Chp Region avec Carr. 50/150F.	École d'Équitation des Bruyères. 970 rte des Hérauds. 38250 Larois en Vercors. Tel: 04 76 94 14 13. Champ Regional Rhône Alpes	3691	27 avr	OUI
DRE	09 mai	Limousin	B2 C2 D2	15h: BCD2 50F. Chpt Dptal	L'Ozer Cruzeux. 1 les Pradelles. 23000 St Laurent. 05 55 41 01 06. Champ Départemental 23.	3692	27 avr	OUI
CSO	11 mai	Nord	C2 C1 D2 D1	9h: C2/1 D2/1 50F. Limitations	C E du Touquet. Av de la Dame Aux Loups. 62520 Le Touquet Paris Plage. Tel: 03 21 05 15 25. Boxe 180F/soit. C2-30 max D2/1-40	3693	04 mai	NON
DRE	12 mai	Bourgogne	DP3 E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1	8h: DP3 EDCB2 BCD1. 50F.	C E de l'Aigillon. Route de Tellecy. 21270 Singes. Tel: 03 80 31 73 76. Champ Regional Bourgogne	3695	04 mai	OUI
CSO	12 mai	Bourgogne	A3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	14h: A3 BCD2 BCD1. 50F.	Poney Club. Sur les Roches. 21410 Fleurey / Duché. 03 80 33 62 58. 3698	3698	04 mai	OUI
CSO	12 mai	Franche Comte	D1 C1 B1 B2 C2 D2	14h: DCB1 BCD2 80 F.	Poney Club des Prés Heyd. Rue d'Aureilles. 90200 Gromagny. Tel: 03 84 25 31 47. Boxes a réserver.	3697	04 mai	OUI
CSO	12 mai	Nord	E2 D2 C2 B2	16h: EDCB2. 50F.	C E et P C de Mormal. 71 rue V. Carvenau. 59530 Englefontaine. Tel: 03 27 27 50 77.	3699	04 mai	OUI
CSO	12 mai	Nord	D2 D1S C1S C2 GP1	10h30. GP 12/13.5. 50/100/250F	C E du Touquet. Av de la Dame Aux Loups. 62520 Le Touquet Paris Plage. 03 21 05 15 25. D2/D1S-40 max C2-30. Boxes 180F/soit 450F/3 nuits. Chef de piste J. PEROT	3700	04 mai	OUI
DRE	13 mai	Aquitaine	E2	9h: E2. 50F.	Sté Hippique. 1 rue du Manège. 33290 Blanquefort. 05 56 57 05 63	3704	04 mai	NON
CCE	13 mai	Aquitaine	DP3 B3 A3 A4 B2	9h: B3 A3/4 DP3 B2. 100/150F.	Poney Club. Domaine de Rhodes. 33370 Pompignac. 05 56 72 48 76	3705	04 mai	NON
DRE	13 mai	Bourgogne	DP3 E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1	8h: DP3 EDCB2 BCD1 CIR. 50F.	Poney Club de l'Aigillon. Route de Tellecy. 21270 Singes. Tel: 03 80 31 73 76. Chp Inter Region Bourgogne	3710	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Bourgogne	D2 D01 C2 C01 B2 B01 B1 C1 D1 D3 C3 B3 A3	8h: 2eS D1 1eS 3eS Chp Dpt 50F.	Poney Club. Sur les Roches. 21410 Fleurey / Duché. 03 80 33 62 58. Champ Départemental 21	3711	04 mai	NON
DRE	13 mai	Bretagne	B3 C3 D3 E3 E + 3 B2 C2 D2 E2 E + 2 B1 C1 D1 A3 DP3	10 maxi par épreuve. 50/150F.	Poney Club. Goas Ar Morvan. 22110 Glomel. Tel: 02 96 29 31 87.	3712	04 mai	NON
CSO	13 mai	Bretagne	B2 B01 C2 C01 D2 B01 D1 C1 B1 A3 A4 DP3 B3	Horaires: contacter club. 60F.	Écuries de Cornouaille. 29370 Eblant. Tel: 02 98 94 10 06.	3713	04 mai	OUI
Pony Games	13 mai	Bretagne	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires: jeux le 5-5. 150F.	Poney Club l'Etrier Vitreux. 2 allée des Cavaliers. 35500 Vitre. Tel: 02 99 75 35 03. Chp Regional Bretagne	3714	04 mai	NON
CSO	13 mai	Centre Val de Loire	A3 A4 DP3 B3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	8h: 3eS A3/4 DP3 B3 BCD2 BCD1 50F	C E UCPA de Bourges. Chemin de Givaudin. 18000 Bourges. Tel: 02 48 20 14 62.	3715	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Centre Val de Loire	A4 A3 B3 DP3 B2 C2 D2 E2	9h: A4/3 B3 DP3 BCDE2. 50F.	C E La Vallée. Route de Donnery. 45470 Trainou. 02 38 65 52 30.	3719	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Champagne Ardennes	A3 B3 B2 C2 D2 B1 C1	Horaires: contacter club. 50F.	ABC du Cheval et du Poney. Le Bois du Vivier. 51140 Trigny. Tel: 03 26 03 14 04.	3720	04 mai	OUI
CCE	13 mai	Franche Comte	A3	10h. Contacter club. 150F	Poney Club. 83 av Jean Jaures. 70400 Heucourt. 03 84 46 22 47.	3723	04 mai	NON
CSO	13 mai	Franche Comte	D2 C2 B2 B3 C3 D3 D1 C1 B1	9h: 2eS 3eS 1eS 60F Chp Dptal	Poney Club des Prés Heyd. Rue d'Aureilles. 90200 Gromagny. Tel: 03 84 25 31 47. Champ Dptal 90.	3724	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Languedoc Roussillon	E3 D3 C3 B3 A3 A4 B2 C2 D2 E2	8h: EDCB3 A3/4 BCDE2. 80F.	Centre Eq. Montée des Lauriers. Rochebelle. 30100 Ales. Tel: 04 66 85 01 18.	3725	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Languedoc Roussillon	D3 C3 B3 A4 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1	9h: DCB3 A4/3 BCD2 D1 BCD1 50F.	Poney Club du Château d'Anost. 86690 St Andre. 04 68 89 04 04.	3727	04 mai	NON



DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 h ENGT	
							MINUTEL	TERRAIN
CCE	13 mai	Limousin	A3 B3 B2 C2 D2 E2 C1 D1	A3 C011 150F. B3 BCDE2 100F.	Écuries de Logisane. Ferme Equ. 23250 Chauvau. 06 74 40 85 73. Champ Regional Limousin.	3729	04 mai	NON
Pony Games	13 mai	Lorraine	PA3 PA4 PG3	14h:A3 15h:A4 16h:PG3. 150F.	La Sabretache Tel: 03 87 02 88 27. Lieu: Base de loisir de Richefing (57).	3734	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Lorraine	B3 C3 D3 E3 A3 A4 B2 C2 D2 B1 C1 D1	10h:BCDE3 A3/4 BCD2 BCD1 50F.	S H d'Épinal. Vallon d'Orma. 88000 Chantraine. 03 29 82 16 33. Championnat Départemental 88.	3735	04 mai	NON
Pony Games	13 mai	Lorraine	PG3 PA3 PA4	14h. Contacter club. 150 F.	S H d'Épinal. Vallon d'Orma. 88000 Chantraine. 03 29 82 16 33. A4 jeux 1 3 4 5 7 8. A3 1 2 3 4 5 7 8. PG3 1 3 4 5 6 7 8.	3736	04 mai	NON
CSO	13 mai	Mid Pyrénées	A4 A3 B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2	Horaires: contacter club. 50F.	Club Figeacais Poney et Cheval. SARL SEPT. Av de Nayrac. 46100 Figeac. Tel: 05 65 34 70 57.	3738	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Mid Pyrénées	D1S D1 C1 B1 B3 C3 D3 E3 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A3 A4	Horaires: contacter club. 80F.	C E Albigeois. Ch de Lavaziers. 81000 Albi. Tel: 05 63 54 46 91. 2 pistes.	3739	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Nord	A3 A4	9h30:A3/4. 50F.	Poney Club. Avenue du Carleles. 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03 20 05 28 39.	3741	04 mai	OUI
Pony Games	13 mai	Nord	PA4 PA3 PA2	14h:A4/3/2. 150F.	Poney Club. Avenue du Carleles. 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03 20 05 28 39.	3742	04 mai	OUI
Pony Games	13 mai	Nord	PG3 MG3 PA3 PA4 PA2 PG2 MG2	11h:PG/MG3 A3/4/2 PG/MG2 150F.	Poney Club de la Fache de Bray. 55 Rue Spingard. 59680 Ferrière la Grande. Tel: 03 27 65 83 32.	3743	04 mai	NON
CSO	13 mai	Nord	E3 D3 C3 B3 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 B1 C1 D1	8h30:EDCB3/2 D1 BCD1. 50F.	Poney Club du Forest. 59910 Bondues. Tel: 03 20 26 74 40.	3744	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Nord	D2 C2 C1 D1	10h30:DC2 C1 10h30 D1. 50F.	C E du Touquet. Av de la Dame Aux Loups. 62520 Le Touquet Paris Plage. Tel: 03 21 05 15 25. D2/1:40 max C2:30.	3745	04 mai	NON
CCE	13 mai	Normandie	C1 B1 E2 D2 C2 B2 DP3 B3	8h. Horaires/plan le 7.5. 100F.	CE du Mesnil d'Argences. 14370 Argences. Tel: 02 31 23 97 56.	3748	04 mai	NON
CSO	13 mai	Normandie	D1 C1 B1 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A3 A4 B3 C3 D3	Horaires: contacter club. 50F.	Poney Club du Mont de l'Aigle. 27140 Goors. Tel: 02 32 55 14 11 / 96 56 (fax).	3749	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Normandie	DP3 D2 C2 B2 D1 C1 B1	Contacteur club. Chp Dpt. 50F.	C E du District des Peux. Rte de Barneville. 50340 Les Peux. 02 33 52 37 89. Chp Dptal BCD2/1.	3750	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Normandie	D1 C1 B1 E2 D2 C2 B2 A3 A4 B3 C3 D3 E3	8h30:DCB1 EDCB2 A3/4 BCDE3 50F.	USCB Equitation sur Poneys. 1215 r Herbeuse. 78230 Bois Guillaume. Tel: 02 35 59 97 73.	3751	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Ile de France	A4 A3 B3 DP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 B01 C01 D01	Horaires a la clôture. 50/80F.	Domaine de LIPICA. 77330 Grou la Ferrière. Tel: 01 64 40 31 31.	3752	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Ile de France	DP3 DP2	10h:DP3 14h:DP2 type Derby 80F.	Poney Club de la Roche Caeser. 37 rte de la Glanée. 77980 Chailly en Bière. Tel: 01 64 39 80 90. 40 engts maxi par aprouv.	3753	04 mai	OUI
Attelage	13 mai	Ile de France	POUS BENJ MIN CAD JUN SEN	Horaires: contacter club. 50F.	Attelage de la Marsange. 101 r de Paris. 77220 Grez Armainvilliers. Tel: 01 64 42 04 84.	3755	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Ile de France	B3 C3 D3 A4 A3 B2 C2 D2	8h30:BCD3 A4/3 BCD2. 50F.	Poney Club. 12 rue Albert Thomas. 78140 Velzy. 01 39 46 40 46. B2:15 max B3:30 D2:35 D3/A4/C2:40 A3/C3:45.	3756	04 mai	NON
CCE	13 mai	Ile de France	B1 B2 C2 C1 D2 D1 E2	Contacteur club. CIR 100F.	C E Base de Loisirs St Quentin en Yvelines. RD 912. 78190 Trappes. 01 30 82 20 12 Chp Inter Regional Paris IDF.	3757	04 mai	NON
CSO	13 mai	Ile de France	B2 C2 D2 E2	Contacteur club. Chp Dptal. 50F.	Ass Ansaud Le Gossez. Route de Bullion. 78830 Bonneilles. Tel: 06 82 37 47 27. Chp Dptal 78.	3758	04 mai	OUI
DRE	13 mai	Ile de France	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 B3 C3 D3	Contacteur club. Chp Dptal 50F.	Poney Club de Revo. 21 avenue de Bourbon Susses. 91610 3758 Ballancourt 01 84 83 34 36 / 06 85 05 45 90. BCD3 B2: 10 maxi D2:15 E2:5. Chp Dptal 91.	3760	04 mai	NON
CSO	13 mai	Ile de France	DP3 B2 C2 D2 D1	8h30:DP3 50F. BCD2 D1 80F.	Écuries de Rivière Rue de Rivière 91720 Maitse. Tel: 01 64 99 35 11 DP3:40 max B2:40 D2:60 D1:30.	3761	04 mai	NON
Véhicule	13 mai	Ile de France	MOUS POUS DP3 DP2	Horaires: contacter club. 150F.	UCPA La Courneuve. Avenue Roger Salengro. 93120 La Courneuve. Tel: 01 48 38 62 83.	3764	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Ile de France	DP3 C01 C2 D01 D2 E2 C1 D1	8h30:DP3 CDE2 D1 C01. 70F.	Poney Club de l'Épinette. 32 rue de Vaureal. 95000 Boctement. Tel: 01 34 21 00 60. Engts maxi DP3:80 CDE:2:40 C01:30 D1C:10.	3768	04 mai	NON
CCE	13 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Contacteur club. 100/150F.	Poney Club de la Prouette. Rte de St Etienne de Montlac. 44220 Courron. Tel: 02 40 85 00 31. Champ Départemental 44.	3770	04 mai	NON
DRE	13 mai	Pays de la Loire	C2 D2	Contacteur club. Chp Dpt. 50F.	Poney Club de la Prouette. Rte de St Etienne de Montlac. 44220 Courron. Tel: 02 40 85 00 31. Champ Départemental 44.	3771	04 mai	NON
Pony Games	13 mai	Pays de la Loire	PA4 PA3 PG3 MG3	9h:A4/3 PG3 MG3. 150F.	ASSUC de Port Barbe. La Haute Gourmière. 44570 La Chapelle sur Endre. Tel: 02 40 72 89 32. A4/PG3 jeux 1 2 3 4 7 8. A3 2 4 5 6 7 8. MG3 1 2 4 5 6 7.	3772	04 mai	NON
CCE	13 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B3 DP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1	Contacteur club. Ch Dpt 100/200F.	Poney Club des 3 Rivières. La Challière. 49140 Carcé. Tel: 02 41 44 99 49. Champ Dptal 49.	3774	04 mai	OUI
CCE	13 mai	Pays de la Loire	B2 C2 D2 B1 C1 D1 DP3 A3 A4	8h:2eS 1eS DP3 A3/4 100/150F.	C E du Château. La Bassée Cour. 72260 Dangoul. 02 43 33 66 15. Champ Dptal 72 A4/3 BCD2/1.	3778	04 mai	NON
CCE	13 mai	Picardie	B3 DP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Contacteur club. 100/110/120F.	Poney Club des Templiers. 80590 Tris Château. Tel: 02 32 55 58 98 Chp Regional Picardie series 211.	3781	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Picardie	D1 C1 B1 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A4 A3 B3 C3 D3 E3	9h30:1eS 2eS D1 A 3eS. 50F.	Poney Club St Nicolas. 60 rue de Marais. 80490 Ham. 03 23 81 01 39.	3782	04 mai	OUI
CCE	13 mai	Poitou Charentes	DP3 A3 B3 B2 B01 C2 C01 B1 D2 D01 E2 C1 D1	9h. - 0h. Chp Dpt 50/100/150F.	Poney Club le Paddock. Rte de St Georges. 17310 St Pierre d'Olivon. Tel: 05 46 47 17 69. Chp Dptal 17 Hébergement et boxes par tel.	3784	04 mai	OUI
CCE	13 mai	Provence	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Début 8h. Chp Regional. 100F.	La Gourmière Vaclousienne. Chemin de Capéau. 84270 Vedery. 04 90 23 30 09. Champ Regional Provence.	3785	04 mai	NON



DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 h		ENGT
							MINUTEL	TERRAIN	
Pony Games	13 mai	Rhône Alpes	PG2 PA2 PA4 PG3 PA3 MG3 MG2	Debut 10h30. 200F.	Etrier du Dauphin. Corbe de Champagnier. 38130 Echiroles. Tel: 04 76 98 55 88.	3787	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Rhône Alpes	E2 D2 C2 B2 A4 A3 B3 C3 D3 E3 B1 C1 D1	8h:EDCB2 A4/3 BCDE3 BCD1 50F.	Ecuries de l'Octroi. 12 allée de l'Octroi. 42800 Chateaufort. Tel: 04 77 75 58 88.	3788	04 mai	NON	
Pony Games	13 mai	Rhône Alpes	MG3 PA3 PG3 PA4 PA2 PG2 MG2	9h:MG/A/PG3 A4 A/PG/MG2 150F.	Ferme de la Dame Blanche. Ch de Combarembert. 69630 Chaperost. 04 78 45 06 26. Briefflag 8h30.	3790	04 mai	NON	
DRE	16 mai	Limousin	B2 C2 D2	15h:BCD/2. Chp Regional. 50F.	L'Olivier Crestois. 1 les Pradelles. 23000 St Laurent. 05 55 41 01 06. Champ Regional Limousin.	3791	04 mai	OUI	
CCE	19 mai	Aquitaine	C2 D2 B1S C1S D1S GP1	19:20 5 CD2:100F SP:150 GP:250	Haras de la Forêt. 24750 Cornille. Tel: 05 53 03 82 22. Visite Velo CD1S GP. Hébergements et boxes.	3793	11 mai	NON	
CSO	19 mai	Bourgogne	D3 C3 B3 A3 A4 B1 C1 D1 D2 D01 C2 C01 B2 B01	Contacteur club. 50/60/80F.	Ecurie Bons Sires. 71500 Saint Usage. Tel: 03 85 72 17 58. boxes a louer avant 12 5 150F. Chp Dpt.	3795	11 mai	OUI	
CCE	19 mai	Languedoc Roussillon	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 A3	Debut 8h Chp Regional 100/150F	C E de l'Arque. 30380 St Maurice de Carevielle. 04 66 83 28 80. Dr SD 19-5 au Haras d'Ures. Croix 20-5 au C E de l'Arque. Boxes.	3796	11 mai	NON	
DRE	19 mai	Languedoc Roussillon	E3 D3 C3 B3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h:3eS 2eS 1eS. Chp Region 50F	CREE Languedoc Roussillon. Tel: 06 11 57 19 54. Champ Regional Languedoc Rouss. Lieu: Haras d'Ures (30). Boxes.	3797	11 mai	NON	
CSO	19 mai	Lorraine	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 60F.	Domaine de la Forge. 57550 Falck. Tel: 03 87 82 25 03.	3798	11 mai	OUI	
CSO	19 mai	Midi Pyrenées	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 D01 D1S	8h30:OP3 BCDE2 BCD1 D01 D1S	Poney Club du Commena de Ferrals. 12330 Salles la Source. Tel: 05 65 46 92 90 / 92 / 99 80.	3799	11 mai	OUI	
DRE	19 mai	Midi Pyrenées	B3 A3 OP3 B2 C3 D3 E3 C2 D2 E2 C1 D1 B1	Contacteur club. 60/70/200F.	Les Ecuries d'En Carettes. 81580 Cambouet/Sar. 05 63 70 29 73. Chp Inter Regional Midi Pyrenées	3801	11 mai	OUI	
DRE	19 mai	Nord	C3 D3 E3 B3 B2 C2 D2 E2 C1 D1 B1	14h:CDEB3 BCDE2 CDB1. 60F	C E des Bois de Faumont. 245 rue l'Abbaye des Pres. 59310 faumont. Tel: 03 20 59 28 83.	3802	11 mai	OUI	
CSO	19 mai	Rhône Alpes	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2	Horaires: contacter CRE. 120F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegre (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3804	11 mai	OUI	
DRE	19 mai	Rhône Alpes	B2 C2 D2 E2	Horaires: contacter CRE. 120F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegre (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3805	11 mai	OUI	
Pole	19 mai	Rhône Alpes	MOUS POUS BENJ MIN CADP	Horaires: contacter CRE. 150F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegre (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3806	11 mai	OUI	
DRE	20 mai	Alsace	B3 C3 D3 B2 B1 C2 D2 C1 D1	10h:BCD3 B2/1 CD2 CD1 60F.	Centre Equestre 1 r des Cavaliers 67000 Strasbourg. 03 88 61 67 35. Champ Departemental 67.	3807	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Aquitaine	D1 D2 C1 C2 B1 B2	9h:D1/2 C1/2 B1/2 Chp Reg 50F	Centre Equestre UCPA. Chateau de Bellart. Issac. 33160 St Medard en Jallies. tel: 05 56 05 05 33. Champ Regional Aquitaine	3808	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Bourgogne	D2 D01 C2 C01 B2 B01 A3 A4 B3 C3 D3 D1 C1 B1	Contacteur club. CD. 50/60/80F.	Ecurie Bons Sires. 71500 Saint Usage. Tel: 03 85 72 17 58. Chp Regional Bourgogne	3811	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Bretagne	B3 OP3 E3 A3 A4 B2 C2 OP2 B1 C1 D1	8h:BOPE/3 A3/4 BCOP/2 BCD1 50F	Poney Club de Rufan. Route de Lannou. 22730 Tregastel. Tel: 02 96 23 85 29.	3812	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Bretagne	E3 D3 C3 B3 A3 A4 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h30 EDCB3 A3/4 BCDE2 BCD1 50F	Comite Skeeros de Sports Eqx. Manoir Gouguen. 29390 Scaer. Tel: 02 98 57 63 19.	3813	11 mai	OUI	
CCE	20 mai	Bretagne	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires cloture. Chp Regional	Poney Club de Caudan. Keriviec. 56850 Caudan. Tel: 02 97 81 01 76. 3814	3814	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Centre Val de Loire	A4 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3 D1 D2 D3 E2 E3	8h. 2/3 justes. CIR. 80F.	Les Htes Lisières. 45270 Nesploy. Tel: 02 38 90 75 87. Champ Inter Regional VDL Paris IDF.	3816	11 mai	OUI	
DRE	20 mai	Champagne Ardennes	B3 B2 B1 OP3 C2 D2 E2 C1 D1	9h B3/2/1 OP3 CDE2 CD1. 70F.	Centre Equestre. 7 rue du Chateau 10800 Rouilly Saint Leup. Tel: 03 25 41 58 28. Acces A5 ou A26 sortir 31 Therivilleres. Chp Dptal	3817	11 mai	OUI	
CCE	20 mai	Champagne Ardennes	A4 A3 B3 OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 120F	ARCER. Centre Equestre. 16 av du 29 Aout 1944. 51430 Tinqueux. Tel: 03 26 04 60 80.	3819	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Languedoc Roussillon	E3 D3 C3 B3 A3 A4 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h:EDCB3 A3/4 BCDE2 BCD1. 50F.	CRE Languedoc Roussillon. Tel: 06 11 57 19 54. Champ Regional Languedoc Roussillon. Lieu: Haras d'Ures (30). Boxes.	3821	11 mai	NON	
Pony Games	20 mai	Languedoc Roussillon	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Champ Regional 150F.	CRE Languedoc Roussillon. Tel: 06 11 57 19 54. Champ Regional Languedoc R. Lieu: Haras d'Ures (30). Boxes. 4/3eS. jeux 1 2 3 5 7 8 2eS 1 3 13 15 18 19 20 25.	3822	11 mai	NON	
DRE	20 mai	Lorraine	B3 OP3 B2 OP2 B1 C1 D1	Horaires: contacter le club	C E de la Forêt de Hays. Zone de Locors. 54840 Velaux en Hays. Tel: 03 83 23 26 02.	3826	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Lorraine	B3 C3 D3 E3 A4 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 60 F	Domaine de la Forge. 57550 Falck. Tel: 03 87 82 25 03.	3827	11 mai	OUI	
Pony Games	20 mai	Lorraine	PG3 PA3 PA4	14h:BCD3 A3 A4. 150F.	Eperon de Rambervillers. 19 av du 11 Novembre. 88700 Rambervillers. 03 29 65 04 75. PG3 jeux 1 3 4 5 6 7 8 A3 1 2 3 5 6 7 8 A4 1 2 3 4 5 8.	3828	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Midi Pyrenées	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 D01 D1S	8h30:series 321 D1 D1S 50/100F	Poney Club du Commena de Ferrals. 12330 Salles la Source. Tel: 05 65 46 92 90 / 92 / 99 80. Champ Departemental 12.	3830	11 mai	OUI	
CCE	20 mai	Midi Pyrenées	B3 B2 OP2 OP3	Horaires: contacter club. 100F	Centre Equestre du Mirandais. 32360 Estipouy. 05 62 66 67 89.	3834	11 mai	NON	
CCE	20 mai	Midi Pyrenées	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 100F	Domaine Eq de Laurerte. 82110 Laurerte. Tel: 05 63 84 63 46. Hébergement - boxes.	3835	11 mai	OUI	
Pony Games	20 mai	Midi Pyrenées	PA4 PA3 PG3 PG2 MG3 MG2	Debut 9h. Contacter club 150F.	Poney Club. Les Couronnets. 82300 Albas. Tel: 05 63 30 38 45.	3836	11 mai	OUI	



DISC	DATE	REGION	Epreuves	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 H		ENDT
							MINUTE	TERRAIN	
CSO	20 mai	Nord	E3 D3 C3 B3 A4 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	9h:3eS 2eS D1 1eS. Chp Dpt 50F	SMR de Cysyong, Chemin du Bois de Colbrioux, 59830 Cysyong. Tel: 03 20 79 43 01. Champ Dptal 59	3838	11 mai	OUI	
DRE	20 mai	Normandie	B1 C1 D1 E2 C2 D2 B3 C3 D3	Contacteur club Chp Dptal 50F	Poney Club du Mont de l'Aigle, 27140 Gisors. Tel: 02 32 55 14 11 / 98 56 (fax). Champ Dptal 27.	3840	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Normandie	D1 C1 B1 D2 C2 B2 A4 A3 B3 C3 D3	9h:DCB1 DCB2 A4/3 BCD3, 50F.	C E du Manoir de Gramville, Imbreville, 27520 Bourgheroulde. Tel: 02 35 87 12 36.	3841	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Normandie	A3 A4 B3 C3 D3 E3	Horaires: contacter club, 50F	CH de Fiers, Le Haze r des Sports 61100 Fiers. Tel: 02 33 65 10 25 Chpt Regional Normandie A4/3 B3	3842	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Ile de France	B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1 A4 A3 B3 C3 D3 E3	Horaires: contacter club, 50F.	Poney Club de la Commanderie, Ch de Bousseau, 77140 St Pierre les Nervours. Tel: 01 84 29 32 94.	3844	11 mai	OUI	
CCE	20 mai	Ile de France	OP3 OP2 D1	8h30, OP3:2-40 mai D1:30 120F	Boimeville Organisation Complet, Ecuries de Boimeville. 78910 Boissets. Tel: 01 34 84 67 55	3846	11 mai	NON	
CCE	20 mai	Ile de France	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires 18-5 14h. Chp Dpt 100F	Poney Club de la Licorne, Ferme des Bruyeres, 91530 Le Val St Germain. Tel: 01 84 58 94 76. Champ Departemental 91	3847	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Ile de France	A4 A3 B3 C3 D3	Horaires: contacter club, 50F.	UCPA des Chanteraines, 10 av Gal Leclerc, 92390 Villeneuve la Garenne. Tel: 01 40 85 86 26.	3848	11 mai	NON	
Pony Games	20 mai	Ile de France	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Chp Reg. Horaires le 18-5 14h.	Haras de Jardy, Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01 47 01 35 30. Chp Region Paris IDF, 4/3eS jeux 1 2 3 5 7 8, 2eS 1 9 10 15 18 19	3849	11 mai	NON	
CSO	20 mai	Pays de la Loire	B1 C1 D1 B2 C2 D2 E2 A3 A4 B3 C3 D3 E3	8h: 1eS 2eS 3eS. Chp Region 50F	ASSUC de Port Barbe, La Haute Gournerie, 44240 La Chapelle sur Erde. Tel: 02 40 72 89 32. Chp Regional Pays de la Loire.	3852	11 mai	NON	
CCE	20 mai	Pays de la Loire	B2 C2 D2 E2	8h30:BC2 D2(40 mai) E2, 100F.	Ecuries du Clos, Les Champs de Baugon, 44340 Sougenais. Tel: 02 40 32 09 27.	3853	11 mai	NON	
Pony Games	20 mai	Pays de la Loire	MG3 PG3 PA3 PA4 PA2 PG2 MG2	9h, Chp Inter Regional, 150F.	Poney Club, Rte de l'Adieu, 49240 Avrillé, 02 41 09 33 42. Chp Inter Regional Pays de la Loire 4/3eS jeux 1 2 4 6 7 8 2eS 1 3 4 5 7 13 14 20 22 24.	3854	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Pays de la Loire	OP3 B3 D1 C1 B1 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2	Contacteur club. Chp Dpt, 50F.	Poney Club de la Grande Vigonerie, 49300 Cholet. Tel: 02 41 65 45 55 Champ Departemental 49.	3855	11 mai	NON	
CCE	20 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B3 C3 OP3 B2 C2 OP2	Contacteur club. 100/150F.	Poney Club de Change, La Bondie, Rte d'Yvre l'Evêque, 72580 Change Tel: 02 43 40 10 01.	3856	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Picardie	D1 C1 B1 E2 D2 D01 C2 C01 B2 B01 A4 A3 B3 C3 D3 E3	9h30:DCB1 EDCB2 A4/3 BCD E3 50F	Centre Equestre du Chateau, 60550 Verneuil en Halatte. Tel: 03 44 24 08 32.	3857	11 mai	NON	
CCE	20 mai	Picardie	A4 A3 B3	Contacteur club, CD, 100/150F.	Poney Club des Templiers, 60590 Trie Chateau. Tel: 02 32 55 58 98 Champ Departemental 60 A4/3.	3858	11 mai	OUI	
Pony Games	20 mai	Picardie	MG2 PG2 PA2 MG3 PG3 PA3 PA4	10h, Chp Dptal, 150F.	C E de la Hulotte, 1 rue du Fond Pierre Tain, 60550 La Chapelle aux Pats. Tel: 03 44 80 54 31. Chp Dptal 60. 4/3eS jeux 1 2 4 5 6 7, 2eS 9 10 15 19 22 24 26.	3860	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Poitou Charentes	B3 OP3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 50F	EARE, La Chavignerie, 86340 Guay, Tel: 05 49 42 83 34.	3863	11 mai	OUI	
CSO	20 mai	Rhone Alpes	B1 C1 D1 A4 A3	Chp Inter Regional, 120/150F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegier (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3864	11 mai	OUI	
DRE	20 mai	Rhone Alpes	B1 C1 D1 A3 OP3	Chp Inter Regional, 150/250F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegier (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3865	11 mai	OUI	
Pony Games	20 mai	Rhone Alpes	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires selon Nb. Ch Inter Reg	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegier (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3866	11 mai	OUI	
Attelage	20 mai	Rhone Alpes	MOUS POUS BENJ MIN CAD	Chp Inter Regional, 120F	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegier (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3867	11 mai	OUI	
Volige	20 mai	Rhone Alpes	MOUS POUS OP3 OP2	Champ Inter Regional, 250F.	CRE Rhone Alpes 04 75 59 09 40 / 04 76 75 24 42. Lieu: Montelegier (26). Champ Inter Regional Rhone Alpes	3868	11 mai	OUI	
Volige	23 mai	Bourgoigne	OP3	15h30, 120F, Chp Regional	Poney Club de Laine, 71870 Laine, Tel: 03 85 36 91 84. Chp Regional Bourgogne.	3869	11 mai	OUI	
CSO	24 mai	Aquitaine	D1 C1 D2 D01 C2 C01 B2 B01 OP3 B3 A4	9h: 1eS 2eS D1 3eS A4, 80F.	C E du Bearn, Rte de Bordeaux, 64140 Lons. Tel: 05 59 32 14 41.	3872	18 mai	OUI	
CCE	24 mai	Centre, Val de Loire	OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 B3	Contacteur club. Chp Dpt, 100F.	Poney Club de la Vallée, 18260 Assigny, Tel: 02 48 73 84 88 Champ Dptal 18 zones 2 et 1	3875	18 mai	NON	
CCE	24 mai	Centre, Val de Loire	B3 OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club, 100F	Ecuries de la Chossière, Tel: 02 47 51 27 94. Lieu: Chateau de Gizeux (37).	3877	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Champagne Ardennes	B3 C3 D3 E3 A4 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	Contacteur club. Chp region 50F	CRE Champagne Ardennes, Tel: 03 26 87 58 30. Lieu: Montier en Der (52). Chp Regional Champagne Ardennes	3878	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Cote d'Azur	OP3 B3 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 C1 D1	9h:OP3 B3 A3 BCDE2 CD1, 50F.	C H de Grasse, 168 rte de Cannes, 06130 Grasse, 04 93 70 55 41. Reconnaissance a 8h45.	3879	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Franche Comte	B2 C2 D2 B1 C1 D1 A3 A4	9h:BCD2 BCD1 A3/4, 80F.	La Jument Verte, 39570 Courlaux, Tel: 03 84 24 52 68. Champ Inter Regional Franche Comte	3881	18 mai	OUI	
CCE	24 mai	Franche Comte	A3	10h, 150F.	Poney Club, 83 av Jean Jaures, 70400 Remicourt, 03 84 46 22 42.	3882	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Languedoc Roussillon	D2 D01 D1	14h: D2 D1 14h: D01, 50F.	Club Hip Ste Croix, Mar du Moulin 66330 Cabestany, 04 68 67 17 82.	3884	18 mai	OUI	
CCE	24 mai	Languedoc Roussillon	A3 A4	9h:A3 A4, 150F.	Club Hip Ste Croix, Mar du Moulin 66330 Cabestany, 04 68 67 17 82.	3885	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Limousin	D1 C1 B1 D2 C2 B2 A4 A3 B3 C3 D3	Horaires cloture Chp region 50F	Poney Pony centre equ Rue du Lac, 19200 Ussel, Tel: 05 55 96 15 87. Chp Regional Limousin et Finale challenge du Limousin	3887	18 mai	NON	



Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clut 12 h		Engt
							Montel	Terrain	
CSO	24 mai	Lorraine	B3 C3 D3 A3 A4 B2 B01 C2 C01 D2 D01 B1 C1 D1 4A 5A8 5ACD	Avec Di et Cycle Classique 50F	Ecole Equit Philippe Auz. Rte de Deux Ponts. 57200 Sarreguemines. Tel: 03-87-95-09-24.	3888	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Midi Pyrenees	0P3 B3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1 A3 A4	Horaires: contacter club. 80F	Country Club, Ferme Rangue Souque 12100 Millau. Tel: 05-65-61-28-75.	3889	18 mai	NON	
DRE	24 mai	Midi Pyrenees	0P3 C2 D2 D1	Horaires par tel selon nb. 80F	Ecole d'Equit Domaine de Montgay. 31560 Nailoux. 05-61-81-34-98. Champ Départemental 31.	3890	18 mai	OUI	
DRE	24 mai	Nord	E3 D3 C3 B3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 A3 0P3	9h:3eS 2eS 1eS Carr 50/150F.	Poney Club, Avenue de Castelès. 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03-20-05-26-39. Champ Dptal 59.	3892	18 mai	OUI	
CCE	24 mai	Normandie	C1 B3 C3 D3 B2 C2 D2 B1	Contacteur club. Chp Dpt 100F.	Poney Club du Mont de l'Angle. 27140 Gisors. Tel: 02-32-55-14-11 / 96-56 (fax). Chpt Dptal 27.	3893	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Ile de France	B2 C2 D2 E2	Horaires: contacter club. 50F.	Centre Equestre, Base de Loisirs de Jablines Annet. 77450 Jablines Tel: 01-60-26-49-99.	3894	18 mai	NON	
CSO	24 mai	Ile de France	B01 B2 B3 C3 D3 A4 A3 C01 C2 D01 D2 B1 C1 D1	8h30. 2 pistes. 50F	UCPA Base de Loisirs, Rue de Tournery. 77590 Bois le Roi. Tel: 01-64-81-33-00.	3895	18 mai	NON	
CCE	24 mai	Ile de France	A3 A4	8h: A3/4. Chp Inter Region 150F	Poney Club de Brimbonnet. 21 av Division Leclerc. 92310 Sevres. Tel: 01-46-26-31-20. Champ Inter Regional Bourgogne Centre VDL Paris IDF.	3896	18 mai	NON	
CCE	24 mai	Pays de la Loire	OPEN A3 A4	9h: Coupe Cross A3 A4 150F.	Écuries du Clos, Les Champs de Buisson. 44340 Bouguenais. Tel: 02-40-32-09-27. Champ Dptal 44.	3898	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Pays de la Loire	0P3 B3 A3 A4 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1S C1S D1S	8h30:3eS 2eS 50F. 18h: 1SP 100F	Club Equival. La Chapaudière. 44670 La Chapelle Glain. 3899. Tel: 02-40-55-56-42.	3899	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Pays de la Loire	D1 C1 B1 D2 C2 B2 A3 A4 B3 C3 D3	Horaires: contacter club. 50F.	S H de Nantes la Goumette. Bel Abord. 44880 Sastron. Tel: 02-40-63-16-10 / 06-88-49-45-02.	3900	18 mai	OUI	
CCE	24 mai	Pays de la Loire	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires selon Nb. 100F.	Poney Club de Change, La Bourde, Rte d'Yvre l'Éveque. 72560 Change Tel: 02-43-40-10-01.	3901	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Contacteur club. Chp Dpt 50F.	Poney Club Yonnais. Les Outaries 85000 La Roche/Yon 02-51-37-40-88 / 06-12-42-55-42. Chpt Dptal 85.	3903	18 mai	NON	
Pony Games	24 mai	Pays de la Loire	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Contacteur club. Chp Dpt 150F.	Poney Club Yonnais. Les Outaries 85000 La Roche/Yon 02-51-37-40-88 / 06-12-42-55-42. Chpt Dptal 85. 4/3eS jeux 1 2 4 5 6 7, 2eS 1 2 3 8 12 16 22.	3904	18 mai	NON	
CSO	24 mai	Picardie	D1 C1 B1 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 A4 A3 B3 C3 D3 E3	8h30: 1eS 2eS D1 3eS Ch Dpt 50F	Ecole d'Équitation rte de Neuvion 02450 Bours. Tel: 03-23-60-18-23. Champ Départemental 02.	3905	18 mai	OUI	
CSO	24 mai	Picardie	A4 A3 B3 0P3 B2 0P2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 50F.	Écuries du Capitain Brown, Bois des Cauchies. 60530 Neuilly en Thielle. Tel: 03-44-26-55-60.	3906	18 mai	OUI	
Pony Games	24 mai	Picardie	MG2 PG2 PA2 MG3 PG3 PA3 PA4	18h. Contacter club. 150F.	C E de la Halotte, 1 rue du Fond Pierre Tan. 60850 La Chapelle Aux Pats. Tel: 03-44-80-54-31.	3907	18 mai	OUI	
DRE	24 mai	Picardie	D1 E2 D2 C1 C2 B1 B2 E3 D3 C3 B3	horaire au 0672729952. 80F.	Poney Club. 530 av du 14 Juillet. 80000 Amiens. Tel: 03-22-89-60-97 Champ Regional Picardie.	3908	18 mai	NON	
CSO	24 mai	Rhone Alpes	B1 C1 D1 B1S C1S D1S B2 C2 D2	8h: 1eS 70F 1SP 100F 2eS 50F	Écuries de Clavière, Le Marais, Route de St Marcelin. 42170 St Just St Rambert. 04-77-52-11-31. 82:20 max C2:30 D2:40.	3920	18 mai	NON	
CSO	25 mai	Franche Comte	D2 D1 A3 A4	8h30:D2 18h:D1 A3/4 80/80/100F	La Jument Verte. 39570 Courlans. Tel: 03-84-24-52-68. D2:30 enqts max, D1:40.	3921	18 mai	OUI	
CSO	26 mai	Alsace	B2 C2 D2	14h:8CD/2 70F CR en 2 manches	S H de la Thor. 03-89-75-47-80. Lieu: rue René Gubert. 68700 Cernay. Champ Regional Alsace.	3922	18 mai	OUI	
CSO	26 mai	Bretagne	B01 C01 D01	Horaires: contacter club. 50F.	Poney Club du Guernut. Tel: 02-98-21-68-28. Lieu: site de Kerangoul, Carhaix (29).	3923	18 mai	OUI	
C.P.C.	26 mai	Bretagne	A B C DE	Horaires: contacter club. 150F	Poney Club du Guernut. Tel: 02-98-21-68-28. Lieu: site de Kerangoul, Carhaix (29). Champ Départemental 29.	3924	18 mai	OUI	
CSO	26 mai	Bretagne	D1S	Horaires apres clature. 100F.	Site Hippique de Lanester, Kermen. 56800 Lanester. 06-84-84-57-87.	3925	18 mai	OUI	
CSO	26 mai	Centre Val de Loire	D1 C1 B1 C2 D2 E2 B2 0P3 B3 A3 A4	13h:DCB1 CDE2 14h:82 3eS. 50F.	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. 02-47-52-45-24. chp Regional Centre VDL E2. 2 pistes.	3926	18 mai	OUI	
Pony Games	26 mai	Centre Val de Loire	PA4 PA2 PG2 MG2	18h. horaires le 22-5 150F. PG2 1 5 6 9 12 14 22 26. MG2 1 5 6 9 12 14 15 22 26.	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. Tel: 02-47-52-45-24 3927. A4 jeux 2 3 4 5 7 8. A2 1 3 4 7 8 13 15.	3927	18 mai	NON	
CSO	26 mai	Franche Comte	D1 D1S A3 A4	8h30:D1 17h:D1S 17h:A3/4	La Jument Verte. 39570 Courlans. Tel: 03-84-24-52-68. 01:45 max. 3928.	3928	18 mai	OUI	
CCE	26 mai	Midi Pyrenees	B3 C3 D3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	2eS Dr Fant 27,5 30. 100/150F	Ecole d'Equit Domaine de Montgay. 31560 Nailoux. 05-61-81-34-98 / 06-07-18-16-20. Chp Inter Region Aquitaine Limousin Midi Pyrenees. Boxes a réserver avant le 20-5.	3929	18 mai	OUI	
CCE	26 mai	Poitou Charentes	B3 0P3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	Horaires a la clature. 100/150F	C E Le Loup Garou. 79120 Lézay. Tel: 05-49-29-04-04. Chp Regional Poitou Charentes. 30 Boxes 200F	3932	18 mai	NON	
CCE	26 mai	Rhone Alpes	B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	DrsD 26. Routier Cr 27 100/150	Domaine Equestre des Patras. Ort des Patras. 26130 Solerieux. 04-75-92-22-13 / 06-14-90-77-47. Routier sauf B. Chp Inter Region Rhone Alpes	3933	18 mai	NON	
CSO	27 mai	Alsace	B1 C1 D1 B3 C3 D3	9h: 1eS 14h:3eS 70F. 2 manches	S H de la Thor. 03-89-75-47-80. Lieu: rue René Gubert. 68700 Cernay. Champ Regional Alsace.	3934	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Aquitaine	D3 C3 B3 A3 A4	9h:DCB3 14h:A3/4. CR. 50F.	Poney Club du Grand Lis. 40170 St Julien en Born. 05-58-42-75-28. Champ Regional Aquitain.	3935	18 mai	NON	
DRE	27 mai	Bretagne	E3 D3 C3 B3 E2 D2 C2 B2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 50F.	PC de Keroulle. 29460 l'Hopital Camfrout. Tel: 02-98-20-00-59.	3936	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Bretagne	E3 D3 C3 A3 A4 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires: contacter club. 50F.	Poney Club du Guernut. Tel: 02-98-21-68-28. Lieu: site de Kerangoul Carhaix (29). Champ Départemental 29.	3937	18 mai	OUI	



Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 H		Endt
							MINITEL	TERRAIN	
DRE	27 mai	Bretagne	D3 E3 C3 B3 E2 D2 C2 B2 D1 C1 B1 A3 OP3	Contacteur club. 50/150 F	Poney Club du Guernus. Tel: 02 98 21 68 28. Lieu: site de Kerampuil Carhaix (29). Champ Départemental 29.	3938	18 mai	OUI	
Pony Games	27 mai	Bretagne	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires: contacter club. 150F	Ecures du reben 02 98 54 67 07. Lieu: site de Kerampuil. 29270 Carhaix, Chp Dptal 29, 4/3eS jeux 1 2 3 4 5 6 7 8. 2eS 4 5 6 12 16 17 18 21 22 23.	3939	18 mai	OUI	
Polo	27 mai	Bretagne	MOUS POUS BENJ MIN CADP CADC JUN	Horaires a la cloture. 150F.	Ecures du Reben 02 98 54 67 07. Lieu: site de Kerampuil. 29270 Carhaix. Champ Départemental 29	3940	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Centre Val de Loire	D2 C2 B1 C1 D1 D3 OP3 B2 A3 A4 B3	8h/DC2 BCD1 8h/3eS B2. 50F.	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. 02 47 52 45 24 Chp Regional Centre VDL A BCD2/1. Horaires le 22-5.	3941	18 mai	OUI	
Pony Games	27 mai	Centre Val de Loire	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	15h. Horaires le 22-5. 150F.	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. 02 47 52 45 24 4/3eS jeux 1 2 3 4 5 6 7 8. A2 2 3 5 6 15 18 19 22 24 25. PG/MG2 3 4 10 13 16 17 18 19 24 25.	3942	18 mai	NON	
CSO	27 mai	Champagne Ardennes	B3 OP3 C2 OP2 A4 C1 D1	8h/83 OP3 C2 OP2 A4 CD1. 50F.	Centre Equestre. 7 rue du Château 10800 Rouilly-St Leup (A5 ou A28 sortie 31 Thennesières). Tel: 03 25 41 58 06	3943	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Franche Comte	D2 D1 A3 A4	8h/02 18h/30/D1 A3/4 60/80/100F	La Jument Verte. 39570 Courlans. Tel: 03 84 24 52 68. 02-45 mai	3945	18 mai	OUI	
CCE	27 mai	Franche Comte	A3	10h. 150F.	Poney Club. 83 av Jean Jaures. 70400 Héricourt. 03 84 46 22 42.	3946	18 mai	OUI	
Pony Games	27 mai	Midi Pyrenees	PA4 PA3 PG3 MG3	Horaires: contacter club. 150F	Pompon Club. Grand Champ. 46090 Esclauzel. Tel: 05 65 31 78 00. Jeux 1 2 3 4 7 8 sauf MG3 1 2 3 4 5 7	3952	18 mai	OUI	
Véhicule	27 mai	Midi Pyrenees	MOUS POUS OP3 OP2	Horaires: contacter club. 150F	Pompon Club. Grand Champ. 46090 Esclauzel. Tel: 05 65 31 78 00.	3953	18 mai	OUI	
DRE	27 mai	Nord	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 A3 OP3	Contacteur club. 50/150F.	Club Hipp. 295 rue d'Armentieres. 59193 Erquinghem Lys. Tel: 03 20 44 18 68. Champ Regional Nord	3954	18 mai	OUI	
DRE	27 mai	Normandie	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Horaires le 23-5. 80 F Chp Inter Regional	Haras du Pin Competitions Equest. 61310 Le Pin au Haras. Tel: 02 33 12 16 17. Championnat Inter Regional Bretagne Normandie Pays de la Loire	3989	18 mai	OUI	
CCE	27 mai	Normandie	B3 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1	8h. Horaire et plan 21-5. 100F	CE du Mesnil d'Argences. 14370 Argences. Tel: 02 31 23 97 56.	3956	18 mai	NON	
Pony Games	27 mai	Normandie	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Horaires: contacter club. 150F	Domaine Equestre de la Borden. 27140 St Paer. Tel 02 32 55 77 03 Chp Inter Regional Normandie	3957	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Normandie	B3 C3 D3 E3 A3 A4 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2 B1 C1 D1	8h/3eS A 2eS D1 1eS. 50F.	AC du Cotantais. Poney Club de la Galassiere. 50200 St Pierre de Coutances. Tel: 02 33 47 91 28. Champ Départemental 50 BCD E3	3958	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Normandie	D2 C2 B2 B1 C1 D1 A4 A3 B3 C3 D3	8h/DCB2 BCD1 A4/3 BCD3. 50F.	Poney Club du Genetey. 26 rue du Poney Club du Genetey. 26 route au Moulin. 76840 Saint Martin de Boscherville. 02 32 80 17 98.	3959	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Ile de France	B3 C3 D3 E3 B1 C1 D1 B C D E	Avec Coupe Club SO. 50/150F.	Centre Equestre. Base de Loisirs de Jalinés Annet. 77450 Jalinés Tel: 01 60 26 49 99.	3961	18 mai	NON	
CCE	27 mai	Pays de la Loire	B2 C2 D2 E2 A4 A3	Horaires selon Nb. 100/150F.	Centre Equ. Beaujeu. 44120 Vertou. tel: 06 08 80 99 56. E2-20 max, D2-40, C2-25.	3965	18 mai	NON	
CSO	27 mai	Pays de la Loire	D1 C1 B1 A4 A3 B2 B01 C2 C01 D2 D01 E2	Horaires: contacter club. 50F.	Club H d'Angers Savennieres. 49170 Savennieres. 02 41 39 57 75 Champ Regional Pays de la Loire. Chiens interdits sur concours.	3966	18 mai	OUI	
CSO	27 mai	Pays de la Loire	A4 A3 B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	8h/30. 2 postes. Chp Dpt. 50F.	Poney Club de la Blany. Route de Luche. D13. 72510 Mancigné. Tel: 02 43 48 10 86. Chp Dptal 72	3968	18 mai	OUI	
Pony Games	27 mai	Pays de la Loire	PA4 PA3 PA2 PG3 PG2 MG3 MG2	Briefing 8h. Chp Region 150F.	Poney Club Yennais. Les Dudaies 85000 La Roche/Tou 02 51 37 40 88 Champ Regional Pays de la Loire. 4/3eS jeux 1 2 3 4 7 8. 2eS 1 2 3 5 8 12 16 22.	3969	18 mai	NON	
CSO	27 mai	Picardie	A3 A4 B3 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1	Contacteur club. chp Dpt. 50F.	Ecures du Captain Brown. Bois des Cauches. 60530 Nully en Thelle. Tel: 03 44 26 55 60. Champ Départemental 60.	3970	18 mai	OUI	

**PLUS D'INFOS SUR UN CONCOURS : 3615 FFE - RUBRIQUE CONCOURS**

### DEMANDE D'ABONNEMENT A LA REVUE DE L'EQUITATION

Abonnement un an : 300 F. Chèque à l'ordre de FFE, à retourner avec le formulaire ci-joint à : SIF 14490 LITTEAU.

M.  Mme  Mlle ..... Prénom.....

Adresse .....

Code Postal..... Ville.....

Facultatif : code adhérent ..... n° licence.....

**POUR LES  
CONCOURS CLUB, LA  
CLÔTURE COURRIER,  
SE FAIT LE MARDI  
MIDI QUI PRÉCÈDE  
LA CLÔTURE MINITEL  
DU VENDREDI MIDI**





JPA Distribution

2001

Route de St Siméon

27500 SELLES

TEL 02 32 41 54 27

FAX 02 32 41 39 14

# PROMO TOUJOURS

QUALITE ✦ CHOIX ✦ PRIX ✦ COMPAREZ !!!

## Chez vous pour seulement 1000 F

€ 152,44

### 50 PLAQUES 100 FLOTS

AU CHOIX

BLEU  
ROUGE  
VERT



P1 145x101



FLOT  
PASTILLE 6,5cm  
COROLLE 11cm  
HAUTEUR 28cm



P1 BIS 101x145



PLAQUES  
PVC BLANC  
103x103

740F  
€ 112,81  
TTC FRANCO



FLOT  
PASTILLE 5,5cm  
COROLLE 9cm  
HAUTEUR 24,5cm



LOSANGE



φ 127

995F  
€ 151,68  
TTC FRANCO



160x110



FLOT  
PASTILLE 6,5cm  
COROLLE 11,5cm  
HAUTEUR 36,5cm

### 30 PLAQUES 60 FLOTS

## la "JUNIOR"



P2 190x115

### 36 PLAQUES 72 FLOTS



P2 BIS 190x115



P7 148x128

1530F  
€ 233,24  
TTC FRANCO  
50 PLAQUES  
100 FLOTS



FLOT  
PASTILLE 7,5cm  
COROLLE 12,5cm  
HAUTEUR 46cm



P7 BIS 148x128



P1 BIS 101x145

PLAQUES  
MODELE  
AU CHOIX



P4 135x150



P1 145x101



## NOTRE GAMME DE FLOTS

CORPS ET ATTACHE POLYPROPYLENE



f 9,70 HT  
€ 1,47  
le 100

C6  
2 COROLLES DE 12,5cm  
HAUTEUR 46cm  
PASTILLE PVC DE 7,5cm

f 7,70 HT  
€ 1,17  
le 100



C3  
2 COROLLES DE 11cm  
HAUTEUR 27,5cm  
PASTILLE PVC DE 5,5cm



f 65,00 HT  
€ 9,90  
piece



f 16,65 HT  
€ 2,53  
le 100

C2  
3 COROLLES DE 14cm  
3 ou 4 PANS DE 50cm  
PASTILLE PVC DE 7,5cm  
HAUTEUR 61cm



f 6,80 HT  
€ 1,03  
le 100

C5  
1 COROLLE de 12,5cm  
HAUTEUR 46cm  
PASTILLE PVC DE 7,5cm



COLLIER  
4 COROLLES DE 16cm  
5 PANS DE 60cm  
PASTILLE PVC DE 7,5cm  
ENCOLURE 1,20m  
FIXATION VELCRO



f 32,90 HT  
€ 5,01  
piece



C1  
4 COROLLES DE 16cm  
5 PANS DE 60cm  
PASTILLE PVC DE 7,5cm  
HAUTEUR 72cm



f 6,60 HT  
€ 1  
le 100

C7  
1 COROLLE DE 11,5cm  
HAUTEUR 36,5cm  
PASTILLE PVC DE 6,5cm



f 6,10 HT  
€ 0,92  
le 100

C4  
1 COROLLE DE 9cm  
HAUTEUR 24,5cm  
PASTILLE PVC DE 5,5cm

## PLAQUE METAL - PLAQUE TROPHÉE

*Un aspect ultra brillant  
une finition superbe*



M1 BIS 110x170



M4 175x120

M5 150x140



M1 110x170



*Avec cette plaque  
vous complerez tous  
vos cavaliers*

à partir de f 19,50 HT - € 2,97



Disc	Date	Lieu	Age/Taille	Horaires	Organisateur	Clôture Commence	Clôture Fin
CSO	19 avr	Les Écuries de Château Galland 47, Chemin de la Chaîlle Les Tilleroies - 25000 BESANCON	456 BCD	Contacteur club	Les Écuries de Château Galland Tél. : 03 81 50 00 11	10 avr	13 avr
DRE	20 avr	Grand Parquet Route d'Orléans - 77300 FONTAINEBLEAU	456	Contacteur organisateur	Centre Equestre et Poney Club St Georges Monsieur André BONNEAU Tél. : 01 84 14 02 37	10 avr	13 avr
CSO	21 avr	Poney Club de la Landelle Aventures 24, rue de Gisors - 60850 LA LANDELLE	456	1ère ép 14h	Poney Club de la Landelle Aventures Tél/Fax : 03 44 81 64 34	10 avr	13 avr
CSO	21 avr	Ecurie de Clavières M. Pierre PELISSIER 42170 ST JUST ST RAMBERT	456 BCD	1ère ép 9h	Association des Éleveurs de Poneys de Sport Rhône Alpes Ec. de Clavières 42170 ST JUST ST RAMBERT Tél. : 04 77 52 11 31	10 avr	13 avr
CSO	21 avr	Écuries de l'Île du Rhin Île du Rhin - 68500 VOGELGRUN	456 BCD	Contacteur club	Écuries de l'Île du Rhin M. Michel SCHMITT Tél. : 03 89 76 89 71 Fax : 03 89 72 38 64	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	Grand Parquet Route d'Orléans - 77300 FONTAINEBLEAU	456 BCD	Contacteur organisateur	Centre Equestre et Poney Club St Georges Monsieur André BONNEAU Tél. : 01 84 14 02 37	10 avr	13 avr
DRE	22 avr	Grand Parquet Route d'Orléans - 77300 FONTAINEBLEAU	456	Contacteur organisateur	Centre Equestre et Poney Club St Georges Monsieur André BONNEAU Tél. : 01 84 14 02 37	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	Les Écuries de l'Isle 2, Anguaz - 33126 FRONSAC	456 BCD	Contacteur club	Les Écuries de l'Isle Tél. 05 57 53 41 46	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	C.E. PASTRE 33, Traversée de Carthage 13008 MARSEILLE	456 BCD	Contacteur club	CE PASTRE Tél. 04 91 73 72 94 Fax 04 91 25 33 06	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	Poney Club Les Thénauds - 03340 NEUILLY LE REAL	45 BCD	Contacteur club	Poney Club Les Thénauds Mme MESSELOD Marie-Françoise Tél. : 04 70 43 87 63	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	Espace Equi Saint Georges M. Jean-Pierre GUEZ Chemin du Mas Flichier Route de St Gilles Tél. : 04 66 23 12 20 ou : 06 11 57 19 54 - 30000 NIMES	456 BCD	Contacteur club	M. Vincent BONNATERRE Haras des Lys 34725 ST ANDRE DE SANGONIS Tél. : 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 93 80	10 avr	13 avr
CSO	22 avr	Saint Flour au Galop Le Pouch de Vozac - 15100 ST FLOUR	456 BCD	Contacteur club	Saint Flour au Galop Tél/Fax : 04 71 60 19 07	10 avr	13 avr
CSO	24 avr	Les Écuries de Château Galland 47, Chemin de la Chaîlle Les Tilleroies - 25000 BESANCON	456 BCD	Contacteur club	Les Écuries de Château Galland Tél. : 03 81 50 00 11	10 avr	13 avr
CSO	25 avr	Les Écuries de Château Galland 47, Chemin de la Chaîlle Les Tilleroies - 25000 BESANCON	456 BCD	Contacteur club	Les Écuries de Château Galland Tél. : 03 81 50 00 11	10 avr	13 avr
CSO	25 avr	HARAS NATIONAL - 52220 MONTIER EN DER	456 BCD	Contacteur club	ARDCP Rue Saint Berchaire 52220 MONTIER EN DER Tél. : 03 25 94 43 84 Fax : 03 25 04 68 60	10 avr	13 avr
CSO	25 avr	Ecurie de Cleudran Le Cleudran - 22540 TREGLAMUS	456 BCD	Contacteur club	M. Frédéric COUENNE Ecurie de Cleudran Le Cleudran Tél. : 02 96 43 50 91	10 avr	13 avr
CSO	26 avr	Les Écuries de Château Galland 47, Chemin de la Chaîlle Les Tilleroies - 25000 BESANCON	456 BCD	Contacteur club	Les Écuries de Château Galland Tél. : 03 81 50 00 11	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	Terrain du Haras National - 71250 CLUNY	456 BCD	Tél Haras National	Haras National 2, rue Porte des Prés 71250 CLUNY Tél. : 03 85 59 85 00 Fax : 03 85 59 24 54	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	Poney Club de Mormal 71, rue Victorien Carrière - 59530 ENGLEFONTAINE	456 CD	1ère ép 18 h	Poney Club de Mormal Tél. : 03 27 27 50 77 Fax : 03 27 27 55 58	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	SHU Mont Dragon BP 19 - Rue de Guise 57600 FORBACH	456 BCD	1ère ép 14h15	SHU Mont Dragon Tél. : 03 87 85 12 43 Fax : 03 87 85 01 66	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	Haras National Parc de l'Isle Briand 49220 LE LION D'ANGERS	456 BCD	1ère ép 13h30	Le Lion Equestre Haras National Tél. : 02 41 95 82 46 Fax : 02 41 95 69 69	17 avr	20 avr
DRE	28 avr	Haras National Parc de l'Isle Briand 49220 LE LION D'ANGERS	456	1ère ép 14h	Le Lion Equestre Haras National Tél. : 02 41 95 82 46 Fax : 02 41 95 69 69	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	C.E. des Monts d'Aubrac - 48260 NASSINALS	456 BCD	1ère ép 16h30	GE EQUUS LOZERE P.C. de la Croquette Tél. : 04 66 32 11 25 Fax : 04 66 32 01 42	17 avr	20 avr
CSO	28 avr	Ecurie Les Herbages Les Herbages - 50180 ST GILLES	456 BCD	1ère ép 13h30	Ecurie Les Herbages M. P. RAINTEAU Tél. : 02 33 05 34 94 Fax : 02 33 05 51 14	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	Société Hippique d'Altkirch 229, ave du 8 <sup>e</sup> Régiment de Hussards - 68130 ALTKIRCH	456 BCD	Contacteur club	Société Hippique d'Altkirch Mlle Claudine MEYER Tél. : 03 89 40 13 10	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	Poney Club de La Ballonnère - 86490 BEAUMONT	456 BCD	Contacteur club	Poney Club de La Ballonnère Tél. : 06 74 52 23 69 Fax : 05 49 85 58 11	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	Poney Club de Bully Chemin des Grandes Terres Tél. : 04 74 26 85 00 - 69210 BULLY	456 BCD	1ère ép 8h	Syndicat d'élevage du Cheval en Dauphiné M. Pierre ANNEQUIN Rabanolière 38730 PANISSAGE Tél. : 04 76 52 18 00	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	La Chevalerie Route des Blanchicoines (saire direct camping "Le Douet") - 49700 DOUE LA FONTAINE	456 BCD	1ère ép 10h	Madame Véronique DELAUNAY La Chevalerie Tél. : 06 85 88 00 31 Fax : 02 41 59 77 22	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	SHU Mont Dragon Rue de Guise - 57600 FORBACH	456 BCD	1ère ép 9h	SHU Mont Dragon Tél. : 03 87 85 12 43 Fax : 03 87 85 01 66	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	C.E. des Monts d'Aubrac - 48260 NASSINALS	456 BCD	1ère ép 16h30	GE EQUUS LOZERE P.C. de la Croquette Tél. : 04 66 32 11 25 Fax : 04 66 32 01 42	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	Ecurie Les Herbages Les Herbages - 50180 ST GILLES	456 BCD	1ère ép 13h30	Ecurie Les Herbages M. P. RAINTEAU Tél. : 02 33 05 34 94 Fax : 02 33 05 51 14	17 avr	20 avr
CSO	29 avr	Haras de Marangy - 77670 VERNOU SUR SEINE	456 BCD	1ère ép 9h	M. D. GOUERE Tél. : 01 84 23 36 03	17 avr	20 avr
CSO	30 avr	Poney Club de La Ballonnère - 86490 BEAUMONT	456 BCD	Contacteur club	Poney Club de La Ballonnère Tél. : 06 74 52 23 69 Fax : 05 49 85 58 11	17 avr	20 avr
DRE	1er mai	Poney Club de La Ballonnère - 86490 BEAUMONT Tél club pour réservation boxes	456	Tél. club hor.	Poney Club de La Ballonnère Tél. : 05 49 85 54 45 Fax : 05 49 85 58 11	17 avr	20 avr
CSO	1er mai	Centre Equestre et Poney Club d'Ulysse Chemin Vert - 77930 CHAILLY EN BIERE	456 BCD	1ère epr 9h	Centre Equestre et Poney Club d'Ulysse Mme Sophie BUISSON Tél. : 01 60 66 22 66	17 avr	20 avr



Disc	Date	Lieu	Age/Taille	Heures	Organisation	Cheval Coursier	Cheval Marré
DRE	1er mai	Tiercé Equitation La Maison Neuve - 49125 TIERCE	456		Tiercé Equitation Tél. : 02 41 42 18 17 ou : 06 15 93 17 34	17 avr	20 avr
CSO	1er mai	"Les Poneys" M. J.F. HALLIER 450, rue du Chemin Blanc - 45470 TRAINOU	456 CD	1ère epr 9h	"Les Poneys" Tél/Fax : 02 38 52 74 22	17 avr	20 avr
CSO	1er mai	L'Éperon du Kochersberg Rue Carrère - 57670 TRUCHTERSHEIM	456 BCD	1ère epr 9h	L'Éperon du Kochersberg Tél. : 03 88 69 70 57 Ou : 06 07 97 33 47 Fax : 03 88 69 88 65	17 avr	20 avr
CSO	1er mai	Centre Equestre Drouot 11, rue du 8ème RA 54500 VANDŒUVRE LES NANCY	456 BCD	1ère epr 8h	Centre Equestre Drouot Tél. : 03 83 55 40 77	17 avr	20 avr
CSO	5 mai	Terrain du Tou des Haies - 80480 DURY	456 BCD	1ère epr 15h	Société Hippique Amiens Dury 24, impasse Morand 80480 DURY Tél/Fax : 03 22 95 02 24	27 avr	29 avr
CSO	5 mai	Haras des Lys - 34725 ST ANDRE DE SANGONIS	456 BCD	Tél. club	M. Vincent BONNATERRE Tél. : 06 09 09 88 43 ou : 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 83 80	24 avr	27 avr
CSO	5 mai	M. Jean-Michel GARNIER La Tour - 86350 ST SECONDOIN Tél. club pour confirmation horaire et réservation de boxes	456 BCD	1ère epr 14h	M. JM. GARNIER Tél. : 05 49 59 51 05	24 avr	27 avr
CSO	6 mai	Poney Club de La Dame Blanche Chemin de Combarnembert Tél/Fax : 04 78 45 06 26 - 69630 CHAPONOST	456 BCD	1ère epr 8h	Syndicat d'élevage du Cheval en Dauphiné M. Pierre ANNEQUIN Raboteuse 38730 PANISSAGE Tél. : 04 76 52 18 00	24 avr	27 avr
CSO	6 mai	Haras des Lys - 34725 ST ANDRE DE SANGONIS	456 BCD	Tél. club	M. Vincent BONNATERRE Tél. : 06 09 09 88 43 ou : 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 83 80	24 avr	27 avr
CSO	6 mai	M. Jean-Michel GARNIER La Tour - 86350 ST SECONDOIN Tél. club pour confirmation horaire et réservation de boxes	456 BCD	1ère epr 10h	M. JM. GARNIER Tél. : 05 49 59 51 05	24 avr	27 avr
CSO	6 mai	Les Écuries du Marvent - 87700 ST YRIEIX SUR AIXE	456 BCD	Tél. club	Les Écuries du Marvent Mme Jocelyne BOUMEESTER Tél. : 05 55 603 89 80 ou : 06 82 37 57 46	24 avr	27 avr
CSO	7 mai	P.C. du Fort d'Aire Route d'Azebrouck 62120 AIRE SUR LYS	456 BCD	1ère epr 14h	P.C. du Fort d'Aire Mme Mynam SCALABRE Tél/Fax : 03 21 95 60 88	24 avr	27 avr
CSO	7 mai	Écuries du Val des Genêts RD 95 Route de Gil sur Yvette - 78117 CHATEAUFORT	456 BCD	Tél. club	Écuries du Val des Genêts Tél. : 01 60 19 12 55 Fax : 01 69 41 35 11	24 avr	27 avr
DRE	8 mai	Poney Club d'Amiens 530, avenue du 14 juillet 1789 80000 AMIENS Tél. club pour confirmation horaire	456	1ère epr 8h	Poney Club d'Amiens Tél. : 03 22 89 60 97 Ou : 06 72 72 99 52	24 avr	27 avr
CSO	8 mai	Centre Equestre et Poney Club d'Ulysse Chemin Vert 77930 CHAILLY EN BIÈRE	456 BCD	1ère epr 9h	Centre Equestre et Poney Club d'Ulysse Mme Sophie BUISSON Tél. : 01 60 66 22 66	24 avr	27 avr
CSO	8 mai	P.C. Dryglère - 23800 FELLETIN	456 BCD	Tél. club	P.C. Dryglère Mme Gwenaëlle Le NARVOR Tél. : 05 55 66 48 07	24 avr	27 avr
CSO	8 mai	Les Cavaliers de la Vallée de l'Ornon Route de Verzeuf 25870 GENEUILLE	456 BCD	Tél. club	Les Écuries de Château Galland 47, Chemin de la Chaîlle 25000 BESANCON Tél. : 03 81 50 00 11	24 avr	27 avr
CSO	8 mai	Poney Club Les Thénauds - 03340 NEUILLY LE REAL	45 BCD	Contacteur club	Poney Club Les Thénauds Mme MESSELOD Marie-Françoise Tél. : 04 70 43 87 83	24 avr	27 avr
CSO	8 mai	Centre Equestre du Manoir La Batarderie 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU	456 BCD	1ère epr 9h	Centre Equestre du Manoir Tél/Fax : 02 40 78 85 67	23 avr	27 avr
DRE	8 mai	Centre Equestre du Manoir La Batarderie 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU	456	1ère epr 9h	Centre Equestre du Manoir Tél/Fax : 02 40 78 85 67	23 avr	27 avr
CSO	9 mai	Écurie de Cleudrain Le Cleudrain - 22540 TREGAMUS	456 BCD	Contacteur club	M. Frédéric COUENNE Écurie de Cleudrain Le Cleudrain Tél. : 02 96 43 50 91	24 avr	27 avr
CSO	12 mai	Haras de Kergroux - 56400 BRECH	456 BCD	1ère epr 14h30	M. TAMARIN Haras de Kergroux Tél/Fax : 02 97 57 60 66	1er mai	4 mai
CSO	12 mai	Élevage du Verger La Pastoire - 53400 CRAON	456 BCD	1ère epr 14h	Élevage du Verger Monsieur Michel RUCHET Tél. : 02 43 06 01 24 Fax : 02 43 70 86 23	1er mai	4 mai
CSO	12 mai	P.C. de Mormal 71, rue V Cantonau 59530 ENGLEFONTAINE	456 CD	1ère epr 16h	P.C. de Mormal Tél. : 03 27 27 50 77 Fax : 03 27 27 55 58	1er mai	4 mai
CSO	12 mai	Domaine Equestre de Patras - 26130 SOLERIEUX	456 BCD	Contacteur club	Domaine Equestre de Patras M. Charles MARTEAU Tél. : 04 75 97 22 13	1er mai	4 mai
CSO	13 mai	SHE du Vallon d'Oisma - 88000 CHANTRAINE	456 BCD	1ère epr 9h	SHE du Vallon d'Oisma Tél. : 03 29 82 16 33	1er mai	4 mai
CSO	13 mai	Écuries de Comouaille Kerambars Image - 29370 ELLIANT	456 CD	Tél. club	Écuries de Comouaille Tél. : 02 98 94 10 06 Fax : 02 98 10 92 13	1er mai	4 mai
DRE	13 mai	Haras du Parc - 87800 NEXON	456	Tél. club	Les Écuries du Marvent Mme Jocelyne BOUMEESTER Tél. : 05 55 603 89 80 ou : 06 82 37 57 46	1er mai	4 mai
CSO	13 mai	Domaine Equestre de Patras - 26130 SOLERIEUX	456 BCD	Contacteur club	Domaine Equestre de Patras M. Charles MARTEAU Tél. : 04 75 97 22 13	1er mai	4 mai
CSO	13 mai	Les Chaboissières C.E. de Vallet - 44330 VALLET	456 BCD	Tél. club	C.E. de Vallet Tél. 02 40 33 95 52	1er mai	4 mai
DRE	13 mai	Les Chaboissières C.E. de Vallet - 44330 VALLET	456	Tél. club	C.E. de Vallet Tél. 02 40 33 95 52	1er mai	4 mai
CSO	13 mai	Haras de Marangis - 77670 VERNOU SUR SEINE	456 BCD	1ère epr 9h	M. O. GOURET Tél. : 01 64 23 36 03	1er mai	4 mai
CSO	16 mai	"Les Poneys" M. J.F. HALLIER 450, rue du Chemin Blanc - 45470 TRAINOU	456 CD	1ère epr 17h30	"Les Poneys" Tél/Fax : 02 38 52 74 22	1er mai	4 mai
CSO	18 mai	Centre Equestre du Val aux Vaches Département N 925 vers Dieppe/Cany - 76400 FECAMP	456 BCD	1ère epr 14h30	Centre Equestre du Val aux Vaches Tél. : 02 35 28 04 53	8 mai	11 mai
CSO	19 mai	La Chavignerie - 86340 GIZAY	456 BCD	Contacteur Club	EARL La Chavignerie Tél. : 05 49 42 83 34	8 mai	11 mai
CSO	19 mai	Haras National de Lamballe - 22400 LAMBALLE	456 BCD	1ère epr 14h30	Fédération Bretonne des Éleveurs de Poneys Kerouio 56400 BRECH Tél/Fax : 02 97 57 51 44	8 mai	11 mai
CSO	19 mai	Centre Equestre Les Peux Route de Barneville 50340 LES PEUX	456 BCD	1ère epr 14h	Centre Equestre Les Peux Tél. : 02 33 52 37 60 Fax : 02 33 52 37 74	8 mai	11 mai



Disc	DATE	Lieu	Age/Taille	HORAIRES	ORGANISATEUR	Culture Coursier	Culture Mettre
CSO	19 mai	DREP/M. Jean-Pierre GUEZ Haras National d'UZES - 30700 UZES	456 BCD	Tel Club	M. V. BONNATERRE Haras des Lys 34725 ST ANDRE DE SANGONIS Tél. : 06 09 09 88 43 Fax : 04 67 57 93 80	8 mai	11 mai
CSO	20 mai	Centre Equestre du Val aux Vaches Dion sortie N 925 vers Dieppe/Cany - 76400 FECAMP	456 BCD	1ère epr 9h	Centre Equestre du Val aux Vaches Tél. : 02 35 29 04 53	8 mai	11 mai
CSO	20 mai	La Chavignerie - 86340 GIZAY	456 BCD	Contacteur Club	EARL La Chavignerie Tél. : 05 49 42 83 34	8 mai	11 mai
CSO	20 mai	Le Pont de Juvigny - 14250 JUVIGNY SUR SEULLES	456 BCD	1ère epr 14h	Mme Agnès BEAUGAS Le Pont de Juvigny Tél. : 02 31 08 20 38	8 mai	11 mai
DRE	20 mai	Centre Equestre Les Pieux Route de Barneville - 50340 LES PIEUX	456	1ère epr 9h	Centre Equestre Les Pieux Tél. : 02 33 52 37 80 Fax : 02 33 52 37 74	8 mai	11 mai
CSO	20 mai	Centre Equestre Les Pieux Route de Barneville - 50340 LES PIEUX	456 BCD	1ère epr 9h	Centre Equestre Les Pieux Tél. : 02 33 52 37 80 Fax : 02 33 52 37 74	8 mai	11 mai
CIRP	20 mai	C.E. et P.C. de Menois 7, rue du Château - Menois 10800 ROULLY SAINT LOUP	456 CD	1ère epr 9h	Mlle Dominique THRAN C.E. et P.C. de Menois Tél. : 03 25 41 58 06	8 mai	11 mai
CSO	20 mai	DREP/M. Jean-Pierre GUEZ Haras National d'UZES - 30700 UZES	456 BCD	Tel Club	M. V. BONNATERRE Haras des Lys 34725 ST ANDRE DE SANGONIS Tél. : 06 09 09 88 43 Fax : 04 67 57 93 80	8 mai	11 mai
CSO	22 mai	Ecures de l'île du Rhin Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN	456 BCD	Tel. Club	Ecures de l'île du Rhin M. Michel SCHMITT Tél. : 03 27 89 60 97 ou : 06 72 72 99 52	8 mai	11 mai
CSO	23 mai	Ecures de l'île du Rhin Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN	456 BCD	Tel. Club	Ecures de l'île du Rhin M. Michel SCHMITT Tél. : 03 27 89 60 97 ou : 06 72 72 99 52	8 mai	11 mai
DRE	24 mai	Poney Club d'Amiens 530, avenue du 14 juillet 1789 80000 AMIENS - Tél. club pour confirmation horaire	456	1ère epr 9h	Poney Club d'Amiens Tél. : 03 27 89 60 97 ou : 06 72 72 99 52	15 mai	18 mai
CSO	24 mai	Haras National - 19230 ARNAC POMPADOUR	456 BCD	Tel Organisateur	FLEUP La Touche 87320 THAT Tél. : 05 55 68 41 89	15 mai	18 mai
CIRP	24 mai	C.E. Césame Tél. : 05 61 98 29 30 - 31600 ST MEDARD Tel club pour boxes	456 BCD	1ère epr 17h	AMPP Bugatech 31600 JUZET D'IZAUT Tél. : 05 61 88 85 74 Fax : 05 61 98 27 85	15 mai	18 mai
DRE	24 mai	Haras de la Mouline Les Vaux - 49390 VERNON	456	1ère epr 9h Tel club conf.	Haras de la Mouline Tél/Fax : 02 41 51 54 95	15 mai	18 mai
CSO	24 mai	Haras de la Mouline Les Vaux - 49390 VERNON	456 BCD	Après le Dressage	Haras de la Mouline Tél/Fax : 02 41 51 54 95	15 mai	18 mai
CSO	25 mai	C.E. Césame Tél. : 05 61 98 29 30 - 31600 ST MEDARD Tel club pour boxes	456 BCD	1ère epr 17h	AMPP Bugatech 31600 JUZET D'IZAUT Tél. : 05 61 88 85 74 Fax : 05 61 98 27 85	15 mai	18 mai
CSO	26 mai	Haras de Kergron - 56400 BRECH	456 BCD	1ère epr 14h30	M. TAMARIN Haras de Kergron Tél./Fax : 02 97 57 80 66	15 mai	18 mai
CSO	26 mai	Société Hippique de la Thor Rue René Gabert 68700 CERNAY	456 BCD	1ère epr 10h	Société Hippique de la Thor RUE DE LA Ferme 68700 CERNAY Tél. : 03 89 75 47 80 Fax : 03 89 75 62 73	15 mai	18 mai
CSO	26 mai	Haras des Lys - CIRP - 34725 ST ANDRE DE SANGONIS	456 BCD	Tel. club	M. Vincent BONNATERRE Tél. : 06 09 09 88 43 ou : 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 93 80	15 mai	18 mai
CIRP	26 mai	C.E. Césame Tél. : 05 61 98 29 30 - 31600 ST MEDARD Tel club pour boxes	456 BCD	1ère epr 8h30	AMPP Bugatech 31600 JUZET D'IZAUT Tél. : 05 61 88 85 74 Fax : 05 61 98 27 85	15 mai	18 mai
CSO	26 mai	"Les Poneys" M. J.F. HALLIER 450, rue du Chemin Blanc - 45470 TRAINOU	456 CD	1ère epr 18h	"Les Poneys" Tél/Fax : 02 38 52 74 22	15 mai	18 mai
DRE	27 mai	Club Hippique d'Erquinghem 295, rue d'Armentière - 59193 ERQUINGHEM	456	Contacteur club	C.H. d'Erquinghem Tél. : 03 20 44 18 68	15 mai	18 mai
CSO	27 mai	C.E. et P.C. de Menois 7, rue du Château - Menois 10800 ROULLY SAINT LOUP	456 CD	1ère epr 9h	Mlle Dominique THRAN C.E. et P.C. de Menois Tél. : 03 25 41 58 06	15 mai	18 mai
CSO	27 mai	Haras des Lys - 34725 ST ANDRE DE SANGONIS	456 BCD	Tel. club	M. Vincent BONNATERRE Tél. : 06 09 09 88 43 ou : 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 93 80	15 mai	18 mai
CIRP	27 mai	ACE du Parc de la Lozère 8, rue Guy Malet - 62113 VEROUIGNEUL	456 CD	Contacteur club	ACE du Parc de la Lozère Monsieur LESAGE Tél. : 03 21 01 38 85 Fax : 03 21 65 78 91	15 mai	18 mai

## A TOUS LES DETENTEURS D'EQUIDES

**Communiqué du ministère de l'agriculture et de la pêche**

Le ministère de l'agriculture et de la pêche rappelle que les équidés ne font pas partie des espèces sensibles à la fièvre aphteuse. En conséquence, même en cas

de foyer déclaré de la maladie, ils ne font pas l'objet de mesure d'abattage. En revanche, dans la mesure où ils peuvent véhiculer la maladie, ils sont soumis à certaines restrictions de mouvement et à des mesures de désinfection.

## DOSSIER FIEVRE APHTEUSE



Communiquez au GHN les informations sur les préjudices que vous avez subis en raison de la fièvre aphteuse.

La FFE et le GHN ont besoin d'éléments concrets pour défendre le dossier des Centres Equestres et des organisateurs de concours dans le cadre d'éventuelles indemnités consécutives à la fièvre aphteuse.



**LE RÈGLEMENT EXPÉRIMENTAL FFE DES CONCOURS CLUB 2001 RÉGIT LES CONCOURS CLUB 5E CAT. SEULE LA REF A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS CLUB 5E CAT.**

DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 H	ENGT
							MINTEL	TERRAIN
<b>■ CONCOURS CLUB 5E CAT. ADDITIF AU B.O. DU MOIS D'AVRIL 2001</b>								
CSD	21 avr	Corse	OP2 OP1	Après épreuve 4 CSD Dptal. 70F	C E de Balagne 04-95-60-66-66. Lieu: Calvi Lumio. La Padule. 20260 Calvi. Avec: CSD Dptal... Ch individuel et par équipe.	3272	13-avr	OUI
CSD	21 avr	Paris Ile de France	OP2 OP1	13h:OP2 OP1 150F	La Courbette. 42 rue de Châtres. 91790 Boissy sous St Yon. Tel: 01-64-91-31-14. Autre concours le Dimanche.	3456	13-avr	OUI
CSD	22 avr	Alsace	E2 E1	Horaires: contacter club. 60F	Ecurie de l'Île du Rhin. 68600 Vogelgrun. Tel: 03-89-72-38-57. Championnat Départemental 68.	3457	13-avr	OUI
Courses	22 avr	Aquitaine	E	E: Pur Sang 1 x SF si < 7 engt 12 maxi 100F.	ACCAF. 133 rue du Fbg St Honoré. 75008 Paris. Tel: 01-53-75-25-60. Prix du Gaves de Pau (PS). Pau (64). Ouverte aux écus s'il y a moins de 7 PS engagés.	3325	13-avr	NON
Hunter	22 avr	Auvergne	E1 E2	20 max par épreuve. 50F.	Poney Club les Thénauds. 03340 Neuilly le Real. 04-70-43-87-63.	3458	13-avr	NON
Hunter	22 avr	Auvergne	E1 E1	12h:E1 13h30:E1 70F	Société Hippique la Vendée. 63200 Rom. Tel: 06-16-74-80-81. 20 max par épreuve.	3459	13-avr	NON
CSD	22 avr	Corse	OP2 OP1	Après épreuve 3 CSD Dptal. 70F	C E de Balagne 04-95-60-66-66. Lieu: Calvi Lumio. La Padule. 20260 Calvi. Avec: CSD Dptal... Ch individuel et par équipe.	3273	13-avr	OUI
CSD	22 avr	Franche Comte	E2 E3 E1	10h:E2 E3 E1. 70F.	C E la Cravache. Rue du Stade. 25120 Maiche. Tel: 03-81-64-04-60	3482	13-avr	NON
CSD	22 avr	Midi Pyrénées	E2 E1	Ch Indiv et équipe. 50/60F.	C E Martrais. Quartier Moutoulis. 31220 Martres Tolosane. Tel: 05-61-98-80-07.	3464	13-avr	OUI
Hunter	22 avr	Midi Pyrénées	E1	Ch indiv et équipe. 50F.	C E Martrais. Quartier Moutoulis. 31220 Martres Tolosane. Tel: 05-61-98-80-07.	3465	13-avr	OUI
DRE	22 avr	Midi Pyrénées	DE2 DE1	Reprise Imposée et Libr. 60F	Centre Équestre. Rte de Labassère 65200 Bagnères de Bigorre. Tel: 05-62-95-00-05.	3466	13-avr	OUI
Courses	22 avr	Paris Ile de France	Eh	Eh: chevaux de selle 12 maxi 100F	ACCAF. 133 rue du Fbg St Honoré. 75008 Paris. Tel: 01-53-75-25-60. Prix de l'Hippodrome de la Salle (SF). 77300 Fontainebleau.	3326	13-avr	NON
CSD	22 avr	Paris Ile de France	OP2 OP1	9h:OP2 OP1. 150F.	La Courbette. 42 rue de Châtres. 91790 Boissy sous St Yon. Tel: 01-64-91-31-14. Autre concours le Samedi.	3471	13-avr	OUI
TREC	22 avr	Paris Ile de France	TR3 TR2	Horaires: contacter club. 120F	Haras de Jardy. Bld de Jardy. 92430 Mantes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30.	3278	13-avr	OUI
CCE	22 avr	Paris Ile de France	E2 E1	8h. Horaires le 71-4. 120F.	UCPA La Courneuve. Avenue Roger Salengro. 93120 La Courneuve. Tel: 01-48-38-62-63.	3472	13-avr	NON
CSD	22 avr	Pays de la Loire	E1 E2	Horaires: contacter club. 50F.	C.E. Régional Val de Loire. 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Luce sur Loire. 02-40-25-70-16.	3473	13-avr	OUI
CCE	22 avr	Pays de la Loire	E1 E2	8h30. Contacter club. 100F.	C.E. Régional Val de Loire. 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Luce sur Loire. 02-40-25-70-16.	3474	13-avr	OUI
DRE	22 avr	Pays de la Loire	DE2 DE1	Imposée. Contacter club. 50F.	C.E. Régional Val de Loire. 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Luce sur Loire. 02-40-25-70-16.	3475	13-avr	OUI
CSD	22 avr	Rhône Alpes	E2 E1	14h:E2 E1. 60F.	ASEM. C E Régional du Forez. Reignieux. 42130 Marcoix. Tel: 04-77-97-51-14.	3479	13-avr	OUI
Courses	22 avr	Rhône Alpes	Eh	Eh: chevaux de selle 12 maxi 100F	ACCAF. 133 rue du Fbg St Honoré. 75008 Paris. Tel: 01-53-75-25-60. Prix de la Part Dieu (SF). Lyon Parilly (69).	3324	13-avr	NON
DRE	29 avr	Bretagne	DE1 DE1L	8h:DE1 imp DE1 Libr. 55F.	C E de Pontivy. Ecurie des Ajoncs Fontaine Favon. 56300 Pontivy Malguénac. Tel: 02-97-25-21-72.	3482	20-avr	NON
CCE	29 avr	Lorraine	E1 E2	Horaire par tel le 28. 120F.	Cavaliers de la Woeyre. Tel: 03-29-87-37-77. Lieu: écuries de Bonzee. 55160 Bonzee. 2 postes. Ch indiv et équipe.	3485	20-avr	OUI
Hunter	29 avr	Paris Ile de France	E1 E2	25 maxi par épreuve. 80F.	C E UCPA St Léger. Route de Gambacriol. 78610 St Léger en Yvelines. Tel: 01-34-86-31-38. Ch Indiv et équipe.	3490	20-avr	OUI
Attelage	29 avr	Paris Ile de France	ATT2	2ème série. 8h et 14h. 70F.	C.H. Municipal de St Maor. Route des Bruyères. 94440 Marolles en Brie. Tel: 01-45-95-27-27. Chpt Départemental 94.	3496	20-avr	NON
CSD	29 avr	Pays de la Loire	C3 O3 E3 C2 O2 E2 C1 O1 E1	13h30:CDE3 CDE2 CDE1. 60F.	Le Lion Équestre. Haras National. 49220 Le Lion d'Angers. Tel: 02-41-95-86-55.	3497	20-avr	OUI
DRE	29 avr	Pays de la Loire	BC3 DE3 BC2 DE2 BC1 DE1	10h:3eS 2eS 1eS Imposée. 60F.	Le Lion Équestre. Haras National. 49220 Le Lion d'Angers. Tel: 02-41-95-86-55.	3498	20-avr	OUI
CSD	29 avr	Picardie	OP1 OP2	13h:OP1/2. 70F. Chp Inter Rég.	Amiens Équitation. 03-22-52-23-60 Lieu: place de Salvuel (80). Chp Inter Régional	3500	20-avr	OUI
Attelage	29 avr	Picardie	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN ATT2	8h. 3eS 100F. 2eS 150F.	Les Ateliers du Val de Selle. 47 rte de Leuilly. 80160 Couy. Tel: 03-22-41-23-31 / 63-38. Champ Régional Picardie.	3501	20-avr	NON
Vitesse	29 avr	Rhône Alpes	V03 V02 V01	8h. séries 3 2 1.	Ecurie le Lys. Quartier Pierre Blanche. 26120 Chabeuil. Tel: 06-75-01-11-21.	3502	20-avr	OUI
Hunter	30 avr	Picardie	E1 E2	16h:E1/2 70F. Chp Inter Régional	Amiens Équitation. 03-22-52-23-60 Lieu: place de Salvuel (80). Chp Inter Régional	3503	20-avr	OUI
CSD	30 avr	Portou Charentes	OP1	8h30:OP1 70F.	Parc Équestre. Château des Plam. 79200 Parthenay. 05-49-64-25-66.	3504	20-avr	OUI



Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h		Engt
							Minutes	Terrain	
<b>CONCOURS CLUB 5E CAT. BULLETIN OFFICIEL DU MOIS DE MAI 2001</b>									
CSO	01 mai	Aquitaine	B3 C3 D3 E3 B2 C2 O2 E2	9h-BCDE3 14h-BCDE2. 60F.	Centre Hipp Fournier Sarlozeze, 24200 Sarlat. Tel: 05-53-50-15-83 Chpt Dptal 24. BCD3/2: 20 max, E3/2-50 max.	3506	20 avr	NON	
CSO	01 mai	Centre Val de Loire	OP1	Horaires après cloture. 60F.	ACH l'Épineau le Blanc. Tel: 02-54-37-72-63. Lieu: terrain d'avant. Route de Chateauroux, 38300 Le Blanc.	3516	20 avr	OUI	
Ruester	01 mai	Centre Val de Loire	C1 D1 E1	Horaires après cloture. 60F.	ACH l'Épineau le Blanc. Tel: 02-54-37-72-63. Lieu: terrain d'avant. Route de Chateauroux, 38300 Le Blanc.	3517	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Franche Comté	E3 E2 E1	9h-E3 E2 E1. 70F.	CH du Pays de Montbéliard. Ferme des Bois, 25700 Valentigney. Tel: 03-81-37-91-81.	3523	20 avr	OUI	
Endurance	01 mai	Limousin	EN1 EN3	Horaires à la clôture. 120F.	Centre Equestre. Domaine de Coux, 23700 Auzances. 05-55-83-82-22 / 06-70-55-35-91.	3527	20 avr	OUI	
TREC	01 mai	Limousin	TR1 TR2	Horaires à la clôture. 120F.	Centre Equestre. Domaine de Coux, 23700 Auzances. 05-55-83-82-22 / 06-70-55-35-91.	3528	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Limousin	E2 E1	14h-E2 15h30-E1. 60F.	C E les Vasseis, 87430 Verneuil sur Vienne. Tel: 05-55-00-17-57.	3529	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Normandie	E3 E2 E1	10h-E3/2. E1 chp Dptal. 70F.	Centre Equestre. SARL Breat, 76640 Rocquefort. 02-35-56-48-79. Champ Départemental 76 E1.	3536	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Pays Ile de France	E1 E2 E3 E1 E2	9h-E1 E2 E3 E1 E2. 80F.	C E UCPA St Léger. Route de Gambacéul. 78610 St Léger en Yvelines. Tel: 01-34-86-31-38. 2 epe E1/E2 barèmes différents. E1:50 max, E2:60, E3:40.	3540	20 avr	OUI	
CCE	01 mai	Pays Ile de France	E2 E1	40 max/épreuve. 120F.	Parc Equestre. Route du Château, 95560 Maffliers. 01-34-73-90-30.	3545	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Pays de la Loire	E2 D2 C2 B2 E3 D3 C3 B3	8h30-E0CB2 EDCB3. 50F.	A S de la Lande. Pony Club. Rte de St Étienne de Montluç. 44220 Couaron. Tel: 02-40-85-11-50.	3546	20 avr	OUI	
Ruester	01 mai	Pays de la Loire	D1 E1	Cl Indiv et Equipe. 70F.	C E Château Genier, 9 r Victor Journel, 53200 Saint Fort. Tel: 02-43-70-25-89. Chpt Dptal 53.	3547	20 avr	OUI	
CCE	01 mai	Pays de la Loire	E2 E1	9h-E2 E1. 120F.	Centre Eq Château Gaillard, 72230 Guérolard. Tel: 02-43-87-17-39.	3548	20 avr	OUI	
CSO	01 mai	Picardie	E3 E2 E1	120 max/épreuve. 80F.	A S equestre du Moulin. Rue du Moulin, 60113 Marchy Humières. Tel: 03-44-42-68-37.	3549	20 avr	OUI	
TREC	01 mai	Picardie	TR3 TR2 TR1	Début 8h30. 120F.	Les Ateliers du Val de Selle, 47 rte de Loozilly, 80160 Conty. tel: 03-22-41-23-31 / 63-74.	3555	20 avr	NON	
Cross	01 mai	Poitou Charentes	E1	100F. Passage de G7.	Centre Education Equestre de la Gouraudière. 88580 Verneuil sous Biard. Tel: 05-48-53-31-02.	3557	20 avr	NON	
Polo	01 mai	Rhône Alpes	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN E-28	Début 9h Chp Régional. 300F.	Poney 2000, 04-77-94-71-04. Lieu: Ferme Equ de l'Étang Grimouillet. 47170 Crémillieux. Chp Régional Rhône Alpes.	3558	20 avr	NON	
TREC	05 mai	Bourgogne	TR2 TR1	5-6 Mai. 7h. Chp Régional. 180F.	AEP Les Campanettes. Ferme de la Loge, 71580 Flacey en Bresse. Tel: 03-85-74-05-06 / 09-37 (fax). Chp Régional. campanettes@wanadoo.fr.	3561	27 avr	OUI	
CSO	05 mai	Champagne Ardennes	E+2	15h. Cavaliers + 26 ans. 70F.	ARCER. Centre Equestre, 18 av du 29 Août 1944 51430 Tinguieux. Tel: 03-26-04-60-80.	3562	27 avr	NON	
CSO	05 mai	Corse	OP2 OP1	Horaires: contacter club. 70F.	Asso les Cavaliers de Capitaro. Mr Benvil. Tel: 06-08-06-88-03. Lieu: Pisciatale.	3563	27 avr	OUI	
CSO	05 mai	Normandie	OP3	16h30-OP3 50F.	Écurie Dagcours Cuvillier. Parc d'Almazan. Rue Pierre Broscolette 78680 St Saens. 02-35-32-07-89.	3566	27 avr	OUI	
DRE	06 mai	Aquitaine	OP2/1 OP2/2 OP1/1 OP1/2 OP1/3	Début 9h. Reprises Imp et Libr	SMN de Dax. Route de Tercos, 40100 Dax. Tel: 05-58-74-29-05. Par équipe sauf OP1 Imposée Indiv Doublement au 35e engage.	3570	27 avr	OUI	
Hyse Ball	06 mai	Bourgogne	CAD	9h. Chp Régional. 350F.	Poney Club de Lacro, 71870 Lacro. Tel: 03-85-36-91-64. Chp Régional de Bourgogne.	3571	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Bretagne	E2 E1	9h-E2 E1. 50F.	S H N d'Hennebont, 18 rue de la Bergerie, 56700 Hennebont. Tel: 02-97-36-18-34.	3578	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Centre Val de Loire	E2 E1	Avec un CSO Amateur. 60F.	C H du Carillon. Rue de la Vallée de l'Eure, 28600 Lusans. Tel: 02-37-33-38-88.	3579	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Centre Val de Loire	E1 E2	9h-E1/2 70F. Challenge 37	Écuries de la Vallée des Rois. Mr Bonetat, 37270 Aray sur Cher. Tel: 02-47-50-47-07.	3580	27 avr	OUI	
DRE	06 mai	Centre Val de Loire	DE1/1 DE2/1	14h-DE1/2 70F. Reprise imposée	Écuries de la Vallée des Rois. Mr Bonetat, 37270 Aray sur Cher. 02-47-50-47-07. Challenge 37.	3581	27 avr	OUI	
TREC	06 mai	Centre Val de Loire	TR2 TR1	8h. Chpt Dptal. Limitations	Sologne Equ Passion, Tel: 02-54-88-19-56. Lieu: Pierrefitte sur Saizre (41). Chpt Dptal 41.	3582	27 avr	OUI	
DRE	06 mai	Champagne Ardennes	DE3 DE2/1 DE1/1	Reprise imposée. 55F.	C H d'Argonne. Rue du Poirier aux Loups, 51800 Ste Ménéhould. Tel: 03-26-60-87-90. Chpt Dptal 51.	3584	27 avr	NON	
CSO	06 mai	Corse	OP2 OP1	Champ Régional. 70F.	Asso les Cavaliers de Capitaro. Mr Benvil. Tel: 06-08-06-88-03. Lieu: Pisciatale. Chp Régional Corse.	3585	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Franche Comté	E2 E3 E1	8h30-E2 E3 E1. 65F.	Ass Hipp de la Forêt de Joux, 10 rue des Barres, 25560 Boujeailles. Tel: 03-81-49-37-40.	3586	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Lorraine	E2 E3 E1	8h30-E2 E3 E1. Chpt Dptal. 60F.	S H Faulquemont Elvange, 28 rue de Lorraine, 57890 Elvange. Tel: 03-87-94-36-24. Chpt Dptal 57. Clt indiv et équipe.	3593	27 avr	OUI	
CSO	06 mai	Normandie	OP2	16h30-OP2 50F.	Écurie Dagcours Cuvillier. Parc d'Almazan. Rue Pierre Broscolette 78680 St Saens. 02-35-32-07-89.	3600	27 avr	OUI	
CCE	06 mai	Pays Ile de France	E2 E1	Horaires: contacter club. 120F.	Naras de Jardy, Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30.	3605	27 avr	OUI	



Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h		Engt
							MINTEL	TERRAIN	
DRE	06 mai	Paris Ile de France	DE2I DE1I	Reprise imposee. 70F.	Poney Club. 2 rue de Lesigny. 94440 Santeny. 01 43 86 05 36.	3608	27 av	OUI	
CSO	06 mai	Pays de la Loire	OP2 OP3 A1 A2 D1 E1	9h:OP2 OP3 A1/2 DE1. 60F.	Enlier Gestois. Franchee. 49600 Geste. Tel: 02 41 56 89 15. Limitations.	3611	27 av	NON	
Attelage	06 mai	Pays de la Loire	ATT2	Debut 8h. 80F. Contacter club	Attelage de la Baroge. Site des Calornes. 72650 Le Baroge. Tel: 02 43 25 23 82 / 06 80 85 01 84. Boxes a reservee 350F.	3613	27 av	OUI	
CSO	06 mai	Picardie	OP3 E2 E1	9h:OP3. E2 E1. Ctp Optal. 80F.	C E de Senlis. 51 avenue de Reims 80300 Senlis. Tel: 03 44 53 55 13 Ctp Departemental Gise E2 E1.	3614	27 av	NON	
CSO	06 mai	Rhone Alpes	OP2 OP1	8h30-OP2 OP1. 60F.	Club des Ferreries. En Vilette. 01480 Chalems. 04 74 67 81 05. Si pluie, concours a Amboneux.	3621	27 av	OUI	
TREC	06 mai	Rhone Alpes	TR3 TR2 TR1	Serie 3 2 1 equipe. 7h30. 130F.	Cavaliers du Plat. Les Vignes. Uzieu. 42400 St Chamond. Tel: 04 77 22 56 82 / 06 12 74 01 30.	3626	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Alsace	OP3I OP2I OP1I	9h:OP3 OP2 OP1 imposee. 70F.	SH de Colmar. 205 rte de Rouffach 68000 Colmar. Tel: 03 89 41 16 92	3630	27 av	NON	
CSO	08 mai	Aquitaine	E2	11h:E2 40 maxi 60F.	Centre Hipp Fournier Sarlozeze. 24200 Sarlat. Tel: 05 53 59 15 83	3631	27 av	OUI	
CSO	08 mai	Bretagne	E3 E2 E1	8h45-E3 E2 E1. 60F. Ctp Optal	C E du Manor de Troadit. 29870 Treglonez. Tel: 02 98 04 01 20	3636	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Centre Val de Loire	DE1I DE2I	Horaires selon Nb. Imposer 70F.	Ecuries de la Chosselle. 37390 Mettray. Tel: 02 47 51 27 94.	3638	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Champagne Ardennes	DE3I DE2I DE1I	9h. imp. 50F. Horaire selon Nb	Asso Hippique Ferme de la Cense. Route de Navion. 08300 Rebbel. Tel: 03 24 38 52 87.	3643	27 av	NON	
CSO	08 mai	Franche Comte	E2 E3 E1	8h30-E2/3/1. Contacter club 75F	Cavaliers de la Vallée de l'Ognon Tel: 03 81 57 73 35. Lieu: Geneville (25).	3646	27 av	OUI	
CCE	08 mai	Franche Comte	C2 D2 E2 B1 D1 E1	Horaires: contacter club. 120F.	Cavaliers de la Vallée de l'Ognon Tel: 03 81 57 73 35. Lieu: Geneville (25).	3647	27 av	OUI	
CSO	08 mai	Languedoc Roussillon	OP3 B2 C2 D2 E2 OP2 B1 C1 D1 E1 OP1	9h:3eS 2eS 1eS limitation 70F.	C E Val Marie. Domaine Val Marie. 66180 Villeneuve de la Raho. Tel: 04 68 55 86 24. 20 maxiegr sauf OP3:60 BC:110.	3651	27 av	OUI	
CSO	08 mai	Lorraine	E2 E1	8h30-E2 15h:E1. Ctp Optal 70F.	APCP. Ferme Equestre du Pinou. 54770 Dommarin sous Amance. Tel: 03 83 31 17 41. Champ Optal 54.	3653	27 av	NON	
CCE	08 mai	Lorraine	E1 E+ 1	9h 120F. 40 maxiegr. Ctp Optal	SH de Faulquemont Elvange. 28 rue de Lorraine. 57690 Elvange. Tel: 03 87 94 36 24. Champ Optal 57. Ctl Indiv et eq. E+ 1: + de 26 ans	3654	27 av	NON	
CCE	08 mai	Midi Pyrenees	E3 E2 E1	Horaires: contacter club. 100F.	C E Vicos. Le Fiton. 32190 Vic Fezensac. Tel: 05 62 06 42 57.	3656	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Midi Pyrenees	DE3I DE2I DE1I	Imposer. Contacter club. 50F.	C E Vicos. Le Fiton. 32190 Vic Fezensac. Tel: 05 62 06 42 57.	3656	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Paris Ile de France	DE1I DE2I DE3I DE1I DE2I DE3I	8h30. Reprise imposee. 70F.	Ste Hippique de Malvoisine. 77515 Hauteville. Tel: 01 64 04 22 92 Epreuves Indiv + epreuves equipes	3660	27 av	NON	
CSO	08 mai	Paris Ile de France	E3 E2 E1	9h:E3 E2 E1. Limitations. 80F.	Haras de la Porte de St Lou. 2 route de St Lou. 92290 Chatenay Malabry. Tel: 01 46 30 00 37. 30 maxi en E3. 70 maxi en E2/1. Ctl Indiv et equip.	3666	27 av	NON	
DRE	08 mai	Paris Ile de France	DE3I DE2I DE1I	Horaires selon nb. Imposer 80F.	centre equestre de Buzenval. 16 rue du Champier. 92500 Rueil Malmaison. Tel: 01 47 51 97 33. DE3: 10 maxi. DE2:40. DE1:45.	3667	27 av	NON	
CSO	08 mai	Pays de la Loire	E3 E2 E1	Horaires: contacter club. 50F.	Club Hippique du Mars. Le Tertre. 72580 Change. 02 43 40 02 86. 02 43 40 16 23 (fax).	3675	27 av	OUI	
CSO	08 mai	Pays de la Loire	E3 E2 E1	9h:E3 14h:E2/1 60F. Ctp Region	Boulerie Jump Haras des Bouleries Parence. 72530 Yverl'Éveque. Tel: 02 43 89 86 83. Champ Regional Pays de la Loire.	3677	27 av	OUI	
CSO	08 mai	Pays de la Loire	E3 E2 E1	9h. Contacter club. 60F.	Cavaliers de Pareds. Ecurie de Menjo. Menjopols. 85390 Bazoges en Pareds. Tel: 02 51 51 59 02.	3678	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Picardie	OP1I OP2I OP3I	8h:OP1I/2I imposee Ctp Opt 60F	S H d'Amiens Dury. 24 imp Morand. 80480 Dury (6 km d'Amiens). Tel: 03 22 95 02 24. Champ Optal 80.	3680	27 av	OUI	
DRE	08 mai	Poitou Charentes	DE1I	Imposer. Contacter club. 50F.	Maison du Poney. 17139 Dompierre sur Mer. Tel: 05 46 25 50 40.	3681	27 av	NON	
CSO	08 mai	Poitou Charentes	E1 E2	11h:E1 E2. 60F.	Centre Equ. Ecurie de la Motte. 05 46 68 10 89. Lieu: terrain des Sports de Bixalieu. 17138 Pailbureau.	3683	27 av	NON	
CCE	08 mai	Poitou Charentes	OP2	8h:OP2. 35 maxi. 120F.	CE Municipal de Poitiers. 1 rte de Chauvigny. 86550 Migdaleux Beauvoir. Tel: 05 49 56 54 40. Boxes compris dans l'engt.	3685	27 av	NON	
Haute	08 mai	Poitou Charentes		Horaires: contacter le club	EARI La Chavignerie. 86340 Gray. Tel: 05 49 42 83 34.	3686	27 av	NON	
CCE	08 mai	Rhone Alpes	E2 E1 D2 D1	8h:E2 E1 D2 D1. 100F.	Ecurie le Lys. Quartier Pierre Blanche. 26120 Chaboul. Tel: 06 75 01 11 71.	3690	27 av	OUI	
CSO	12 mai	Aquitaine	E2	Fin de journée. 60 maxi. 60F.	C E du Béarn. Rte de Bordeaux. 64140 Lons. Tel: 05 59 32 14 41.	3694	04 mai	NON	
TREC	12 mai	Limousin	TR2 TR1	Contacter club. Ctp Optal 120F	Ferme Equestre de Trophy. 19390 Chamuel. Tel: 05 55 21 40 34. Champ Departemental 19.	3698	04 mai	NON	
Haute	12 mai	Paris Ile de France	E2 E1	Horaires: contacter club. 50F.	La Courbette. 42 rue de Challes. 91790 Bussy sous St Yon. Tel: 01 64 91 31 14.	3701	04 mai	OUI	



Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Cat 12 h		Engt
							MINTEL	TERRAIN	
CCE	13 mai	Alsace	OP2 OP1	8h:OP2 OP1, 100F	Centre Equ. 29 rue du 4eme RSM, 68250 Rouffach 03-89-49-69-00.	3702	04 mai	NON	
Horse Ball	13 mai	Aquitaine	MOUS POUS BENJ MIN CAD JUN	9h30. Contacter club, 80F.	Ecurie de Paradis, 1625 route de Salignac 33240 St Andre de Cubzac 05-57-43-93-44, Champ Dptal 33.	3703	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Aquitaine	E1	Fin de journée, 60 maxi, 80F.	C E de Beans, Rte de Bordeaux, 64140 Lons, Tel: 05-59-32-14-41.	3706	04 mai	NON	
CCE	13 mai	Auvergne	E2 E1	9h. Horaires le 12.5, 120F.	CE de la Riviere, 03110 St Didier la Foret, Tel: 04-70-41-42-86. Champ Regional Auvergne.	3707	04 mai	NON	
CSO	13 mai	Auvergne	OP3 OP2 OP1	8h:OP3 OP2 OP1, 60F.	C H de LEGTA d'Yssingeaux, 43200 Yssingeaux, tel: 04-71-59-03-69.	3708	04 mai	OUI	
Hunter	13 mai	Auvergne	O2 E2 D1 E1	Apres CSO OP1, 60F.	C H de LEGTA d'Yssingeaux, 43200 Yssingeaux, tel: 04-71-59-03-69.	3709	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Centre Val de Loire	OP2	Le matin, 20 engts maxi, 70F.	Poney Club de Gourmat, 45380 Champy, Tel: 02-38-88-82-24.	3716	04 mai	OUI	
Hunter	13 mai	Centre Val de Loire	E1	Le matin, 10 engts maxi, 70F.	Poney Club de Gourmat, 45380 Champy, Tel: 02-38-88-82-24.	3717	04 mai	OUI	
TREC	13 mai	Centre Val de Loire	TR3 TR2	8h, 5 équipe maxi/epreuve, 100F.	Relais du Briou, 141 route du Briou, 45460 Bouzy la Foret, Tel: 02-38-58-37-17, Chp Dptal 45	3718	04 mai	NON	
CSO	13 mai	Corse	A2 OP3 OP2 OP1	9h A2 OP3 OP2 OP1, 70F.	Ecole d'Equitation de Hte Corse, Cordon Lagunaire de la Marana, 20600 Fumani, 04-95-30-23-82, Champ Regional Corse	3721	04 mai	OUI	
DRE	13 mai	Franche Comte	DE1 DE2 DE1 DE2	individuels, imp/ibre, 70/210F.	ASEM l'Éperon de Mathay, Chemin d'Harmon, 25700 Mathay Tel: 03-81-37-08-65. Reprises imposees et libre. Epreuves indiv et equip	3722	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Languedoc Roussillon	E3 E2 E1	9h30-E3/2/1, 80F. E3:200 maxi	Ecole Setoise d'Equitation, Zone Sportive du Pt Lewis, 34200 Sete, Tel: 04-67-51-08-54.	3726	04 mai	OUI	
CCE	13 mai	Limousin	OP2 OP1	Horaires apres cloture, 100F.	Ecuries du Logasane, Ferme Equ, 23250 Chavamat, 06-74-40-85-73, Champ Regional Limousin.	3728	04 mai	NON	
CSO	13 mai	Limousin	OP2 OP1	11h:OP2 14h30:OP1 Chp Dpt 60F	Amicale Cheval, Bandat Yandoire, La Maunie, 87150 Gradour / Vayres 05-55-78-77-52, Champ Dptal 87	3730	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Lorraine	E3 E2 E1	8h30:E3 10h:E2 14h:E1, 70F.	Centre Equestre de l'Esch, Rte de Griscourt, 54700 Pont A Mousson, 03-83-82-15-14 / 08-09-04-44-49. Cl individual et equip...	3731	04 mai	OUI	
Horse Ball	13 mai	Lorraine	BENJ CAD E-26	Debut matches 9h30, 400F.	Cheval Liberte, 50 rue Grangeon, 54110 Remereville, 03-83-31-74-74	3732	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Lorraine	E2 E1	9h:E2 11h:E1, Chp Dptal 70F.	Equi Vogue, 16 rue des Dames, 55000 Lozey, Tel: 03-29-78-10-15 Champ Departemental 55.	3733	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Lorraine	OP2 OP1	Contacteur club, Chp Dptal 70F.	Eperon de Neufchateau, Tel: 03-29-94-13-60, Lieu: rue du 11 Septembre, 88140 Contrexeville, Champ Departemental 88.	3737	04 mai	NON	
Horse Ball	13 mai	Nord	POUS BENJ MIN CAD JUN	Horaires: contacter le club	Haras de la Carteraine, Tel: 03-20-07-88-02, Lieu: Croix en Terreis (82).	3740	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Nord	OP3 OP2 OP1	9h:OP3 OP2 OP1, 70F.	A C H d'Hardelot, Av Charlemagne, 82152 Hardelot, 03-21-81-83-77.	3746	04 mai	OUI	
CCE	13 mai	Normandie	E1 E2	Horaires et plan le 7-5, 100F.	CE du Mesnil d'Argences, 14370 Argences, Tel: 02-31-23-97-56.	3747	04 mai	NON	
Attelage	13 mai	Paris Ile de France	ATT2	9h Zone serie, 70F.	Attelage de la Marsange, 101 r de Paris 77220 Gretz Armainvillers Tel: 01-64-42-04-64.	3754	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Paris Ile de France	E3 E2 E1	Horaires: contacter club, 80F.	La Courbette, 42 rue de Chatres, 91790 Boissy sous St Yon, Tel: 01-64-91-31-14.	3761	04 mai	OUI	
CSO	13 mai	Paris Ile de France	E2 E1 E3	13h30:E2/1/3, 40/epreuve, 80F.	PC de Brihanon, 01-46-26-31-20, Lieu: C E de Vilvert, Domaine de Vilvert, 78350 Jouy en Josas.	3762	04 mai	NON	
Voilage	13 mai	Paris Ile de France	V03 V02 V01	Horaires: contacter le club	UCPA La Courmeuve, Avenue Roger Salengro, 93120 La Courmeuve, Tel: 01-48-38-62-63.	3763	04 mai	OUI	
CCE	13 mai	Paris Ile de France	E1	50 maxi, Horaires 11.5, 100F.	C.H. Municipal de St Mau, Route des Bruyeres, 94440 Marolles en Brie, Tel: 01-45-95-27-27, Certept pour Challenge Dptal 94.	3765	04 mai	NON	
DRE	13 mai	Paris Ile de France	DE11	40 maxi, Repris imposee, 70F.	C.H. Municipal de St Mau, Route des Bruyeres, 94440 Marolles en Brie, 01-45-95-27-27 horaire 11-5	3766	04 mai	NON	
CSO	13 mai	Paris Ile de France	OP3 O2 B1 E1	8h30 OP3 O2 B1 E1, 60/70/80F.	Lieu de roseries, 01-34-69-34-18 Lieu: route dep 922, 95270 Lassy (Luzarches), 03/81-50 engts maxi 02-40 E1 60.	3767	04 mai	NON	
CSO	13 mai	Pays de la Loire	E3 OP3 E2 E1	9h:E3 OP3 E2 E1	Centre Equ Poney Club d'Huchepie, 44210 Pornic, Tel: 02-40-82-19-28	3769	04 mai	OUI	
Horse Ball	13 mai	Pays de la Loire	MOUS POUS BENJ MIN CAD	3 terrains, 9h, 300F.	Poney Club de Pied Bercy, La Serserie, 44522 La Roche Blanche, 02-40-88-41-87 / 06-81-31-93-88, Champ Regional Pays de Loire.	3773	04 mai	NON	
Hunter	13 mai	Pays de la Loire	E2 E1	15h:E2 E1 a confirmer	Lycee agricole de Laval, 321 rte de St Nazaire, 53000 Laval, Tel: 06-81-04-22-86.	3775	04 mai	NON	
CCE	13 mai	Pays de la Loire	O2 D1	Horaires: contacter club, 100F	C E du Chateau, La Basse Cour, 72260 Dargeul, 02-43-33-66-15, Champ Departemental 72.	3776	04 mai	NON	
CCE	13 mai	Pays de la Loire	E2 E1	8h:E2 E1, chpt Dptal,	C E du Chateau, La Basse Cour, 72260 Dargeul, 02-43-33-66-15, Champ Departemental 72.	3777	04 mai	NON	



Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°		Engt
						Clot 12 h	MINITEL TERRAIN	
Hunter	13 mai	Pays de la Loire E1		Horaires: contacter club. 60F.	Asse AGAPE. Centre Equ la Forêt. 85400 Ste Genevieve la Plaine. Tel: 02-51-27-03-91. Clt indiv et equ.	3779	04 mai	OUI
DRE	13 mai	Picardie	DE3I DE3I DE1I DE1I	10h30-DE3I/1. Imp 50F. Equ 150F	S H R U. Hippodrome. Route de Sammeron. 02260 La Capelle. Tel: 03-23-97-20-71. Imp indiv + equip	3780	04 mai	OUI
CSO	13 mai	Picardie	OP1 OP3 OP2	8h-OP1 OP3 OP2. 70F	Stx Hippique d'Arrens Dury. 24 impasse Morand. 80480 Dury. Tel: 03-22-95-02-24.	3783	04 mai	OUI
TREC	13 mai	Rhône Alpes	TR2 TR1	Debut 8h. Contacter club	Haras de Teigneux. Ort Baraton. 26330 Chateaufort de Galoux. Tel: 04-75-68-69-45.	3786	04 mai	OUI
DRE	13 mai	Rhône Alpes	OP3I OP2I OP1I	8h-OP3I/2I. Limitations. 60F.	Ecole d'Equitation de la Doua. 4 J. Wilhelmine. 69100 Villeurbanne. Tel: 04-78-93-51-43. Dedoublement au 25e. Reserve aux clubs Dpt 69. Reprise imposée	3789	04 mai	OUI
DRE	19 mai	Alsace	DE2 DE1	14h-DE2/1 80F imposée et libre	Centre Equ. 1 rue des Cavaliers. 67000 Strasbourg. 03-88-61-87-35.	3792	11 mai	NON
DRE	19 mai	Aquitaine	OP2I OP1I OP2L OP1L OP1I	14h. Dedoubs au 35e 70/210F.	Société Hippique. 1 rue du Manège 33290 Blanquefort. 05-56-57-05-63 OP2I/1 imp/ib équipe OP1 imp ind.	3794	11 mai	NON
DRE	19 mai	Midi Pyrénées	DE3 DE2 DE1	Imposée et libre. CIR. 70F.	Les Ecuries d'En Caillottes. 81580 Cambouret / Sor. 05-63-70-29-73. Ctp Inter Regional Midi Pyrénées	3800	11 mai	OUI
CSO	19 mai	Pays de la Loire E2		60 max. 50F. Fin de journée.	C E Municipal. Rue du 8 Mai 1945. 49500 Segre. Tel: 02-41-92-23-09	3803	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Auvergne	E2 E1	9h-E2 E1. 50F.	C E de la Forge. Route de Buset. 03200 Le Vernet. 04-70-98-24-78.	3809	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Auvergne	E3 E2 E1	8h30-E3 E2 E1. 60F.	C E de Monet. Tel: 04-73-80-03-35. Lieu: Base de loisirs Iloa. 63300 Thiers.	3810	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Bretagne	E2 E1	9h-E2 E1. 50F.	S H N d'Hennebont. 18 rue de la Bergerie. 56700 Hennebont. Tel: 02-97-35-16-34.	3815	11 mai	OUI
CCE	20 mai	Champagne Ardennes	E3 E2 E1	Horaires: contacter club. 120F.	ARCER. Centre Equestre. 16 av du 29 Aout 1944. 51430 Tinqueux. Tel: 03-26-04-80-80.	3818	11 mai	NON
CSO	20 mai	Franche Comté	E2 E3 E1	9h-E2 11h-E3 15h-E1. 50F.	C H de Nancy. Montee Gauthier Villars. 39000 Lens Le Saumier. 03-84-47-16-77. Champ Regional Franche Comte.	3820	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Limousin	E1	12h-E1. 60F.	Centre Equestre Lestang. 19300 Eglesons. Tel: 05-55-93-28-09.	3823	11 mai	NON
TREC	20 mai	Limousin	TR2 TR1	9h. 30 max/épreuve. 120F.	Moulin du Goutay. 87250 Fromental Tel: 05-55-76-14-59. Ctp regional Limousin	3824	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Limousin	E2 E1	13h30-E2 15h-E1. Ctp Dpt. 60F.	Centre Equestre de Vougenise. 87250 St Pardoux. 05-55-76-32-89. Champ Departemental 87.	3825	11 mai	NON
CSO	20 mai	Lozane	E3 E2 E1	8h-E3 Ctp Dpt. E2 E1. 70F.	Centre Equestre. 11 rue du Moulin 88460 Chennevi. 03-29-66-30-60. Champ Departemental 88 E3.	3829	11 mai	NON
CSO	20 mai	Midi Pyrénées	E2 E1	E2 60F. E1 50F. Ctp Dptal	CE Martrais. Ort Moustoulis. 31220 Martres Tolosane. 05-61-98-80-07. Champ Departemental 31.	3831	11 mai	OUI
Hunter	20 mai	Midi Pyrénées	E1	Contacteur club. Ctp Dpt. 50F.	CE Martrais. Ort Moustoulis. 31220 Martres Tolosane. 05-61-98-80-07. Champ Departemental 31.	3832	11 mai	OUI
CCE	20 mai	Midi Pyrénées	E3 E2 E1	Horaires: contacter club	Centre Equestre du Mirandou. 32300 Estipouy. 05-62-66-67-89.	3833	11 mai	NON
CSO	20 mai	Nord	E3 E2 E1	9h30-E3 11h30-E2 16h30-E1 60F.	Poney Club de la Fache de Bray. 03-27-65-83-32 / 08-08-77-62-45. Lieu: St Hilaire sur Helpe (59).	3837	11 mai	NON
TREC	20 mai	Normandie	TR3 TR2	8h30 serie 3. 9h serie 2. 150F.	ARPA Randonneurs du Pays d'Auge. Tel: 02-31-62-80-46. Lieu: Ferme de la Trigale. 14340 La Roque Baignard.	3839	11 mai	NON
TREC	20 mai	Normandie	TR2 TR1 TR3	9h series 2/1. 9h30: 3eS 130F.	La Ferme aux Poneys. Hameau Ste Marie. 76490 St Nicolas de la Haie. Tel: 02-35-39-96-08. Mobile 06-87-21-57-87.	3843	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Paris Ile de France	E1 E2	9h-E1 13h-E2. Ctp Dptal. 70F.	C H St Georges. Av Itzak Rabin. 77680 Roissy en Brie. Tel: 01-60-28-09-60 / 48-10-64-10 (HBI) Ctp Dptal 77. Clt Indiv et équipe	3845	11 mai	OUI
CSO	20 mai	Paris Ile de France	OP3 C3 O2 OP1	8h30. 60 max/épreuve 60/70/80F	Lais du Rozeceiras. Rte de Taverny 95840 Bethemont la Forêt. Tel: 01-34-69-34-18.	3850	11 mai	NON
CCE	20 mai	Paris Ile de France	E1 E2	7h. 40 maxi par épreuve. 120F.	Centre Equestre. Mr Dargere. 89 chemin des Garennes. 95630 Morsel Tel: 01-30-36-47-52.	3851	11 mai	OUI
CCE	20 mai	Picardie	E3 E2 E1	Horaires: contacter club. 120F.	Poney Club des Templiers. 60590 Trie Chateau. Tel: 02-32-55-58-98 Clt indiv et équipes	3858	11 mai	NON
DRE	20 mai	Picardie	OP2I OP1I OP2L OP1L	9h: Imp Ind / Imp Equ. 60/240F	Centre Equestre. 51 av de Reims. 80300 Senlis. Tel: 03-44-53-55-13 OP2I/1 imposées indiv et OP2I/1 Libres équipe. Ctp Dptal 60.	3861	11 mai	NON
TREC	20 mai	Poitou Charentes	TR3	8h. 60 engts max. 250F.	Relais Equestre Equinox. Tel: 05-49-29-45-67. Lieu: chez Mr/Mme Chaury. Sentier de Penigry. 79410 St Maxire. Equipes de 3 maxi.	3862	11 mai	NON
CCE	24 mai	Alsace	E2 E1	Horaires 23-5. debut 8h. 100F.	Club Hippique. Ferme du Waldhof. 67610 La Wantzenau 03-88-96-60-57	3870	18 mai	NON
DRE	24 mai	Aquitaine	OP2I OP2L OP1I OP1L OP1I	9h-OP2I/1 equ 280F. OP1 ind 70F	Club Hippique. Allée Gabrielle Dorziat. 64200 Barritz. Tel: 05-59-23-52-33. Champ Regional Aquitaine. OP2I/1 Equ imp/ib OPT indiv imp. Dedoublées au 35ème.	3871	18 mai	NON



Disc	DATE	REGION	Epreuves	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	Clôt 12 h		ENGT
							MINITEL	TERRAIN	
CSO	24-mai	Auvergne	E2 E1	Contacteur club Chp Dpt 70F.	C H du Val de Saône, Route de Chauvigny, 03450 Ebreuil. Tel: 04-70-00-77-57, Chp Dptal 03.	3873	18 mai	OUI	
Volige	24-mai	Auvergne	V03 V02 V01	Horaires: contacter le club.	Therz Volige, Bon Repos, 63000 Thiers, Tel: 04-73-73-08-58.	3874	18 mai	OUI	
CSO	24-mai	Centre Val de Loire	E2 E1	14h: E2 80F, E1 chp Dpt 60F.	Cavaliers de St Georges, Les Lurons, 18500 Vignoux 1 Barangeon Tel: 02-48-51-50-54, Champ Dptal E1.	3876	18 mai	OUI	
CSO	24-mai	Franche Comte	E2 E3 E1	8h: E2 E3 E1, 60F.	Poney Club de Rahon, 39120 Rahon, Tel: 03-84-81-83-79.	3880	18 mai	OUI	
CSO	24-mai	Franche Comte	E2 E3 E1	9h: E2/3/1 70F, Dedoublet 120ème	C H du Territoire de Belfort, Dom du Cherois, 90800 Bavières, 03-84-21-23-07, Dedoublets 120ème	3883	18 mai	NON	
CSO	24-mai	Languedoc Roussillon	OP3 E3 A2 B2 OP2 E2 B1 OP1 E1	9h: 3eS 2eS 1eS, Chp Dpt 70F.	Écuries de Taxo, Ch du Pas de Las Bacques, 66700 Argeles sur Mer, 3886 Tel: 04-68-81-47-73, Chp Dpt 66, A2 B2/1 15 eng max, autres 50 max	3886	18 mai	OUI	
Endurance	24-mai	Midi Pyrénées	EN1 EN2 EN1 EN2 EN3	9h 2/1eS indiviequ 3eS équipe	Site Hippique, En Miquoux, 32270 Marsac, Tel: 05-62-65-60-94, Series 2/1 indiv et équipes.	3891	18 mai	NON	
DRE	24-mai	Paris Ile de France	DE3I DE2I DE1I	Contacteur club Imposee- 80F.	Centre equestre de Buzenvil, 18 rue du Champier, 92500 Reuil Malmaison, Tel: 01-47-51-97-33, E3: 10 engts max, E2-40, E1-45.	3897	18 mai	NON	
CSO	24-mai	Pays de la Loire	E3 E2 E1	14h: E3 E2 E1.	Bois de Jupp N1, Haras des Boulieries, Parroc, 72530 Yvré l'Éveque, 02-43-89-66-93.	3902	18 mai	OUI	
CSO	24-mai	Poitou Charentes	D2 E2 D1 E1	Contacteur club, 150F/équipe	CSAR Equitation, Centre equestre les Frauds, 16590 Brie Tel: 05-45-65-98-10, Champ Regional Poitou Charentes.	3909	18 mai	OUI	
DRE	24-mai	Poitou Charentes	DE2 DE1	Imposee - Libre, 150F/équipe	CSAR Equitation, Centre equestre les Frauds, 16590 Brie, Tel: 05-45-65-98-10, Champ Regional Poitou Charentes.	3910	18 mai	OUI	
Volige	24-mai	Poitou Charentes	V03 V02 V01	Contacteur club, 150F/équipe	CSAR Equitation, Centre equestre les Frauds, 16590 Brie Tel: 05-45-65-98-10, Champ Regional Poitou Charentes.	3911	18 mai	OUI	
Hunter	24-mai	Poitou Charentes	D2 E2 D1 E1	Contacteur club, 150F/équipe	CSAR Equitation, Centre equestre les Frauds, 16590 Brie, Tel: 05-45-65-98-10, Champ Regional Poitou Charentes.	3912	18 mai	OUI	
CSO	24-mai	Poitou Charentes	E1	9h: E1, Chp Dptal 79 50F.	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3913	18 mai	NON	
CCE	24-mai	Poitou Charentes	E1	Horaires: contacter club, 50F.	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3914	18 mai	NON	
DRE	24-mai	Poitou Charentes	DE1I	9h30, Imposee, Chp Dpt, 50F.	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3915	18 mai	NON	
Volige	24-mai	Poitou Charentes	V01	12h: serie 1, Chp Dptal 79	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3916	18 mai	NON	
Endurance	24-mai	Poitou Charentes	EN3	Series 3 et 2, Chp Dptal 79	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3917	18 mai	NON	
Hunter	24-mai	Poitou Charentes	E1	11h: E1, Chp Dptal 79, 50F.	CDSE des deux Sevres, Seneuil, 79410 Cherveux, 05-49-75-02-25, Lieu: La Mauvrière, Lérat (79), Champ Départemental 79.	3918	18 mai	NON	
CSO	24-mai	Poitou Charentes	OP2 OP3 OP1	8h30: OP2 OP3 OP1, 80F.	Section Equestre de Fontevieille, Tel: 05-49-21-11-16 / 23-23-21, Lieu: Centre Equestre de Poitiers	3919	18 mai	OUI	
CCE	26-mai	Normandie	E1	Horaires: contacter club, 100F.	Nord Caennais Equitation, Tel: 02-33-44-40-30, Lieu: Flamanville (50)	3930	18 mai	OUI	
CCE	26-mai	Poitou Charentes	B3 OP3 B2 C2 D2 B1 C1 D1	8h, Horaire apres cloture 100F	C E le Loup Garou, 79120 Lezay, Tel: 05-49-29-04-04, Chp Regional Poitou Charentes.	3931	18 mai	NON	
CSO	27-mai	Franche Comte	E2 E3 E1	10h: E2 E3 E1, 70F.	C E la Cravache, Rue du Stade, 25120 Maiche, Tel: 03-81-64-04-60	3944	18 mai	NON	
CCE	27-mai	Languedoc Roussillon	B3 B2 C3 D3 E3 B1 C2 D2 E2 C1 D1 E1 A2 A1	120F sauf B3 A2 A1 100F	Chevaux de Lor, Domaine de Puech Morin, 34570 Vailhauques, Tel: 04-67-55-44-01, Chp Dptal 34.	3947	18 mai	OUI	
Endurance	27-mai	Limousin	EN3 EN1	Series 3 équipe, 1 indiv	C E Oxygene, Rue de la Sagne, 23500 Felletin, 05-55-66-48-07.	3948	18 mai	OUI	
TREC	27-mai	Limousin	TR2 TR1	Horaires selon Nb	C E Oxygene, Rue de la Sagne, 23500 Felletin, 05-55-66-48-07.	3949	18 mai	OUI	
TREC	27-mai	Lorraine	TR2 TR1	8h, Series 2/1, Chp Dpt 200F.	Ferme Equestre du Bignois, 88410 Monthureux sur Saône, Tel: 03-29-09-93-17, Champ Dptal 88.	3950	18 mai	OUI	
CSO	27-mai	Lorraine	E1	16h, Clt indiv et Eqs, 70F.	Maison Familiale Rurale les Quatre Vents, 88160 Rancochamp, Tel: 03-29-25-02-06, Chp Dptal 88	3951	18 mai	NON	
CCE	27-mai	Normandie	E1 E2	9h, 100F, Horaires: voir le 21-5	CE du Mesnil d'Argences, 14370 Argences, Tel: 02-31-23-97-56.	3955	18 mai	NON	
CSO	27-mai	Paris Ile de France	E2 E1	14h: E2/1, 20 mai: imposee, 70F	C H Young Club de France, Rue de la Muette à Neuilly, 75116 Paris, Tel: 01-45-01-20-88, Clt indiv et par équipe.	3960	18 mai	NON	
CSO	27-mai	Paris Ile de France	E2 E1	9h: E2 E1, 70F.	ASC La Ferme sous Jouarre, Centre Equestre, 132 rue du 8 Mai 1945, 77260 La Ferme sous Jouarre, Tel: 01-60-27-16-21.	3962	18 mai	OUI	
Hunter	27-mai	Paris Ile de France	E2 E1	Limitations, 135F.	C E Base de Loisirs St Quentin en Yvelines, RD 912, 78190 Trappes, Tel: 01-30-62-20-12.	3963	18 mai	NON	
CSO	27-mai	Paris Ile de France	E3 E2 E1	50 max/eq, E3 70F E2/E1 80F	Parc Equestre, Route du Château, 95560 Mufflers, 01-34-73-90-30.	3964	18 mai	OUI	
CCE	27-mai	Pays de la Loire	E3 E2 E1	Horaires: contacter club, 100F	Voisins Equitation, Ferme de l'Hôpital, 49340 Vernez, Tel: 02-41-64-31-77.	3967	18 mai	NON	
DRE	27-mai	Picardie	DE2I DE3I DE1I	8h: DE2/3/1 70F, Imposee	C E de Picardie, Rue de Cottency 80440 Boves, Tel: 03-22-09-37-36, Champ Regional Picardie.	3971	18 mai	OUI	

LES AVANT-PROGRAMMES DES CONCOURS CLUB ET PONEY DU MOIS DE MAI 2001 SONT À ADRESSER À SIF - FFE  
SERVICE 80 - 14490 LITTEAU AVANT LE 10 MARS 2001 OU SAISIE SUR MINITEL 3614 - FFE



Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB.

Ces dossiers doivent être retournés à FFE CLUB au plus tard 15 jours

avant la date de l'examen. Les candidats dont les dossiers sont complets

reçoivent une convocation environ une semaine avant la date de l'examen.

DATES	RÉGION ORGANISATRICE	LIEU DE LA SESSION	CANDIDATS
Lu 9 et Ma 10 Avril	Aquitaine Stéphanie Herpe 06 82 08 72 74	Poney-Club de Darel en Agenais 47480 Pont du Casse 05 53 96 90 33	De la région : 8 Hors région : 8
Je 3 et Ve 4 mai	Ile de France Gérard Meyer 06 80 22 94 13	CE de la base de loisirs de Jabelines 77450 jabelines	De la région : 36 Hors région : 0
Ma 15 et Me 16 mai	Bretagne Mr Lucien Mauguin 02 99 41 16 30	Fénicat Centre Equitation 35170 Bruz 02 99 41 16 30	De la région : 30 Hors région : 0
Ma 15 et Me 16 mai	Rhones-Alpes Régis Boucher 06 85 83 67 67	CHA Poney-Club des Alpes Route de Lancey 38330 St Ismer 04 76 52 18 00	De la région : 20 Hors région : 1
Ma 29 et Me 30 mai	Rhones-Alpes Régis Bouchet 06 85 83 67 67	CHA Poney-Club des Alpes Route de Lancey 38330 St Ismer 04 76 52 18 00	De la région : 20 Hors région : 1
Ma 12 et Me 13 juin	Provence Franck David 04 90 09 66 53	Poney Club de Canto Grihet Les terres rouges 13100 Beaurecueil 04 42 66 97 94	De la région : 16 Hors région :
Me 13 juin	Poitou Charentes Emmanuelle Schramm 05 49 85 54 45	C.E Le Loup Garou 79120 Lezay 05 49 29 04 04	De la région : 10 Hors région : 2
Ma 19 juin	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	Domaine Equestre de la Bonde 27140 Saint-Denis-le-Ferment 02 32 55 77 03	De la région : 15 Hors région : illimité
Ma 19 et Me 20 juin	Nord Pas de Calais Edith Cuvelier 03 20 7868 36	Poney Club des 3 dés Rond Point des Acacias 59790 Ronchin 03 20 67 04 95	De la région : 12 Hors région : 0
Me 20 juin	Alsace Christiane Wurtz 03 88 77 12 00	S.H de la Thur rue de la ferme 68700 Cernay 03 89 75 47 80	De la région : 10 Hors région : 2
Ma 26 et Me 27 juin	Franche Comté Michel Lombardot 03 81 67 68 80	Equ-Libre Montrond le Château 25660 Montrond le Château 03 81 86 71 19	De la région : 10 Hors région : 5
Ma 28 août	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	SHUC 19 rue de la Folie 14280 Caen 02 31 44 58 88	De la région : 15 Hors région : illimité
Je 20 décembre	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	P.C d'Agon Coutainville Charrière du Commerce 50230 Agon Coutainville 02 33 47 00 42	De la région : 15 Hors région : illimité

### LES JEUX DE MISE EN SELLE - COPRODUCTION FFE / INSEP

La FFE et l'INSEP ont réuni leurs savoirs pour coproduire la cassette vidéo des Jeux de Mise en Selle.

Cette vidéo cassette, destinée aux enseignants en équitation, a pour objet de proposer une approche ludique de l'initiation à la pratique équestre.

La mise en selle, sur le cercle, vise à développer l'équilibre et la maîtrise gestuelle nécessaires aux qualités fondamentales du cavalier, qu'il soit débutant ou confirmé. 26 mn. Prix : 150 F.

(1) Frais d'expédition :

1 exemplaire : 39 F, 2 exemplaires : 42 F,

3 à 6 exemplaires : 55 F, 7 à 9 exemplaires : 72 F,

10 à 15 exemplaires : 90 F. Au delà, nous consulter.

Renseignements, Tél 01 41 74 41 50, Fax 01 41 74 44 02

### BON DE COMMANDE INSEP

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nombre de cassettes commandées : 150 F x = .....F

Frais d'expédition(1) : .....F

**TOTAL = .....F**

Je joins mon règlement à la commande, chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INSEP.

Date et signature

Ce bon est à retourner à : INSEP, Service Diffusion, Bâtiment U,  
11 avenue du Tremblay, 75012 Paris









**ASSUREUR OFFICIEL ET PARTENAIRE DE**

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION**



## Cabinet PEZANT

Spécialiste des contrats pour les centres équestres vous propose des garanties pour :

### LE CENTRE ÉQUESTRE

*Responsabilité Civile Exploitation,  
Multirisque bâtiments/contenu, garanties complémentaires  
spécifiques pour les cavaliers et le Centre.*

### LES CHEVAUX ET PONEYS

*Mortalité toutes causes ou lors de transports.*

### LE CHEF D'ENTREPRISE ET SA FAMILLE

*Frais médicaux et Régime Agricole,  
Incapacité de travail, Invalidité permanente, Décès...*

### LES VÉHICULES

*Camions, vans, voitures personnelles  
des dirigeants et des accompagnateurs bénévoles.*

25, QUAI DE LA LONDE • BP 3032 • 14017 CAEN CEDEX 2

Tél : 02 31 06 11 60 • Fax : 02 31 94 24 74 • E-mail : [pezant@dia.oleane.com](mailto:pezant@dia.oleane.com)